

LA PAROISSE

DU MÊME AUTEUR

BRIÈVETÉS — Allocutions, Notes de critique, Guides (1928)

MARGES D'HISTOIRE I — L'art au Canada (1929)

MARGES D'HISTOIRE II — Montréal (1929)

MARGES D'HISTOIRE III — (1929)



Pentecôte 1929

Souvenir du Centenaire
de la bénédiction de l'église
Notre-Dame de Montréal

A
MA
MERE

OLIVIER MAURAUULT, p.s.s.



LA PAROISSE

HISTOIRE DE L'ÉGLISE
NOTRE-DAME DE MONTRÉAL



~~BIBLIOTHÈQUE
PIERRE C. DE LA ROY
No. 3208
EXTERNAT S. J. DES ÉTUDES
QUÉBEC~~

PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-QUÉBÉCOISE
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

LOUIS CARRIER & C^{IE}
Les Editions du Mercure
Montréal & New-York

M • CM • XX • IX •

Nihil obstat

1er mai 1929

Chanoine Emile Chartier,

Censeur.

Imprimatur

Montréal, 4 mai 1929

Alphonse-Emmanuel Deschamps,

† *Eve. de Thennesis*
Aux. de Montréal

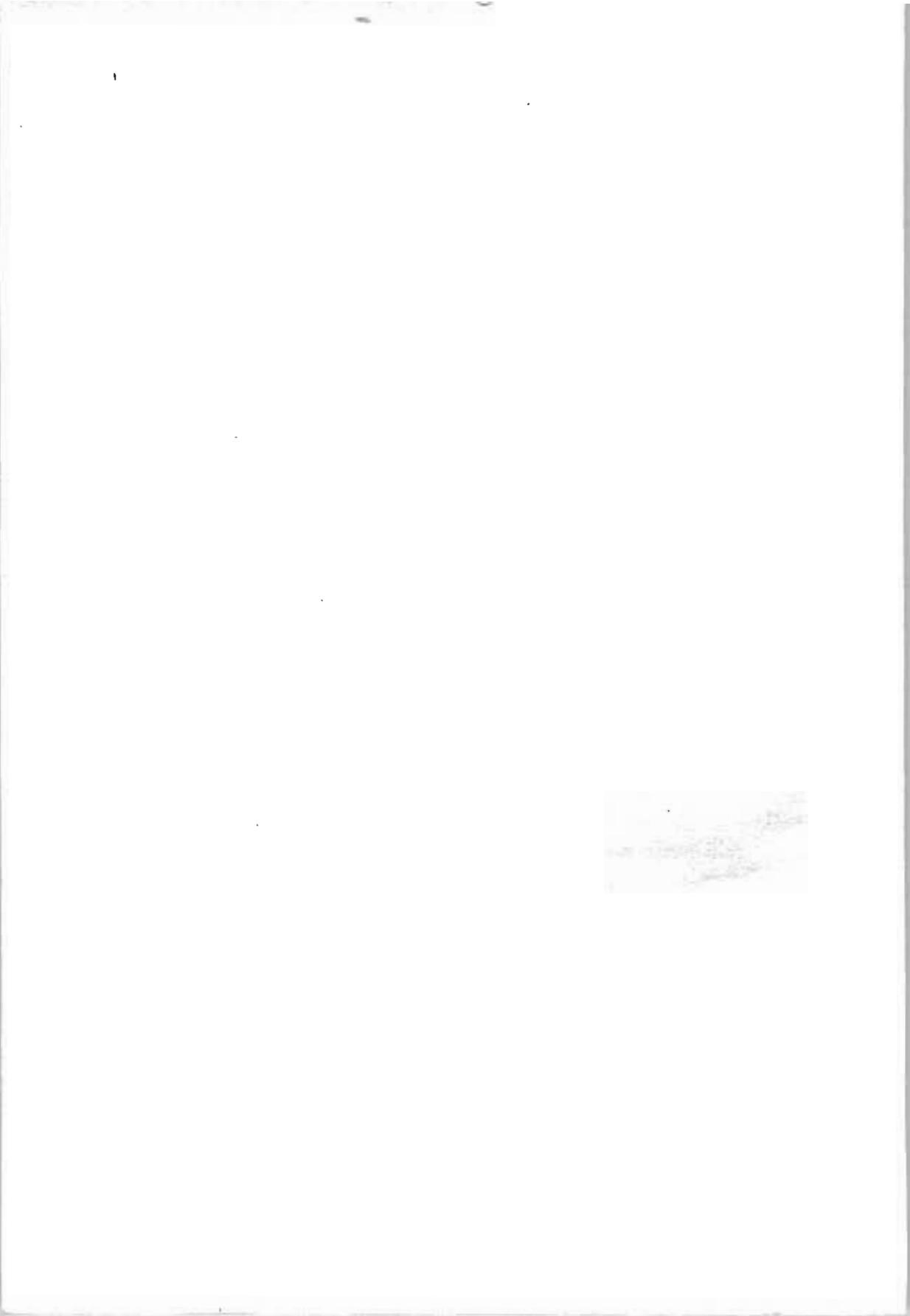
Tous droits réservés
Copyright, 1929

Imprimé au Canada

AVERTISSEMENT

La Paroisse! Ce mot est ici légèrement détourné de son sens. Il ne désigne pas un territoire, mais une église. Avant 1865 et depuis la fin du XVIIe siècle, il n'y avait à Montréal qu'une paroisse. Les chapelles et les églises n'étaient que des succursales de Notre-Dame. Comme on le verra au cours de ce livre, les prêtres de Montréal demeuraient tous au Séminaire et se rendaient, chaque matin, dans leurs dessertes. A Notre-Dame seulement se faisaient certaines cérémonies : là se donnait le baptême, là se célébraient les mariages, là aussi se faisait la communion pascale. C'était donc l'église par excellence dans la paroisse unique. Après la construction de la première cathédrale, en 1823, après surtout le décret de Mgr Bourget qui morcelait le territoire de Notre-Dame en diverses paroisses, les citoyens de la ville, qui avaient pris l'habitude d'appeler l'église-mère *La Paroisse*, continuèrent à lui donner ce nom, la distinguant ainsi nettement des églises nouvelles. Malgré toutes les transformations, l'ancien territoire de Ville-Marie est resté le cœur de la cité, et Notre-Dame a gardé son titre. Certains jours de l'année, sa vaste nef et ses galeries semblent recevoir toute la population de Montréal. Sa silhouette a pu perdre un peu de sa majesté au milieu des hauts bâtiments qui l'entourent, mais elle est toujours aussi familière à nos yeux, et demeure un signe de ralliement pour toute la population catholique de notre métropole.

O. M.



LES PREMIERES EGLISES

LA première église de Montréal fut cette modeste chapelle élevée par les Fondateurs, en mai 1642, au lieu nommé par Champlain « Place-Royale », et plus tard « Pointe-à-Callières ». Dès le 15 août de la même année arrivaient de France, avec la recrue de M. de Repentigny, de beaux ornements et un riche tabernacle, présages heureux de la splendeur future de nos églises.

Il y avait des charpentiers parmi les colons, entre autres le célèbre Gilbert Barbier dit Minime. Aussi, le printemps suivant, trouve-t-on debout la charpente du principal bâtiment du Fort et d'une nouvelle chapelle. Puis, comme les batailles avec les Iroquois devenaient fréquentes, il fallut songer à construire un hôpital. A cause des inondations auxquelles la Pointe était exposée, on établit ce premier hôpital, en 1644, à l'angle actuel nord-est des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice, et on le munit d'un oratoire voûté, de 9 à 10 pieds carrés.

Les colons vécurent ainsi jusqu'en 1654, sous la conduite des Pères Jésuites. Mais les recrues s'étant multipliées, la chapelle du Fort était devenue fort étroite. M. de Chomedey décide alors de construire plus grandement et nomme Jean de St-Père receveur des aumônes. Deux ans plus tard, l'église paroissiale est établie dans l'hôpital agrandi. Au bout du bâtiment central, les constructeurs érigent de 1657 à 1659, une

LA PAROISSE

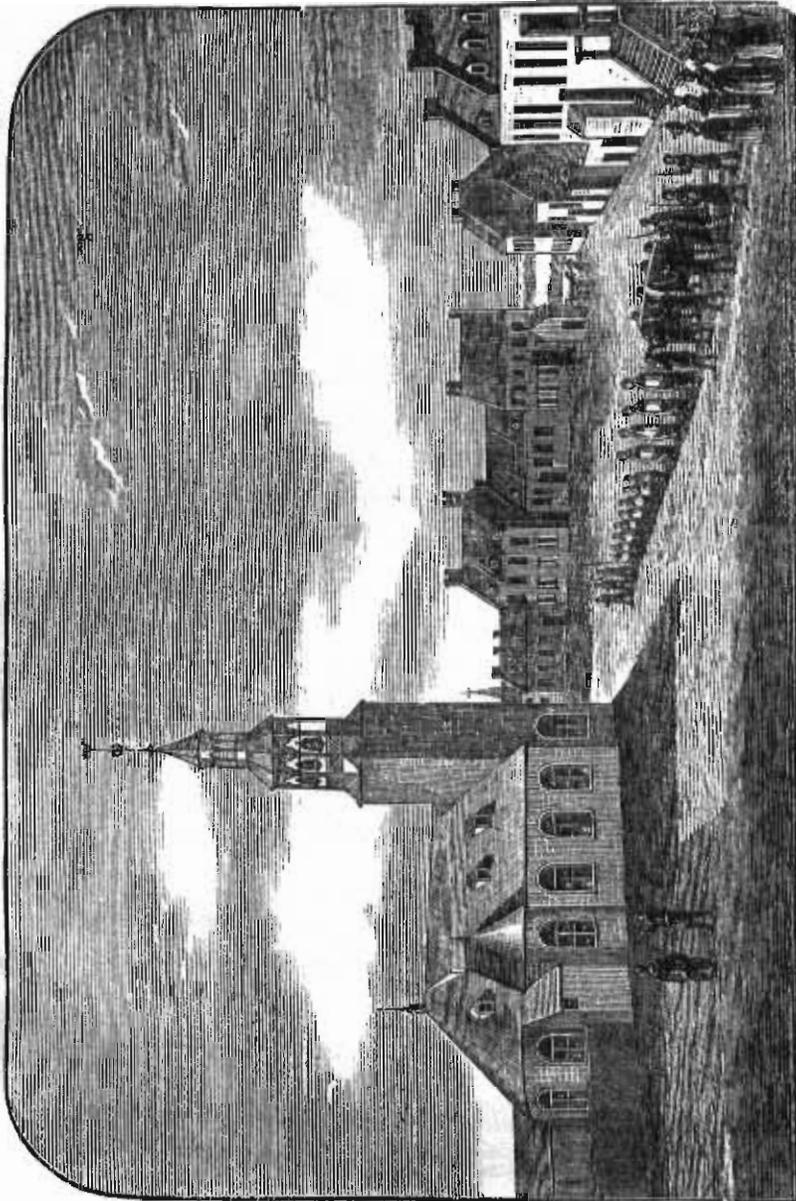
église en bois de 50 pieds de long, destinée aux malades en même temps qu'à toute la population de la ville. Elle était surmontée d'un élégant clocher, porteur de deux cloches. De plus, dès la première année, M. d'Ailleboust, gouverneur de la Nouvelle-France, la dotait de précieuses reliques, une quarantaine, parmi lesquelles celles de saint Denis, de sainte Clotilde, de saint Remi, de saint Benoît. Ajoutons que cette église, commencée avec des aumônes, fut construite en grande partie par les MM. de Saint-Sulpice, Seigneurs de l'île.

On y fut bientôt à l'étroit. Aussi en 1662, M. de Chomedey concède-t-il un terrain en prévision d'une nouvelle construction. Et nous savons que, en 1664 et en 1665, on charrie de la pierre, on transporte et on équarrit du bois, on achète des clous pour ce grand œuvre. Mais, en même temps, il faut réparer les enduits de la chapelle de l'hôpital et bâtir un perron...

Bref, dix ans se passèrent ainsi. En mars 1669, Monseigneur de Laval faisait sa visite pastorale à Ville-Marie. Il se rendit compte de la situation gênée où l'on était. Rassemblant dès lors les citoyens, il les exhorta à se donner une église paroissiale indépendante. Le 12 mai, ceux-ci choisirent la terre de Jean de St-Père et fixèrent le 8 juin pour commencer les travaux. Mais les choses en restèrent là.

C'est que le terrain désigné n'était pas avantageux. Outre qu'une seule avenue y conduisait, il avait l'inconvénient de retenir l'eau de pluie à cause de petits vallons dont il était entouré: ce qui aurait rendu précaires les voûtes qu'on désirait y construire. De plus, M. Dollier de Casson, le Supérieur de

LES PREMIERES EGLISES



L'ancienne église et la Place d'Armes

LA PAROISSE

Saint-Sulpice, préférait placer la nouvelle église au sommet de la côte, où il allait bientôt commencer un nouveau séminaire et tracer la rue Notre-Dame, tant pour l'« embellissement de la ville, disait-il, que pour la commodité des habitants » : il proposait la terre entre Urbain Tessier et Jean Desrochers. Ce parti finit par l'emporter, le 6 juin 1672.

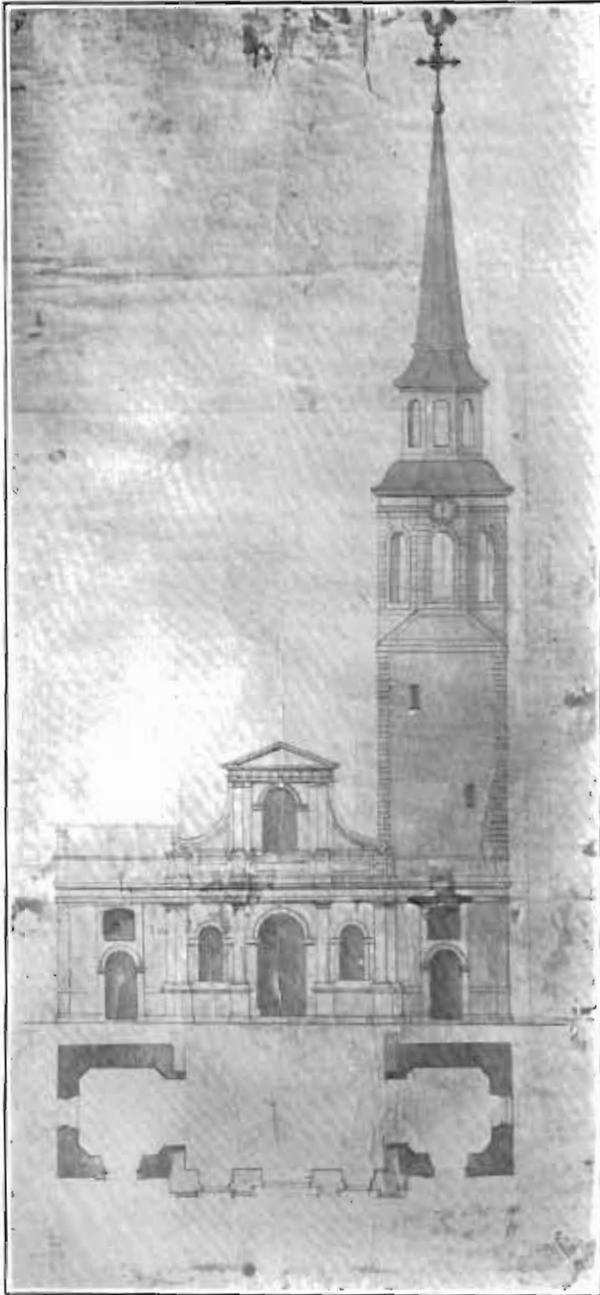
M. Dollier eut d'autant moins de peine à se faire pardonner son insistance, qu'il s'engageait à donner ce terrain, et à verser en outre 3000 livres tournois. On appelle François Bailli, maître-macon, et l'on convient avec lui de la construction. Deux jours après, le creusage est commencé. ¹ Le 29 juin, M. Dollier plante une croix et le lendemain, après la messe, a lieu la pose des cinq premières pierres. En l'absence du curé, M. Gilles Perot, c'est le Supérieur qui conduit la cérémonie. Certes elle ne fut pas banale. Chaque pierre portait une plaque d'étain, sur laquelle était gravée cette dédicace commune: D. O. M.— Au Dieu très Bon et très Grand et à la Bienheureuse Vierge-Marie sous le titre de sa Purification. ²

De plus chaque pierre portait une inscription particulière, accompagnée d'armes ou de symboles. La première se lisait ainsi:

« L'an 1672—le 30e jour de juin—cette première pierre a été posée par Messire Daniel de Remy—Chevalier seigneur de Courcelle—Lieutenant Général des armées du Roy et Gouverneur de Canada Acadie et Isle de Terre-neuve et autres pays de la

¹ Cette année-là (1672) les donateurs de « journées de bœufs » furent Jeanne Mance, Catherine Primot, Jean Leduc, Lehoux, Gadois et DeBelestre.

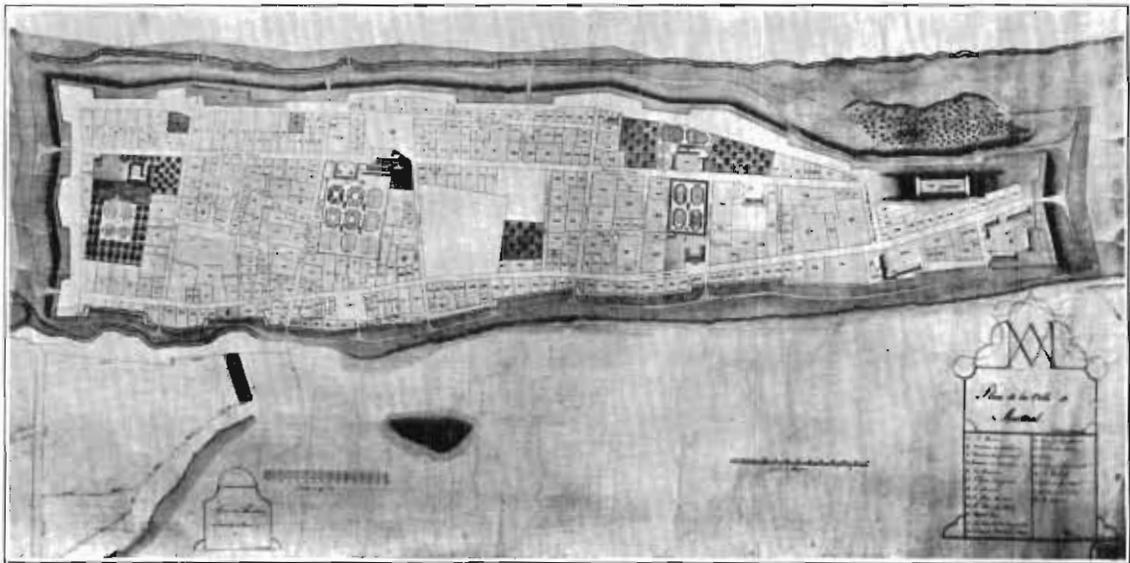
² C'est le jour de cette fête que MM. Olier et de la Dauversière avaient convenu de se consacrer à l'œuvre de Ville-Marie.



Dessin de Chaussegros de Léry
pour la façade de Notre-Dame, 1721



L'ancienne Notre-Dame,
vue de la rue Notre-Dame est



Plan de Montréal, 1726



Plan de Montréal, 1791

LES PREMIERES EGLISES

France Septentrionale.—Estant curé Mre. Gilles Perot l'un des prestres du Séminaire de St. Sulpice Seigneurs de cette Isle lesquels desservent cette Eglise—Noble homme Pierre Picotté escuier Sieur de Bellestre Marguiller d'honneur—M. Pierre Gadois Marguiller en charge—M. Jean Aubuchon Marguiller comptable. »

Les contours de la nouvelle construction affectaient la forme d'une croix latine dont le bout et les branches se terminaient en demi-cercle; cette première pierre fut placée au fond du chœur.

La deuxième occupa l'angle du chœur et du transept (ou chapelle), du côté de l'Évangile. Elle portait, outre les armes de Talon, l'inscription suivante:

«L'an 1672—le 30 jour de juin—cette première pierre A été posé par Messire Jean Talon conseiller du Roy en son conseil destat et privé.—Intendant de la Justice police et finance de canada Acadie Isles de Terre neuve et autres pays de la france septentrionale—estant curé . . . etc. »

Mais Messire Jean Talon ne put se rendre, ce jour-là, à Ville-Marie et il fut remplacé par M. Philippe de Carion, lieutenant de M. de la Motte-Saint-Paul.

Le gouverneur de Montréal, en revanche, ne pouvait manquer d'assister à la cérémonie. Il plaça lui-même, à l'angle de l'Épître, la plaque où se trouvaient ses armes et l'inscription :

«L'an 1672—Le 30 jour de juin—cette Première Pierre a esté posé par Messire François Marie Perrot, chevalier Seigneur de St. Genevieve et autres Lieux—Gouverneur pour le Roy de l'Isle de Montréal—Estant pour Lors Curé . . . etc. »

LA PAROISSE

M. Dollier de Casson et Mademoiselle Mance posèrent les deux autres pierres, l'une à l'angle gauche de la nef et du transept, l'autre à l'angle droit. Sur la première des plaques d'étain qui recouvrent ces pierres, on lit le nom de « Messire François Dollier de Casson l'un des prestres du Séminaire de St. Sulpice—Seigneur de cette Isle—Et supérieur des Ecclésiastiques du Séminaire deserving cette Paroisse—estant curé pour icelle . . . etc » Cette inscription était surmontée du M sulpicien, et décorée dans le bas d'un dessin, sans doute symbolique, représentant à gauche une colombe, à droite une fleur de « soleil », et entre les deux, ce qui est peut-être un ruisseau bordé de fleurs; le tout signé: Jean Bousquet.

La plaque de « Demoiselle Jeanne Mance administratrice de l'hospital de St. Joseph de Montréal » est plus modeste. Un sceau oval portant le nom du saint patron lui tient lieu d'armes. Mais quelle idée gracieuse et bien française d'avoir convié à la fête cette pure héroïne ! On lui payait d'ailleurs une dette de justice; n'avait-elle pas mis, depuis plus de quinze ans, sa chapelle à la disposition des colons ?

Quelle que fût la hâte des paroissiens d'entrer dans leur église, il leur fallut attendre plus de dix ans. La construction coûtait fort cher. Par économie, le Séminaire décida, en 1675, de démolir le Fort en ruines et d'en utiliser la pierre et le bois: ce qui ne fut fait qu'en partie. Puis, l'année suivante, on eut l'idée d'entreprendre une quête. Bref, ce n'est qu'en 1683 (cette date se trouve dans les archives de Notre-Dame; Huguet-Latour donne celle de 1678) que les *Montréalistes*⁸ purent entrer

⁸ Les habitants de Montréal étaient ainsi nommés à cette époque.

LES PREMIERES EGLISES

dans l'église Notre-Dame et quitter la chapelle de l'Hôtel-Dieu. ⁴

* * *

Qu'était-ce alors que Notre-Dame ? Une simple nef d'un peu plus de cent pieds de profondeur, coupée aux deux-tiers de sa longueur par deux chapelles formant transept; point de colonnes, point de bas-côtés ou nefs latérales, point de façade, point de clochers. Mais elle était en pierre et susceptible d'embellissements indéfinis; et nous sommes sûrs que nos ancêtres durent être fort heureux d'y entrer.

On y transporta probablement, par un sentiment de piété reconnaissante, le « riche tabernacle » des premiers jours, et bientôt les dons commencèrent à affluer. En décembre 1678, Charles Le Moyne de Longueuil et Jacques LeBer offrent une belle lampe d'argent; en 1683, l'abbé Pierre Chevrier, baron de Fancamp, achète une cloche bénite le 16 juin et baptisée *Antoine-Elisabet*; le 1er janvier 1684, M. Dollier donne deux châsses en bois dorés. Tant et si bien que Lahontan, de passage à Montréal, le 14 juin de cette année-là, écrit des Sulpiciens : « Leur église n'est pas moins *superbe*. Elle est bâtie sur le modèle de Saint-Sulpice de Paris et l'autel est pareillement isolé. » ⁵

C'est beaucoup dire, car nous ne croyons pas que les deux églises aient eu d'autres traits de ressemblance que cet isolement de l'autel, qui ne fut d'ailleurs pas maintenu chez nous.

Dix années encore... Et sans doute le mobilier de l'église s'était amélioré : une horloge, des bancs dans la nef, un autel à

⁴ Celle-ci fut détruite par le feu, avec tous les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, en 1695.

⁵ Le chœur de Saint-Sulpice a été construit de 1667 à 1678 par Gittard.

LA PAROISSE

saint Joseph dans la chapelle de gauche, un autre autel à la sainte Vierge dans la chapelle à droite, étaient venus couvrir la nudité de la construction. Mais à l'extérieur manquaient toujours le portail et la tour. Le croira-t-on? malgré les exhortations de Mgr de Saint-Vallier, en 1695 et en 1698, et les contributions volontaires recueillies en 1706,⁶ ce n'est qu'en 1708 que l'on commencera un clocher du côté sud de l'église. Encore ce clocher ne dépassera-t-il jamais le premier étage. En revanche, il fournit l'occasion d'allonger l'église, en avant, de ses propres dimensions, 24 pieds; c'est-à-dire que ce clocher carré, qui ne touchait d'abord à la façade que par un de ses angles, finit par s'étendre jusqu'à l'autre côté de la nef. Une chapelle dédiée à saint Roch, don du Supérieur et du Curé,⁷ occupa la base de ce commencement de clocher. On devine que cet appendice n'avait guère amélioré l'aspect extérieur de l'église. Il faudra pourtant attendre l'année 1720 pour qu'une Assemblée prenne une décision définitive. Cette fois, on veut, à tout prix, un portail et une tour. Cette tour sera au centre, et M. de Belmont,⁸ qui était fort riche, promet de payer l'architecte et « la façon de l'architecture en pierre », à condition que les citoyens fournissent les matériaux.

Ici paraît le nom d'un architecte, ou plus exactement d'un ingénieur du roi, Gaspard-Charles Chaussegros de Léry.⁹ C'est

⁶ 1414 livres, dont 1000 données par M. de Belmont.

⁷ M. Déat, curé de 1730 à 1760.

⁸ M. François Vachon de Belmont (1678-1730), succéda à M. Dollier de Casson, comme Supérieur de S.-S.

⁹ Gaspard-Charles Chaussegros de Léry vint au Canada en 1716 et y mourut en 1716. C'était un ingénieur de grande valeur qui a laissé son nom à presque toutes les grandes constructions de l'époque. Il était en outre l'auteur d'un « Traité des Fortifications », en 8 livres et 132 planches.

LES PREMIERES EGLISES

lui qui reconstruisit, entre 1745 et 1748, la basilique de Québec. L'évolution de cette église et celle de Notre-Dame de Montréal se ressemblent sur plus d'un point. La cathédrale de Québec, commencée en 1647, n'eut d'abord, elle aussi, qu'une nef de cent pieds par trente-huit, et un transept. Elle fut premièrement allongée par la façade. Puis, on lui adjoignit deux bas-côtés, qui communiquèrent avec la nef, par de larges baies en plein cintre ouvertes dans les vieux murs : de telle sorte que ce qui restait de la maçonnerie primitive devint comme une rangée de piliers massifs. Ce procédé fut maintes fois répété chez nous, en particulier à Berthier, et pour la première fois appliqué, croyons-nous, à Montréal même, en 1734.

Mais avant l'adjonction des bas-côtés, Chaussegros de Léry nous avait construit une belle façade, de 1723 à 1725. Elle était de style Jésuite et en pierre de taille. Elle se composait de deux étages séparés par une corniche et ornés de pilastres toscans. Les quatre du bas encadraient la porte centrale et deux fenêtres; les deux du haut, surmontés d'un fronton triangulaire, et accompagnés d'ailerons ou consoles renversées, entouraient l'unique fenêtre, qui, devenue plus tard une niche, recevra une statue de la Vierge. ¹⁰ Cette façade se suffisait à elle-même et aurait fort bien pu se passer de clocher. Néanmoins le clocher parut nécessaire. . .

On se rappelle que, en 1720, on voulait le placer au centre. Mais en 1722, le 14 juin, on revient sur cette décision, parce que les piliers qu'il aurait fallu construire à l'intérieur auraient diminué d'autant la surface de l'église. On va donc l'ériger en

¹⁰ En 1777.

LA PAROISSE

dehors, au sud-est du fronton : cela ne coûtera pas plus cher et la base servira de chapelle. Et puis, plus tard, au nord de la façade on élèvera un second clocher. Mais, nouveau changement ! Le 27 du même mois, l'Assemblée ordonne de bâtir le clocher tout de suite du côté du nord, sur la Place d'Armes, parce que, au sud, on a enterré tant de morts et si récemment, qu'il n'est pas possible d'y creuser des fondations. Enfin, en février 1723, le maître-maçon Jourdain est chargé de commencer la tour carrée, en pierre de taille, à couronnement octogone, qui sera surmontée d'une flèche de même forme en ardoise, et sera percée dans le bas, sur la Place d'Armes, d'une fenêtre de 12 pieds, le tout suivant les plans de M. de Léry.

La tour fut élevée, mais resta incomplète, massive, « couverte à la manière d'un moulin à vent », de 1725 à 1777.

Cette année-là, on achète du bois de chêne pour terminer le clocher. Une première lanterne extrêmement légère, formée de huit poteaux de neuf pouces d'épaisseur, supporte une seconde lanterne mieux proportionnée, surmontée d'une longue flèche. L'année suivante on fait faire une croix de fer de 24 pieds d'élévation; et quatre ans plus tard, en 1782, un coq en cuivre doré, venu de Londres, domine le tout. L'église avait plus de cent années d'existence.

On ne s'étonnera point de cette longue attente, si l'on tient compte des agrandissements successifs de la nef, qu'il avait fallu entreprendre avant la flèche. La population de Montréal n'était que de 830 âmes en 1672; mais elle s'était élevée à 2,100 en 1700, à 6,351 en 1730 et à 7,710 en 1740. Il fallait loger ce

LES PREMIERES EGLISES

monde. Aussi, selon le procédé indiqué plus haut, deux bas-côtés furent ajoutés à la nef, celui de droite, dit de St-Amable en 1739,¹¹ celui de gauche, dit de Ste-Anne, en 1734. Celui-ci partait du centre de la courbe extérieure du transept pour atteindre la tour de la façade. Le sieur Augé en avait dessiné la charpente et la voûte, et René de Couagne avait démoli, à l'intérieur, l'ancien mur de l'église, pour y faire trois arcades de 16 pieds de hauteur par 12 d'ouverture, et deux piliers de pierre grise. Trois croisées, semblables à celle de la tour et placées à la même hauteur, jetaient du jour dans ces chapelles. En 1739, la chapelle saint Amable devait se constituer de la même façon, par les soins du maître-maçon Jourdain et des menuisiers Baron et Labrosse.

Trois ans plus tard, Dominique Janson LaPalme ouvre cinq croisées de 12 pieds par 5½, dans l'abside, au lieu des trois qui s'y trouvaient déjà, et une de mêmes dimensions dans chacun des transepts.

Place d'Armes, une toute petite porte donnait accès à l'église. Une autre ouverture permettait de pénétrer dans une vaste cave, voûtée en pierre, de 8 pieds de hauteur, destinée aux inhumations. On enterrait non seulement sous cette chapelle de Ste-Anne, mais sous celles de St-Amable et de St.-Roch; enfin sous le chœur, réservé aux ecclésiastiques.¹²

Pour avoir une idée complète de cet extérieur d'église, ajoutons au chœur une première sacristie; puis dans l'angle du

¹¹ Quoique la construction en ait été décidée en 1731.

¹² Notamment Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, mort à Montréal, le 8 juin 1760, et dont les restes reposent maintenant dans la crypte du Grand Séminaire.

LA PAROISSE

chœur et du transept donnant sur la place, une sorte d'appentis devenue une sacristie pour les servants de messe. Et sur toutes ces nefs et chapelles retombait une haute toiture pointue, recouverte de fer-blanc (après l'incendie du Petit Séminaire, en 1803), et percée dans le bas de trois vastes lucarnes.

Cette vénérable construction était peut-être pittoresque à l'extérieur, elle n'était point belle. Les voyageurs du temps en témoignent. Il est vrai que, en 1749, le suédois Kalm la proclame la plus belle des églises du Canada, tant par ses ornements du dehors que par ceux du dedans. Mais cela ne signifie pas grand'chose. Tous les autres voyageurs sont unanimes. Lambert¹³ dit : « The French cathedral in the Place d'Armes is a large substantial stone building, *built with little taste* ». Un peu plus tard Joseph Samson¹⁴ avoue à son tour que la *cathédrale* « makes a very plain appearance, outside... » Talbot¹⁵ qualifie « tout l'extérieur de cet immense bâtiment... *d'uni et sans goût* ». Enfin Silliman¹⁶ déclare que l'église est « on the outside *rude and unsightly* ». C'est bien là d'ailleurs ce que nous pensions, à en juger par les textes et par les rares images qui nous sont parvenus.

* * *

Il en va bien autrement de l'intérieur. Il semble que la brave population de Montréal, chaque fois qu'il fut question de construire une église plus vaste—et déjà en 1750, et encore en

¹³ *Lambert's America*, p. 520.

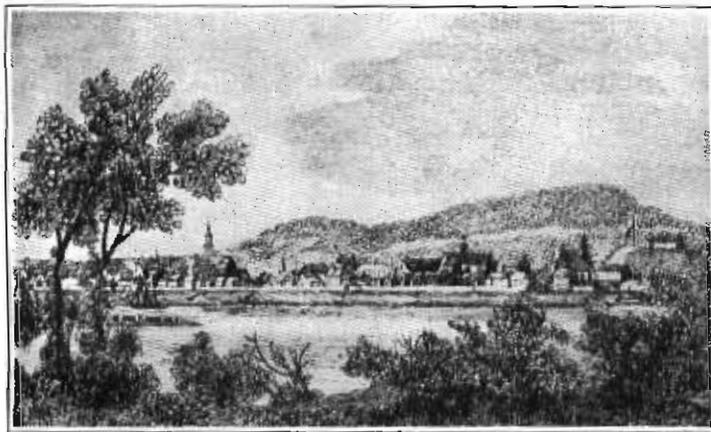
¹⁴ *Sketches of Lower Canada*.

¹⁵ *Voyage au Canada*, vol. I, p. 48.

¹⁶ *Silliman's Tour*, p. 342.



Montréal, vers 1800



Montréal, avant 1803



Le Couronnement de la Vierge
(Copie de Lebrun par Berckzy)



Plateau

LES PREMIERES EGLISES

1757¹⁷, et chaque fois qu'on dut remettre l'œuvre à plus tard à cause des événements politiques ou du manque d'argent—cette population, disons-nous, se dédommageait de ces retards indéfinis, par des embellissements : c'était un tableau, une dorure, un autel, c'était parfois un jubé.

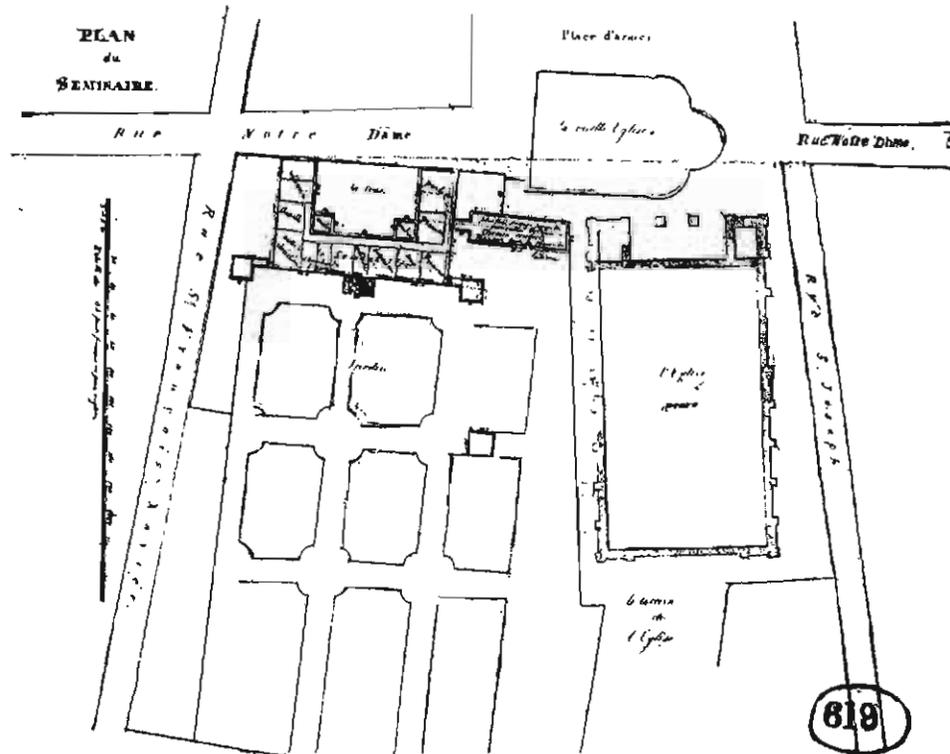
Ah ! les jubés, il fallait bien en construire, et partout. . . Malgré cela, une bonne partie des fidèles, même dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, devait assister aux offices, sur le perron et dans la rue. Déjà, pendant la construction de la façade, on avait pratiqué au fond de l'église une grande arcade supportant un jubé. En 1789, ce *grand* jubé contenait 40 bancs¹⁸; trois ans plus tard on y plaça l'orgue. Au-dessus de l'orgue, il y avait un *petit* jubé de 3 bancs; au-dessus de la chapelle saint Roch, un troisième jubé; au-dessus des bas-côtés, d'autres jubés contenant une vingtaine de bancs chacun, éclairés par les lucarnes du toit. Ce n'était pas encore assez : vers 1813, les deux transepts sont aussi munis de leurs jubés, où se logent les écoliers. Quel malheur vraiment qu'aucun dessin ne nous soit resté pour nous donner une idée précise de cet intérieur ! Du moins possédons-nous de précieux témoignages écrits qui nous permettent de distinguer trois périodes dans la décoration de Notre-Dame. La première va de l'inauguration à la construction des bas-côtés, la seconde jusqu'au grand remaniement de 1809, la troisième nous conduit à la démolition, en 1830.

¹⁷ Cette année-là, on veut construire sur la Place d'Armes, et acheter la propriété de Mlle Demuy, en face des Jésuites (Palais de Justice actuel) pour faire une autre Place d'Armes.

¹⁸ Il y avait dans toute l'église 220 bancs et 74 chaises.

LA PAROISSE

D'abord, nous l'avons vu, une seule nef de 46 pieds de largeur par 124 de longueur, simplement blanchie; une abside nue à trois fenêtres, s'arrondissant derrière l'autel; l'autel lui-même, placé où seraient suspendues maintenant nos lampes du



Position respective de l'ancienne église et de la nouvelle sanctuaire, « au-dessous d'un baldaquin¹⁹ soutenu par 4 colonnes simples et blanchies de peinture; quelque ouvrage d'architecture autour du plancher au-dessus des colonnes, et 4

¹⁹ La description est de M. Poncin, p.s.s., qui vécut à Montréal de 1750 à 1811.

LES PREMIERES EGLISES

ou 5 consoles qui se rapprochaient pour soutenir une croix de bois de 15 ou 18 pouces». De plus un grand Christ en bois touchait par le bas au centre de ce baldaquin et par le haut à la voûte même de l'église. Une statue de la Vierge surmontait le tabernacle. L'orgue occupait le fond de l'abside. Faut-il ajouter six lustres en bois suspendus à la voûte ?

Deuxième période. En 1734 et 1739, l'ouverture des six arcades des bas-côtés; en 1742, le percement de cinq fenêtres dans le chœur, et de deux autres dans les transepts, avaient beaucoup modifié l'aspect intérieur de Notre-Dame. En 1765, il fut décidé de refaire les voûtes au-dessous du sanctuaire, afin d'améliorer les sépultures des ecclésiastiques. Roy, maître-maçon, fit l'ouvrage et le fit bien. A la même occasion, le maître-menuisier Poitras haussa le plancher du chœur de quelques pouces, avec de magnifiques madriers de 3 pouces d'épaisseur par 40 pieds de longueur. La balustrade était ainsi placée sur trois marches. On recula l'autel vers le fond de l'abside, et Philippe Liébert sculpta des pilastres et des stalles qui ornèrent les murs. Quelques années plus tard, on remplaça les tapisseries tendues dans le sanctuaire, par deux tableaux *en relief*, l'un du Rosaire, l'autre du Scapulaire ²⁰. La voûte, qui n'était pas encore entièrement peinte en blanc, fut terminée. L'ancien orgue, de 7 jeux, qui était placé dans une petite *tribune au-dessus de l'autel*, ²¹ fut vendu; et un nouvel orgue, acheté à Londres et payé 234 livres, vint décorer le *grand jubé*

²⁰ Actuellement dans la grande sacristie.

²¹ L'inventaire de 1792 en témoigne.

²² Cf. Inventaire. Boîte 1790.

LA PAROISSE

en 1792. Ce grand jubé surmontait la porte d'entrée.²² Puis l'on chargea encore Philippe Liébert de sculpter une chaire nouvelle, et un banc-d'œuvre, en face, comme en Europe. Nous possédons encore le crucifix d'argent et les deux chandeliers qui surmontaient ce banc : ils ornent le vestiaire de la sacristie.

Les tableaux s'étaient multipliés. Outre les quatre du sanctuaire, placés entre les fenêtres—la *Pentecôte*, la *Présentation*,²³ la *Visitation* et la *Purification*²⁴—il y avait une *Nativité*²⁵ dans le transept de la sainte Vierge (ou de l'Enfant-Jésus), une *Apparition de l'Ange* dans la chapelle saint Joseph, une *Sainte-Famille*²⁶ dans la chapelle sainte Anne, un *Jésus ressuscité* à l'autel des morts, un *saint Amable* et un *saint Roch* dans la chapelle de ces saints. De plus, au-dessus de la chaire, du côté de l'Evangile, se trouvait un *saint Ignace*,²⁷ donné par le Père Floquet, en 1750, lors de l'incendie du couvent des Jésuites. Sur le mur d'en face, on voyait une *Nativité*²⁸ ou *Adoration des Bergers*. Aucun de ces originaux ou de ces copies n'est signé.

Pour compléter l'ameublement, disons que chaque chapelle avait son autel en bois sculpté, entouré de balustrade, orné d'un tabernacle doré, quelquefois d'un retable ou d'une statue. Enfin, dix confessionnaux au moins s'offraient aux fidèles... Un voyageur protestant²⁹ qui visita l'église à cette époque, écrit d'une façon assez plaisante : « the interior is plentifully decora-

²² Actuellement au mur extérieur des stalles de Notre-Dame.

²³ Ibid.

²⁴ Actuellement dans la sacristie.

²⁵ Dans la sacristie actuelle.

²⁷ Copie de Mignard. Au mur extérieur des stalles actuelles.

²⁸ Ibid.

LES PREMIERES EGLISES

ted in the catholic style, with all the paraphernalia of that religion ! »

La troisième période nous paraît vraiment éblouissante. Il était question, depuis assez longtemps,⁸⁰ d'une nouvelle décoration, lorsque, au mois d'août 1808, M. Molin, prêtre de Saint-Sulpice, économiste du Séminaire et architecte du Collège de la rue William, présenta un projet pour remettre la voûte à neuf et construire une corniche. Au mois de décembre, les marguilliers sont d'avis que, en effet, ces travaux sont nécessaires, et nomment un comité chargé de s'en occuper. Ce comité préféra le plan du peintre Dulongpré à celui de M. Molin, mais ce dernier accepta de veiller à son exécution. On l'estimait au début à 48,000 livres; il coûta 92,654; et si l'on y ajoute les réparations du portail et du clocher : 110,994. Sur cette somme, 5040 livres et plus furent versées au sculpteur Quevillon.⁸¹

Quevillon, aidé de ses élèves Joseph Pepin et Paul Rollin, fit le baldaquin, les voûtes, les cintres, les corniches. Il dora la chaire, dora le banc-d'œuvre, dora les corniches et les pilastres.

Pendant qu'il travaillait aux boiseries, le peintre William Berczy entreprenait⁸² un tableau pour la pseudo coupole de la voûte. « Après mûre réflexion, dit-il, je me suis décidé à faire le tableau représentant l'Assomption de la sainte Vierge pour

⁸⁰ Lambert.

⁸⁰ En 1807, un lustre de cristal, acheté pour 35 piastres d'Espagne, en est un indice.

⁸¹ Louis Quevillon, né le 14 octobre 1749 au Sault, mourut à S. Vincent de Paul le 9 mars 1823, après avoir fondé une école de sculpture. (Renseignement dû à l'obligeance de M. Emile Vaillancourt, l'historien de cette école.)

⁸² En 1810.

LA PAROISSE

la paroisse de cette ville au prix de cent-vingt louis; ou comme j'ai eu l'honneur de vous dire hier cent cinquante louis, une pièce de toile de Russia des meilleurs de la qualité la plus forte, une bonne place pour y travailler avec un poêle (c'était en hiver) et le bois nécessaire pour le tenir suffisamment chaud. De mon côté je m'engage de mettre dans cette peinture autant de figures que l'espace du tableau et l'éloignement de l'oeil du spectateur le permettront, étant disposé pour ma propre satisfaction de faire tout ce qui sera possible pour rendre ce tableau enfin aussi *valuable* que mon talent peut le produire.» Ce tableau, donné à l'église de Longueuil en 1830, est revenu à Notre-Dame, en 1928. Retouché et élégamment encadré, il occupe le plafond de la sacristie des mariages.

Puis en 1815, les marguilliers font finir le chœur en « mahogany », et recouvrent la statue de la sainte Vierge d'une riche draperie, sur un modèle fourni par M. Bédard. Partout, le chiffre de Notre-Dame apparaissait, comme motif de piété et de décoration: ce qui est bien naturel dans une église sulpicienne.

Tant de magnificences impressionnaient diversement les voyageurs. Les Puritains de la Nouvelle-Angleterre, ne pouvant se défendre d'une certaine admiration, faisaient cependant leurs réserves.

«Aucune dépense n'a été épargnée à l'intérieur, dit l'un d'eux,⁸⁸ et l'on n'a pas souffert que la simplicité chrétienne pût refréner l'exubérance de la fantaisie dans la décoration du

⁸⁸ Joseph Samson : *Sketches of Lower Canada*.

LES PREMIERES EGLISES

chœur». Il se plaint qu'on ait placé une statue de la Vierge au-dessus de l'autel— et ici il faut encore citer le texte—: «the Virgin—not as usual with the child in her arms, which could alone countenance the *impropriety*, but in the elegant contours of a Grecian female (It might pass as well for a Juno or a Ceres)...»

Cette statue excite l'humeur d'un autre voyageur, ⁸⁴ venu un peu plus tard. Il aurait voulu que l'on représentât la sainte Vierge comme une matrone syrienne d'il y a 1820 ans, et non— le texte anglais est savoureux—comme «a giddy girl of fifteen, decorated with artificial flowers, white satin shoes, and all the appendages of English fashion...»

Nous possédons cependant des descriptions beaucoup plus sympathiques, qui nous paraissent plus justes aussi. Edward Allen Talbot ⁸⁵, nous a laissé quelques pages dont j'extrais les passages suivants :

«...L'intérieur, suivant l'usage observé dans les autres églises catholiques romaines, est somptueusement décoré de tous les ornements qui conviennent à un lieu consacré à pareille destination, et qui pénètrent jusqu'au cœur, en affectant vivement les sens extérieurs...

«La voûte est divisée en deux sections coniques, ⁸⁶ par des moulures richement dorées; et dans l'espace qui les sépare on voit d'innombrables figures, toutes d'imagination et très bien

⁸⁴ C. H. Wilson—*The Wanderer in America*, p. 54.

⁸⁵ E. A. Talbot—*Five years residence in the Canadas*.

⁸⁶ Un autre dit de la voûte qu'elle est «thick spangled over with stars of gold». (*Literary and Philosophical Repertory*, p. 358). Il parle de la voûte du chœur qui était faite de carrés de 2 pieds de côté et dont chaque angle était marqué d'une étoile.

LA PAROISSE

dorées. Au centre... se trouve un tableau circulaire de l'Assomption³⁷.

« Au haut de la partie de la voûte qui est immédiatement au-dessus du chœur, on voit une superbe couronne d'or³⁸ qui repose sur quatre piliers (corinthiens, cannelés), peints en vert (pâle) et dont les chapiteaux sont dorés.³⁹ Cette couronne sert de dais à l'autel qui est placé immédiatement dessous. Derrière la couronne, est fixée, de manière à être parfaitement vue de tous les côtés, une statue de la Vierge de grandeur naturelle. Elle a été sculptée dans un bloc de marbre blanc.⁴⁰

« De chaque côté de l'autel, sont cinq tableaux tirés des Saintes Écritures, et immédiatement au-dessus du portique d'entrée⁴¹ est placé un grand jeu d'orgue, sur lequel se trouve un Christ de haute dimension⁴² et très bien travaillé.

« ... L'autel est de ceux sur lesquels, — pour me servir d'une phrase païenne, — les Dieux eux-mêmes pourraient sacrifier. Les ornements... sont d'une richesse qui dépasse toute idée. Un grand nombre de candélabres, dont quelques-uns⁴³ ont plus de quatre pieds de haut, brûlent constamment pendant la célébration du service divin. »

³⁷ Il écrit « Ascension », mais il a mal vu.

³⁸ Œuvre de Joseph Pepin, élève de Louis Quevillon.

³⁹ Ce baldaquin a été transporté à Bon-Secours en 1830, où il est resté jusqu'à la dernière réfection.

⁴⁰ Le *Montreal Directory* de 1819, par Thomas Doige, dit : « *apparently cut in white marble.* »

⁴¹ Il y a ici une contradiction entre les écrivains. Il semble que l'orgue surplombait en effet la porte d'entrée, mais que le crucifix ornait une chapelle de droite.

⁴² Ce Christ, œuvre de Pepin et Labrosse, a plané longtemps de 1892 à 1904 au-dessus du chevet de l'actuelle Notre-Dame. Il est maintenant dans la cave, en deux tronçons.

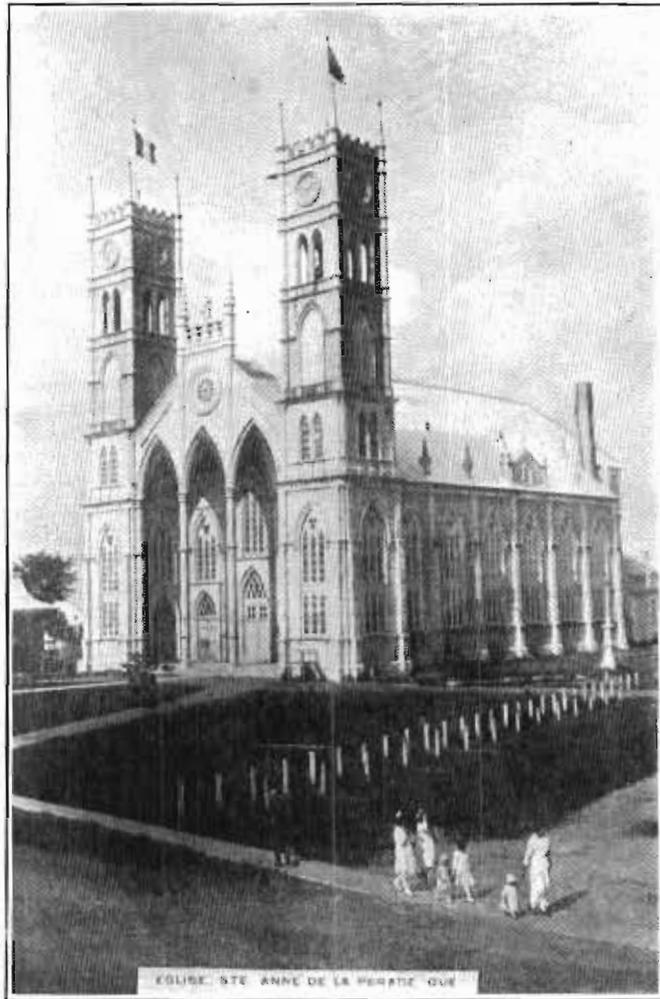
⁴³ Six, donnés par M. Déat, p.s.s., curé, en 1755, en même temps que le magnifique cierge pascal.



Eglise du Pays Basque avec galeries



L'ancienne église de Ste-Thérèse,
inspirée de Notre-Dame



Eglise inspirée de Notre-Dame

LES PREMIERES EGLISES

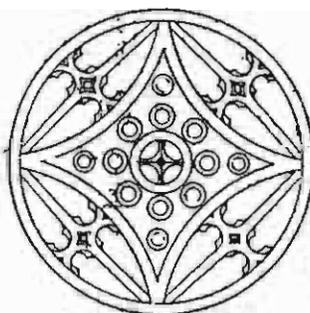
On le voit, Notre-Dame, partie d'une indigente simplicité, avait atteint à une magnificence extraordinaire. La vie spirituelle s'y était aussi beaucoup développée. Les quatre cloches de la tour ne chômaient guère. A toute heure du jour, elles sonnaient ; si bien que certains étrangers s'en plaignent. L'un d'eux, logé au *Montreal Hotel*—angle sud-ouest de la Place d'Armes et de la rue Saint-Jacques—écrit de ces cloches qu'elles « ont un son beau et puissant, mais qu'on les sonne d'une manière si discordante, et si fréquemment, qu'elles deviennent une vraie incommodité (nuisance) pour ceux qui sont obligés de vivre auprès ». Mais on peut croire que les citoyens de la ville n'en souffraient point et qu'ils avaient même fini par s'attacher à ces interminables sonneries.

Et voilà que, depuis 1823, à côté de ce vénérable bâtiment, s'érige peu à peu un nouveau temple gigantesque, qui surplombe les vieilles toitures de fer-blanc, dorées par les intempéries. M. Roux, supérieur du Séminaire, bénira la nouvelle Notre-Dame, le jour de la Pentecôte, 7 juin 1829,⁴⁴ et pour la dernière fois, le 1er novembre de la même année, un prêtre célébrera la messe dans l'ancienne, si pleine de souvenirs. En mai 1830 commença la démolition; elle était terminée en septembre. On transporta la façade, pierre par pierre, devant l'église des Récollets, rue Notre-Dame, entre Saint-Pierre et McGill: on put l'y voir jusqu'en 1865. Nous avons dit ce qu'il advint du baldaquin maintenant disparu et du grand Christ sculpté. La tour seule resta debout jusqu'en août 1843.

⁴⁴ Mgr Lartigue, évêque de Telmesse, y chantera la 1ère grand'messe, le dimanche suivant.

LA PAROISSE

L'illustre écrivain Charles Dickens, de passage à Montréal en 1842, écrit à son sujet une phrase un peu mordante : « In the open space... stands a solitary, grim-looking, square brick (?) tower, which has a quaint and remarkable appearance, and which the *wiseacres* of the place have *consequently* determined to pull down immediately ». Avec le bois de la charpente, on fit des meubles. On peut voir une table de cette provenance dans *l'ante room* du château de Ramezay (no 20), et d'autres meubles dans les familles. Que dirait Dickens de nos jours, s'il voyait ce qui nous reste de nos vieilles églises, de nos vieux couvents, de nos vieilles maisons?... Il est dur d'avoir à se consoler devant des plaques de marbre : ce ne sont, hélas ! que des épitaphes sur des tombeaux.





La toiture de Notre-Dame



Le soubassement de l'église

[41]



Les poutres de la toiture
au-dessus du portique

LA CONSTRUCTION DE L'EGLISE ACTUELLE

«I assure you that the history of your edifice shall be transmitted to future generations».

JAMES O'DONNELL
architecte (1824)

LE 1er septembre 1824 la première pierre de Notre-Dame fut posée. On n'en était pas venu là sans de nombreuses difficultés et il importe de raconter ce qu'elles furent.

On se rappelle que déjà, en 1789, Monseigneur Hubert avait recommandé l'économie aux marguilliers, en vue de construire une nouvelle église. Ceux-ci voulurent faire ériger Bonsecours en paroisse, en 1804, une nouvelle construction étant encore au-dessus de leurs moyens : Mgr Plessis refusa, et ils durent se contenter des nouveaux jubés de la Paroisse. Ils revinrent à la charge en 1816 : nouveau refus de l'Évêque. La situation cependant était devenue intolérable.

Dans cette extrémité, le 19 mai 1822, les marguilliers de Notre-Dame se réunirent et nommèrent un comité¹ chargé d'étudier le problème, et de décider s'il fallait agrandir l'église ou bâtir à neuf.

Le comité fit rapport le 2 septembre suivant. Ces mes-

¹ Ce comité se composait de MM. J.-P. Leprohon, Antoine LaRoque, Alexis Laframboise, S. Bouthillier, P. de Rocheblave, I. Delisle.

LA PAROISSE

sieurs s'étaient arrêtés à trois hypothèses : établir une succursale, démembrer la paroisse, ou construire une nouvelle église.—Une succursale ? Mais l'évêque de Québec y a mis huit conditions, en 1816, que la Fabrique n'a pu accepter. D'ailleurs Bon-Secours à laquelle on songeait ne saurait être agrandie suffisamment. Et puis l'acte de donation de Sœur Bourgeoys² stipule «que pour aucune raison elle (la chapelle) ne pourra être séparée de Notre-Dame». Or il y aurait danger que cela n'arrive...

Un démembrement ? Non. Une consultation juridique a prouvé qu'il y a de grandes difficultés à l'érection légale de nouvelles paroisses. Cela entraîne de longues formalités, met en danger la validité des registres de baptêmes, mariages, sépultures : bref, que ceux qui désirent un démembrement s'occupent eux-mêmes ! Quant à ces messieurs, ils s'arrêtent à la troisième hypothèse, et recommandent une construction nouvelle.

L'entreprise leur apparaît très clairement : Montréal possède en 1822 une population de 15,000 catholiques, qui a augmenté de moitié³ depuis 25 ans; donc, dans 50 ans, en 1872, cette population pourrait atteindre 33,000, mais cela est *improbable*;⁴ or, en général, il n'y a guère que le quart d'une paroisse qui assiste le dimanche à la grand'messe; par conséquent, une église pouvant contenir de 8000 à 9000 personnes suffirait d'ici 50 ou 60 ans. Les membres du comité ne pré-

² 1678.

³ C'est-à-dire 1-3 de 15,000.

⁴ De fait, en 1871, la population de Montréal est de 107,000, sur lesquels plus de 80,000 catholiques.

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

voient pas au delà. Sans doute ils comptaient sur leurs petits-fils pour surmonter les difficultés d'un démembrement devenu nécessaire. Qu'auraient-ils pensé si on leur avait dit qu'avant cent ans,⁵ les 558,000 catholiques de Montréal possèderaient 80 paroisses, 6 dessertes et 876 prêtres réguliers ou séculiers à leur service !...

Mais les marguilliers n'étaient point des prophètes. Ils continuent leurs calculs: une église de 120 pieds de largeur par 200 de longueur sans le sanctuaire, entourée de deux rangées de galeries, leur paraît suffisamment vaste; pas tellement cependant que la voix du prédicateur ne puisse se faire entendre partout.

Les dimensions fixées, il faut trouver un emplacement. La Place d'Armes s'impose, à cause de la proximité du Séminaire; bien que la population augmente surtout dans les faubourgs et que les terrains y soient moins chers. On construira la nouvelle église face au côté sud de l'ancienne. Elle s'allongera, à gauche, rue Saint-Joseph, où il faudra acheter quatre propriétés;⁶ à droite, dans le jardin du Séminaire: morceau que Saint-Sulpice donnerait sans doute...

Les choses étant ainsi, il faudrait 30,000 livres tant pour la construction que pour les terrains: 10,000 viendraient par

⁵ En 1920. En 1929, la population catholique de la ville est de 620,000, avec 105 paroisses, 5 dessertes et près de 1000 prêtres réguliers et séculiers.

⁶ Ces propriétés appartenaient à:

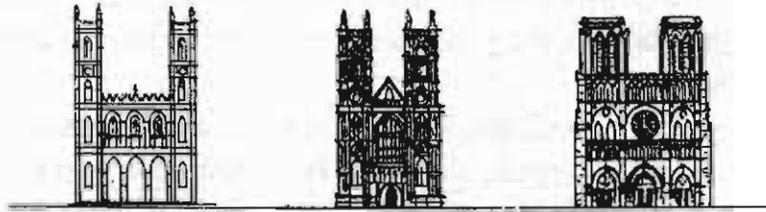
| | Louis |
|--------------------------|-------|
| M. Gerrard | 5500 |
| M. Starnes | 1500 |
| Héritiers Perrault | 1000 |
| Héritiers Fisher | 1800 |

LA PAROISSE

souscriptions populaires et 20,000 par un emprunt facile à éteindre, au moyen des revenus de l'église.

Ce rapport fut agréé, et, à la même assemblée, on décida de pressentir le Gouverneur au sujet des lettres d'amortissement nécessaires, et de demander la permission de construire à Monseigneur de Québec.

Le comte Dalhousie, pour lors Gouverneur du Canada, se trouvant de passage à Montréal, on obtint de lui tout ce qu'on voulut à condition que ce fût *légal*.



NOTRE-DAME DE MONTRÉAL

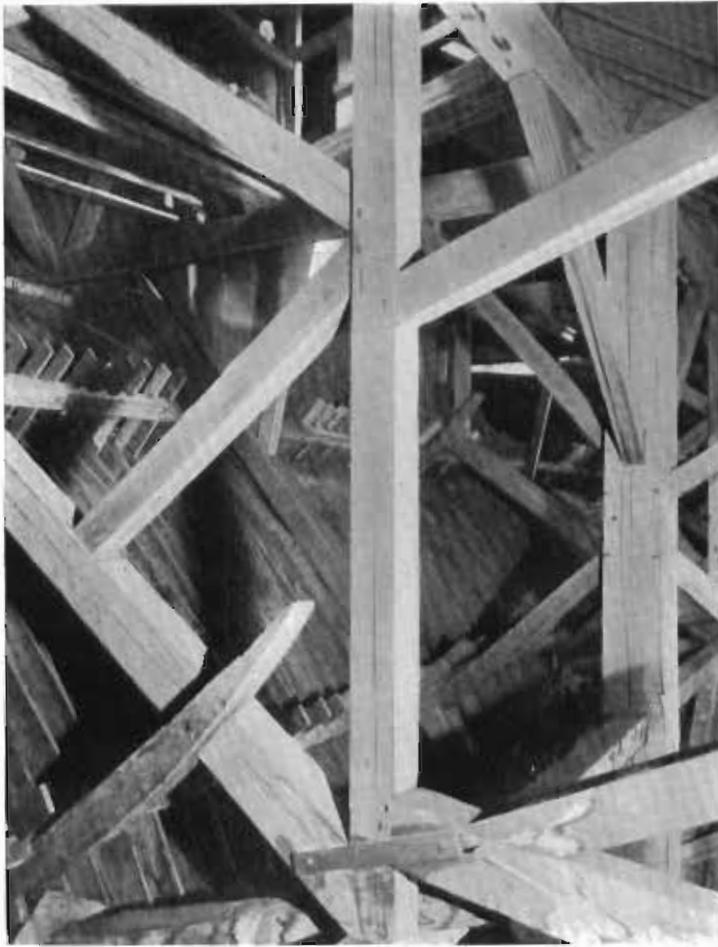
WESTMINSTER ABBEY.

NOTRE-DAME DE PARIS

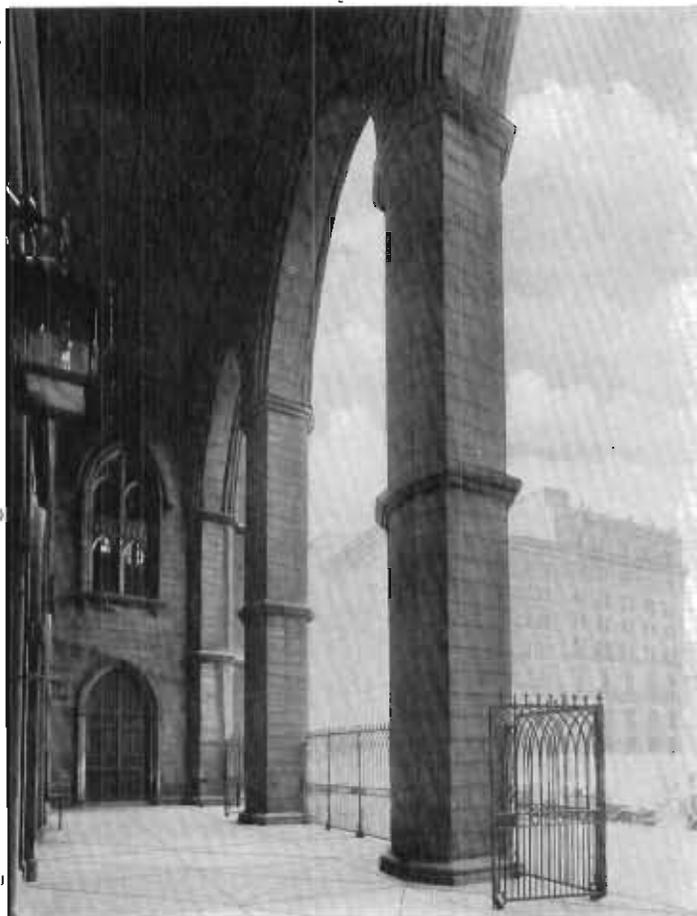
Cette visite eut lieu le 26 septembre 1822. Or, la veille même, une requête avait été présentée à Mgr Lartigue, pour le prier de ne point s'établir à la campagne, mais de demeurer en ville et de se construire une église : elle était signée de 1171 noms.⁷ Cette démarche était grosse de conséquences, et nous devons nous y arrêter.

On se rappelle que, en janvier 1821, M. Jean-Jacques Lartigue, prêtre de Saint-Sulpice, avait été sacré évêque de Telmesse et auxiliaire de Québec pour le district de Montréal. Il n'était pas possible, pour bien des raisons, qu'il fit, de l'église

⁷ 57 de la ville; les autres des faubourgs.



Les poutres de la toiture
au-dessus de la nef
(Remarquer l'homme au sommet de la photo)



Le portique de Notre-Dame

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

paroissiale, sa cathédrale. Mais il était tout naturel que l'on songeât, autour de lui, à lui procurer une église. Dès 1821, ce mouvement s'était dessiné; il avait abouti, en septembre 1822, à la requête que nous avons signalée. Mgr Lartigue la fit tenir à son métropolitain, deux mois plus tard; et le 25 janvier 1823, celui-ci lui permettait de se chercher un terrain, en ville⁸ et de s'y construire une église épiscopale,⁹ qui ne serait point paroissiale.

On pense bien que les marguilliers de Notre-Dame n'assistaient pas d'une âme tranquille à ces diverses transactions. Après avoir obtenu la promesse des lettres d'amortissement de Lord Dalhousie, ils avaient demandé à Mgr Plessis, deux jours plus tard, le 28 septembre 1822, la permission d'entreprendre la construction. Le mot de *légalité*, dans la réponse du Gouverneur, avait-il inquiété les aviseurs de Mgr de Québec? En tout cas la discussion¹⁰ s'engage dès ce moment entre celui-ci et le secrétaire du Comité, M. Antoine LaRoque,¹¹ sur un point de loi.

L'évêque de Québec peut-il, aux termes de l'Ordonnance Provinciale du 30 avril 1791, permettre la construction d'une église paroissiale autrement que sur requête de la majorité des habitants et propriétaires de la paroisse?—Le cas est-il

⁸ i.e. dans l'agglomération portant le nom de Montréal.

⁹ Plus tard, en 1852, un voyageur, John McGregor, écrira de cette église: «...of plain modern appearance, but of large size, was built in the suburbs, on the arrival of a bishop from France after the late war». Puis il ajoute qu'il y eut alors «a partial schism» ! !

British America. Vol. II.

¹⁰ Cette correspondance dura du 15 octobre 1822 au 10 octobre 1823.

¹¹ Ces lettres de M. LaRoque sont vraiment remarquables, d'un ton parfois assez vif, mais toujours courtois.

différent dans les villes, en sorte que l'évêque puisse procéder sur la demande des seuls marguilliers ?

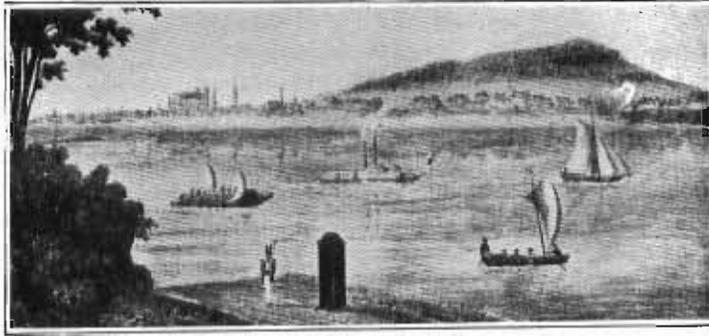
A cette consultation, les aviseurs légaux de Mgr Plessis, qui étaient MM. G. Van Felson, avocat général, L. Moquin et Vallières de Saint-Réal, répondent à l'unanimité que l'Ordonnance Provinciale 31, Geo. III, chap. 6, ne fait *pas de distinction*, mais que, au contraire, elle prescrit d'agir de la même manière pour les réparations ou constructions d'église dans *tous les cas*.

M. LaRoque rétorque que les *répartitions* seules tombent sous le coup de ladite ordonnance, et que, à Montréal, il n'est question que de *souscriptions volontaires* et de *deniers de la Fabrique*.

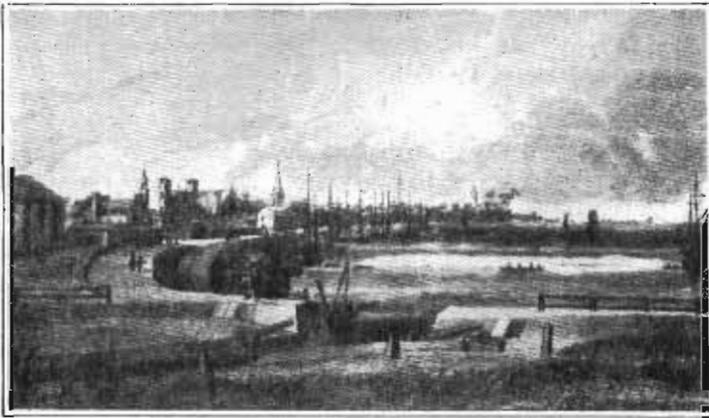
Seconde consultation. Les marguilliers d'une paroisse déclarent qu'ils veulent construire leur église par des souscriptions volontaires et avec les deniers de leur Fabrique : s'ensuit-il que l'Évêque puisse *permettre* ladite construction sans qu'elle soit demandée par une requête de la majorité des habitants et propriétaires de la paroisse ?

Les avocats de Québec, alléguant l'Édit de 1695, Art. 22, sont d'avis que, de droit commun, les deniers d'une paroisse ne doivent pas être employés à la construction ou à la réparation des églises — sauf s'il s'agit de réparations ordinaires des paroisses de grandes villes;^{1 2} et que, pour les grosses réparations ou pour les constructions, il faut revenir à l'Ordonnance 31, Geo. III,

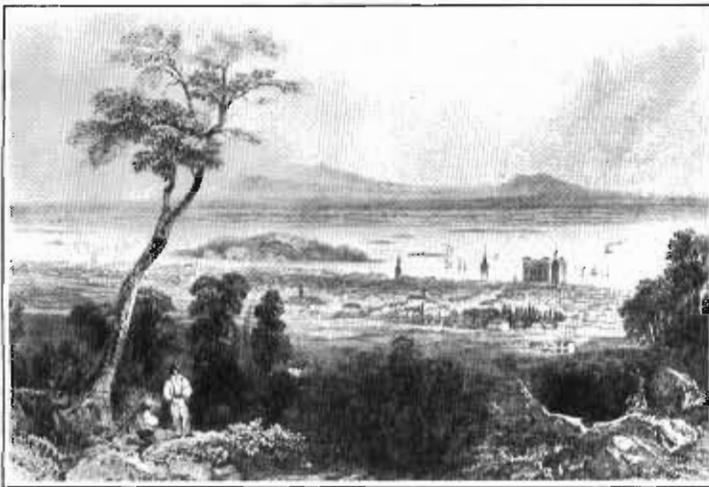
^{1 2} Fabriques des paroisses. Tome 8, p. 380, col. 2.



Montréal, vers 1830



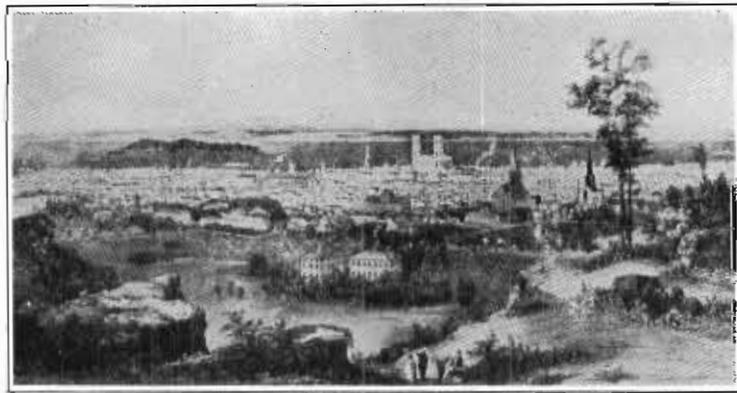
Le port de Montréal, vers 1830



Montréal, après 1830



Montréal, entre 1830 et 1840



Montréal, après 1843

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

chap. 6, où il est dit « qu'elles doivent toujours être à la charge des habitants ».

Montréal répond, — sur les conseils de l'avocat Bédard, — que cette ordonnance défend à l'Évêque d'*ordonner* et non pas de *permettre* la construction d'une église, et que, au surplus, elle confirme les *usages anciens* et ne change que la manière de *forcer* les paroissiens à payer les *répartitions*. Les marguilliers estiment donc qu'ils agiraient légalement.

Cette controverse nous a conduits jusqu'au 8 février 1823. Mais Mgr Plessis s'était sans doute persuadé depuis quelque temps que la discussion portait à faux, car, le 21 décembre précédent, il avait déclaré aux marguilliers qu'il *ne s'opposerait pas* à leur projet, mais que c'était là tout ce qu'il pouvait faire.

Les marguilliers prirent cette concession comme un acheminement vers une solution favorable et entamèrent des pourparlers avec les propriétaires de la rue Saint-Joseph. D'autre part, désireux de donner satisfaction à Mgr Plessis, ils préparèrent une requête des paroissiens, en avril 1823, et la lui firent porter, le 23 juin, à Deschambault, au cours de sa visite pastorale.

Celui-ci autorisa alors l'achat des terrains et promit d'envoyer sur les lieux son coadjuteur, Mgr Panet, pour examiner l'emplacement et les plans.¹³

Les marguilliers se sentent à l'aise. Dès le 20 juillet, le Comité de Construction se réunit et décide de commencer la souscription.¹⁴ Un mois plus tard, on avait déjà recueilli 8818

¹³ Mgr Panet bénit la croix sur le terrain choisi le 5 octobre 1823.

¹⁴ Auprès des anglo-protestants on fit valoir le motif d' « embellissement de la ville ».

LA PAROISSE

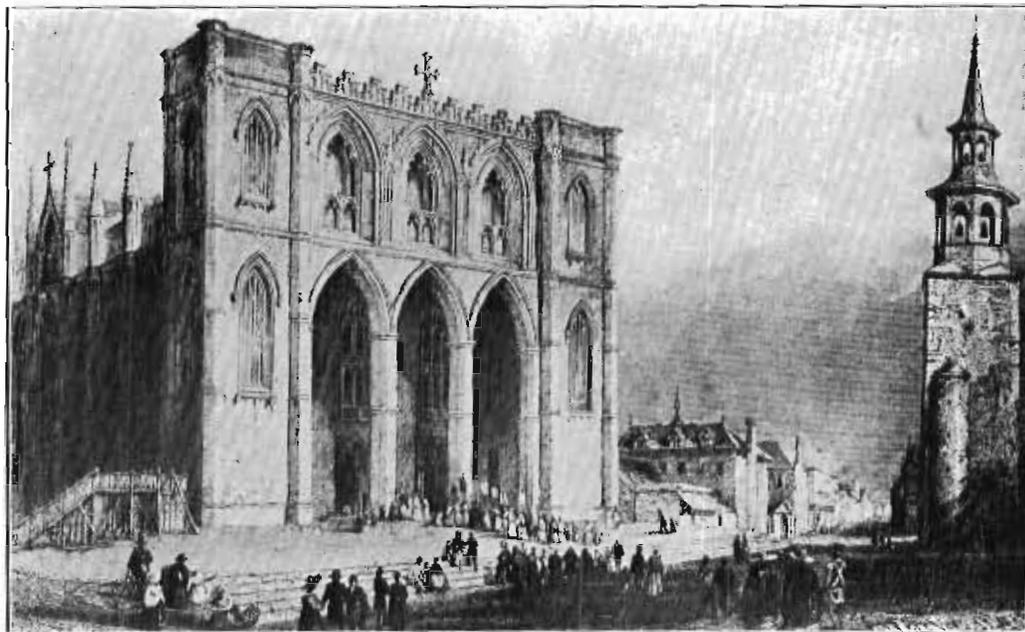
livres. Un sous-comité de surveillance est alors formé et l'on se met à la recherche d'un architecte que l'on fera venir, s'il le faut, des États-Unis ou d'Europe.

Les membres du Comité avaient connu M. Jean-Baptiste Thavenet, prêtre de Saint-Sulpice, qui avait vécu au Canada plus de vingt ans, et était retourné en France en 1815. Ils lui écrivirent. Les termes de leur lettre étaient trop vagues sans doute, car dans la réponse datée du 28 octobre, on lit : « Je trouve bien pour votre église à construire des plans et un architecte; mais ne sachant pas ce que vous voulez mettre aux plans, je ne puis pas vous en envoyer, de peur que vous ne les trouviez trop chers. Je ne puis pas vous dire non plus ce que vous demanderait un architecte, parce que je ne sais pas sur quel pied vous voulez qu'il soit. »

Les architectes, en effet, ne manquaient pas, en France, à cette époque. Nous avons sous les yeux une liste de quarante constructeurs, parmi lesquels nous signalerons LeBas, Percier (Arc du Carrousel), Fontaine, Guénepin, Baltard, Vaudoyer (Sorbonne), Le Sueur, Blouet, Duban (École des Beaux-Arts), Visconti (Tombeau de l'Empereur), Vignon, Abadie père, Rondelet, Letarouilly, Labrousse (Bibliothèque Nationale). Mais tous ces artistes se confinaient à l'imitation des monuments grecs et romains; ce n'est que vers 1830, que cette discipline sera délaissée à l'avantage du moyen âge. D'ailleurs ils réussissaient mieux les monuments profanes. Une des églises typiques de ce temps, Notre-Dame de Lorette, construite par LeBas, à Paris, n'est pas pour nous faire regretter les scrupules de M. Thavenet.



L'ancienne église et la nouvelle (1829-1830)
(Tableau de Georges Delfosse)

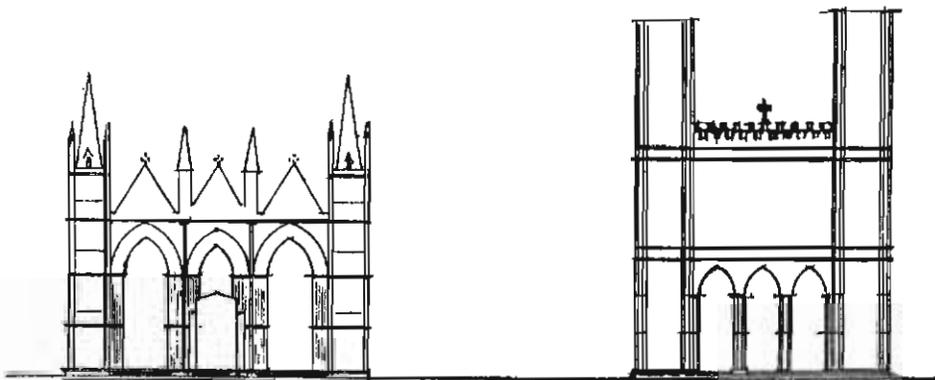


L'église Notre-Dame inachevée (1830-1839)
(Gravure de Bartlett)

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

Au surplus, quand sa réponse atteignit Montréal, l'architecte était choisi.

Au lendemain de l'assemblée du 3 septembre 1823, M. Bouthillier, un des membres du Comité, entreprenait un voyage à New-York, pour ses affaires personnelles. Il entra en relation avec un architecte du nom de *James O'Donnell*. Celui-ci lui montra des plans qui lui plurent. De retour à Montréal, M.



CATHEDRALE DE PETERBOROUGH.

NOTRE-DAME DE MONTREAL

Peterborough et Montréal

Bouthillier le recommanda et, le 18 du même mois, on écrivait à l'architecte de venir. Le 4 octobre, O'Donnell est sur place et visite les carrières. Le 14, il soumet ses esquisses aux marguilliers. Ceux-ci les exposent jusqu'au 17, chez le notaire Doucet, en face du Séminaire, afin que toute la population puisse les admirer et, ce jour-là même, on les adopte, sauf certaines modifications que nous signalerons plus tard. Le 8 décem-

LA PAROISSE

bre, l'architecte écrit de New-York qu'il a commencé ses plans définitifs et le 8 avril 1824, qu'il les a terminés.

Or, qui donc était James O'Donnell ?

* * *

James O'Donnell était né en Irlande, dans le comté de Wexford, en 1774. Son père était protestant, mais ses grands-parents, catholiques. Il étudia l'architecture sous les meilleurs maîtres de son pays et fit des voyages d'étude à travers l'Europe, sauf en France. Il passa aux États-Unis, probablement vers 1812, pour y pratiquer son art. Au cours des douze années qu'il y vécut, il se fit, parmi les savants et les ingénieurs, la réputation d'un homme honorable et d'un technicien de grand talent; si bien qu'il fut élu¹⁵ membre de l'*American Academy of Fine Arts in New York*,¹⁶ le seul de sa profession. D'aucuns¹⁷ prétendaient qu'il n'était pas possible de trouver mieux que lui, de ce côté de l'Atlantique.

Nous aurons l'occasion de voir qu'il connaissait parfaitement son métier et qu'il avait développé en lui, à un degré extraordinaire, la conscience professionnelle. De l'artiste, il avait jusqu'aux défauts : une extrême sensibilité et une certaine impatience à supporter l'inintelligence des profanes. « Hélas ! s'écriera-t-il, un jour, combien peu de gens, ici, apprécient l'œuvre d'un architecte ! » Mais il faut bénir ces saillies de caractère, car elles nous ont valu, à chaque difficulté un peu grave, des pages précieuses, tant par ce qu'elles nous révèlent de

¹⁵ 25 janvier 1817.

¹⁶ Dissoute en 1840.

¹⁷ M. Vanderlyn.

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

l'homme que par le jour qu'elles jettent sur le monde ouvrier d'alors.

L'âme, chez O'Donnell, était à la hauteur de l'intelligence artistique. A New-York,¹⁸ tout entier à sa profession, il vivait retiré¹⁹ et sortait peu. En sa qualité d'étranger, il lui était facile de s'isoler. Néanmoins, il subit fortement l'influence américaine et professa un sincère attachement pour ce peuple. Parlant de la société new-yorkaise, il disait d'elle : « un homme y est estimé seulement selon sa valeur et sa rectitude morale — his own self importance are not the standard by which he is rated. »²⁰ Aussi, à Montréal, donna-t-il le spectacle d'une grande rectitude et d'un sentiment très délicat de l'honneur. Peut-être, à cause de sa religion et de sa nationalité, négligea-t-il de se mêler avec les Canadiens français assez pour les comprendre, et s'attira-t-il par là quelques déboires. Cependant, il resta parfaitement dévoué à l'œuvre qui l'avait amené chez nous : vraisemblablement ce sont des excès de travail qui ont accéléré sa fin. Il se tua à la tâche qui devait « porter son nom à la postérité ». ²¹

Quand il sentit venir sa fin et que les médecins eurent en

¹⁸ Il apparaît comme architecte dans les almanachs des adresses de 1813 à 1822.

¹⁹ Il ne paraît pas qu'il ait eu une famille.

²⁰ « This is a place (New-York) where our leisure hours can be employed in more amusement than in Montreal; it is true there are more advantages in New York, and the state of society are more happy, and more suited for moral enjoyment. In well regulated society here, that studied reservedness are not known, man are only estimated by *their* worth, and moral rectitude; his own self importance are not the standard by which he is rated, he must be useful, and has a respectful comparison through life. And those of the higher gifted mind, with an acute sensibility and impeachable deportment, hold their station in the scale of human dignity ». Lettre du 25 janvier 1826.

²¹ Paroles de M. LaRoque, lettre dn 24 avril 1824.

LA PAROISSE

effet reconnu le danger, en novembre 1829, il appela auprès de lui un ministre anglican. Mais il ne fut pas satisfait de l'entrevue. Resté préoccupé par certains problèmes religieux, il fit venir l'abbé Phelan et s'ouvrit à lui de ses difficultés. Il avait appris à vénérer les prêtres qu'il voyait tous les jours. Leur assiduité au confessionnal l'émouvait, tout au contraire de ce Joseph Samson, son coreligionnaire, qui n'avait su trouver, en visitant l'ancienne Notre-Dame, qu'une douteuse plaisanterie sur le « trade of auricular confession »²³. L'abbé Phelan le convainquit, et il abjura le protestantisme, le 14 novembre 1829, en pleine force d'esprit. Il signa l'acte de sa main, en présence de l'abbé Cullin, de Maria Connolly Poulin et de Louis Laporte.²⁵

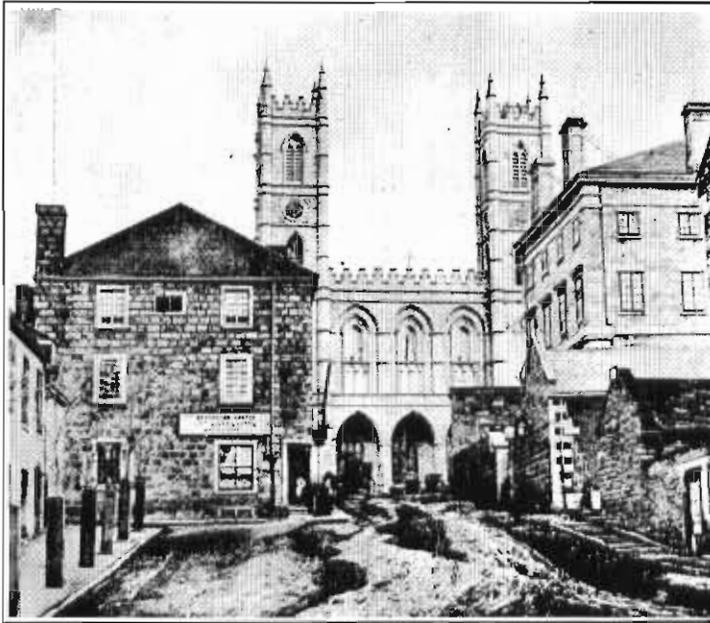
La mort ne se fit pas longtemps attendre. Le 28 janvier 1830, James O'Donnell s'éteignit chez le Dr Leodel, rue Saint-Urbain. Sa dépouille fut exposée chez Michael O'Sullivan Esquire²⁴, rue Notre-Dame; de là transportée dans la grande église pour le service, puis inhumée au pied du premier pilier du côté de l'épître.²⁶ En octobre 1831, les marguilliers décidèrent, en mémoire de *sa bonne conduite et de ses talents*, d'ériger une plaque de marbre sur sa tombe.

²³ *Sketches of Lower Canada.*

²⁵ « I James O'Donnell with a firm faith believe and profess all and every one of those things which are contained in that creed which the Holy Roman Catholic church maketh use of, and I purpose most constantly to retain and confess the same entire and inviolated, with God's assistance to the end of my life. »

²⁴ Michael O'Sullivan fut plus tard juge en chef du Bas-Canada.

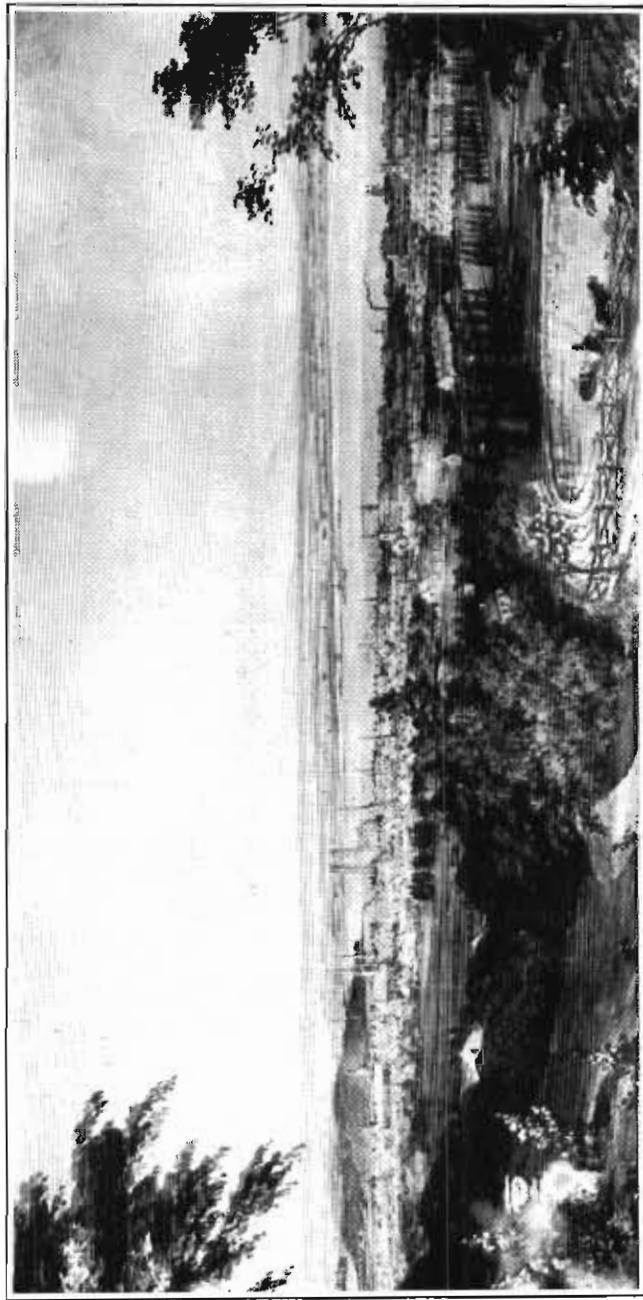
²⁶ Première rangée-nord, deuxième rangée-ouest.



Notre-Dame,
vue de la côte de la Place d'Armes,
avant 1865



Notre-Dame
Silhouette principale de Montréal



Montréal, vcrs 1850

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

L'inscription se lit comme suit :

Ci-Git
JAMES O'DONELL, Ecuier
architecte, né en Irlande,
et décédé en cette ville le 28 janvier 1830
âgé de 56 ans.

Il travailla cinq ans à cette église dont il donna le plan et dirigea les travaux avec zèle et intelligence. Puis embrassa la foi catholique et voulût que ses cendres reposassent en ce lieu. Son désintéressement, ses talents, et sa probité, lui méritèrent l'estime de cette paroisse; et les Marguilliers ont consacré ce Monument à sa Mémoire. *Requiescat in pace.*

Avec cet homme remarquable, si promptement découvert à New-York et si vite accepté à Montréal, les arrangements furent pendant laborieux. L'histoire mérite d'être racontée. Ici encore nous nous heurterons à un point de droit.

Dès que James O'Donnell eût annoncé aux marguilliers que ses plans étaient en marche, ces messieurs se préoccupèrent de fixer les conditions de l'engagement. Alors commence une seconde correspondance, en anglais, entre Antoine LaRoque^{2 6} d'une part, et Jame^e O'Donnell ou Lewis Wilcocks, marchand, d'autre part.

L'architecte demande d'abord un traitement de \$2,500, (\$250. par mois), plus ses frais de voyage; et il affirme que ce n'est pas cher. On lui répond que le Comité, trop pauvre, ne peut disposer de cette somme, annuellement. Alors O'Donnell, afin d'éviter qu'on n'achète simplement son plan pour en confier l'exécution à un autre, réduit ses exigences jusqu'à \$1500 et déclare ne vouloir pas aller plus bas. Le Comité accepte sa proposition.

^{2 6} Correspondance anglaise tout aussi remarquable que la première citée, qui était en français.

Mais voici bien une autre affaire ! Parce qu'on veut s'assurer que l'architecte restera à Montréal le temps de terminer son travail, — au moins quatre ans, — et qu'il exécutera vraiment sa tâche, on exige de lui des garanties au montant de \$6,000 ou \$8,000. . .

O'Donnell se sent froissé : il croit que l'on soupçonne sa compétence et son honnêteté. «La signature d'un homme, dit-il, est une garantie suffisante; et quelques jours plus tard : «my professional character I consider will be sufficient security, which is to me more than all the money your church will cost». Et puis il a consulté son ami Thomas Burnett, ingénieur de New-York : celui-ci lui a dit que depuis 23 ans qu'il s'occupe de construction, on n'a jamais exigé de lui des garanties. Et puis, le prend-on pour un entrepreneur ? Enfin, demande-t-on des garanties en argent à un médecin ou à un avocat quand on a besoin d'eux ?

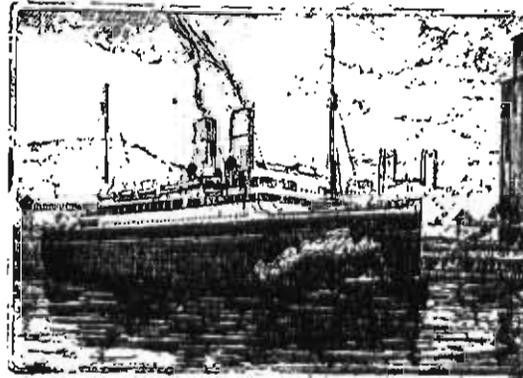
A la vérité, personne à Montréal ne doutait de son caractère très honorable. Les témoignages de ses amis Vanderlyn et Proctor, qu'on avait interrogés au Canada même, l'affirmation de l'agent Lewis Wilcocks que «ce que O'Donnell s'engagerait à faire, il le ferait sans aucun doute,» auraient pu rassurer les esprits inquiets. Mais là n'était pas le point. LaRoque l'indique d'un mot : nous exigeons des garanties, parce que *nous y sommes tenus par la loi*.

«Les marguilliers des églises catholiques, écrit-il,²⁷ dans notre pays comme en France, forment un «corps public» ; et

²⁷ Lettre du 24 avril 1824.

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

comme tel doivent suivre exactement des règles de conduite prescrites par la loi. Or le Comité de construction de notre nouvelle église paroissiale étant formé surtout de ses marquiliers, considère qu'il lui incombe d'exiger des garanties de tous ceux avec qui il fait des engagements. Et bien qu'il soit par-



At Montreal

The Montcalm

Notre-Dame et la réclame

faitement imbu de toute la différence qu'il y a entre un architecte et les entrepreneurs de la construction, il ne pense pas cependant que cette différence doive autoriser une dérogation à la règle générale».

[65]

LA PAROISSE

Mais O'Donnell ne veut rien entendre. LaRoque demande alors à son représentant à New-York de faire une dernière tentative, et s'il n'y a vraiment pas moyen d'obtenir des garanties, eh bien ! comme entre deux maux il faut choisir le moindre, *on s'en passera...* Heureusement l'architecte se montra bon prince, il consentit à ce qu'on retînt \$500 par année sur son traitement, par sommes mensuelles, jusqu'au montant de \$2000, qu'on lui remettrait à la fin du travail.

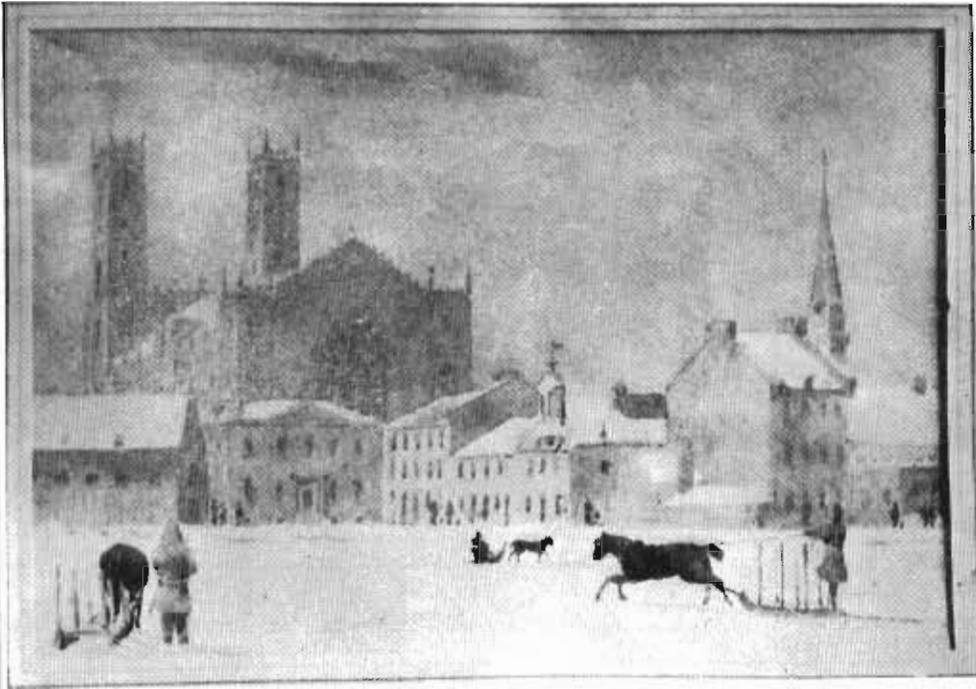
Cet élégant compromis satisfît tout le monde, et le 4 mai 1824, l'engagement fut signé à New-York, entre James O'Donnell et le représentant de la Fabrique de Montréal,²⁸ Lewis Wilcocks, en présence de John Viale et Andrew Wilcocks.

En vertu de ce contrat, l'architecte s'engage à fournir tous les dessins de détail (nous possédons 166 de ces études),²⁹ à diriger les travaux (*conduct, direct and superintend*) et à donner des ordres aux maîtres-maçons, charpentiers, tailleurs de pierre et forgerons. Il demeurera 4 ans et plus, s'il le faut, au service de la Fabrique. — La Fabrique, de son côté, servira à l'architecte un traitement annuel de \$1500, selon le compromis susmentionné, lui fournira un *bureau* avec tout ce qu'il faut pour *dessiner*, paiera ses voyages d'affaires et lui laissera la libre disposition de ses loisirs.

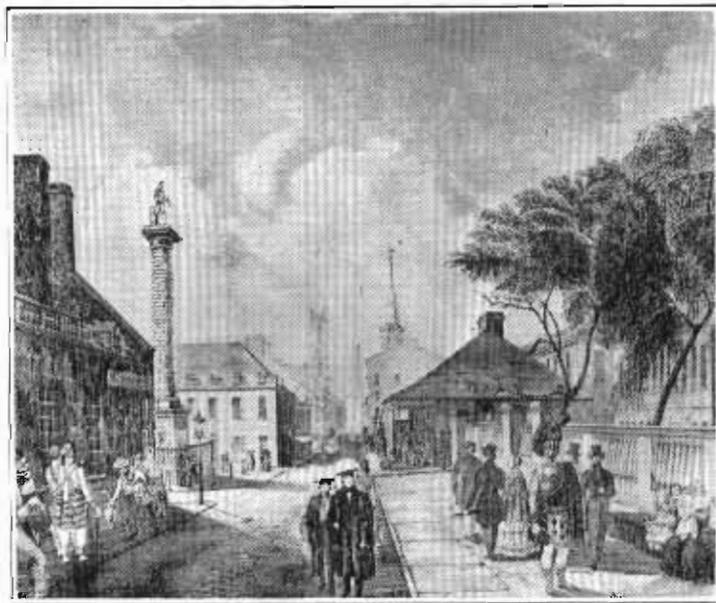
²⁸ Les membres de la Fabrique qui signèrent furent : Candide-Michel LeSaulnier, curé. Écuers : Louis Guy; Jean-Philippe Leprohon; François-Antoine LaRoque; Jean Bouthillier; Alexis Laframboise; Jules Quesnel.

Constructeurs : Charles-Simon Delorme; Paschal Persillier alias Lachapelle; Yeoman-Pascal Comte; Pierre Pominville; Joseph Chevallier.

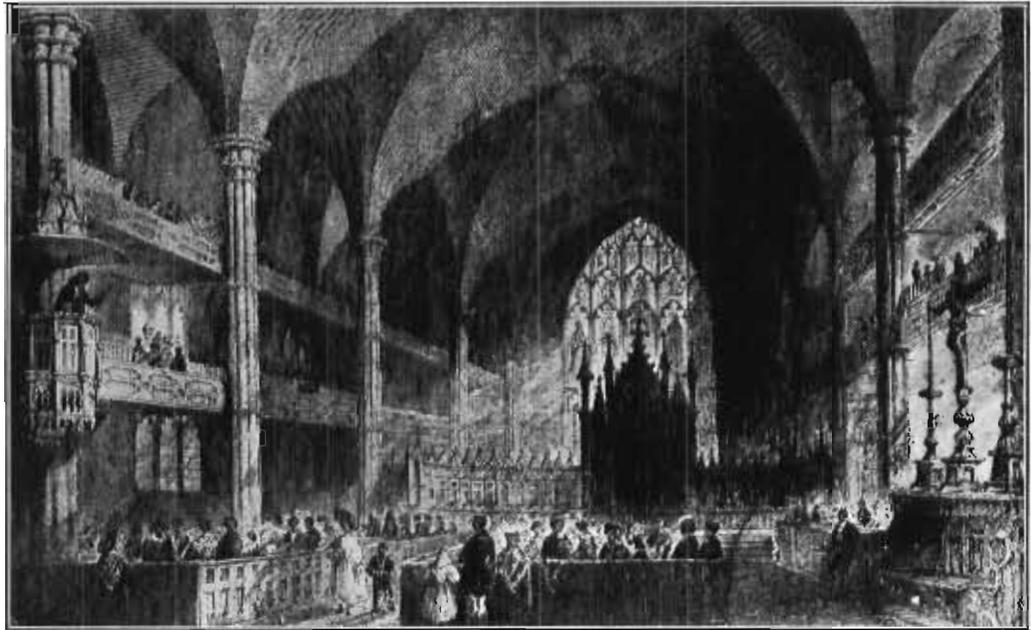
²⁹ Balustrades, croix, autels, voûtes, corbeaux, pinacles, fleurons, rosaces, arcs, moulures, portes, boiseries, fenêtres, tours, escaliers, galeries, niches, etc., le tout daté de 1825.



Notre-Dame, vue de la Place Royale,
1842



La rue Notre-Dame,
partie est,
vers 1850



Intérieur de Notre-Dame,
vers 1850
(Gravure de Bartlett)

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

Désormais, tout est prêt : James O'Donnell peut venir.

* * *

Nous avons vu que l'architecte avait montré à M. Bouthillier, en septembre 1823, des plans qui avaient paru satisfaisants. Nous savons en outre que lors de son premier séjour à Montréal, en octobre de la même année, O'Donnell avait fait *deux esquisses*⁸⁰ gothiques, dont la Fabrique lui demanda des copies : ce sont ces copies qui furent exposées au public chez Doucet. Rentré chez lui, O'Donnell se mit au travail long et délicat du métier et fixa les plans susdits.

Il avait dû modifier jusqu'à un certain point les dessins primitifs. On lui avait demandé, en effet, d'enlever *les arcades sous la terrasse*, parce que l'on pensait que des appartements sous le chœur auraient été mal éclairés et auraient coûté trop cher. Pour comprendre ce point, il faut se rappeler que l'église est construite sur une pente dont le haut porte la façade principale. L'architecte avait su tirer un parti très élégant de cette déclivité en faisant reposer le chevet sur une série d'arceaux.

S'il les supprima, ailleurs il ajouta autre chose. Dès son retour à Montréal, en mai 1824, il proposa d'appliquer des *piliers butants* entre chaque croisée et de pratiquer des escaliers au fond de l'église, derrière les chapelles latérales, pour le service des galeries. Ces piliers butants sont évidemment les contre-forts engagés, surmontés d'un pinacle, qui rompent si heureuse-

⁸⁰ Sans doute, une de l'intérieur, l'autre de l'extérieur.

LA PAROISSE

ment les lignes des grandes façades latérales, telles qu'elles nous apparaissent.⁸¹

Il semble qu'aucune autre modification importante n'ait été apportée aux premiers plans. Mais que penser de ces *six tours* dont parlent si souvent les voyageurs du milieu du siècle? Arfwedsen dit :⁸² « le plan de l'architecte était de construire six tours carrées, de deux cents pieds d'élévation... » John McGregor⁸³ va plus loin : il affirme que l'église *possède* six tours hautes et massives.⁸⁴ John Galt, un peu plus tard, en 1836⁸⁵ et Reginald Fowler, en 1854,⁸⁶ répètent la même chose. C'est que les voyageurs s'inspirent les uns des autres. La vérité est toute différente.

Nous devons avouer que nous n'avons pu consulter là-dessus ni originaux ni copies des projets d'ensemble de l'architecte, puisque tout a été volé⁸⁷ et déposé on ne sait où. Mais les délibérations du Comité de Construction nous restent. Or, à la date du 17 novembre 1826, il est résolu de ne faire tailler de pierre que celle qui doit entrer dans les *six petites tourelles* des plans; et le 27 juillet suivant, de mettre des *barres électriques*

⁸¹ Ces piliers butants étaient creux et devaient servir de cheminées.

⁸² *United States and Canada*, Vol. II, p. 333.

⁸³ *British America*, vol. II, p. 506.

⁸⁴ A cette époque les 2 tours actuelles n'étaient pas commencées. L'auteur n'a pas vu. Ne prétend-il pas que sauf Paris, Amiens et Rouen, il n'y a rien de supérieur à Notre-Dame de Montréal ? ...

⁸⁵ *The Canadas*.

⁸⁶ *Hither and thither*, p. 247-248.

⁸⁷ M. Dubord, qui fut pendant 63 ans au service de la Fabrique, racontait que un jour, deux gentlemen américains se présentèrent au Bureau, demandant de consulter les plans de l'église. Ils disparurent tous deux avec le rouleau. Témoignage recueilli par M. Lapalice.

Cependant les études de détail montrent que l'architecte ne songeait qu'aux deux tours de la façade.

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

(paratonnerres) non pas aux *tourelles*, mais seulement *aux deux grandes tours* du portail quand elles seront prêtes. Ce sont évidemment ces *tourelles* qui ont prêté à confusion dans le public. Encore serait-il intéressant de savoir ce que le rédacteur du rapport entendait par là. Nous croyons qu'il suffit de regarder l'église, telle qu'elle est actuellement, pour le comprendre. Les façades latérales comptent neuf travées. Aux deux extrémités de l'église et au centre, ces travées dépassent la corniche du toit, formant, en avant, les deux grandes tours, et au milieu de même qu'en arrière, une simple *amorce* de tours. Peut-être l'architecte avait-il l'intention de donner plus de saillie³⁸ à ces dernières, et de les élever un peu haut, mais certainement pas jusqu'à deux cents pieds. Il aurait fallu interrompre les galeries, à l'intérieur, par d'énormes blocs de maçonnerie : ce qui aurait été fort encombrant...³⁹

* * *

Si les projets de James O'Donnell se réalisèrent assez parfaitement, sans modification substantielle, c'est que, au début, ils avaient été étudiés et discutés. En février 1824, des doutes planaient sur la possibilité d'ériger un tel édifice. On avait dû écrire ici et là, à Québec et à Philadelphie, pour trouver un « entrepreneur », et des lettres étaient revenues, assez chargées d'objections.

De Philadelphie, Mgr Conwell qui, l'année précédente, avait recommandé à M. LeSaulnier, curé de Notre-Dame, un certain

³⁸ On le croirait à lire la description publiée l'année qui suivit la pose de la pierre angulaire.

³⁹ Si donc un plan de Montréal, publié en 1832, indique six tours, dépassant de beaucoup le corps de bâtiment, c'est sûrement une erreur.

LA PAROISSE

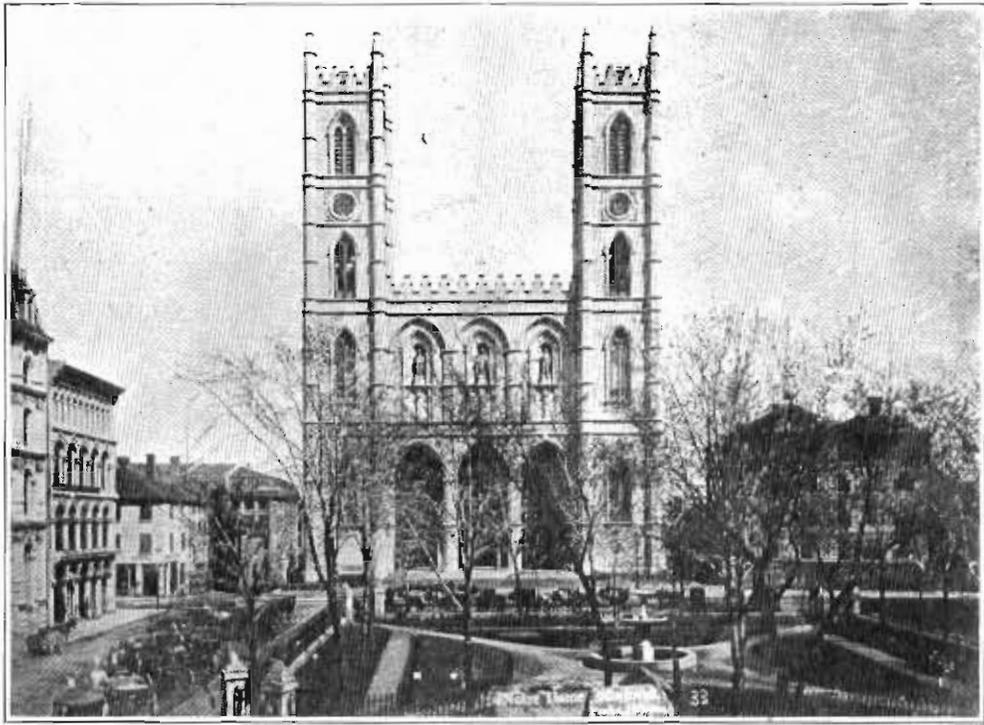
M. Darragh, répondit que celui-ci ne voulait s'engager à rien avant d'avoir causé avec l'architecte, parce que *les plus beaux plans sont parfois irréalisables.*

De Québec, les objections vinrent beaucoup plus précises. Les marguilliers avaient demandé à M. Cannon, et surtout à M. *Thomas Baillairgé*⁴⁰ fils, de se charger de la construction projetée. Ce dernier envoya, à la date du 26 février 1824, une lettre pleine d'honnêteté, qui jette un jour assez vif sur l'état des études d'architecture au pays, au début du siècle dernier.

« Je n'ai reçu l'honneur de votre lettre du 12 que le 22, il
« est flatteur pour moi d'apprendre que quelqu'un ait à Mont-
« réal assez bonne opinion de moi pour me confier une telle
« bâtisse, je suis très reconnaissant du désir que vous marquez
« d'*encourager des compatriotes*, mais quant à moi je ne puis
« malheureusement en profiter pour deux raisons: 1^o Votre
« bâtisse devant être gothique et n'ayant étudié que l'architec-
« ture *grecque et romaine*⁴¹ ce que j'ai cru suffisant pour le
« pays, je n'ai pris qu'une connaissance superficielle du *gothique*
« et je me crois donc de ce côté au-dessous de cette tâche; 2^o
« ayant des ouvrages à terminer il me serait très difficile de me
« partager assez *cette étée* pour remplir ce devoir. J'avoue
« pourtant que si ces Messieurs eussent choisi le grec ou le
« romain au lieu du gothique, ayant en main une assez bonne
« collection des meilleurs édifices, j'aurais été tenté d'oser faire
« mes efforts pour justifier ceux qui ont bien voulu *pencer* à

⁴⁰ Il fut l'architecte de l'église de Sainte-Geneviève de Pierrefonds. (Ile de Montréal).

⁴¹ Rapprocher cela de ce que l'on faisait en France, à cette époque.



La Place d'Armes,
avant 1895



La Place d'Armes,
après 1895

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

« moi, mais cela n'étant point la question je me bornerai donc
« à vous faire mes remerciements, et si dans la suite les décora-
« tions intérieures donnent lieu à quelques statues ou autres
« ornements de mon ressort, veuillez avoir la bonté de vous
« souvenir de celui, etc. »

Thomas Baillairgé était un modeste et un timide. Mais il avait un ami qui se consolait difficilement de ce que l'on n'encourageât pas davantage les architectes du pays : c'était Messire Demers, ancien élève du Collège de Montréal et membre du Séminaire de Québec. L'abbé entreprit de critiquer le plan d'O'Donnell, — malheureusement d'après des données insuffisantes, — et de faire adopter un plan de Baillairgé.

Les marguilliers de Montréal prirent connaissance des remarques et des dessins, firent traduire le texte en anglais, et expédièrent le tout à O'Donnell. L'architecte répondit le 16 mars.

Il semble, d'après sa lettre, que l'église de Baillairgé était cruciforme et romane : elle se serait mal adaptée au terrain de la Fabrique. Et puis, dit le critique, une telle construction exigerait des ouvriers européens. De plus, elle comporterait trop de fenêtres, trop de colonnes et d'escaliers, et serait d'accès difficile à cause de l'élévation de la base.⁴²

O'Donnell examine ensuite les griefs de l'abbé au sujet de son propre plan. La fenêtre du chevet sera trop petite ? les voûtes, trop lourdes pour la largeur de la nef ? le style adopté aurait l'allure protestante ? les tours, si on les élève à 200 pieds,

⁴² Remarques communiquées à Baillairgé le 12 mai.

LA PAROISSE

vont s'écrouler? — Mais alors, on le prend pour un ignorant! Tout cela, c'est l'A B C de l'art de l'architecte, et il s'y connaît!...

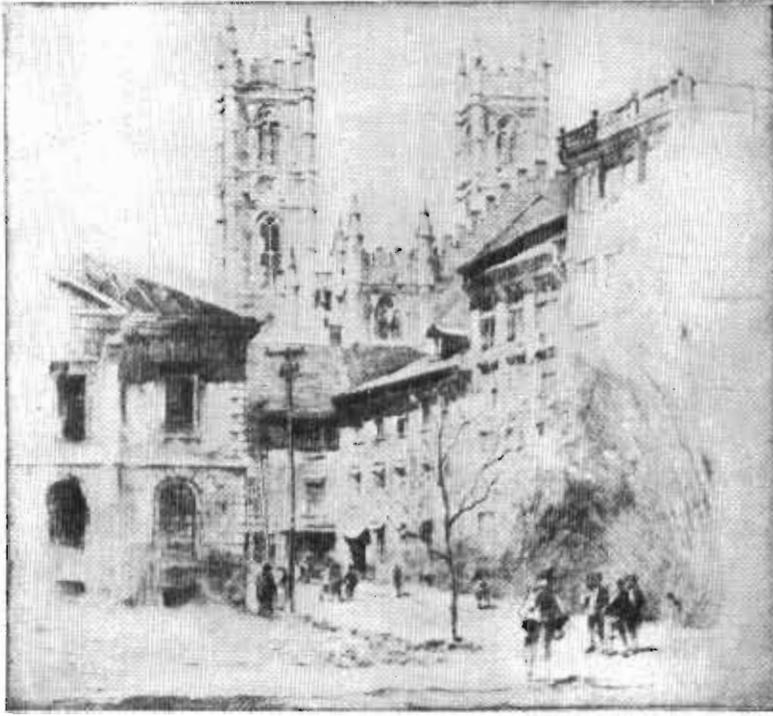
Maintenant, pour le style. S'il a choisi le *gothique*, c'est que, après avoir visité Montréal et s'être sérieusement renseigné, ce style lui a paru « more suitable to your *materials, workmen, climate, wants and means* ». On désirerait un gothique plus fleuri, mais les intempéries ne le permettraient pas. D'ailleurs, dit-il: « Bold and massy reliefs with *its* true feature in *its* just proportion, from a palace to a cottage, produces the sublime, « while those trifling decorated parts, never can strike the beholder with grandeur, they are the effects of bad taste, which « have degenerated from the classic style »⁴³ On le voit, O'Donnell était un partisan convaincu de la sobriété et de la simplicité.

Cette lettre, par son ton décidé, dut rassurer les marguilliers. D'ailleurs O'Donnell, très imbu de « system », ne s'arrêta pas là; il fit examiner ses plans par son ami Thomas Burnett l'ingénieur, qui les approuva, y compris les sections et les élévations.

Enfin, si le Comité avait conservé encore quelques inquiétudes, M. Proctor, un autre ami de l'architecte, de passage à Montréal à la fin d'avril, aurait pu les calmer. Ce monsieur affirma à MM. Bouthillier et LaRoque qu'il ne fallait rien craindre, parce qu'on était en train de construire une église,⁴⁴ à

⁴³ La syntaxe de l'écrivain est indécise.

⁴⁴ Nous aimerions savoir laquelle ?



Les tours de Notre-Dame,
vues de la Place Royale
(D'après une eau-forte de M. Herbert Raine)



La Place d'Armes,
en 1925



Notre-Dame, vue de la rue
Saint-Sulpice

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

New-York, *sur le même plan*, mais plus petite : ce qui, sans doute, ne leur plut qu'à moitié...

Trois semaines plus tard,⁴⁵ James O'Donnell était sur les lieux et commençait l'exécution de ses projets.

* * *

Il ne faudrait pas croire que, depuis six mois, le travail du Comité se fût borné à un échange de lettres. Les marguilliers s'étaient mis à la recherche des matériaux. Dès septembre 1823, ils avaient accepté la proposition de M. Plessis-Bélair de tirer le calcaire de ses carrières des Tanneries.⁴⁶ En novembre, ils avaient examiné une dizaine de soumissions et chargé M. John Redpath de la taille de la pierre. Le mois suivant, tous les curés de l'île étaient priés de demander à leurs paroissiens des journées de *corvée* pour transporter cette pierre, en profitant des beaux chemins d'hiver. Même, les colonels de milice Mondelet et Leprohon étaient mis à contribution pour activer ce transport.

Quand O'Donnell fut arrivé, on dut choisir un *conducteur* des travaux. Si, en effet, O'Donnell tenait à rester l'architecte de Notre-Dame, il ne se sentait pas la force d'en surveiller la construction dans les détails et de traiter directement avec les ouvriers. Un homme du pays s'imposait.⁴⁷ On accepta un maître-maçon fort recommandé, *Gabriel Lamontagne*; en juin,

⁴⁵ 14 mai 1824.

⁴⁶ Saint-Henri, d'aujourd'hui. On en prit dans les carrières du Mife-End.

⁴⁷ Voici le nom des autres entrepreneurs dont il fut question. MM. Baillargé, Cannon de Québec; Darragh, de Philadelphie; Clarke et Appleton, Alex. Parris, Joseph Fournier (qui construisit la 1ère cathédrale) et Ben Schiller, de Montréal.

LA PAROISSE

on l'investit d'une autorité générale sur tous les ouvriers, et à la fin de septembre, on l'engagea pour toute la durée des travaux.⁴⁸

La pose de la pierre angulaire avait eu lieu le premier de ce mois. Des écritures sur parchemin, mises dans une bouteille, avaient été déposées dans cette pierre, et scellées ensuite d'une plaque de cuivre portant une inscription. On avait invité les musiciens et les soldats de la garnison.⁴⁹ Quand le bloc fut élevé de terre par le treuil, les assistants exigèrent que l'architecte montât dessus : il s'y prêta, et la foule lui fit une ovation.

Le bon peuple, qui manifestait ainsi sa joie, n'avait pas, lui, des raisons d'être inquiet, comme les pauvres marguilliers... Qu'est-ce à dire ? M. LaRoque venait d'apprendre, deux jours avant la fête, que l'on avait l'intention, en certains milieux, de faire transformer l'église *épiscopale* de Saint-Jacques en église *paroissiale*, et de la munir d'un cimetière ? Un tel événement paraissait plein de conséquences funestes. Il fallait donc à tout prix l'empêcher, et pour cela s'adresser au Gouverneur, Sir Francis Nathaniel Burton.

LaRoque rédige alors une lettre, où il fait entrer vingt considérants, dont il conclut que la création d'une nouvelle paroisse autour de Saint-Jacques rendrait *impossible, inutile, ridicule* la construction de Notre-Dame, approuvée pourtant par le Souverain et l'Évêque.

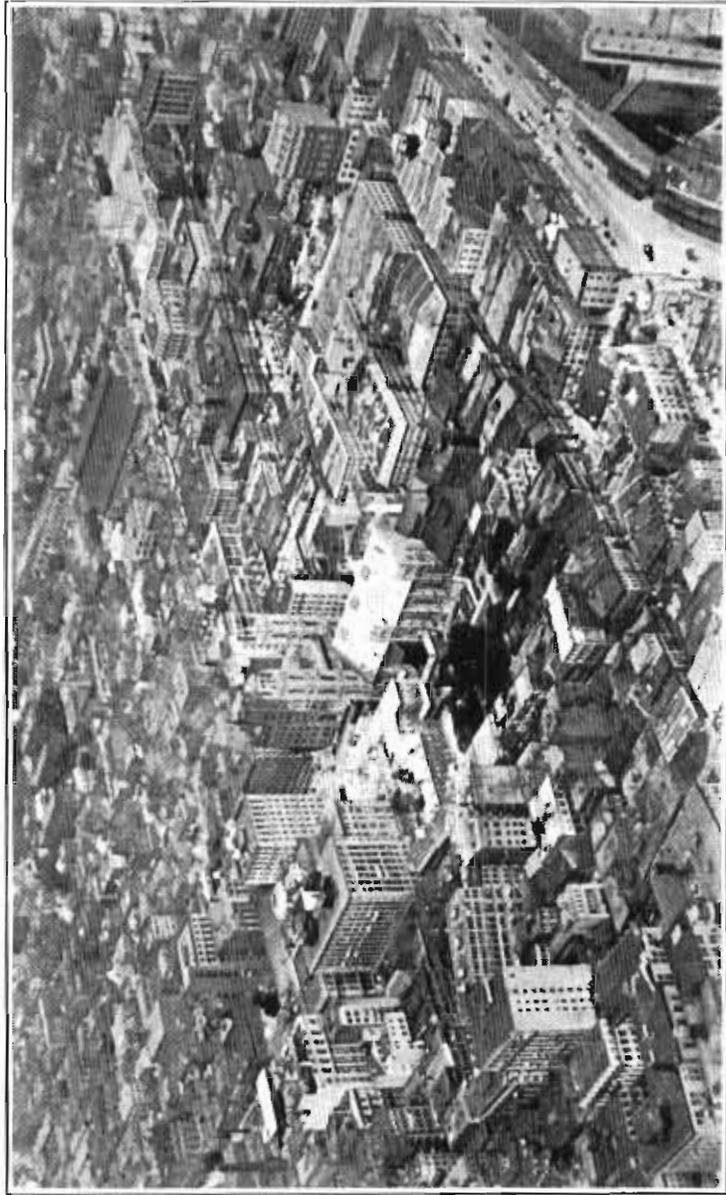
Le 27 septembre, une réponse arrive du château Saint-Louis, signée Montizambert : « if an application is made to him (le

⁴⁸ A raison de 150 livres par année.

⁴⁹ On leur donna, pour les récompenser, la *moitié* de ce qu'on leur donnait à la *Fête-Dieu*, chaque année.



Notre-Dame
vue d'un avion



Notre-Dame
vue d'un avion

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

Gouverneur) on this subject he will not fail to take their (les marguilliers) representation and petition into consideration».

Tranquillisé de ce côté, le Comité pousse en avant les travaux.

Après avoir attentivement examiné le terrain, l'architecte avait commencé les fondations dès la mi-juillet; il les termina avant l'hiver. L'année suivante, 1825, il éleva le corps de l'église, en pierre taillée, jusqu'à une hauteur de 21 pieds 7 pouces, et aborda les galeries intérieures. Il prévoyait pouvoir ajouter 39 pieds aux murs, en 1826,⁵⁰ atteignant ainsi la corniche, et placer les poutres du toit.⁵¹ Il réservait la couverture pour l'année 1827.⁵² Entretemps, il mettait la dernière main aux plans de l'intérieur et les soumettait au Comité, le 24 août de cette année-là. On commença alors les enduits. Puis on se préoccupa de la peinture et des meubles.⁵³ En 1828, la façade, très en retard, fut portée à la hauteur du parapet crénelé. Et le reste du temps, jusqu'à la seconde inauguration, le 15 juillet 1829, se passa en travaux d'achèvement.⁵⁴

⁵⁰ En septembre 1826, O'Donnell prévoyait qu'il faudrait encore pour compléter la construction:

52,672 pieds de pierre taillée
66,754 pieds de pierre ordinaire
7,471 verges de plâtre sur lattes
4,500 verges de plâtre sur mur de pierre
40,792 pieds de toiture à couvrir
14,000 jours de maçons
17,000 jours de journaliers
9,000 jours de charpentiers
Etc. Etc.

⁵¹ Cox évaluait à 18,500 le nombre de pieds de gros bois enfouis dans les combles.

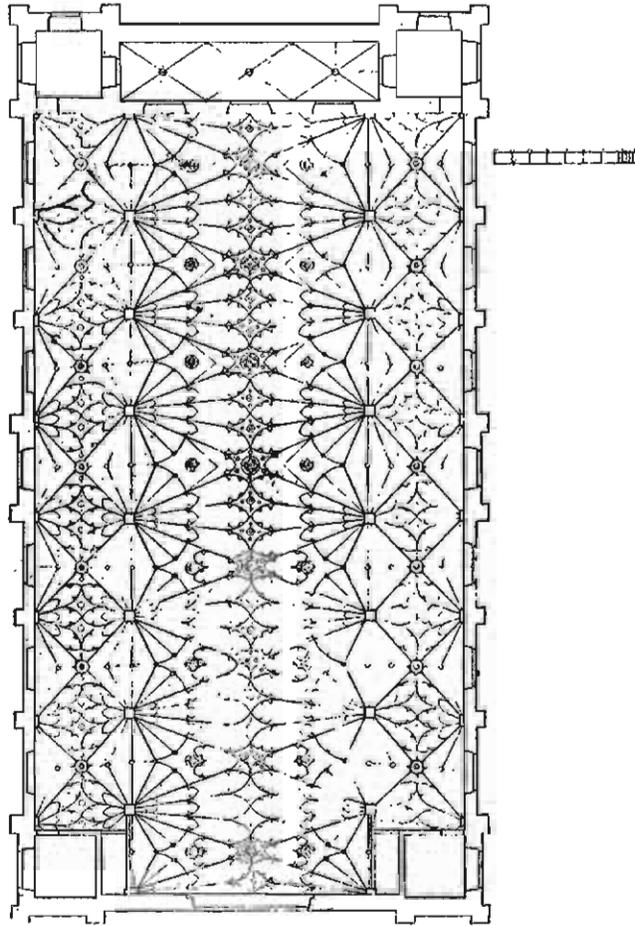
⁵² C'est au début de cette année que furent posées les poutres du plancher. La disposition en *amphithéâtre*, était une hardie nouveauté dans l'architecture religieuse. L'architecte l'avait prévue dès 1824.

⁵³ 21,828 pieds de noyer noir furent payés 261 livres à M. McDonald.

⁵⁴ Sculpture p. e.

LA PAROISSE

En somme, depuis deux ans surtout, la construction était allée *petit train*, à cause de mille entraves dont la Fabrique et l'architecte eurent leur part, et qu'il faut signaler.



Les voûtes de Notre-Dame
(Dessin d'O'Donnell)

Difficultés d'argent d'abord. On avait prévu une dépense totale de 30,000 livres. L'emprunt fut insuffisant et les sous-

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

criptions, payables en cinq ans, par versements, rentrèrent très lentement dans les coffres, en raison « de la détresse générale et croissante ». Pourtant, depuis la mi-avril 1825, les quêtes dominicales à la messe de 7 h. 30 et à la grand'messe,⁵⁵ sont abandonnées par le curé à la caisse du Comité. Malgré cela, en novembre 1826, il est question de suspendre les travaux entièrement, et en février 1828, de les interrompre au moins pour quelque temps. Pour prévenir ce malheur, M. Souigny entreprend une autre souscription, en juin, qui sera consacrée à l'achèvement du portail. Et il faudra, l'année suivante, emprunter pour payer les 6000 livres qui manquent.⁵⁶ Heureusement, dès que l'église sera ouverte, les bancs rapporteront de l'argent, de même la vente des débris de l'ancienne église.⁵⁷ Mais on avait dû, plusieurs fois, renvoyer les ouvriers, au cours de la construction, et l'architecte n'avait pas toujours eu à sa disposition les 45 maçons et les 45 journaliers qu'il avait réclamés.

Le Comité était aussi aux prises avec les fournisseurs de matériaux⁵⁸. Un jour, voici que des avocats entrent encore

⁵⁵ C'est peut-être le lieu de rappeler que, chaque année, à la reprise des travaux, une messe était chantée pour attirer les bénédictions de Dieu.

⁵⁶ En ville, on évaluait à 100,000 livres le coût total de l'édifice. De fait, en 1832, il avait coûté 55,700 livres.

⁵⁷ Le 26 juillet 1830, ils avaient rapporté 289 livres.

⁵⁸ Pour la pierre : Bélair, Knappe, etc.

Pour le bois : Etemperches : Avelle; chêne et épinette : Henry Wright; noyer

noir : McDonald; le reste : John Crysler et Stacey.

Pour le sable : Fr. et Louis Trudeau.

Pour la peinture : Doherty.

Pour le fer : Fellow.

Pour la chaux : Bleau.

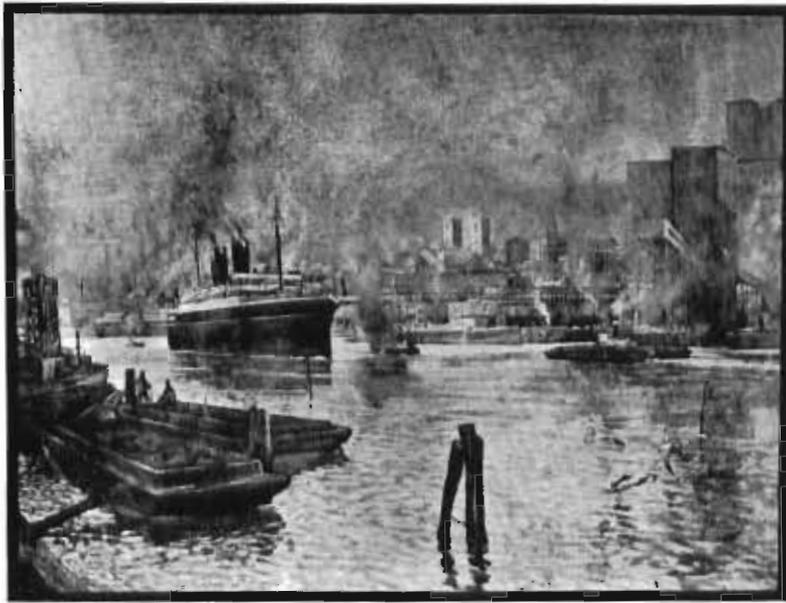
Pour fer-blanc et clous : Budden.

Pour enduits : Witherell & Perry.

LA PAROISSE

en scène. Deux marchands de Williamsburg, MM. Stacey et Crysler, s'étaient engagés à fournir le bois de charpente et de sciage nécessaire à la construction de l'église. Or, on apprend, le 14 avril 1826, que ce bois a été saisi dans le fleuve, par la Douane, au Côteau du Lac. Les entrepreneurs voudraient l'acheter de l'officier du gouvernement, mais la vente est déjà faite à d'autres... Crysler de son côté, essaie de négocier avec le douanier Simpson. Le 25 mai, il annonce à la Fabrique qu'il va pouvoir *racheter son bois* pour 250 livres, plus 100 louis de droits. Le lendemain une *cage de plançon* qui n'avait pas été saisie arrive au port. Mais ce n'est que le 15 septembre suivant que d'autres *cages de madriers*, arrachées à Simpson, toucheront Montréal. Or Simpson avait vendu ce bois à un nommé Briggs, qui en réclamait la propriété, et à qui Crysler demandait lui-même que l'on payât les 250 livres. La Fabrique est perplexe. Elle consulte l'avocat Bédard. L'avocat Bédard dit : Briggs est encore propriétaire, bien qu'il ait vendu son bois à Crysler, et il a le droit de s'opposer à la livraison. O'Sullivan et Grant, avocats également, jugent au contraire que Briggs, s'étant *dénanti* du bois en faveur de Crysler, n'y a plus aucun droit et que la Fabrique peut s'en emparer. La Fabrique procède donc, mais se voit signifier un *protet*, le 22 septembre. Un quatrième avocat, Rolland, se prononce alors, et conseille au Comité de prendre des arrangements avec Briggs, parce qu'un procès ne servirait en somme qu'à retarder le moment d'un paiement nécessaire. Et ainsi se termina l'affaire.

Les embarras de ce genre furent rares et passagers. Il est



Notre-Dame
sur un calendrier



Notre-Dame sur un billet de banque



La nef de Notre-Dame,
le soir

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

une autre difficulté, autrement profonde et permanente, qui mérite de retenir notre attention, parce qu'elle a fourni à l'architecte plusieurs occasions de dire ce qu'il pensait de son art et de nos ouvriers. O'Donnell s'entendait bien avec John Redpath, chargé de lui fournir la pierre; assez bien avec Jacob Cox, le maître-charpentier qu'il avait lui-même ramené de New-York; mais une sourde mésintelligence existait entre lui et l'intendant de la construction, Gabriel Lamontagne.

Y eut-il mauvaise volonté de la part de ce dernier, ou antipathie naturelle? Fut-il humilié d'obéir à un maître étranger, resté très américain et peut-être un peu méprisant? Quelque parole trop vive de l'architecte l'aurait-il blessé? Toutes ces hypothèses sont possibles.

Le premier indice de mécontentement se trouve dans une lettre d'O'Donnell, datée du 27 janvier 1827, et expédiée de New-York. (L'architecte retourna en effet passer l'hiver aux États-Unis, les trois premières années de la construction). De là, il écrivait au Comité pour recommander que l'on veillât à la protection des murs contre la neige et la glace et que l'on fit l'impossible afin de préparer les matériaux pour l'année suivante. Dans la lettre en question, il se déclare nettement très mécontent de Gabriel Lamontagne. «He grows worse and worse every day, dit-il, il laisse faire les hommes, laisse aussi les matériaux se détériorer, et devient obstiné». A cause de son incurie, l'architecte a dû lui-même surveiller la maçonnerie, ce qui n'est pas son affaire; il a consacré tous ses loisirs à la construction, ce qui ne devait pas arriver, et par suite, il a été forcé

LA PAROISSE

de refuser des *propositions* aux États-Unis, et à Québec, de la part du Gouverneur. Puis O'Donnell trace le portrait de l'entrepreneur, d'une main intelligente et experte dans le métier. Cette lettre est datée de septembre,⁵⁹ en février suivant (1827), il supplie que l'on répare les négligences de Lamontagne : en effet, la neige et l'eau mettent la construction en péril; et en mars, il se plaint du mauvais état de sa santé, due au manque d'auxiliaires compétents.

A ces lettres, le Comité ne répond pas. Alors O'Donnell se fâche : « I will not be annoyed and imposed on in the time of my duty, by the stupidity and disobedience of such a man ». Et le réquisitoire reprend. Si l'église a coûté jusqu'ici 4,000 livres de trop, c'est la faute de Lamontagne : il s'absente, il cause avec tout le monde, il ne consulte jamais l'architecte. D'ailleurs l'ouvrier canadien est sujet à bien des critiques, lui aussi : il ne connaît pas son métier (« He smokes his pipe, sings his song, etc. »).⁶⁰ De toute nécessité il faudra lui apprendre les principes de la *mécanique*, lui faire prendre *intérêt* à ce qu'il fait, et lui enseigner le *respect* des matériaux.

⁵⁹ En janvier suivant O'Donnell écrivait de Lamontagne : « He is not qualified nor fit for a head mason in such a work, he wants experience, energy and ambition. He has no knowledge of lines, no disposition to improve, he wants faculty to manage men in a large work, he makes too much freedom with them, and is more inclined to indulge them in their own way, than to act independent, and care not for their frowns (?). He is lead away too much by self importance, as being the head mason of your church. He is not suited for prosperity, as it makes him needless of his duty. » (27 jan. 1827).

⁶⁰ « On respect to your workmen, I know well their deficiency; there are not a mechanic amongst them; the fundamental principles of building are unknown to them; and no disrespect should be attached to them for it, as they had no opportunity to be instructed. They are universally careless, and inattentive in obeying orders. Not a man of them appears the least interested in the building all they care for is to get their pay, and to do as little work for it as they can. They are determined (?) too, to slight (?) the work, and do it their own way whenever my back are turned... » Etc. (Lettre du 2 avril 1827).



Illumination du maître-autel



L'orgue de Notre-Dame

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

Bref, ce qui manque partout, c'est le «system». Ah ! on a prétendu que le «system» n'était pas nécessaire ! C'est pourtant lui qui a fait la grandeur de la France, la grandeur de l'Angleterre, celle des États-Unis, et le «system» éclate dans les œuvres de Dieu.

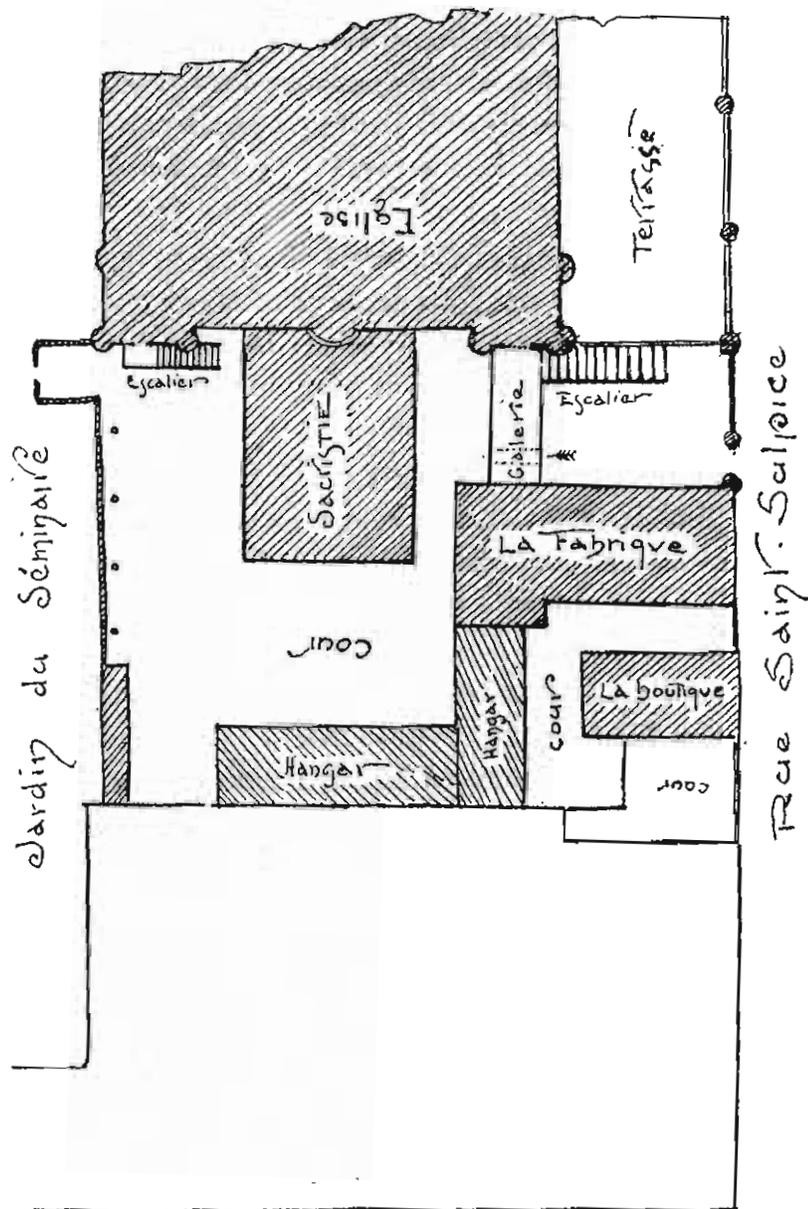
Enfin, n'y tenant plus, O'Donnell rédige un programme en 21 articles, véritable traité des devoirs d'un entrepreneur, dont chaque alinéa commence par les mots : *It is his duty*⁶¹ et — sans doute après avoir menacé de tout abandonner, — il force Lamontagne à le signer avec lui.

La paix était faite. Elle dura apparemment deux années, jusqu'à l'été de 1829. A cette époque les doléances de l'architecte reprennent. Le fidèle secrétaire du Comité, Antoine La-Roque, lui laisse entendre qu'on ne veut pas en tenir compte. Et l'affaire ne reçut pas d'autres développements.

Plus que ces tracasseries, une chose parut pénible à l'architecte : c'est l'état où se trouvait son œuvre après cinq longues années de travail. Quand on lui laissa entendre pour la première fois, en janvier 1827, que l'on n'élèverait pas la façade et les tours, pour le moment, il se sentit touché au vif et plaida sa

⁶¹ *It is his duty* : 1°) d'obéir à l'architecte; 2°) de veiller à toutes les parties de la construction; 3°) d'examiner la pierre avant de la mettre en place; 4°) de voir à la préparation du mortier; 5°) de faire travailler les hommes; 6°) de les traiter doucement; 7°) de s'assurer de la solidité des échafaudages; 8°) d'empêcher les ouvriers de détériorer les matériaux; 9°) de se tenir sur les lieux; 10°) de prendre garde à l'action de l'eau sur les murs; 11°) de les protéger contre la pluie; 12°) de prévoir le besoin probable de tel ou tel matériau; 13°) de faire commencer et finir le travail à l'heure; 14°) de se faire aider d'assistants honnêtes et compétents; 15°) d'inculquer aux ouvriers un esprit de travail et d'exactitude; 16°) d'éloigner les visiteurs et les flâneurs; 17°) de ne pas permettre les groupements d'ouvriers. Les quatre derniers Nos somment l'entrepreneur de signer, le Comité d'être vigilant, et déclarent que ce qui vient d'être dit n'est qu'une partie de ce qu'on pourrait dire.

LA PAROISSE



Rue Saint. Paul

Les bâtiments derrière Notre-Dame, avant la construction de la chapelle du Sacre-Coeur

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

cause avec tous les arguments qu'il put imaginer. « Si l'on ne termine pas la façade, on ne pourra non plus achever la toiture, et cela provoquera des fissures et des sédiments (settlements). En construisant tout de suite on fait une économie de 15% et l'on améliore l'aspect total de 50%. » Il passe ensuite des chiffres au pathétique : « Messieurs, ayez bien dans l'esprit que vous n'élevez pas une construction temporaire, mais plutôt que vous érigez un édifice qui jettera de la gloire sur vous, sur votre assemblée et votre pays... je vous assure que l'histoire de votre Église sera transmise aux générations futures ».

Grâce au dévouement du Comité, il devint possible de porter la façade jusqu'à la naissance des tours,⁶² en 1828, et de mettre l'intérieur dans un état convenable pour le culte. Lorsque O'Donnell mourut, les clochers manquaient encore, mais l'église était peinte⁶³ et meublée selon ses désirs.

Nous devons dire ici un mot du maître-autel. A la fin d'octobre 1828, le Comité avait fait un appel aux *sculpteurs* de la région, dans les *papiers publics*. Il s'agissait de sculpter, dans le bois, 243 feuilles dessinées par l'architecte. Le 2 novembre, répond Louis-Xavier Leprohon, de l'Isle Pérault; le 5, François et Olivier Dugal; le 6, Urbain Desrochers, de la Pointe-aux-Trembles; le 7, Paul Rollin, de Saint-Vincent-de-Paul; le 8, René Saint-James, de Saint-Benoît. Nous n'avons pu découvrir

⁶² Les 17 ou 20 pieds qui manquaient encore coûtèrent entre 15000 et 18000 livres.

⁶³ Un certain Pienovi, « an Italian, fresco painter », était venu de New-York, le 26 mai 1828. On ne sait s'il travailla longtemps, c'était un « rascal », un bohème.— Plusieurs individus firent des soumissions pour peindre et *marbrer* les colonnes: MM. Glackmayer, Ayers et O'Doherty. Ce dernier l'emporta et fit toute la peinture des colonnes, des 14 portes, des bancs et des galeries.

LA PAROISSE

à qui le travail avait été confié, mais cette liste de sculpteurs, la plupart formés à l'école de Louis Quevillon, méritait d'être citée.

* * *

Tout était prêt pour l'inauguration.⁶⁴ Elle se fit en deux fois. Le dimanche 7 juin 1829, de fort bonne heure, M. Roux, supérieur du Séminaire et Vicaire-général, bien que malade au lit, se transporta dans l'église, et la bénit selon les us et coutumes, sous l'invocation du Saint-Nom-de-Marie.

Cinq semaines plus tard,⁶⁵ sur l'invitation du Séminaire, Mgr Lartigue venait chanter une première grand'messe solennelle, en présence de Sir James Kempt, administrateur du Bas-Canada.

* * *

Il ne reste donc plus, pour compléter l'essentiel du plan primitif, qu'à élever les deux tours de la façade. Onze années se passent sans qu'on y touche. Le 26 juillet 1840 enfin, les marguilliers décident de faire construire les clochers en s'aidant d'une souscription.⁶⁶ Le 24 janvier 1841, ils reviennent sur le sujet et forment un comité; et le 12 février 1843, leur cahier de délibérations s'enrichit d'une résolution à l'effet de remercier M. Comte « de la perfection du travail, de la promptitude de l'exécution, de la générosité et du désintéressement

⁶⁴ « Il y a dans cette église 4968 places sans aucune addition de chaises ou de bancs, soit : 1825 dans la nef et les bas côtés; 1290 dans la première galerie; 816 dans la seconde galerie et 831 à l'orgue; 200 dans le sanctuaire. » Cf. Sulpitiana, p. 239.

⁶⁵ 15 juillet.

⁶⁶ Cette souscription, confiée à M. Olivier Berthelet, rapporta 2853 livres.

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

avec quoi il a conduit et *parachevé* les deux tours de l'église».

M. Comte,⁶⁷ en effet, avait été l'*entrepreneur* de cette construction, sous les ordres de l'architecte *John Ostell*.⁶⁸ Celui-ci s'en tint naturellement aux plans généraux d'O'Donnell⁶⁹ et sa charge consista, comme il le dit, dans le soin... «the care of considering and arranging the plans and preparing the specifications, and attending to the completion...» Ce n'était pas une sinécure, car malgré les *compliments* de perfection et de *promptitude* adressés à l'entrepreneur, il semble bien que parfois la pierre apportée sur les lieux n'était pas bonne et le nombre des ouvriers insuffisant.⁷⁰

La première des tours, dite de la *Persévérance*, du côté du Séminaire, fut bénite le 4 novembre 1841, par Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy.⁷¹ La seconde, celle de la *Tempérance*, angle Saint-Sulpice, ne fut terminée qu'en 1843. Les cloches ne tardèrent pas à venir habiter l'une et l'autre.

* * *

Nous possédons, de ces treize années (1830-1843), des

⁶⁷ Six soumissions étaient parvenues aux Marguilliers. Une septième, de M. Comte, arriva quelques jours plus tard, au montant de 4600 livres. L'exécution dépassa 6700. Les comptes furent examinés par un expert (Edw. Maxwell) et l'entrepreneur, aussi bien que le Comité, blâmés. Mais M. Comte était de bonne foi et marguillier...

⁶⁸ John Ostell, architecte né à Londres en 1813, mort à Montréal en 1891 après s'être converti. Construisit le Grand Séminaire, une partie de McGill, la 2^e église Saint-Jacques, l'église N.-D. de Grâce, l'église Ste-Anne.

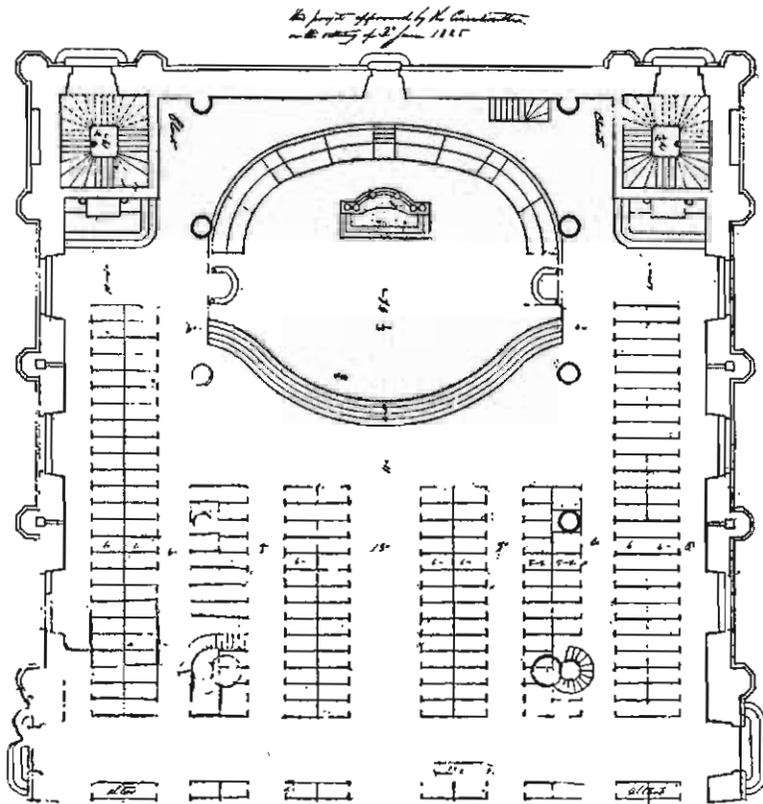
⁶⁹ O'Donnell cependant aurait terminé les tours par un pignon. Voir son dessin.

⁷⁰ Un seul maçon, le 23 août 1841.

⁷¹ Nous n'avons retrouvé aucune image de l'église, à cette époque précise. Mais les *Mélanges religieux* de 1842, sous la signature de P. L. N., donnent une longue description de l'église.

LA PAROISSE

dessins de voyageurs qui ont beaucoup de charme. Bartlett, entre autres, malgré un peu de fantaisie dans les détails et dans le paysage, a fixé pour nous la physionomie de Montréal et de sa



Plan du chœur de Notre-Dame, dessiné par
O'Donnell en 1825

grande église. Notre-Dame, à cette époque reculée, surgit, au milieu des constructions basses qui l'avoisinent, à la manière des

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

cathédrales altières du vieux monde. Vue du fleuve, elle offre un très haut chevet plat, percé d'une grande fenêtre gothique à cinq compartiments, et s'apparente ainsi aux abbayes anglaises. De la montagne, on pouvait jouir de sa masse énorme et de son hardi portique.⁷²

Les descriptions imprimées ne manquent pas non plus, les unes pessimistes, les autres optimistes. On lit, dans les premières, des jugements comme celui-ci: «La cathédrale... passe pour la plus vaste de ce côté de l'Atlantique, mais je crois bien qu'elle en est aussi *la plus laide*,»⁷³ ou bien comme cet autre: «La cathédrale française est la plus grande du Nouveau-Monde: ses dimensions sont *fautives*, mais elle est néanmoins une grandiose masse de pierre».

Deux des ces descriptions, datant à peu près de l'achèvement des tours, nous semblent mieux exprimer la vérité.

Walter Henry⁷⁴ qui avait beaucoup voyagé et avait vécu un an à Montréal, déclare d'abord que Notre-Dame «est la plus majestueuse église du continent». Il ajoute: «It is a very *noble* building.» Mais il regrette de dire que l'«intérieur est loin de valoir le majestueux extérieur, et qu'il est fini avec mauvais goût. Les vitraux, et l'imitation de marbre «scagliola»⁷⁵ sur les colonnes de bois, sont pitoyables. Malgré

⁷² L'ancienne église de Sainte-Thérèse et l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade, sont certainement inspirées de Notre-Dame de Montréal.

⁷³ *First impressions of America*, John Walter, p. 47.

⁷⁴ *Events of a military life*, 1843, pp. 191 et 193.

⁷⁵ Déjà à cette époque.

LA PAROISSE

cela les vastes dimensions, — les lampes toujours allumées, — les portes toujours ouvertes, — l'autel somptueux, — les Madones des murs, — et la présence continuelle de pénitents agenouillés, au loin, chacun isolé dans son petit cercle de solitude, — tout cet ensemble est impressionnant et en impose aux plus forts esprits, — combien plus à la masse !... »⁷⁶

Buckingham,⁷⁷ lui, n'eut pas le temps de comprendre le charme austère de notre église. Il n'a regardé qu'avec ses yeux... « Les galeries sont supportées par de larges piliers en faisceaux, peints dans le pire des styles, pour imiter le marbre veiné bleu et blanc. Les bancs sont d'un jaune sombre et les ornements d'un brun profond, ce qui produit le plus mauvais effet. Même la grande fenêtre de l'est⁷⁸, qui a pourtant 64 pieds de haut par 32 de large, paraît mesquine et vulgaire, à cause de la peinture transparente dont ses 36 compartiments sont remplis, et qui ne vaut pas le verre de couleur des anciennes cathédrales d'Europe... La voûte d'arête a 80 pieds d'élévation, mais les riches sculptures et la dorure de l'ancien édifice lui manquent pour couvrir sa nudité. »

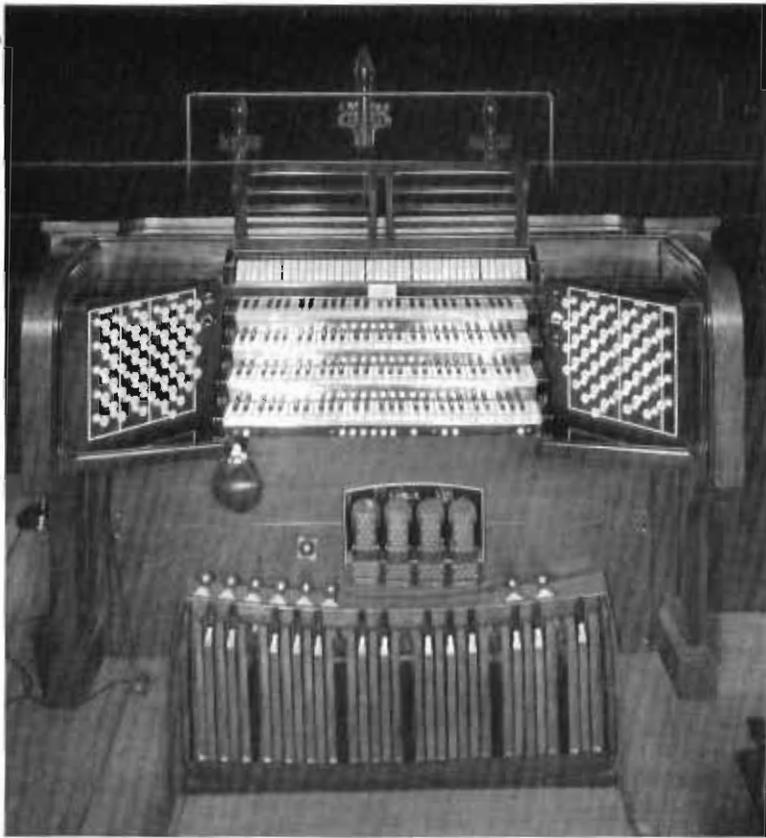
« Alors que l'extérieur est imposant par ses dimensions, et d'une simplicité très pure, l'intérieur est plus maladroitement arrangé qu'aucun autre édifice du genre dont je me souviens. »

Il y avait beaucoup de vrai dans ces critiques. Les curés, les

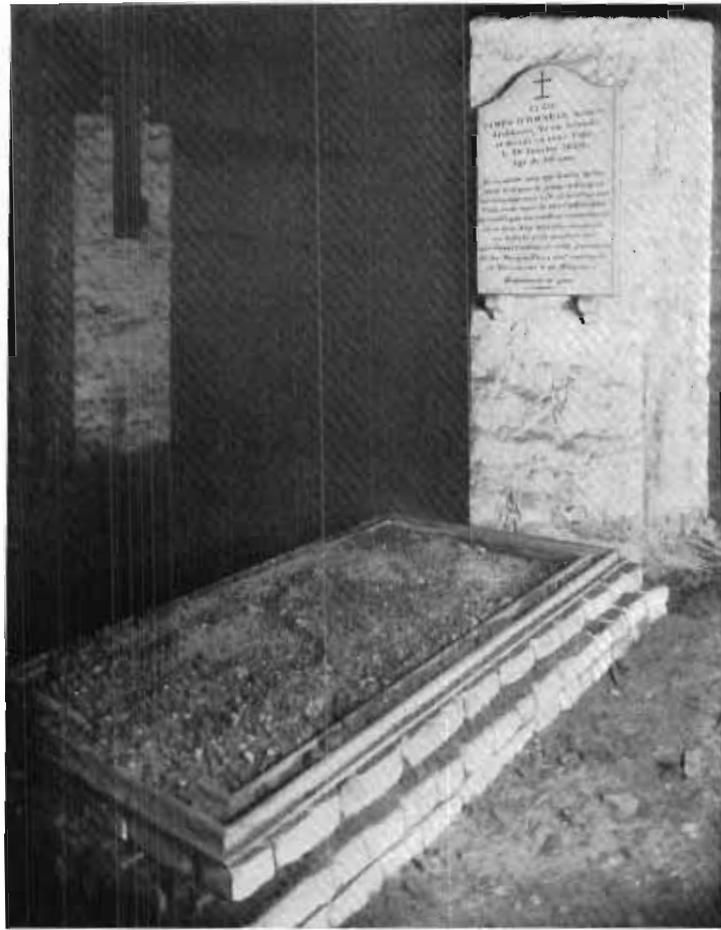
⁷⁶ Théodore Paré, *Souvenirs atlantiques*, 1833 : « Vaste et beau monument, le plus remarquable que j'aie vu dans toute l'Amérique. »

⁷⁷ *Canada, Nova-Scotia, New-Brunswick, etc.*, 1843, p. 109.

⁷⁸ East window des cathédrales anglaises.



Le clavier de l'orgue



La tombe de James O'Donnell,
dans la cave de l'église

L'ÉGLISE ACTUELLE: CONSTRUCTION

marguilliers et les paroissiens souffraient autant que les étrangers des défauts de leur église. Aussi s'employèrent-ils, dans la suite, à les faire disparaître. En attendant, il fallait démolir l'ancienne église qui obstruait la façade de la nouvelle. L'opération se fit au cours de l'année 1830. Les cinq plaques de métal, déposées dans les murs, le 30 juin 1672, furent retrouvées le 29 septembre, et déposées pour quelque temps au Musée de Montréal, pour que le public puisse les voir.⁷⁰ La façade, démolie pierre par pierre, avait été reconstruite devant la chapelle des Récollets, rue Notre-Dame. Le baldaquin de l'autel avait été cédé à Bon-Secours, les stalles du chœur, vendues à l'église de Sorel; des boiseries, à l'église de Nicolet; le tableau de la voûte, à l'église de Longueuil. Seul le clocher, avec ses cloches, resta debout jusqu'en 1843.

Cependant, il paraît certain qu'on ne rasa pas jusqu'au sol les murs de l'ancienne église, du côté de la Place d'Armes. Au cours des échauffourées de 1832, on sait que les soldats se protégeaient derrière de hauts murs de pierre semi-circulaires devant la grande église. Cet enclos était percé de trois ou quatre portes.⁸⁰ La *Minerve* du 25 avril 1836 annonce que la Corporation de Montréal a acheté, pour 750 livres, le terrain en face de l'église paroissiale et de la Place d'Armes. «L'ancien mur doit être abattu immédiatement, et la rue Notre-Dame, la plus belle et maintenant la plus commerçante de Montréal, ne sera plus interrompue comme ci-devant.»

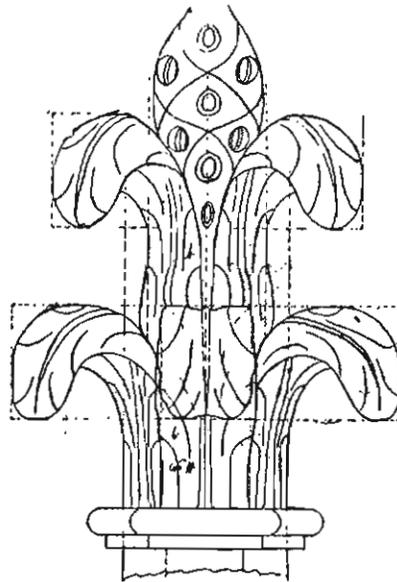
⁷⁰ Le Musée et les plaques ont disparu depuis...

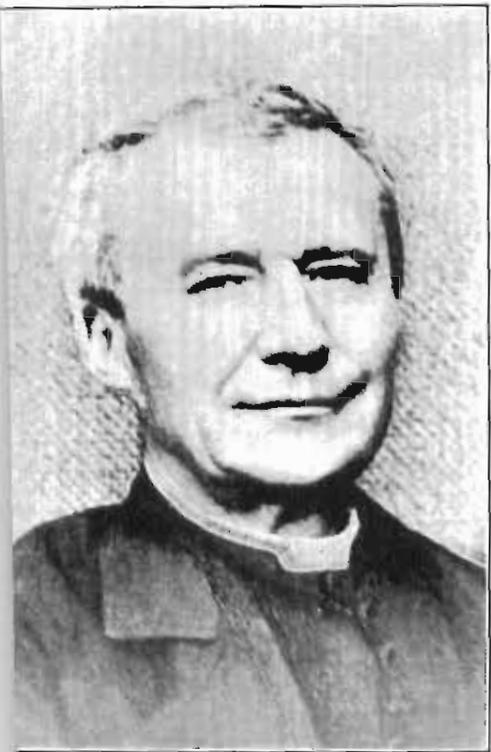
⁸⁰ L-Colonel McIntosh, 20 août 1832.

LA PAROISSE

La Place d'Armes, ainsi dégagée, devait, elle aussi, s'embellir peu à peu. En 1843, on charge *un maçon* de travailler, sans doute à la chaussée; en 1848, on y plante des arbres; en 1849, on y place un jet d'eau; puis on l'entoure d'une haute grille de fonte.⁸¹

⁸¹ En 1895, le jet d'eau fit place au monument de Maisonneuve; puis on enleva la grille, on coupa les arbres, on rasa le gazon et le tout fut recouvert d'asphalte.





Victor Rousselot, p.s.s.,
qui a décoré l'église



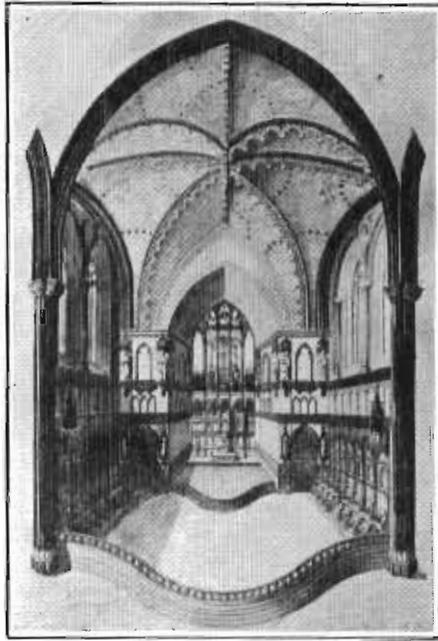
Victor Bourgeau,
architecte



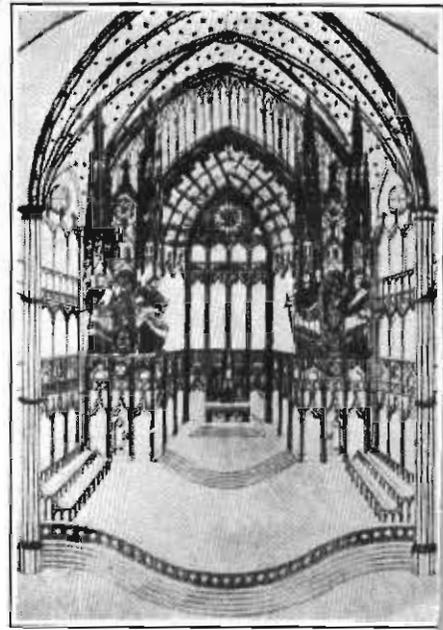
Henri Bouriché
sculpteur



Philippe Hébert,
sculpteur



Projet de décoration
du choeur



Projet de décoration
du choeur

LA DECORATION

EN 1843, date où les tours furent terminées, la silhouette de Notre-Dame de Montréal était fixée. Jusqu'en 1888, c'est à peine si elle subit quelques modifications de détails. Ainsi,¹ en 1865, les trois statues de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste et de la Vierge, par Baccarini² furent placées dans les niches de la façade; ainsi en 1873, la nef fut couverte en cuivre.³

« Le dessin (de Notre-Dame) peut s'inscrire très exactement dans deux carrés égaux superposés, l'un contenant la façade proprement dite, l'autre les tours. Deux moulures dessinant une large bande au-dessous des créneaux qui se dressent sur le maître-mur, marquent très nettement cette division. Dans aucune façade gothique ancienne, les tours n'ont autant d'importance. Au rez-de-chaussée sur un perron élevé de quelques marches s'ouvrent trois larges portes ogivales séparées par deux forts piliers carrés à angles coupés, qui n'ont pour tout ornement que deux moulures qui en divisent la hauteur, l'une au milieu, l'autre à la naissance de la courbe de l'ogive, et qui sert de chapiteau. Au-dessus d'elle une large bande horizontale, formée par deux moulures, divise en deux le mur de façade. Au-dessus de cette bande, trois grandes fausses arcades répètent les ouvertures du rez-de-chaussée. Elles sont séparées par des pilastres ornés des mêmes moulures. Dans chacune des trois

¹ La grille de la rue Saint-Sulpice fut placée en 1860.

² Elles furent faites de mars 1864 à septembre 1865 et coûtèrent \$600. M. Truteau les bénit le 10 septembre et M. Billaudèle prêcha.

³ Couverture qui coûta \$24,000.

LA PAROISSE

arcades, trois fausses fenêtres qui contiennent au bas deux ouvertures géminées, et au-dessus, séparées par une moulure, des niches (pour les statues dont nous avons déjà parlé). Au-dessus, coupant la façade en deux parties et marquant la séparation d'avec les tours, une large bande formée de deux moulures. Elle est surmontée de neuf créneaux d'une forme particulière, dits créneaux sarrazins, dont celui du milieu porte une grande croix dorée. Toute cette construction est encadrée par le perron du rez-de-chaussée et les deux premiers étages des tours. Celles-ci n'ont d'autres ornements que les bandes de la façade qui se prolongent, les unes, celles qui en marquent les grandes divisions, sur toute leur surface, tandis que les autres se bornent à marquer un saillant sur les quatre contreforts qui les flanquent, — et deux fenêtres à meneaux très simples mais très élégants, dont le bas et le haut correspondent aux divisions des grands piliers, et des pilastres.

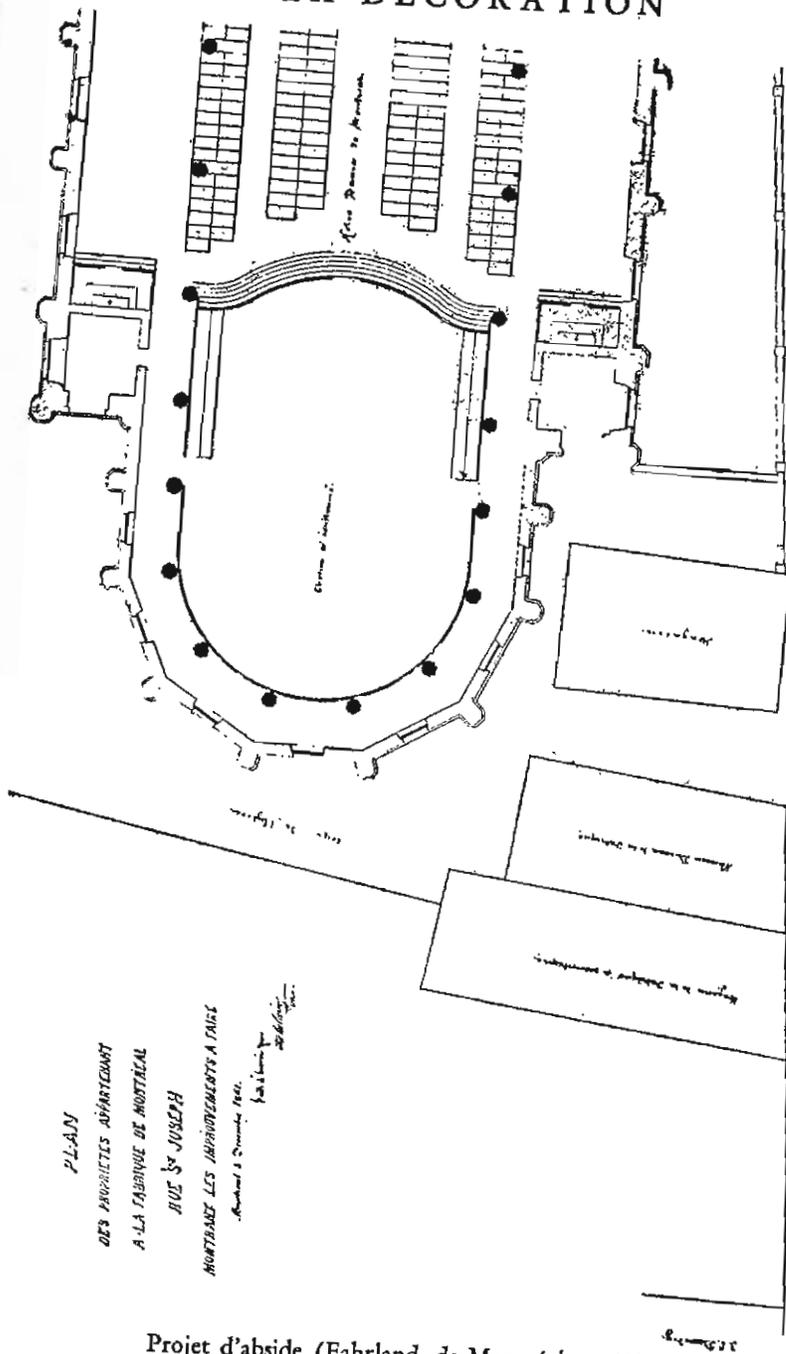
« Les deux étages supérieurs des tours répètent, sauf la large bande où est placé le cadran de l'horloge,⁴ la disposition des deux étages inférieurs. Mêmes moulures, mêmes bandes et sauf la dimension, mêmes fenêtres à chacun d'eux. Au-dessus de la dernière bande qui leur sert de base, des créneaux et des pyramides à angles *coupés* qui amortissent les contreforts.

« Cette façade⁵ est tellement simple, et composée d'éléments si simples, qu'on peut dire qu'elle est faite de rien. Mais ce

⁴ L'horloge n'a jamais existé bien qu'il en ait été souvent question, en 1857, en 1858, en 1870, en 1876. A cette dernière date, des fabricants de Boston nous offraient *the best clock in the world*.

⁵ Rappelons les dimensions : 132 pieds de large, par 115 de haut : les tours ont 217 pieds.

LA DECORATION



PLAN
 DES PROJETES APARTENANT
 A LA FABRIQUE DE MONTREAL
 RUE ST JOSEPH
 MONTREAL LES AMBROISES A PARIS
 Architecte & Dessinateur: Fahrland
 1861

Projet d'abside (Fahrland, de Montréal, 1861)

Joseph
 Site

LA PAROISSE

rien — trois ouvertures, trois arcades, quelques bandes et quelques moulures, sont si harmonieusement combinées que l'œil et le goût sont pleinement satisfaits. On remarquera comment les bandes, prolongées sur les contreforts qui encadrent les tours, coupent leur ligne qui eût été trop raide, et leur donnent un aspect de solidité robuste, comme s'ils enchâssaient, s'ils ficelaient l'édifice.»⁶

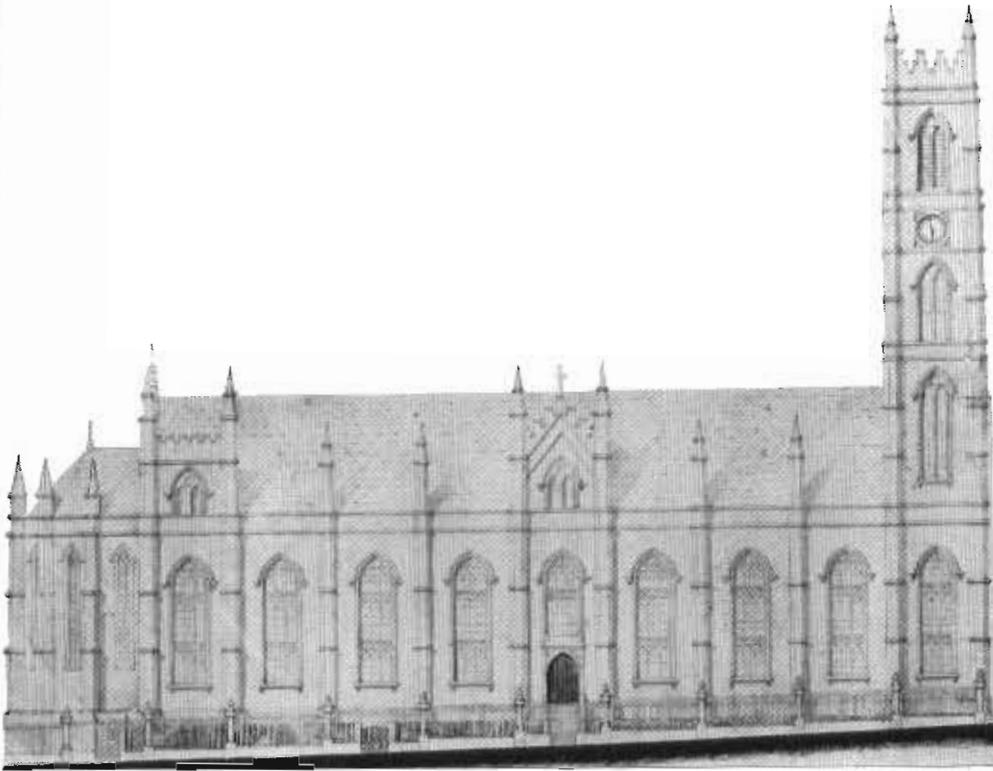
Comment nos compatriotes anglo-saxons ont-ils pu si souvent comparer cette façade à celle de Notre-Dame de Paris ? Ici, nul portail sculpté, nulle rosace, point de galerie des rois, point de galerie ajourée, et deux tours élancées presque frêles, très éloignées l'une de l'autre, au lieu des deux tours trapues de Paris séparées par l'étroit pinacle de la nef. Si la façade de Notre-Dame de Montréal a été inspirée par quelque monument, c'est en Angleterre qu'il le faut chercher. Les grandes arcades se retrouvent dans la façade de la cathédrale de Peterborough dont elles forment le trait essentiel. Les tours, quoique plus austères, ressemblent à celles de la cathédrale de Lincoln ou de l'abbaye de Westminster. Les pinacles et les créneaux se retrouvent dans quantité d'églises des îles Britanniques.⁷ Il ne faut pas s'en étonner, l'architecte était Irlandais.

C'est encore en Angleterre qu'il faut aller pour rencontrer l'équivalent de l'ancien chevet droit de Notre-Dame, percé de son immense fenêtré,⁸ entre deux tours basses, alors qu'il

⁶ Cette description inédite et si exacte de la façade de Notre-Dame, nous a été fournie par M. Émile Malbois, p.s.s., qui fut plusieurs années vicaire à la paroisse.

⁷ Voir : Wilkes — *Church Spires and Towers of England*.

⁸ Elle avait 60 pieds par 33. Ce sont, paraît-il, les dimensions de la grande fenêtré de York minster. Théodore Paré a tort de dire que l'architecte a travaillé « d'après les dessins des cathédrales d'York et de Cantorbery et le bel ouvrage de M. Pugins sur la merveilleuse cathédrale de Rouen. »

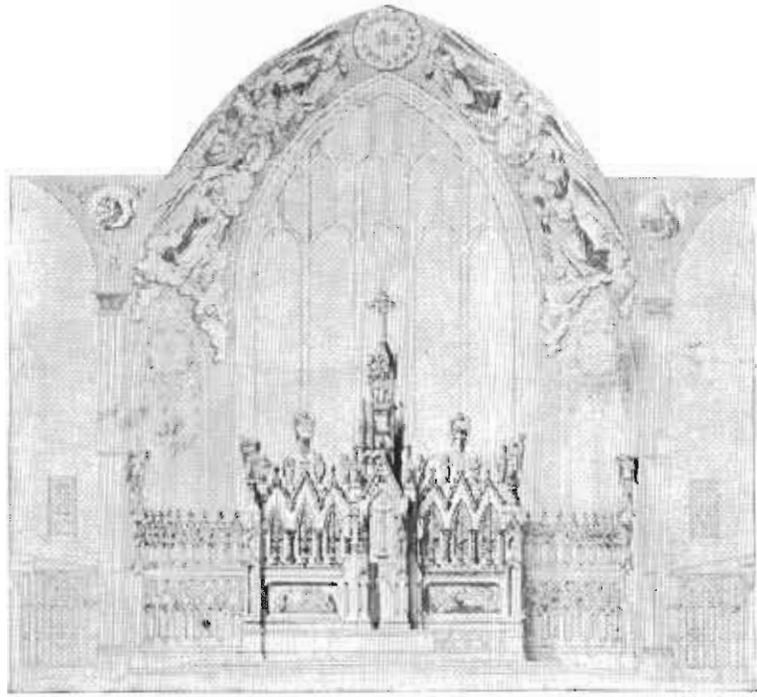


Projet d'abside (Victor Bourgeau ? 1856)

Ceci est signé V.B. (Victor Bourgeau) avec date 1850

ou 1856 à la mine : Pour la clôture £1000

Pour les escaliers et la terrasse £900 = £1900



Projet de décoration du chœur
(Anonyme)

LA DECORATION

dominait toutes les constructions avoisinantes, et apparaissait le premier aux regards des voyageurs arrivant au port.

Mais par un retour singulier, il semble que c'est dans le midi de la France qu'il faut chercher l'équivalent des deux façades latérales de Notre-Dame. Ce sont vraiment de belles murailles,⁹ sans autre ornement cependant que leurs contreforts engagés et leurs hautes fenêtres¹⁰ dont rien ne coupe l'ampleur. Malgré de notables dissemblances — appareillage de brique, fenêtres très étroites, — nous retrouvons le même parti à Sainte-Cécile d'Albi, à Sainte-Cécile d'avant la restauration de 1840, quand la grande église languedocienne était encore couverte d'une toiture inclinée.

Chose étrange, cette parenté avec les églises du Midi s'accuse encore davantage à l'intérieur de Notre-Dame. Le visiteur qui y pénétrait, vers 1830, était frappé par la grandeur du vaisseau¹¹ sans transept — ce qui caractérise aussi la cathédrale d'Albi, — et par les deux étages de galeries qui entourent cette nef, — et apparaissent aussi dans l'église de Saint-Jean-de-Luz, au pays Basque. Il faut cependant noter tout de suite les dissemblances. A Albi, au lieu des piliers à faisceaux de colonnes, on a de hautes cloisons qui servent d'arcs-boutants intérieurs à la voûte. Cette voûte elle-même a une portée beaucoup moindre qu'à Montréal. Quant aux galeries de Saint-Jean-de-Luz, elles n'occupent qu'une partie de la nef et surtout

⁹ De 260 pieds de longueur par 60 d'élévation.

¹⁰ Elles ont 40 pieds d'élévation et sont au nombre de 14.

¹¹ Il a 220 pieds de long, 60 de large, — sans compter les deux nefs latérales qui ont chacune 23 pieds, — et 80 pieds d'élévation sous la voûte.

LA PAROISSE

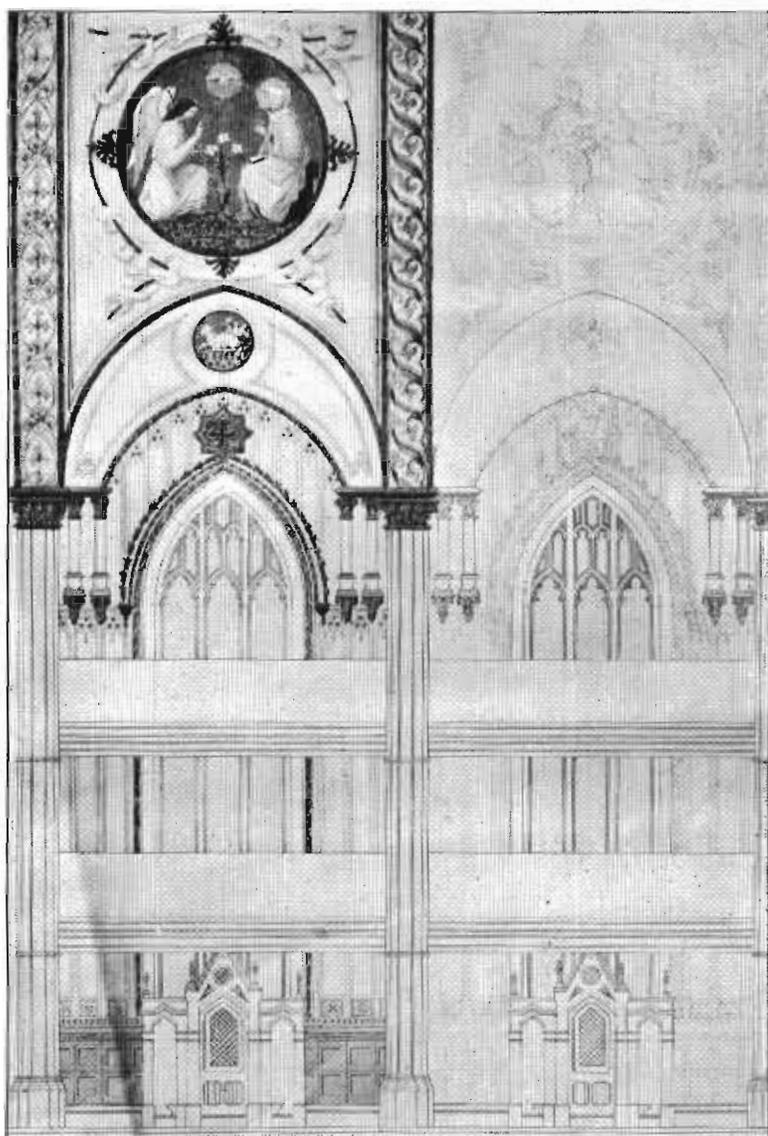
elles paraissent surajoutées. Construites en charpente de bois et ne manquant ni de simplicité, ni d'élégance, elles ne font pas partie intégrante de l'église, comme à Montréal. Ici, elles sont larges, en amphithéâtre; elles s'appuient solidement sur les 14 piliers qui soutiennent les voûtes et occupent complètement les nefs latérales. Elles ont un air de permanence évidemment voulu par l'architecte. Celui-ci a-t-il été influencé par ces deux monuments? Nous ne le croyons pas. Mais nous n'oserions affirmer que ses successeurs dans la décoration de son église ne l'aient pas été. Le problème proposé à O'Donnell et la qualité des matériaux, sans parler des galeries existant déjà dans certaines églises du Canada et certains temples protestants du Royaume-Uni¹², expliquent suffisamment le parti adopté par lui.

Nous avons dit que peu à peu les embellissements rapprochèrent Notre-Dame des deux édifices que nous avons nommés. En effet, la vaste nef ne pouvait pas rester longtemps badigeonnée de gris, et de bleu, telle que l'architecte l'avait laissée, à sa mort, en 1830.¹³ Les tableaux du chœur au nombre de six, les stalles en acajou, la chaire très simple, les confessionnaux, quatre autels latéraux, le banc-d'œuvre placé comme en France, face au prédicateur, l'orgue, le chemin de croix de M. Bowman,¹⁴ avaient commencé à corriger l'indigence de la grande église. Mais personne ne se disait satisfait.

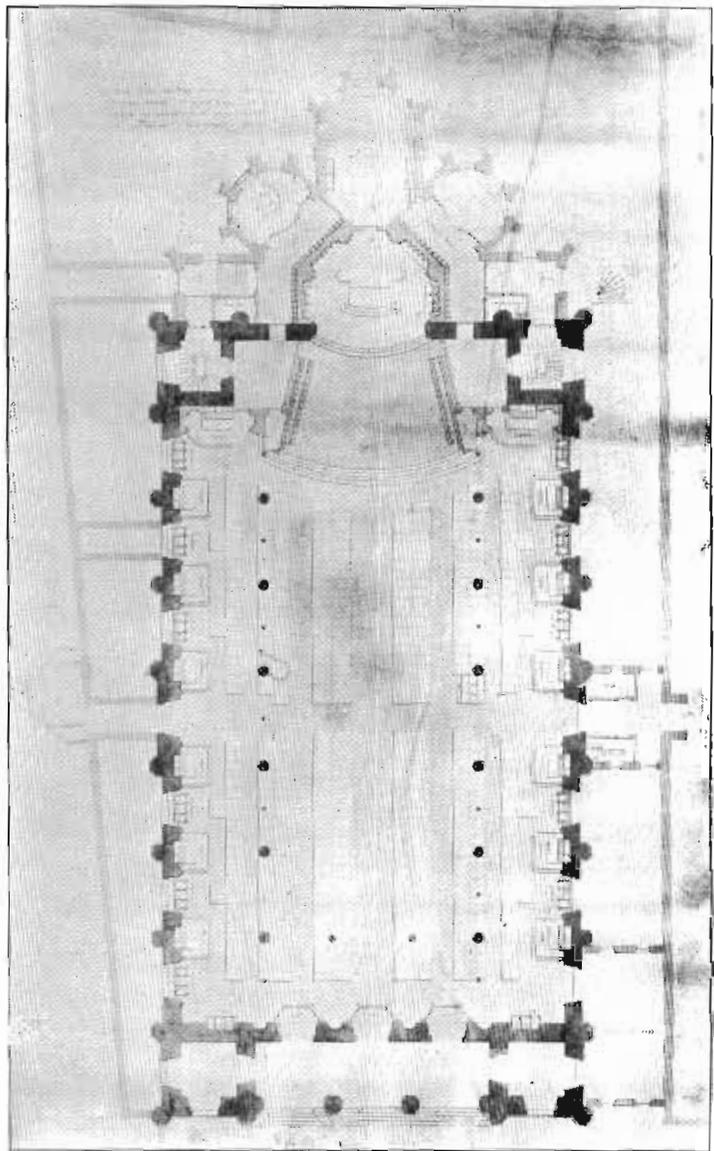
¹² En particulier, celles construites par James Gibbs.

¹³ Napoléon Bourassa écrit : « cet intérieur qui fit, dit-on, crever de dépit l'habile architecte de l'église, quand il vit ce noble monument si traîtreusement travesti. » *Revue Canadienne*, Vol. IX, p. 296.

¹⁴ Faut-il ajouter les huit poêles, « à la russe » vendus par M. Smolenski ?



Projet de décoration des voûtes
(Anonyme)



Projet d'abside (P. C. Keely)

LA DECORATION

Napoléon Bourassa, en particulier, se montre sévère. « On n'a pas été longtemps après la construction de ce vilain intérieur d'église, sans s'apercevoir que ce n'était qu'un disgracieux amphithéâtre d'hippodrome, et je dois l'avouer à l'honneur de nos curés et même de nos marguilliers, tous ont désiré y répandre quelque charme. » Un peu plus loin, il parle de la voûte. « Cette voûte, dit-il, ressemble assez à un parapluie appuyé sur ses gouttières ». ¹⁵ Laissons ce ton badin pour revenir à l'histoire. Au commencement de février 1856, le Séminaire désireux en effet d'agrandir et d'embellir le sanctuaire de Notre-Dame, demanda à l'architecte Victor Bourgeau ¹⁶ un plan de restauration, le premier des cinq que celui-ci prépara, dit-on, à cette époque. ¹⁷ Ce plan, très heureux, comportait le prolongement de l'église, par une abside semi-circulaire, plus basse que la nef, éclairée par sept fenêtres séparées par des contreforts. Une grille de fer devait aussi border l'église, le long de la rue Saint-Joseph (Saint-Sulpice). Ces améliorations furent rejetées à cause du prix trop élevé. Mais elles avaient plu. Aussi, dès l'année suivante, M. le Supérieur Granet y revenait-il dans l'assemblée des marguilliers. Le plan, exécuté en relief, montrait, outre les changements déjà indiqués, des autels nouveaux et les galeries masquées par des écrans, ¹⁸ mais comme Victor Bourgeau allait bientôt

¹⁵ Revue Canadienne, Vol. IX, p. 796, 797.

¹⁶ Né à Lavaltrie, en 1809, mort en 1838, menuisier, fils de ses oeuvres. Montréal lui doit St-Jacques, la Cathédrale, Ste. Brigide, St-Pierre, l'Hôtel-Dieu, et dans la province, de nombreuses églises. Il avait succédé à John Ostell comme architecte de Notre-Dame, comme il lui succèdera à St. Jacques.

¹⁷ Témoignage de Napoléon Bourassa.

¹⁸ Ces travaux auraient coûté \$2500.

LA PAROISSE

partir pour l'Europe, où il se promettait bien de visiter les cathédrales célèbres, les marguilliers adoptèrent son projet, sauf à y faire les changements que son voyage pourrait lui suggérer.

A son retour de Rome, où il était allé faire sur place un plan de la basilique Saint-Pierre pour Mgr Bourget, fit-il de graves objections à M. Granet sur son premier projet? Quoi qu'il en soit, dix ans se passent avant que rien de pratique ne se fasse, et il faudra attendre l'accession à la cure de Notre-Dame de M. Rousselot,^{1°} pour entreprendre la décoration de la Paroisse.

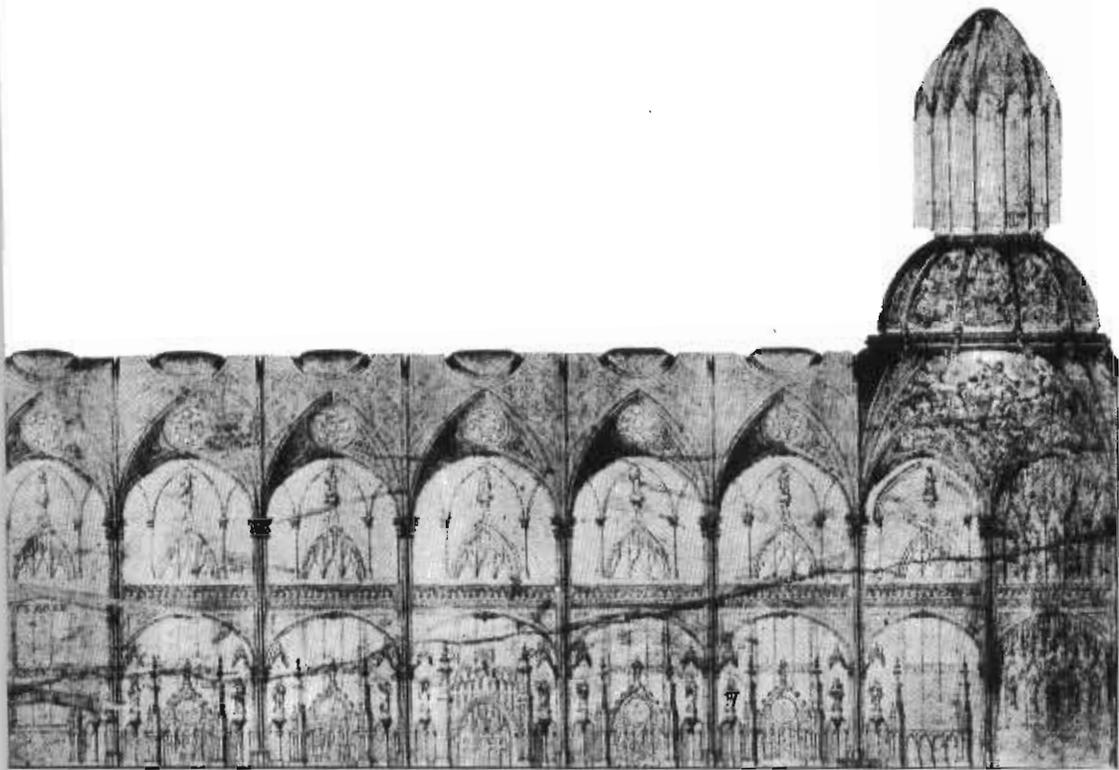
Nommé curé le 7 avril 1866, il profite de son discours d'entrée sur le conseil du Séminaire, pour exhorter les fidèles à concourir aux réparations projetées.

Dès le 25 du même mois, il réclame à cet effet les quêtes du dimanche, et il mène si rondement sa campagne, qu'à la fin de 1867, il avait dépensé \$3,500 de planches et de madriers.

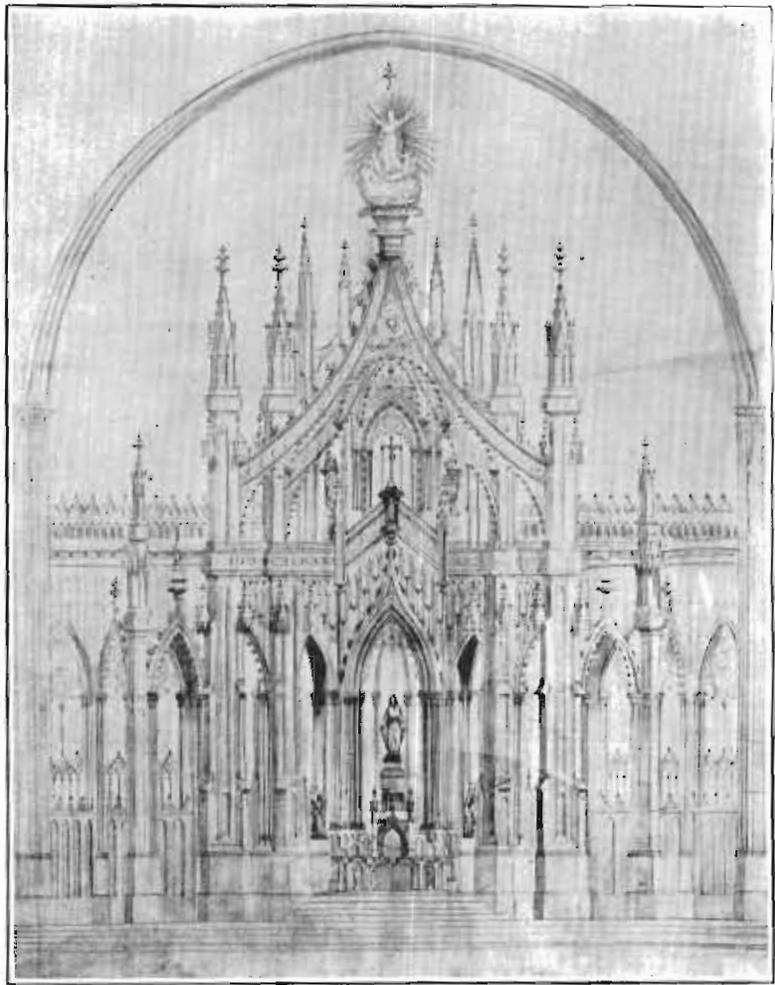
Entre-temps il avait mis au concours la restauration de Notre-Dame et consulté, à ce sujet, M. Etienne-Michel Faillon, retourné en Europe. L'historien de la Colonie Française était venu au Canada en 1849 et en 1854; il avait encore séjourné au milieu de nous de 1857 à 1862. Il connaissait donc fort bien notre église. Il n'était pas d'ailleurs dénué de compétence artistique, puisqu'il avait étudié l'architecture et tracé les plans de plusieurs chapelles.^{2°}

^{1°} Benjamin-Victor Rousselot, né à Cholet, Angers, en 1823, mort à Montréal en 1889.

^{2°} Chapelle de la Solitude de Paris; des Visitandines à Avignon, du Petit Séminaire de Baltimore.



et de décoration
(P. X. Berlinguet, de Québec, 1866)



Projet de maître-autel
(F. X. Berlinguet, de Québec, 1866)

LA DECORATION

Voici donc ce qu'il répondait à M. Rousselot, le 9 avril 1867:

« Vous me demandez un plan d'ornementation ou mes pauvres idées pour votre église? Je vous dirai simplement ce que j'en pense, sauf meilleur avis. Je suis persuadé que quelque magnificence que vous puissiez y déployer, vos dépenses seront inutiles, tant que le jour n'y descendra pas de haut en bas et qu'on l'aura dans les yeux,²¹ de sorte qu'avant de rien faire, si j'étais à votre place, je voudrais m'industrier pour changer cette disposition, qui est contre l'ordre naturel, et ne peut être tolérée que dans des bâtiments qui devraient être toujours éclairés au flambeau, ce qui n'est pas le cas pour une église de paroisse. Mais comme vous n'avez qu'une seule toiture, je ne sais pas si vos architectes ou vos charpentiers trouveront un moyen pour corriger ce *défaut capital*. Rappelez-vous toutes les cathédrales et les autres églises que vous avez vues en France,²² vous n'en trouverez pas une seule qui reçoive le jour comme le reçoit celle de Montréal. Quand vous feriez un rond-point derrière le châssis actuel, cette augmentation ne changerait pas la disposition générale de l'église, qui sera toujours vicieuse tant que le jour ne viendra pas de haut en bas. Ainsi, la voûte n'est éclairée que par un jour réfléchi de bas en haut : aussi elle est et elle sera toujours sombre, tant que la disposition des fenêtres sera la même. Je ne puis donc pas vous donner un conseil sur l'ornementation qui pourrait la décorer, parce que

²¹ Il pense à la grande verrière du sanctuaire.

²² Il oublie Poitiers, dont la nef centrale n'est éclairée que par les fenêtres des nefs latérales.

LA PAROISSE

cette ornementation n'aurait aucun effet et ne vaudrait pas la dépense.»

Ainsi revenait-il sur deux idées que l'on avait eues ici même : un *rond-point* ou abside circulaire pour remplacer la grande verrière, et des *rosaces* dans la voûte pour verser la lumière de haut en bas.

M. Rousselot devait s'attendre à moins de critiques et à quelques conseils plus encourageants. Les architectes et les décorateurs du pays, de leur côté, s'étaient mis à l'oeuvre, et, au cours des années 1866, 1867, 1868, plusieurs projets avaient été soumis à la Fabrique.

Nous avons sous les yeux les dessins envoyés par F. X. Berlinguet, en 1866. L'artiste proposait de supprimer la première galerie, de supporter la deuxième par des ogives surbaissées, d'ouvrir, au dessus du Choeur, un dôme éclairé par un haut lanternon qui aurait dépassé la toiture. Ce dôme décoré de tableaux, aurait jeté de la lumière sur un gigantesque autel en bois, hérissé de pinacles.

De cette époque aussi, sans doute, est le plan soumis par l'architecte P. C. Keely. Ici c'est la galerie supérieure qui disparaît; la voûte de la nef est ornée de peintures ayant la forme de cercles, qui se rejoignent au sommet de l'ogive de la voûte. Quatorze autels s'adossent aux murs. Le grand Choeur se déploie en éventail. La grande verrière disparaît et fait place à une abside, où se trouve le maître-autel entouré de trois chapelles rayonnantes, dont l'une aurait servi de baptistère, et une autre de chapelle des mariages.

LA DÉCORATION

August Sawyer, architecte d'Ottawa, avait aussi envoyé un projet, en mai 1868. Notre-Dame y apparaît avec plusieurs traits des cathédrales anglaises. L'« east window » est maintenü, et l'autel, très bas, ne le cache point. Un transept est simulé dans la voûte, toute en bois, l'intersection étant percée d'une lanterne. La galerie supérieure est supprimée et celle d'en bas est soutenue par une élégante colonne qui reçoit deux ogives entre chaque pilier. La voûte, divisée en compartiments, les murs, et surtout le chœur, sont couverts de peintures. Il n'est pas douteux que l'église eût été fort belle ainsi.

Nous possédons encore d'autres dessins, non signés, qu'il faut peut-être dater de cette époque.

Quoi qu'il en soit, pendant que les artistes travaillaient, le Séminaire et la Fabrique conservaient leur enthousiasme. Les messieurs de Saint-Jacques s'étant avisés, en février 1868, de demander l'addition des jubés à leur église, s'attirèrent un refus catégorique. La Fabrique déclare qu'il est temps que l'on songe à embellir Notre-Dame, l'église principale de Montréal. « Il faut, ajoute-t-elle, que la magnificence de l'intérieur réponde à la grandeur et à la majesté de l'extérieur ». Pour y arriver, on fera faire un plan « qui sans altérer les formes de l'église lui donnerait les ornements dont elle est susceptible ». Le séminaire paierait la restauration du sanctuaire, les fidèles et la Fabrique se chargeraient du reste.

Le Séminaire avait en mains, au printemps de 1868, les projets de trois architectes, — ceux de Berlinguet, Keely et Sawyer — mais ne s'en montra pas satisfait. Il fit donc connaître ses

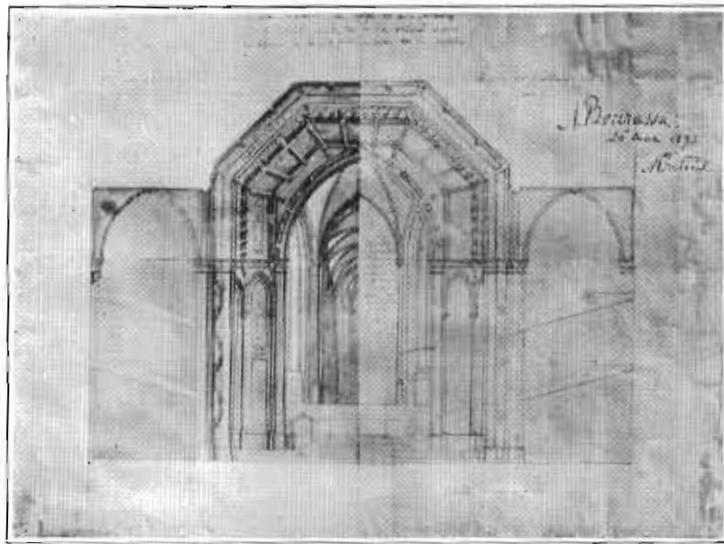
LA PAROISSE

vues aux artistes. Il désirait ne pas prolonger l'église par le fond et faire orner le vaisseau existant; conserver la grande verrière; conserver aussi les jubés, mais en les ornant; décorer les autels sans nuire au coup d'oeil, surtout les autels de la Ste-Vierge et de St-Amable; tirer le meilleur parti possible de la voûte; ne pas y mettre de tableau à cause de la difficulté de trouver de bons peintres, mais essayer les compartiments sous forme de panneaux; harmoniser le maître-autel avec le choeur et la grande fenêtre.

Les architectes ne se pressèrent point, puisqu'en décembre de cette année-là (1868) ils n'avaient pas encore proposé de nouveaux plans. Enfin, en novembre 1869, Victor Bourgeau présente un projet qui rallie les suffrages. On y reconnaît plusieurs traits de la décoration actuelle; les autels latéraux, le bas du maître-autel par exemple. Mais le Comité prie l'architecte d'abandonner l'idée d'éclairer l'église par des lanternes ouvertes comme des dômes entre la voûte et la toiture, parce que ce parti compromettrait la solidité de l'édifice, rendrait la prédication difficile, et d'ailleurs procurerait un éclairage insuffisant. On ordonne de commencer tout de suite les travaux.

Bien des détails de la décoration restaient sans doute à fixer. La voûte, en particulier, devait inquiéter le curé. La plaisanterie de Napoléon Bourassa *sur le parapluie reposant sur ses gouttières*, l'agaçait peut-être. En juin 1872,²³ il part pour Rome. Son voyage fut fécond, puisque nous lui devons la

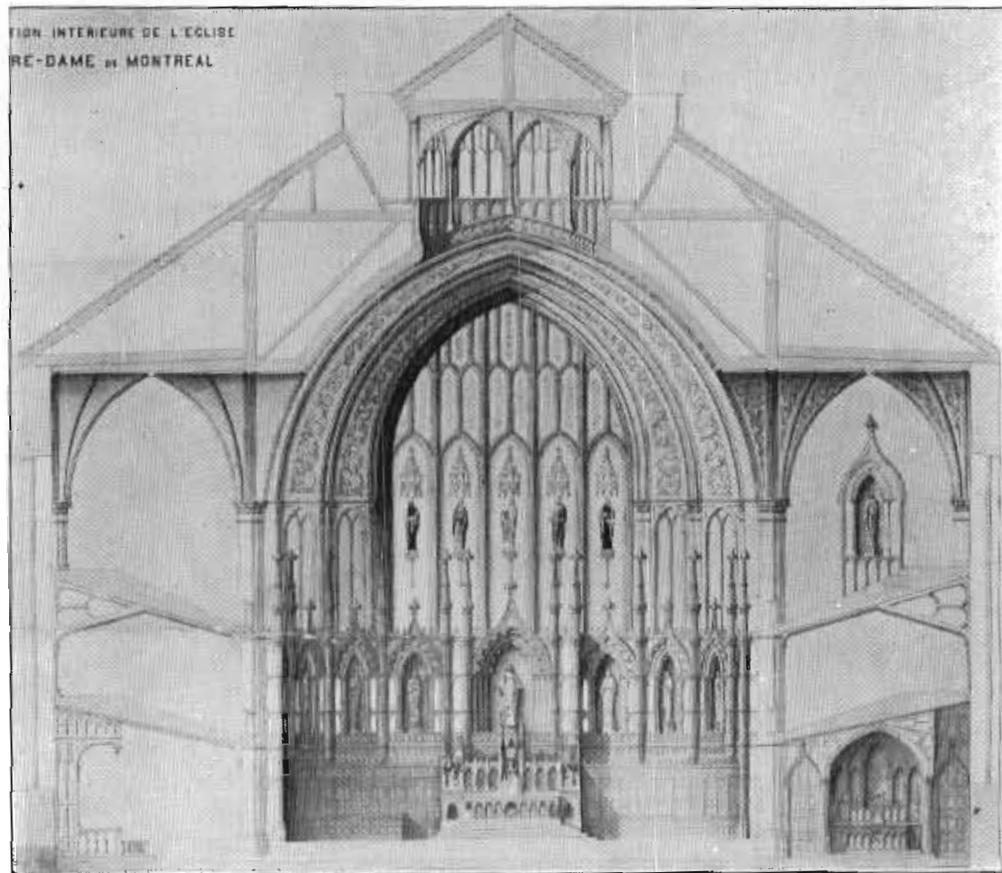
²³ Le 9 juin 1872, le comité des finances lui remet \$4000 pour que son remplaçant puisse payer les ouvriers occupés à la décoration.



Projet de décoration du chœur
(Napoléon Bourassa, 1875)



Projet de décoration
(Sawyer, d'Ottawa)



Projet de décoration
(Bourgeau et Leprohon, de Montréal, 1869)

LA DÉCORATION

Madone de Pie IX, adossée au pilier de droite, en avant du Choeur, et toutes les sculptures de Bouriché que contient l'église.

A son retour, ayant fait siennes une partie des idées de M. Faillon, il s'adresse au peintre-architecte à qui il avait confié la décoration de la chapelle de Nazareth, et le 13 février 1873, le comité des finances propose à l'assemblée des marguilliers l'adoption « des plans soumis par M. Napoléon Bourassa, qui donnent à la voûte de l'église Notre-Dame une forme octogonale plus propice à la confection des rosaces à faire dans la dite voûte et à recevoir une décoration convenable. » Le comité s'était, dit-il, « assuré que les plans étaient conformes au style de l'église » et demandait que l'on voulût bien voter une somme annuelle de quatre mille dollars pendant six à sept ans pour exécuter les travaux. Le rapport, adopté à la presque unanimité, n'eut cependant pas de suite.

Cette restauration aurait beaucoup modifié l'œuvre de O'Donnell. Napoléon Bourassa proposait de hausser de 25 pieds la voûte de la grand'nef pour lui donner cette forme octogonale dont nous avons parlé; de détruire le second jubé²⁴ et de remplacer la verrière par un trompe-l'œil. L'artiste demandait qu'on lui laisse élever un mur à douze ou quinze pieds en arrière de la grande verrière; c'était revenir à l'idée du rond-point. Il aurait ouvert deux hautes fenêtres, de chaque côté de ce mur, et sur le mur même il aurait *peint* une seconde nef se terminant par une abside circulaire.

Mais les Messieurs du Séminaire craignant pour la réson-

²⁴ Au témoignage de M. Philippe Hébert.

LA PAROISSE

nance de l'église et peu convaincus que ces transformations fussent dans le style du bâtiment, ne montrèrent point d'enthousiasme. Le 4 novembre 1874, on décidait de ne pas changer la forme de la voûte.

Néanmoins M. Rousselot continuait ses embellissements et se préoccupait de trouver des fonds. Le 26 janvier 1874, il persuade les marguilliers de construire une galerie entre les deux tours, et se fait octroyer le revenu de la visite de ces deux tours, revenu qui depuis 1859 était employé à l'exhumation des corps de l'ancien cimetière. Et l'infatigable curé, aidé de l'architecte Bourgeau et d'un confrère, M. Desmazures, musicien et amateur d'art qui a légué à nos bibliothèques de magnifiques éditions, étudiait et mettait au point le plan définitif de la décoration.²⁵ Bien que M. Victor Bourgeau ne fût appelé que le 3 juillet 1876, à expliquer le projet au comité des marguilliers, déjà depuis plus d'un an les journaux²⁶ s'en étaient emparés et la Fabrique elle-même avait lancé une circulaire. Enfin, le *National* du 18 mars 1876, probablement sous l'inspiration de M. Rousselot, publie un manifeste de style fleuri.

Après avoir rappelé le défaut de lumière (inhérent à la construction), notamment dans le chœur et les bas-côtés, la nudité des voûtes,²⁷ le réalisme des piliers,²⁸ les tons flétris, les gerçures du bois des galeries, des confessionnaux, des chapelles,

²⁵ En attendant, la Fabrique s'engage à payer le bois des échafaudages, sauf à le vendre à son compte, les travaux finis. 17 août 1875.

²⁶ *Montreal Herald*, 2 mars 1875.

²⁷ Dans le *Mémoire aux Cardinaux* (1877), on ajoute que ces voûtes donnaient des « signes de vétusté et de décrépitude qui choquaient l'œil et alarmaient les fidèles ».

²⁸ Sans doute, l'imitation de marbre datant d'O'Donnell.

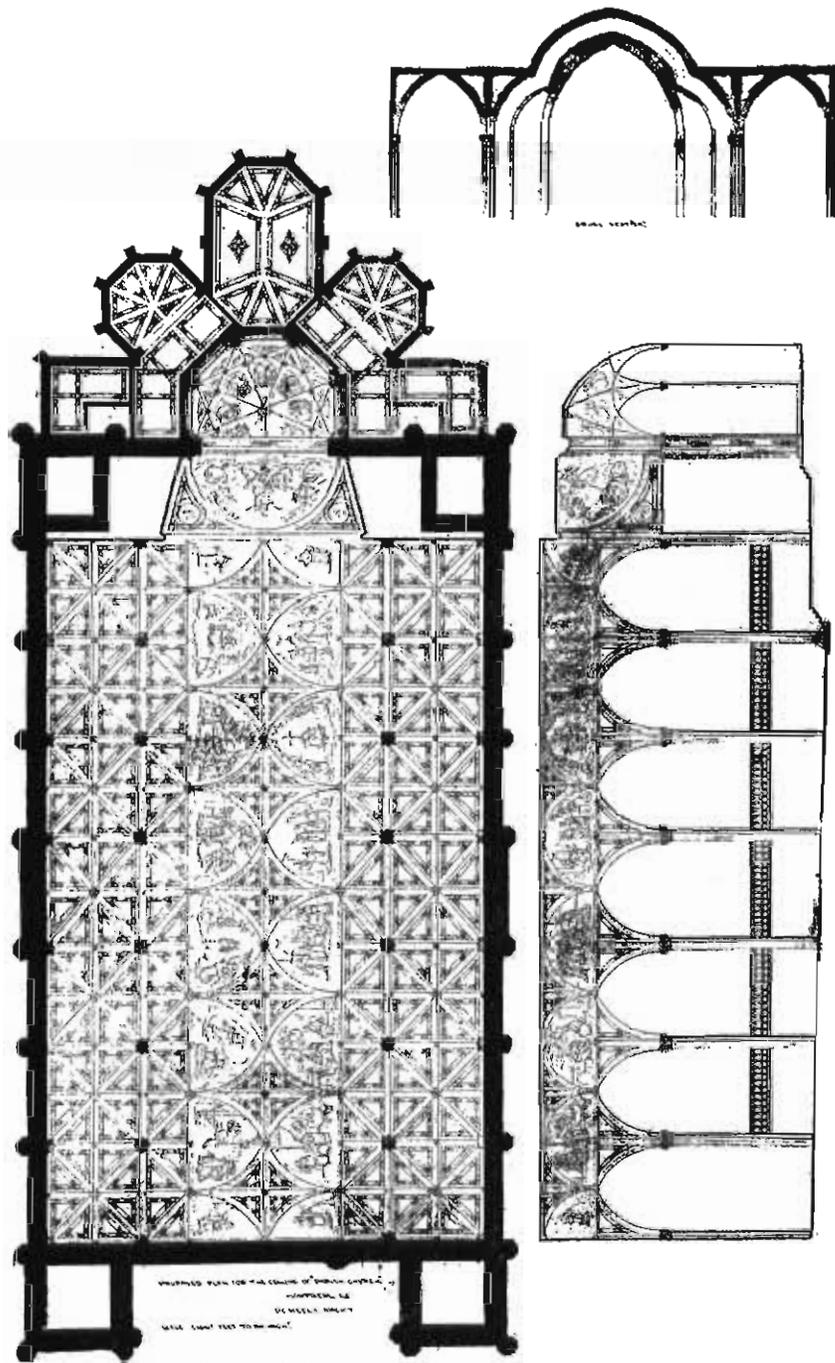


La nouvelle décoration
de Notre-Dame
(Diplôme des souscripteurs)



Projet de chaire
par Bouriché

LA DECORATION



Projet d'abside et de décoration (Keely)

[131]

LA PAROISSE

et l'absence complète de décoration,²⁹ l'écrivain déclare que la Fabrique doit s'imposer un sacrifice pour décorer Notre-Dame dans son style, et pour cela s'inspirer d'un type inimitable : la *Sainte-Chapelle* de Paris.

« La richesse de ces tons, dit-il, qui semblent prolonger les perspectives, élever les voûtes constellées de points d'or, comme le ciel d'étoiles, s'obtient par les trois couleurs primitives, jaune, rouge, bleu, coupées de blanc, noir, or.

« Grâce à elles, les colonnettes s'élancent élégantes et légères, les nervures dessinent la grâce et la noblesse des arcs, et les balcons des jubés, la tribune de l'orgue, les chapelles latérales, échangent leurs flèches d'or et d'argent, croisent leurs feux, illuminant de leur arc-en-ciel multicolore le demi-jour du chœur et la lumière doucement teintée qui tombe des verrières.

« Mais les améliorations que l'on fait subir à l'édifice, et qui donneront un tout autre aspect à l'intérieur, ce sont... surtout les trois rosaces que l'on a percées dans la nef principale.³⁰ Par ces ouvertures, habilement espacées, la lumière, mais adoucie par la couleur des vitraux, tombera par grandes nappes dans la nef principale, d'où ses ondulations iront éclairer les bas-côtés. Une quatrième ouverture, dissimulée dans les œuvres du transept,³¹ jettera sur le maître-autel une sorte de jour mystique dont l'éclat tranquille et serein se mariera parfaitement au clair obscur du chœur. »

Cette littérature très colorée était destinée à convaincre les

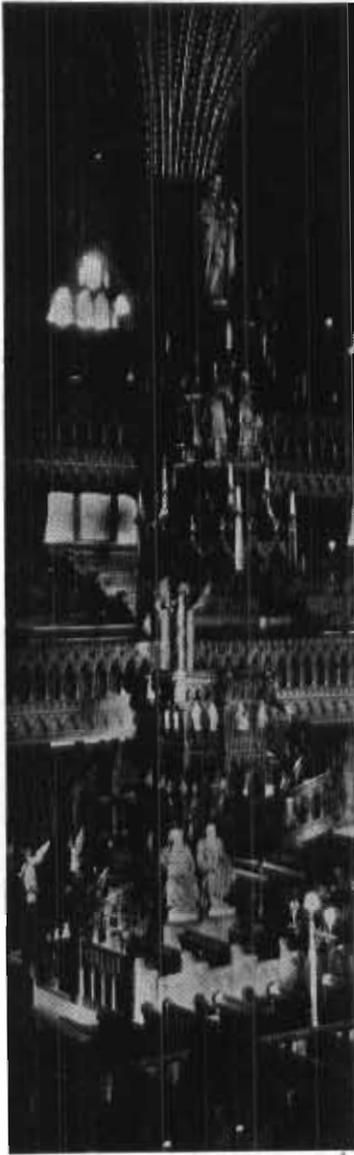
²⁹ Bien qu'on y travaillât depuis six ans.

³⁰ La première, au dessus de l'orgue, était ouverte au commencement de 1875.

³¹ Il n'y a jamais eu de transept.



Le maître-autel



La chaire



Sainte Jeanne d'Arc

LA DÉCORATION

paroissiens de souscrire généreusement de leurs deniers. Le Séminaire se chargeait du chœur et de l'autel, évalués à \$20,000; mais il fallait trouver 50 à \$60,000 pour le reste. L'entreprise était en effet, fort considérable.

Elle porta, nous l'avons vu, sur trois points principaux : l'ouverture de la voûte, la polychromie de toutes les surfaces, la disparition de la grande verrière.

* * *

Un homme de goût, qui vécut dix ans à Montréal, nous écrivait au sujet de Notre-Dame :

«L'ouverture elle-même de la voûte, le tracé de son arc... est d'ailleurs admirable⁸² : largeur de la nef, proportions des colonnes, angle de l'ogive, pénétration des lunettes, simples choses où se décèle un maître, — et pour nous, le dessin de cette nef nous a toujours paru un chef-d'œuvre. Nous n'exprimons qu'un regret et amicalement encore : nous n'avons jamais pu personnellement voir ces ouvertures, — il parle des rosaces, — sans protestation...» C'est que, en effet, elles accusent plus qu'il ne faudrait la nature des matériaux dont cette voûte est faite.⁸³ Sans doute, on sait bien qu'une voûte aussi large en pierre n'aurait pas pu se soutenir sur des piliers relativement aussi frêles : mais il ne fallait pas y insister. Une seule consolation nous reste : la beauté de la rosace du centre. Elle sort

⁸² Tout le monde, en effet, n'est pas de l'avis de Napoléon Bourassa, sur la forme de cette voûte. Les *Mélanges Religieux*, de 1842, la trouvaient déjà admirable, sauf la décoration dont elle était alors *savonnée*.

⁸³ Il y a beaucoup d'intérêt pour les spécialistes à voir comment ces rosaces ont été ouvertes dans la charpente. La *forêt* de N.-D. de Montréal est formidable. Elle a de plus ceci de particulier qu'elle ne supporte pas seulement la toiture, comme dans les cathédrales européennes, mais tient intimement à la voûte elle-même qui lui est suspendue.

LA PAROISSE

des ateliers de Charles Champigneulle de Metz, établis à Bar-le-Duc-Salvanges.⁸⁴ C'est «une rose en ornementation, ayant au centre la sainte Vierge avec l'enfant Jésus, entourée de 16 anges adorateurs avec banderolles, et de 16 têtes d'anges dans les angles». A remarquer une curieuse coïncidence : dans la voûte de l'église de Saint-Jean-de-Luz, plusieurs puits de lumière ont été également ouverts : ce qui accentue encore la ressemblance entre les deux monuments.

* * *

Du point de vue de la polychromie, Notre-Dame se rapproche davantage de Sainte-Cécile d'Albi. D'une manière générale, on peut dire que la polychromie, la décoration en couleurs, est assez mal comprise au Canada. Nous rappelons certain article publié naguère à l'occasion de la chapelle actuelle du grand séminaire de Montréal : on y classait dans le style *visigoth* l'admirable charpente colorée de cette chapelle. Mais les Grecs polychromaient leurs temples de marbre et leurs statues, non pas en trompe-l'œil évidemment, mais d'une manière extrêmement conventionnelle. Les basiliques italiennes sont revêtues de mosaïques et de marbres de couleur. Quant au moyen âge, son goût de la couleur ne se bornait pas aux vitraux. M. Paul Léon, chef des services d'architecture au sous-secrétariat des Beaux-Arts, en France, écrit :⁸⁵ «Les traces de peinture des édifices romans et gothiques sont nombreuses, tantôt encore apparentes, tantôt recouvertes par le

⁸⁴ Elle a coûté \$1098.40 en 1876.

⁸⁵ *Les Monuments historiques*, p. 310.

LA DÉCORATION

badigeon... Toutefois, au moyen âge, la décoration des édifices n'était le plus souvent que partielle; elle était exécutée aux frais de donateurs, en accomplissement d'un vœu; elle s'appliquait plutôt à des chapelles qu'à la nef tout entière». Il faut cependant faire ici exception pour Sainte-Cécile d'Albi dont les immenses voûtes et les piliers sont restés couverts de personnages et d'ornements.

Quand M. Rousselot fit son voyage d'Europe, il put visiter la Sainte-Chapelle de Paris, dont la restauration commencée par Duban avait été terminée par Lassus, vers 1860. Il put même rapporter de Paris «l'Histoire archéologique, descriptive et graphique» de cette chapelle, publiée en 1865³⁶ et contenant vingt-cinq planches, la plupart en couleur. Lassus s'était appliqué à reconstituer l'intérieur d'après des fragments conservés. Toutes les colonnes sont décorées de couleurs vives, ou de noir, ou d'or. Sur ces fonds courent des ornements linéaires, des fleurs, des châteaux. Mais jamais les artistes n'ont essayé d'imiter le marbre veiné; c'eût été un mensonge.³⁷ Les statues —celles des apôtres particulièrement, — sont revêtues d'étoffes peintes, aux dessins somptueux. Quelques couleurs très pâles couvrent les bas-reliefs, avec la préoccupation évidente de l'harmonie plutôt que de la vraisemblance.

Au témoignage de M. Rousselot lui-même, on s'inspira de cette chapelle pour décorer Notre-Dame. Et sans doute, on peut se demander si la décoration d'une petite nef convient

³⁶ Par MM. Decloux et Doury, chez Morel.

³⁷ Les piliers de Notre-Dame, de la base au chapiteau, étaient alors revêtus d'une peinture imitant le marbre veiné.

LA PAROISSE

nécessairement à une grande église? Notre-Dame n'aurait-elle pour se défendre que son charme et sa beauté, que cela lui suffirait. Rien n'est doux à l'œil comme ses mille couleurs assourdies : quelques colonnettes imitant les marbres précieux détonnent bien un peu,³⁸ mais pas assez pour détruire l'harmonie de l'ensemble. A cause de sa demi-clarté, on prie dans la vaste nef comme dans un coin d'église. Certains jours elle contient toute une ville,³⁹ et alors nous dirions volontiers avec un des plus remarquables d'entre les prédicateurs de carême qui s'y sont fait entendre :⁴⁰ « Quels horizons valent ce spectacle-ci? Quelle décoration d'or et de verre colorié vaut cette mosaïque humaine, ces milliers d'yeux dont je me sens environné comme de vives pierreries et qui font à cet immense vaisseau, la plus éblouissante et la plus émouvante parure? »

Les travaux d'embellissement, commencés pour de bon en 1874, furent interrompus deux années durant, entre 1876 et 1878,⁴¹ lors de la crise économique que Montréal eut à traverser, et se terminèrent vers 1880. On se rappelle que la Fabrique avait fait ériger des échafaudages dans l'église. Ils étaient énormes, et occupèrent d'abord le fond de la nef, du côté de la façade. C'est donc en marchant vers l'autel que l'azur, les étoiles et les nervures⁴² flamboyantes envahirent la voûte. Ce travail avait d'abord été confié à M. Clef, prix de

³⁸ Tous des piliers, au-dessous de la première galerie.

³⁹ 4,500 personnes assises et autant debout.

⁴⁰ L'abbé Pierre Vignot.

⁴¹ Le 30 décembre 1878 fut fondée, par M. Rousselot, une grand'messe annuelle à chanter, le lundi de Pâques, pour les fidèles ayant aidé à la décoration par leurs dons.

⁴² Nervures peintes, car les nervures en saillie n'existaient pas.



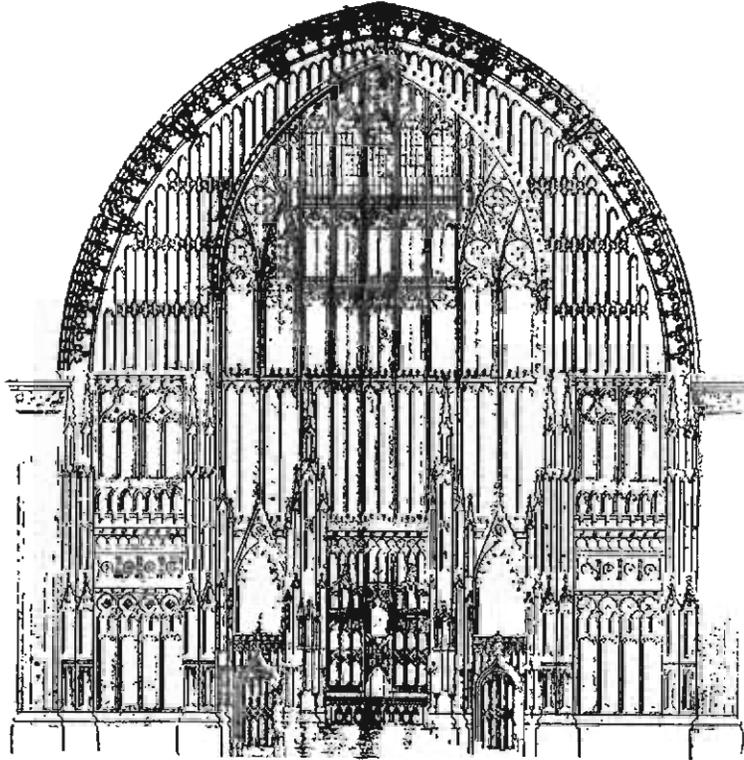
La Madone de Pie IX



Le bas-côté de droite

LA DECORATION

Rome, dit-on. Cet artiste s'était entouré d'autres artistes dont on aurait pu répéter ce que Mgr Power écrivait jadis d'un «fresco painter» qu'il avait envoyé à Montréal: «This man is a person of great talents and excellent taste, but I believe



Projet de décoration du chœur (Napoléon Bourassa ?)

is rather dissipated and you must have strict eye on him and keep him steady ». Ces messieurs formaient une véritable *bohème*, et se réunissaient au restaurant *Victor*. M. Rousselot, si bon et indulgent qu'il fût, dut se défaire du groupe et confia

LA PAROISSE

à MM. Lédieu et Brégent l'achèvement de la tâche.⁴³ Sous leur direction, un artiste italien, du nom de Capello, peignit sur les murs de la seconde galerie, entre les retombées des voûtes, plusieurs des douze scènes de la vie de Marie.⁴⁴ Ces fresques ont été lavées et rafraîchies, au cours des années 1927 et 1928. Elles ne manquent pas de valeur.

Deux légendes ayant trait à ces célèbres embellissements nous furent racontées, il y a quelques années, par un ancien curé de Notre-Dame.⁴⁵ M. Rousselot aurait eu des ennemis, ou plutôt des adversaires. Et pour que ceux-ci ne s'avisent point de faire interrompre les travaux, l'aimable pasteur les aurait commencés partout à la fois, au moyen d'une haute tour de bois, qui, montée sur des roues, se serait promené capricieusement de-ci de-là, dans les allées... Plus tenace et mieux fondée est la légende des lingots d'or. M. Rousselot recevait l'or nécessaire aux décorateurs dans de petites caisses qu'il gardait à sa chambre, ne distribuant les feuillets que paquets par paquets. Malgré ces précautions, des *courants d'air*, des *accidents* faisaient tomber de nombreuses parcelles du plafond; même, quelques artistes auraient eu les doigts trop collants... Bref, on montrait, quelques années après, une chaîne de montre fondue avec l'or de la voûte de Notre-Dame.

* * *

⁴³ Un peintre du nom de Edmond Archambault a laissé sa signature dans les voûtes.

⁴⁴ M. L. G. Capello était décorateur et peintre de portraits. Il enseigna le dessin au collège Sainte-Marie. On lui doit, au Canada, le dôme de l'église d'Yamachiche, les grisailles de la chapelle de la Réforme, quelques tableaux de la chapelle Saint-Joseph, rue Cathédrale, de l'église de St-Paul l'Ermite, de l'église de St-Isidore.

⁴⁵ M. Narcisse-Amable Troie, mort supérieur de Saint-Sulpice.



L'autel de Saint Amable
(Maître-autel de l'ancienne église)



L'autel de Saint Joseph

LA DECORATION

En même temps que l'on couvrait l'église de sa parure de couleurs, le mobilier s'enrichissait. Nous n'insisterons pas sur les autels latéraux, du Sacré-Cœur et de Saint-Joseph, déjà en place en 1874. Ils sortaient, comme d'ailleurs les balustrades des galeries et les bancs, de l'atelier de M. Ducharme, établi depuis le commencement de la construction de l'église, rue Saint-Sulpice près Saint-Paul. Ce fut également M. Ducharme, qui, aidé de quatre ou cinq hommes, sculpta le maître-autel actuel.

Si jamais on avait réussi à remplir le « grand châssis » du chœur de verrières aussi belles que celles de certaines cathédrales du moyen-âge, il est probable que l'on n'aurait pas songé à modifier si gravement le plan de l'architecte. Jusqu'en 1849, cette fenêtre était en vitre blanche. En mai 1855, on résolut de peindre cette vitre en bleu pour tempérer la lumière; en août, on se ravise, et l'on prie M. Faillon de dessiner un vitrail: les paroissiens sont prêts à le payer. En avril 1856, il est encore question de cette collecte; en janvier 1857 comme nous l'avons vu, on propose de remplacer le vitrail par un rond-point— petite abside ajoutée à l'église. Puis on revient à l'idée du vitrail. A la fin de l'année, on adopte un projet, puis on le rejette, puis on remet toute l'affaire, en avril 1858, aux soins du Supérieur et du curé. Ceux-ci firent diviser la verrière en cinq compartiments, en hauteur. Celui du milieu, au-dessus de la niche principale de l'autel, contenait une image de Notre-Dame. A sa droite, figuraient saint Joseph et saint Pierre; à sa gauche, saint Jean et saint Louis de France. Mais nous

LA PAROISSE

savons que cette verrière était aveuglante, et des contemporains encore vivants ont avoué qu'elle était laide. Napoléon Bourassa résume toute l'histoire, en cette page humoristique :

«Le grand châssis du choeur, écrit-il, éblouissait tout le monde, on crut qu'une bonne couche de peinture en calmant la lumière, laisserait paraître le reste avec avantage; la verrerie fut peinte; même laideur partout. On gratta le bleu, et l'on fit peindre des stores à la place; puis les stores déchirés, on revint au bleu; puis, enfin, on fit faire en verre peint les grands saints que vous connaissez (à l'atelier des Soeurs grises) — Ce sont les patrons du pays, n'en disons pas trop de mal... Ces saints une fois installés, quelques *autorités* trouvèrent qu'une certaine petite bordure uniforme et d'une couleur brillante, qui encadrerait les divers tableaux du châssis, donnait trop dans les yeux, et ils demandèrent qu'on la remplacât par du bleu, du gros bleu, toujours du bleu!... l'artiste mit du bleu. Or la plupart des fonds de tableau, sont du même bleu dur et cassant, et tous les petits ornements arabesques sont d'un jaune or, ce qui produit un ensemble foudroyant». ⁴⁶

Cependant, nous l'avons vu, en 1868, on n'avait pas renoncé à conserver *le grand châssis*, parce qu'il était dans le style de l'édifice, et l'on recommandait aux architectes d'harmoniser l'autel avec le chœur et le châssis. Mais l'année suivante il semble qu'on se soit résigné à le voir disparaître. Et Victor Bourgeau, en dessinant le nouveau maître-autel, le négligea complètement. ⁴⁷

⁴⁶ *La Revue Canadienne*, Vol. IV, p. 797.

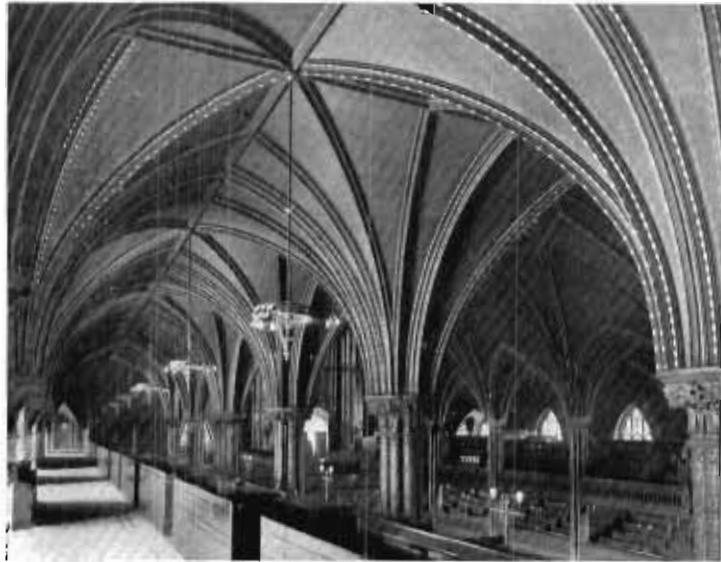
⁴⁷ On finit par le fermer tout à fait par un mur de briques, vers 1898.



L'autel du Rosaire



L'autel du Sacré-Coeur



La deuxième galerie
de droite

LA DÉCORATION

Et donc le Séminaire s'était engagé à refaire le chœur. A la place des stalles, à la place du modeste autel en tombeau⁴⁸ surmonté d'une triple niche, le tout peinturé en blanc pour imiter le marbre, on voulait mettre quelque chose de grand et de magnifique. M. Rousselot, M. Bourgeau et M. Bouriché collaborèrent intimement à cette œuvre.

M. Henri Bouriché était né le 10 août 1826, à Chemillé, dans le Saumurois. Successivement berger, domestique de curé, charron, carrossier, à 20 ans ornemaniste, il était devenu statuaire religieux chez Barrême d'Angers et chez Debay de Paris. Médaillé plusieurs fois, ami de Bonnassieux et d'Hippolyte Flandrin, il revint s'établir dans son pays, et succéda à son ancien patron d'Angers. C'est là que M. Rousselot lui fut adressé. Il expliqua à Bouriché qu'il voulait un autel qui « fût comme une leçon de théologie qui exposerait aux fidèles toute la doctrine du sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ offert sur la croix du Calvaire, prophétisé et symbolisé par les sacrifices de l'ancienne Loi, renouvelé tous les jours dans le mystère de la sainte messe ». ⁴⁹ Le sculpteur entra parfaitement dans la pensée du curé. Il ⁵⁰ fit tous les modèles, et M. Chesneau, habile ouvrier, les exécuta en bois. On peut regretter de retrouver, à Montréal, ces statues recouvertes d'une peinture gris-pâle et ornées de lisérés dorés; mais ce fut là sans doute

⁴⁸ Maintenant à droite de la porte qui conduit au Séminaire.

⁴⁹ « Un sculpteur religieux », par M. Laroche, p.s.s., Angers 1907, p. 86.

⁵⁰ Devenu plus tard presque aveugle, il mourut à Angers, en 1906.

LA PAROISSE

une nécessité : ces sculptures n'eussent pas suffisamment ressorti sur le fond en noyer noir de l'autel.^{5 1}

De cette collaboration de l'architecte canadien et du sculpteur angevin est résultée une œuvre dont Notre-Dame peut être fière. Ce n'est guère qu'en Espagne, le pays des grands retables, que l'on pourrait trouver des points de comparaison^{5 2}. Il faut admirer à Montréal, « la manière dont les sculptures sont disposées : en bas, comme le centre d'où elles partent et se déploient, l'autel, où elles se pressent et qu'elles occupent presque tout entier. Au-dessus, montant en haute et large pyramide entre les contreforts et les clochetons qui les ornent et les amortissent, les six motifs principaux répartis en deux étages : le premier avec le crucifiement dans une niche plus grande, accompagné des deux autres dans des niches placées plus bas de manière à accentuer l'ascension de l'ensemble : le second reproduisant la même disposition, mais surmonté de son dais et des pinacles qui l'abritent. Enfin s'étalant sur tout le fond au-dessus des dais des stalles, les six niches^{5 3} qui continuent les tribunes, en même temps qu'elles se rattachent aux motifs du centre et qu'elles y conduisent ». ^{5 4}

Le gothique de cet autel est celui qui régnait en France de 1800 à 1840 environ et que l'on qualifie de faux gothique.^{5 5} Il

^{5 1} Bouriché se souciait bien plus de l'expression que de la forme académique — bien que celle-ci ne lui fût pas du tout inaccessible. Il avait l'âme vraiment religieuse.

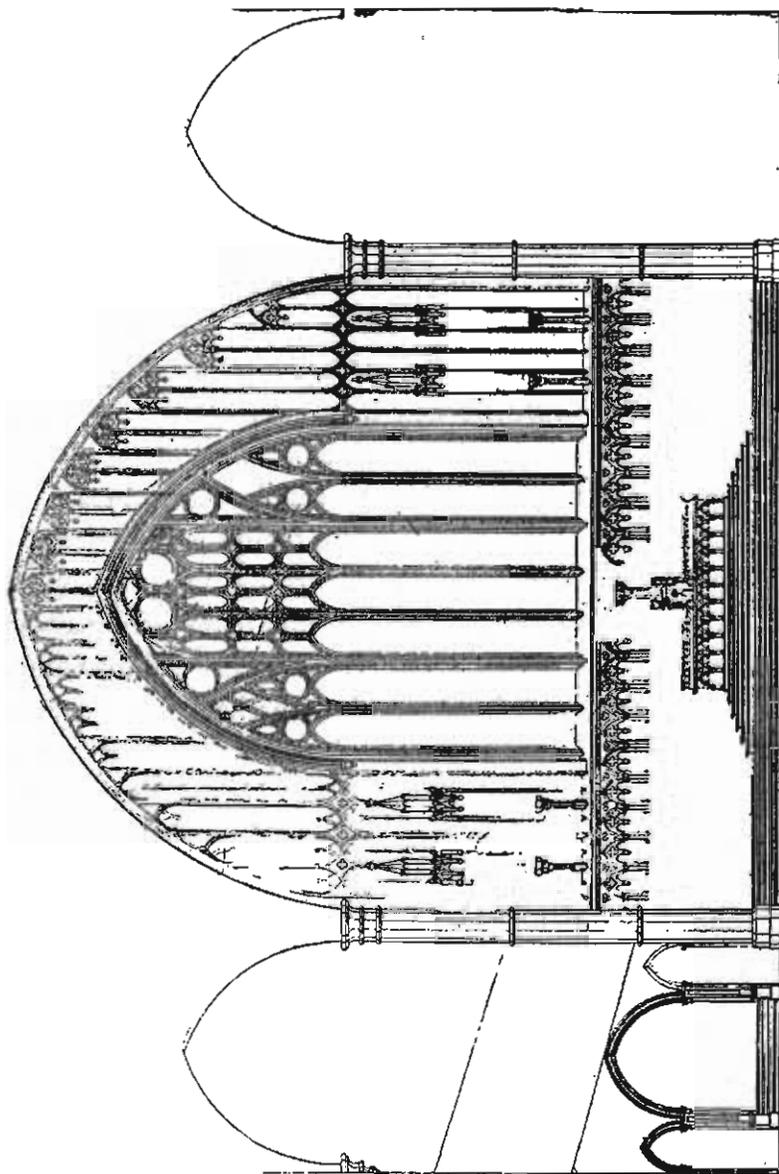
^{5 2} A Perpignan, aussi, cependant, et à Winchester ou à Windsor, en Angleterre.

^{5 3} Là sont placées les statues de saint Pierre et de saint Paul et les quatre Évangélistes, polychromes comme dans la Sainte Chapelle de Paris.

^{5 4} Manuscrit de M. Malbois.

^{5 5} Cependant, la niche, au-dessus du tabernacle, ne date que de 1902.

LA DECORATION



Projet de décoration du chœur (Napoléon Bourassa ?)

LA PAROISSE

n'a pas l'exactitude d'une copie faite par un archéologue, mais aussi il n'en a point la sécheresse et il est plus vivant. Le XIX^{ème} siècle a eu l'occasion d'élever de grands maîtres-autels : ⁵⁶ nulle part il n'a produit quelque chose de plus satisfaisant qu'à Notre-Dame de Montréal. On le sentira mieux en examinant l'ensemble des sculptures de Bouriché. ⁵⁷

Le centre de l'histoire du monde et de l'économie du salut est le sacrifice de Jésus sur la croix : le *Crucifiement* occupe donc le centre de la composition. Or, ce sacrifice se renouvelle chaque jour, d'une manière non sanglante, sur nos autels, et c'est Jésus lui-même qui a institué ce sublime sacrement, le soir de son dernier souper avec ses apôtres : la *Cène* ornera donc le dessous de l'autel. Entre elle et le Crucifiement, se dressera le Tabernacle, entouré d'*anges adoreurs*. Ce sacrifice, sanglant au Calvaire, non sanglant sur l'autel, a été prophétisé il y a bien des siècles. De là, à droite, *deux figures de l'immolation* : *Isaac* sur le point d'être frappé par son père Abraham, et au-dessus : *Aaron* offrant un agneau sans tache; à gauche, et placées symétriquement, deux figures de l'Eucharistie : *Melchisédech* devant un autel où il y a du pain et du vin et *Moïse* devant l'arche d'alliance où il a fait déposer une urne de *manne*.

Enfin, occupant la plus haute niche, *Notre-Dame*, patronne de l'église, nous apparaît, recevant la couronne des mains de son Fils, qu'elle a si parfaitement secondé dans l'œuvre de la Rédemption. ⁵⁸

⁵⁶ Notamment à Lourdes, Fourvières, Montmartre.

⁵⁷ Cette étude a déjà été faite dans la notice de 1880.

⁵⁸ Dans les voussures de la nef, *quatre anges* portent en triomphe les instruments de la Passion et six autres balancent des encensoirs d'or.



L'autel de Sainte Anne



L'autel des Ames du Purgatoire

LA DECORATION

Et pour ne rien oublier dans cette œuvre sculpturale, signalons deux prophètes de l'Eucharistie, *David* et *Malachie*, chaque côté de la Cène; et tout à fait au bas du retable deux saints très chers à Saint-Sulpice : *le Disciple bien-aimé* communiant la sainte Vierge, et *saint Charles-Borromée* assistant les pestiférés.⁶⁹

Ce résumé aura suffi, croyons-nous, à montrer l'ampleur et la parfaite dignité de cette conception artistique, à laquelle ont intimement collaboré le bon tailleur d'image et le pieux théologien.

* * *

Un autre travail de menuiserie et de sculpture attire vivement l'attention du visiteur : c'est la chaire. La première chaire de la nouvelle église nous est connue par la belle lithographie de Bartlett (1830). Il semble qu'on y avait accès par la galerie. La seconde fut construite en 1841 par P.-L. Morin et Joseph Marr. Les factures d'alors nous révèlent l'existence, dans cet édicule, de quatre colonnes tournées, de pots de fleurs également tournés, d'un chapeau au-dessus, et d'un escalier à chaînes. Cet escalier déplaisait, car le 14 avril 1844, on chargea M. Victor Bourgeau d'en dessiner un autre. Cette pièce de noyer noir, en colimaçon, fut une telle réussite qu'elle révéla l'artiste au public et à lui-même. « La génération qui s'en va, écrit un biographe de l'architecte, en 1888,⁶⁰ com-

⁶⁹ Les deux grandes figures de Daniel et d'Isaïe, assises de chaque côté des anges adorateurs, sont deux œuvres de Philippe Hébert, qui devaient s'adosser au pied de la chaire, dans un premier projet, à deux escaliers, qui a été modifié. Ils n'entrent donc pas dans la conception de Bouriché.

⁶⁰ Le curé de Laprairie : M. Bourgeault.

LA PAROISSE

prend de quel escalier il s'agit; c'était ce petit chef-d'œuvre d'*élégance* et de *solidité*... qu'on a remplacé par un autre, plus monumental, mais moins gracieux». Ce dernier escalier, l'actuel, et d'ailleurs toute la chaire, sont aussi l'œuvre de M. Bourgeau. On lui adjoignit M. Philippe Hébert⁶¹ pour la sculpture. Commencé en 1883, ce monument fut terminé en 1885.⁶²

Deux prophètes assis, *Ezéchiel* et *Jérémie*, presque de grandeur naturelle, forment la base. Autour de la chaire elle-même, à partir de la porte d'entrée, se succèdent *Moïse*, *David* et *Jean-Baptiste*, représentant l'Ancien Testament; puis, face à la nef, *le Christ* assis et enseignant; ensuite, la Nouvelle-Loi : *saint Paul*, *saint Pierre*, *saint François de Sales* et *saint François d'Assise*, *saint Charles Borromée* et *saint Dominique*. Ces statues sont de petite dimension, mais sur l'abat-voix se dressent quatre Pères de l'Église, de grandeur naturelle, deux grecs et deux latins, *saint Basile*, *saint Léon*, *saint Jean Chrysostome* et *saint Augustin*. Ils semblent porter sur leurs épaules un dernier personnage : c'est un symbole de la *Religion*, sous les traits d'un jeune homme, s'appuyant de la gauche sur une croix et pressant de la droite un calice sur sa poitrine.

* * *

Si, maintenant, nous tournons le dos à l'autel, l'impressionnante masse du grand orgue se dresse devant nous, occupant tout l'espace entre la seconde galerie du fond et la clef des voûtes. Certes, l'orgue de Notre-Dame n'eut pas toujours de

⁶¹ Il s'agit de l'auteur des monuments Maisonneuve, Crémazie, Laval, Édouard VII, etc.

⁶² Comme les stalles et l'autel, il sort de l'atelier Ducharme.



L'autel de Saint Roch



Saint François de Sales

LA DECORATION

telles proportions. En 1836, il ne comptait que 23 jeux. On l'avait acheté de la Fabrique de Nicolet. Messire Jean Raimbault, en effet, curé de l'église Saint-Jean-Baptiste de cette dernière ville, avait fait venir un orgue d'Angleterre, par l'entremise d'Adam Schlupe de Québec. Arrivé au pays, l'instrument parut trop grand pour Nicolet, et Montréal en fit l'acquisition. Il servit vingt ans.

En automne 1857, les marguilliers entreprennent de le vendre pour 500 louis; mais l'hiver suivant, ils se ravisent et décident de le céder à l'église Saint-Jacques. Dans l'intervalle ils avaient confié à M. Warren la construction d'un nouvel orgue. Il serait fastidieux de raconter tous les ennuis que cet orgue causa à la Fabrique. Le maître-de-chapelle, messire Perreault, voulait le placer dans le jubé en face du banc-d'œuvre, au-dessus de la chaire, par conséquent : on dut refuser. Le facteur avait la manie de vouloir sans cesse ajouter des jeux ou d'autres améliorations.⁶³ Les tuyaux fonctionnaient mal, parce que, disait-on, ils n'étaient pas d'aplomb et le jubé céda sous leur poids : d'où expertise par deux architectes. Bref, il n'avait pas encore de « boîte » en 1864... Dix ans plus tard cependant, elle existait; on la fait même repeindre à neuf, en attendant qu'une réponse arrive à la consultation faite chez les facteurs d'orgue de Paris. Il s'agissait de savoir s'il fallait refaire ou réparer l'orgue?⁶⁴ On se décide pour les réparations qui seront confiées à la maison Mitchell.⁶⁵ Encore dix ans, et

⁶³ Par exemple, un *swell*.

⁶⁴ Un projet de réfection, utilisant les jeux existants, aurait coûté \$26,000.

⁶⁵ M. Mitchell a construit d'excellentes orgues à Montréal.

LA PAROISSE

l'on n'y tient plus; il faut un nouvel instrument. Le 3 octobre 1885, il est résolu d'en faire construire un, dont le coût ne devra pas dépasser \$30,000. Quelques jours plus tard, Mgr Fabre approuve la résolution, et le 14 novembre, le Dr Duval,⁶⁶ professeur à l'École Normale, est chargé de préparer le devis d'un orgue à levier pneumatique, avec appareil électrique, dont l'exécution sera confiée aux Frères Casavant,⁶⁷ de Saint-Hyacinthe. En mai 1887, le travail est en marche, et en mai 1891, M. Frederick Archer de Chicago, vient inaugurer l'instrument.⁶⁸ L'ancien, que l'on eut, un moment, l'idée de placer dans la tribune du chœur, fut transporté dans la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur. La décoration actuelle de la montre et du buffet ne fut entreprise qu'après 1894.

Cet orgue fut plusieurs fois remanié depuis son inauguration. Qu'il nous suffise de dire qu'il possédait, en 1917, 4 claviers d'une étendue de 61 touches chacun, 83 jeux, 30 pédales et 5772 tuyaux.⁶⁹ Il reste encore très remarquable par l'heureuse combinaison que les facteurs ont su faire de jeux anglais, français et allemands,—et comme orgue proprement *d'église* il compte encore bien peu de rivaux.

* * *

Nous serions incomplets, si nous négligions de parler des

⁶⁶ Plus tard professeur à l'École polytechnique.

⁶⁷ L'un d'eux est allé travailler à Paris, chez Cavaillé-Cole, à la demande de M. Sentenne, p.s.s., et y fabriqua certains jeux.

⁶⁸ L'instrument a déjà coûté \$30,000 sans le buffet.

⁶⁹ Pendant longtemps, il passa pour le plus grand orgue d'Amérique. Il s'est laissé dépasser par le temple Emmanuel de Boston, l'église Saint-Paul et l'Université de Toronto, et l'église du Saint-Nom de Jésus de Montréal. Mais plusieurs de ces instruments sont plutôt *de concert* et le dernier l'emporte surtout par ses combinaisons.



L'Assomption de la Vierge
(Peinture de Cappello, au-dessus des fenêtres)



Le vitrail de la Vierge

LA DECORATION

tableaux qui ornent les murs sous la première galerie des nefs latérales. La plupart sont des anonymes ou des copies de Mignard, de Maratta, de Del Sarto; celui de l'autel de sainte Anne est de Carnevali, celui des Ames du Purgatoire, de Minocheri.⁷⁰ Le chemin de croix fut fourni par la maison Champigneule, en 1876, et n'est pas signé, mais il a une histoire.

Dès l'hiver 1833-34, la Fabrique fit peindre un chemin de croix par M. Bowman, un inconnu. Thomas Valin servait d'intermédiaire et paya à l'artiste la somme de 115 livres. Mais si l'on en croit Antoine Plamondon, ces toiles étaient des « croûtes ». Le critique n'était pas seul de son avis, puisque en 1838, au plus tard, le supérieur de Saint-Sulpice, M. Quiblier, demandait à Plamondon lui-même quatorze nouveaux tableaux. Il ne savait pas à quel peintre original il avait affaire. En juin 1839, les « stations » étaient presque terminées; mais au même moment, M. Quiblier eut vent de certaines innovations introduites dans les sujets traditionnels. Il fait là-dessus à l'artiste, quelques observations. Celui-ci répond en décembre par un long plaidoyer, touffu et peu clair, où l'on finit par comprendre, que, se basant sur des décrets de Rome, il considère les croix comme seules essentielles au chemin de croix, et estime qu'il a toute liberté dans le choix des sujets. La dernière partie de cette pièce littéraire mérite vraiment d'être citée.⁷¹

« Je vous remercie bien Mons. et je vous suis très recon-

⁷⁰ Il faut remarquer le bas-relief de l'autel du Rosaire, par Bouriché : « Une Présentation de Marie ». — La porte du tabernacle est un délicieux émail florentin, qui formait le volet central d'un triptyque, remarqué par M. Rousselot dans la chambre de Pie IX, en 1872, qui le lui donna en même temps que la Vierge et son piédestal.

⁷¹ Nous ne changeons rien à l'orthographe.

LA PAROISSE

naissant pour la préférence que vous me donnez sur tout autre artiste pour les tableaux de votre église. Néanmoins, je crois prévoir que vous allez perdre la magnifique collection que je viens de finir.

« Cette collection a emporté les suffrages les plus grands et les plus universelles à Québec, toutes les principales familles anglaise et française l'a visiter, pendant l'exhibition que j'ai été obligés de prolonger pendant trois semaines de temps. Nous avons vu un grand nombre de personnes verser des larmes devant un Jésus au jardins des olives, — soufleter chez Caïf, — flageller, — couronné d'épines, etc., etc.

« Les meilleurs amateurs anglais ont estimé cette collection a mille louis, d'autres à sept cent louis, d'autres enfin (les canadiens) au plus bas à cinq cent louis. Cependant vous en étiez maître pour *deux cents louis* !!! et vous en êtes encore le maître.

« Je prendrai encore la liberté de vous dire que votre Église regrettera la perte de cette collection qui est composée que de sujets historiques et de la plus grande piété.

« De très mauvais peintres, copiants de très mauvaises gravures, ne pourront vous faire que de très mauvais tableaux du chemin de la croix, telle que les 4 que vous avais déjà faites Mr. Bowman. Ses 4 tableaux sont placés dans des corridors noirs du couvent des Ursulines de Québec, ils sont si exécrablement mal faites, qu'on m'en a donné que *deux piastres* chacune, encore étésseque pour me faire plaisir qu'elles les ont achetées à ce *prix*. Il n'est pas possible de tirer parti, aucun, de ces 4 tableaux, si

LA DECORATION

nous ne nous arrangeons pas, je vous remettrez ces 4 vilains placares, si vous l'exigez.»

En effet, l'artiste et le supérieur ne s'arrangèrent point, et le 12 mai 1841, le pauvre Plamondon gardait encore ses peintures dans son atelier. Mais comme les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, qui lui avaient loué un grenier, le priaient de l'évacuer, il propose à M. Quiblier d'accepter ses toiles, — de même que les 8 autres (?) qui doivent suivre, — et de les mettre à l'abri dans quelque sacristie vacante ou quelque débarras. Pour lui rendre service, le supérieur se montre accommodant et dépose les tableaux dans le chemin couvert entre le Séminaire et l'église, d'où ils ne sortiront qu'en 1847 pour aller décorer les murs de la nouvelle église Saint-Patrice.⁷²

Les marguilliers n'avaient pas renoncé pour autant à un chemin de croix convenable. Ils écrivent à M. Thavenet,⁷³ alors en résidence à Rome, et celui-ci confie l'œuvre à « Giovanni Silvagni, prof. cattedratico di Pitture nell' Accademia di S. Luca, e Vice Presidente delle Medesima ».⁷⁴ Cela se passait en 1843. Le 3 août 1846, on apprend que les tableaux vont partir de Rome; le 26 octobre, qu'ils vont s'embarquer à Marseille pour Londres; le 21 décembre, on prie l'évêque de

⁷² Ils sont maintenant ?...

⁷³ On se rappelle que M. Thavenet avait été consulté sur l'architecte à choisir en 1822.

⁷⁴ La lettre de Giovanni Silvagni est intéressante. Chaque tableau de 8 pieds sur 12, avec personnages nombreux et de grandeur naturelle, devant être fait par un artiste de première valeur, reviendrait, selon lui, à 1000 écus. Il y a douze professeurs, à l'Académie St-Luc : on leur confierait à chacun un tableau, et peut-être deux à certains. Et « ainsi la seule Amérique pourra se vanter de posséder la fleur de l'art italien du XIXe siècle ». — Si l'on ne voulait pas payer la somme indiquée, on pourrait se tourner vers les meilleurs élèves de l'école, qui, pour 600 ou 500 écus, feraient chaque tableau sous la direction d'un professeur.

LA PAROISSE

Boston de les réclamer au transatlantique et de les garder jusqu'au printemps, si l'hiver est trop rigoureux pour en permettre le transport; enfin, le 24 mai 1847, ils sont arrivés au Séminaire. Vite, l'architecte, pour savoir comment les placer. Pendant dix ans ils resteront accrochés dans des cadres. Mais en 1857, on les posera à plat sur les murs. C'est ainsi qu'on les verra jusqu'en 1876. Maintenant, on les trouve dans les bas-côtés de l'église de Saint-Henri.

* * *

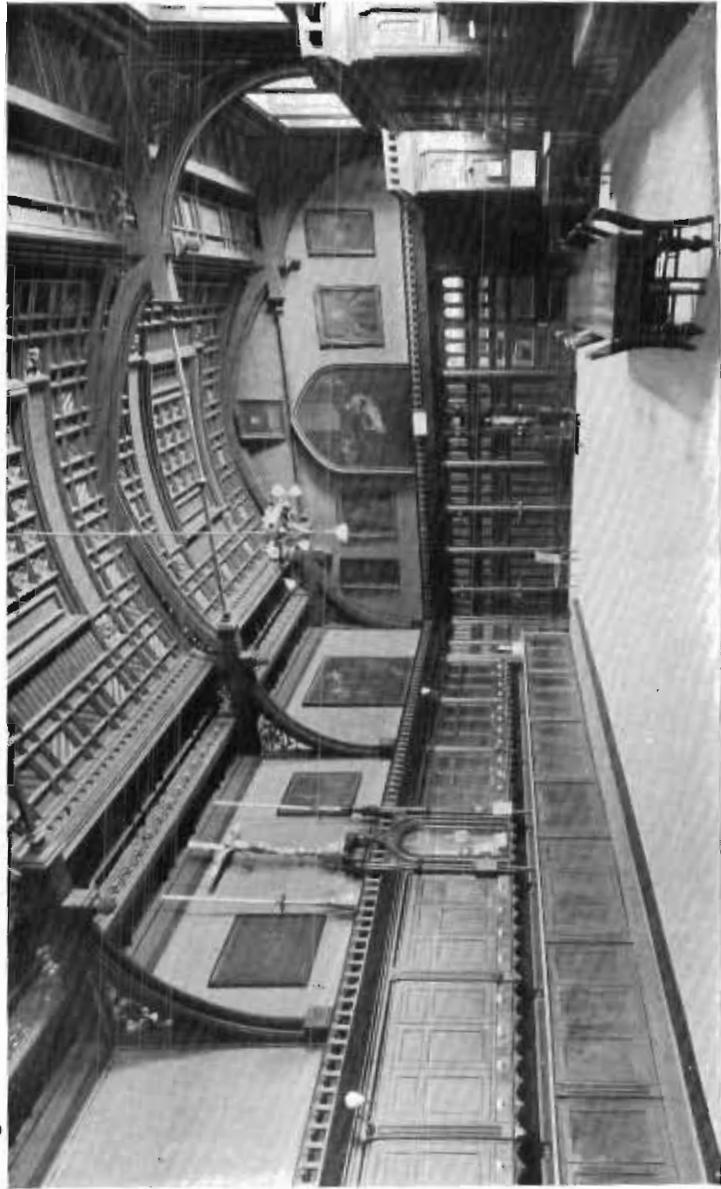
Certes, Notre-Dame eut bien des épreuves au cours du siècle dernier, et toutes les *améliorations* qu'on lui fit subir ne furent pas heureuses. L'éclairage électrique, en particulier, manque de discrétion. Mais cela n'est rien à côté du malheur qui lui arriva en 1888.

Jusqu'à cette époque, le haut et imposant chevet de Notre-Dame, percé de son immense fenêtre, s'était dressé au-dessus des constructions d'alentour. Jamais, à la vérité, il n'avait été complètement dégagé. Une tentative avait été faite en 1860, lorsque l'on démolit l'ancienne bibliothèque de l'Œuvre des Bons Livres⁷⁵ et la maison du bedeau, rue Saint-Sulpice : on proposa alors d'acheter l'immeuble O'Gilvy, situé à l'angle de la rue Saint-Paul, dans l'espoir de le faire disparaître. La transaction se fit, mais la construction demeura, de même que la maison du bedeau, l'atelier Ducharme, et la sacristie qui, fort heureusement, ne s'élevait pas plus haut que la partie inférieure de la grande verrière : du sanctuaire, il fallait même y descendre

⁷⁵ L'ancêtre de la bibliothèque Saint-Sulpice.



M. Léon Sentenne, p.s.s.,
qui a construit et orné
la chapelle du Sacré-Coeur



I.a. sacristie

LA DECORATION

par quelques marches. Or passez de nos jours, rue Saint-Sulpice; vous apercevrez, derrière l'église, une massive construction sans style, qui masque complètement le chevet : c'est la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

L'église était trop vaste pour les réunions intimes des congrégations; la sacristie était sans doute insuffisante et peu en harmonie avec la nef resplendissante; enfin, les bureaux de la Fabrique étaient mal logés. Il y avait donc bien des projets dans l'air quand mourut M. Victor Bourgeau, l'architecte, en 1888. On lui donna immédiatement des successeurs dans la personne de MM. Perrault et Mesnard⁷⁶ et ceux-ci furent chargés d'élever une chapelle, une sacristie et des bureaux. M. Sentenne, alors curé, n'était guère moins entreprenant que son prédécesseur, et il poussa les choses hardiment de l'avant. Le 11 août, les plans sont prêts; le 8 septembre, on les amende; le 22 septembre, la chapelle est commencée; et le 8 décembre 1891, Mgr Louis-Z. Moreau, de Saint-Hyacinthe, l'inaugurait.

Cette chapelle est grande comme une église : elle a 90 pieds de long, 85 de large au transept, et 55 de haut. L'extérieur en a été manifestement sacrifié. C'est à peine si la toiture et la clairevoie dominant, vues du jardin, la sacristie, et vues de la rue, les bureaux de la Fabrique. L'intérieur, au contraire, a été fort soigné. Il a été entièrement construit en bois⁷⁷ du pays et s'il se réclame de quelque style connu, c'est du gothique fleuri.⁷⁸ On distingue quatre étages dans la nef : un rez-de-

⁷⁶ Ils construisirent le transept de Saint-Jacques et maints autres monuments.

⁷⁷ Bois blanc.

⁷⁸ On prétend qu'il ne s'y trouve pas de clous.

LA PAROISSE

chaussée à colonnes romanes supporte une galerie sur arcs surbaissés⁷⁹; la galerie elle-même est flamboyante; au dessus court une large bande couverte de tableaux et surmontée d'une claire-voie, qui fournit tout l'éclairage de la chapelle. Le plafond en charpente repose immédiatement sur des corbeaux qui surplombent la nef. Svelte, très originale, lumineuse, cette chapelle forme un contraste frappant avec la sombre majesté de la grande église. Mais justement, elle est loin d'en avoir la beauté. Il n'y a ici aucune unité: le sanctuaire en particulier, et tout spécialement la partie supérieure, est d'une étonnante et inutile complication.⁸⁰ L'autel, le retable⁸¹ et la grande porte d'entrée sont de M. Arthur Vincent, le sculpteur du baldaquin de la cathédrale. (La grande sacristie attenante, avec ses boiseries sombres, son magnifique vestiaire, son plafond de «hall» anglais et ses vieux tableaux,⁸² nous paraît de bien meilleur goût).

Les peintures de la chapelle forment une galerie de nos jeunes artistes canadiens. Les conditions dans lesquelles elles furent exécutées méritent qu'on les rapporte. M. Sentenne, le curé de Notre-Dame, désirait encourager les arts. L'idée lui vint d'envoyer quelques peintres se perfectionner en Europe, et de leur demander en retour, les tableaux dont il avait besoin.

⁷⁹ Ou cintres tronqués.

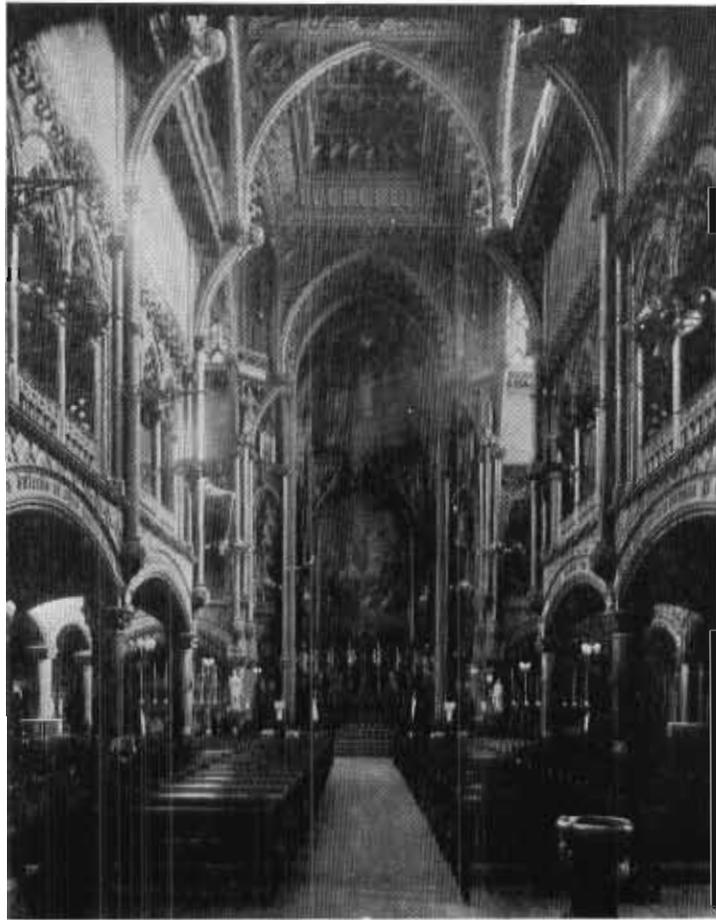
⁸⁰ On se rend encore mieux compte de cela en lisant le détail de la menuiserie, dans le Mémoire des constructeurs Paquet et Godbout.

⁸¹ Et sans doute les 20 statues qui les ornent.

⁸² Tous proviennent de l'ancienne église. Quelques-uns sont mauvais; d'autres remarquables: ainsi la belle *Tête de saint* écoutant un ange, et le *S. Jean-Baptiste*. — Le crucifix et le chandelier d'argent proviennent du *banc-d'œuvre* et sont des dons de la Cour de France, ainsi que la *Madone* dans la niche vitrée.



Saint Roch
(Peinture de la sacristie
avec Notre-Dame à l'arrière plan)



La chapelle du Sacré-Coeur

LA DECORATION

Nous avons, entre les mains, l'engagement qu'il signa avec Ludger Larose et J.-C. Franchère, tous deux morts maintenant.

Il est donc entendu, le 6 décembre 1890, que :

« 1. MM. Franchère et Larose partiront... pour se rendre à Paris, et commencer immédiatement chacun trois tableaux, sous la direction d'un ou de plusieurs professeurs de l'École des Arts de Paris.

« 2. Que ces tableaux, avant d'être livrés, devront être approuvés et acceptés, par ces mêmes professeurs, comme œuvre vraiment artistique.

« 3. Que ces tableaux avant d'être expédiés au Révérend Messire Sentenne, devront être assurés contre tout risque de naufrage ou autre accident.

« 4. Les trois tableaux que devra faire M. Franchère sont : La transfiguration,⁸³ — Jésus consolateur — la sainte Vierge couronnée de 12 étoiles ou Vision de saint Jean; que les trois tableaux de M. Larose sont : Jésus ordonnant à saint Pierre de faire paître ses brebis, — la Sibylle tiburtine annonçant à Auguste la venue de Jésus-Christ, — la Dispute du Saint-Sacrement.⁸⁴

« 5. Ces tableaux devront être faits d'après les indications données par le Révérend Messire Alfred-Léon Sentenne.

« 6. Quant à la Dispute du Saint-Sacrement, M. Larose devra aller à Rome pour le copier sous la direction d'un maître,

⁸³ Qui surmonta longtemps le maître-autel.

⁸⁴ Au-dessus de la porte d'entrée.

LA PAROISSE

ou pour y faire une première copie ou esquisse, et revenir à Paris pour faire ce tableau, comme il est dit plus haut.

« Le Révérend Messire A.-L. Sentenne, de son côté, s'oblige de payer à M. Franchère pour le tableau de la Transfiguration, mille dollars, et cinq cents dollars pour chacun des deux autres tableaux.

« Le paiement devra se faire comme suit : \$150 immédiatement au départ, ensuite \$100 chaque mois, à partir du 1er février, et cela pendant 12 mois, le reste sera payé à la réception des tableaux.

« Le Révérend Messire A.-L. Sentenne, de son côté, s'oblige de payer à M. Larose, la somme de \$1,700, dont \$150 à son départ, et \$75 mensuellement à partir du 1er février, et cela, pendant 12 mois, le reste sera payé à la réception des tableaux. »

Le même arrangement avait dû se faire entre le curé, et M. Saint-Charles, car, à partir de janvier 1891 jusqu'en juin 1892, on peut retracer les chèques adressés tous les mois aux artistes, 9 rue des Fourneaux, 117 Notre-Dame des Champs, 59 avenue de Saxe. En décembre 1892, le nom de Charles Gill apparaît; en novembre 1893, celui de M. Henri Beau. Et les paiements se continuaient assidûment : 18 bis Impasse du Maine, poste restante rue Bonaparte, 22 avenue de Saint-Ouen, jusqu'en septembre 1894, où il semble que tous les tableaux furent finis.

Ils occupent maintenant, en excellente lumière, le troisième étage de la chapelle. Sous la première fenêtre à gauche, au fond de la nef, se trouve le *Paradis Perdu* par Ludger Larose; puis, la *Sibylle de Tibur* et l'*Annonciation*, du même peintre;



La Dispute du Saint-Sacrement
(Copie par Ludger Larose)



Le rocher de l'Horeb
(Peinture par Ludger Larose)



Les Noces de Cana
(Peinture par Henri Beau)



La Multiplication des pains
(Peinture par J.-C. Franchère)

LA DECORATION

dans le transept, la *Visitation* par Charles Gill, l'*Adoration des Mages* par Joseph Saint-Charles, la *Vierge de l'Apocalypse*, par J.-C. Franchère. Dans le transept droit, on voit d'abord le *Christ consolateur* de Franchère; ensuite deux scènes de l'histoire de Montréal, par Saint-Charles : la *Première messe* à Ville-Marie, et le *Serment de Dollard et de ses compagnons*; enfin dans la nef, la *Multiplication des pains* de Franchère, les *Noces de Cana* par Henri Beau, et le *Rocher de l'Horeb*, par Larose.

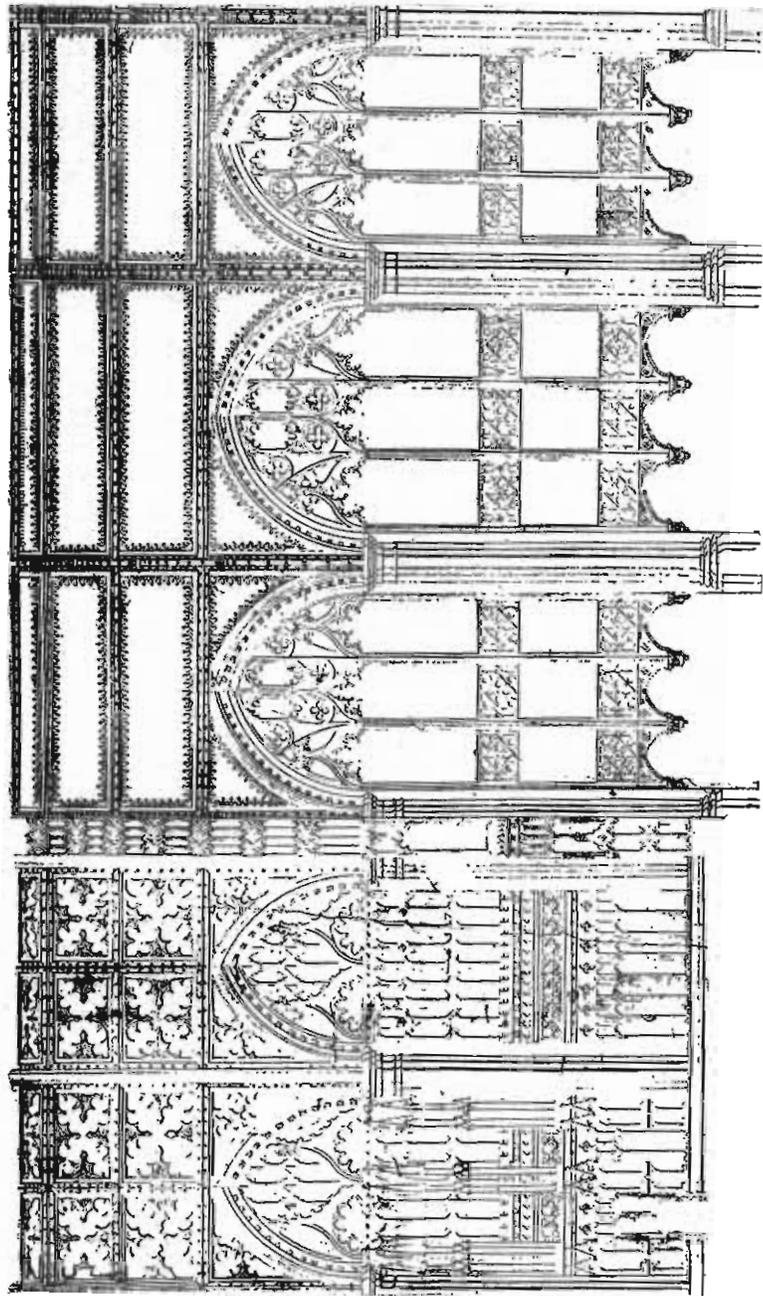
Le tableau du maître-autel est une *Descente du Saint-Esprit*, une copie de Lebrun qui ornait autrefois l'ancienne chapelle du Grand Séminaire.

Ainsi la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Cœur, malgré l'erreur initiale de sa construction, malgré les défauts de son style, est loin de manquer pour nous d'intérêt.⁸⁵

L'édicule de pierre, adossé à l'église, derrière la façade du côté du Séminaire, et qui sert de baptistère, fut construit quelques années avant la chapelle du Sacré-Cœur. Dès 1855, on se plaignait de manquer de baptistère; l'année suivante on demandait à l'architecte de trouver dans l'église un endroit propice, et de préparer des plans d'aménagement. En attendant, les baptêmes se faisaient dans la sacristie, et ce régime dura jusqu'en 1882. En avril de cette année-là, il est question de construire un baptistère à l'entrée de l'église, du côté de l'épître, avec chambre pour le prêtre chargé des baptêmes et pour le registre. En octobre 1882, l'édicule apparaît, sur un plan officiel — plan Morin — conservé au Séminaire. Le baptistère fut

⁸⁵ Au-dessous a été aménagée, de 1893 à 1895, une vaste salle des catéchismes qui sert maintenant de vestiaire aux enfants de chœur.

LA PAROISSE

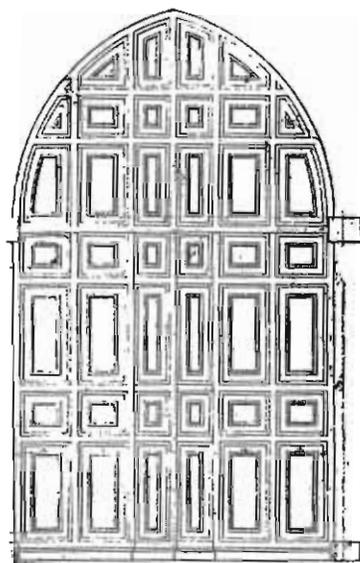


Projet de décoration de la nef (Napoléon Bourassa ?)

LA DECORATION

bientôt décoré d'une copie du Baptême de Jésus par Maratta, pourvu d'un beau meuble de noyer noir, et de fonts baptismaux en marbre et cuivre. A partir de l'automne 1926, la décoration fut reprise : on compléta les boiseries, et le peintre Ozias Leduc couvrit les voûtes et les murs de peintures symboliques, du plus beau métier et du plus haut enseignement.

A l'entrée du baptistère, l'autel de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a été orné d'une statue de chêne et de merisier, sculptée par Elzéar Soucy, et le mur décoré par Emile Gauthier.



LES CLOCHES

LE 16 juin 1683, «Messire François Dollier de Casson, grand-vicaire de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Evêque de Québec et Supérieur du Séminaire de Mon-réal bénit la cloche de l'église paroissiale de Ville-Marie dont le sieur Anthoine le Febvre de la Barre, Seigneur du dit lieu et conseiller du Roy en ses Conseils, Gouverneur et son Lieutenant général en toutes les terres de la nouvelle France et Acadie fut le parain et Madame Elisabet Souart femme de Mons. de Longueil la maraine. On donna à la cloche le nom d'Anthoine-Elisabet. Elle avait été donnée par Monsieur l'abbé de Fancamp, et quand elle fut bénite Louis Chevalier et Derrois étaient marguilliers.»¹

De toutes les cloches de Notre-Dame, celle-là est la première dont nous sachions le nom. Il est fort probable que les chapelles en planche, construites à la pointe à Callières, avaient leur cloche. Il est sûr que la chapelle de l'Hôtel-Dieu, où les offices paroissiaux eurent lieu, à partir de 1656, était surmontée d'un élégant clocher abritant *deux* cloches. Nous ignorons leurs noms, la date de leur baptême et la qualité de leurs parrains. Tout au plus pouvons-nous dire que ces cloches étaient de fabrication française, comme l'*Antoine-Elisabeth* qui servit à l'église commencée en 1672, rue Notre-Dame.

Jusqu'en 1728, la paroisse se contenta de cette seule cloche,

¹ Archives de la Fabrique de Notre-Dame.



Le départ pour le Long-Sault
(Peinture par Joseph Saint-Charles)



La première messe à Ville-Marie
(Peinture par Joseph Saint-Charles)



Le Christ consolateur
(Peinture par J.-C. Franchère)



La Vierge de l'Apocalypse
(Peinture par J.-C. Franchère)



L'Adoration des Mages
(Peinture par Joseph Saint-Charles)



La Visitation
(Peinture par Charles Gill)

LES CLOCHES

mais le 12 juin de cette année-là, le sieur Pierre de la Tour, fondeur, s'engage devant MM. de Belmont et de Lescoat, p.s.s.² et devant les Marguilliers, à fondre une cloche de 1200 livres, la Fabrique lui fournissant les matériaux et lui promettant pour la façon 400 livres; de plus sa pension, à raison de 15 francs par mois.

Les matériaux, c'était d'abord le métal, qu'on se procura à la Longue-Pointe,³ et de la vieille *mitraille*, achetée à la Soeur Quenet; de la brique et de la terre pour construire le four; du bois afin d'abriter la cloche. Quand le coulage fut terminé, la cloche fut pesée, puis au commencement de septembre,⁴ montée dans la tour.⁵ En ces deux occasions, on fit faire *bonne chère* et l'on servit du cidre, aux sentinelles, aux ouvriers et au fondeur.⁶

Le nom de cette cloche ne nous est pas parvenu; pas plus d'ailleurs celui d'une autre de 700 livres que fit le Sieur de la Tour, en septembre 1730, à la demande de MM. de Belmont, Déat et Chèze, p.s.s. Cette fois, les conditions étaient moins avantageuses pour le fondeur: on lui offrait 30 livres de numéraire pour cent livres de métal, et 10 livres pour sa pension pendant un mois. Cependant, on promettait de le rémunérer généreusement pour toute journée supplémentaire.

Quarante ans plus tard, on eut besoin d'une autre cloche, et

² Le texte porte : LESCOUADE.

³ Maintenant le quartier Mercier, paroisse Saint-François d'Assise.

⁴ Peut-être le 13.

⁵ La tour avait été construite entre 1723 et 1725, mais elle ne portait pas encore de flèche.

⁶ La facture du fondeur est rédigée en une orthographe des plus fantaisistes.

LA PAROISSE

le Sieur de la Tour étant mort probablement, on s'adressa, le 6 septembre 1767, à James Henderson.⁷ Celui-ci s'engagea à fondre une cloche de 1500 livres françaises, — il faut préciser, nous vivons après la Conquête, — à raison de 16 sols tournois (ou coppers) pour chaque livre de métal. Il la fondrait, ainsi que d'autres dont la ville a besoin, dans la chapelle de Ste-Anne, c'est-à-dire dans le bas-côté de l'église, sur la Place d'Armes. On ne sait quelles circonstances obligèrent à transformer ce lieu en fonderie.

Le résultat fut-il insuffisant ? On est porté à le croire quand on s'aperçoit que pendant quelque temps la fabrication indigène est abandonnée et les commandes de cloches envoyées en Angleterre.

C'est ainsi que, le 28 août 1768, M. Montgolfier bénit la *Jacques-Joseph*, de 630 livres, au son clair et riche, venue de Londres. Jacques Porlier, négociant, en fut parrain, et Marie-Josephite Hervieux (Mme. P. Guy) marraine.

Bientôt va commencer la longue série des fêlures et cassures dont les cloches de Notre-Dame furent les victimes. Le 16 juin 1771, il devint nécessaire d'en remplacer une. Heureusement, à la fin du même mois, une nouvelle arrivée, de 444 livres, mit la Fabrique à l'aise. Ce n'est pourtant qu'en septembre 1772⁸ qu'elle fut montée dans le clocher, et la fêlée, descendue, pour être jointe à l'ancienne mitraille et expédiée à Londres. C'est elle, sans doute, qui revint, l'année suivante, pesant 928 livres, et qui fut baptisée sous les noms de *Thomas-Marguerite*, par M.

⁷ Certains documents disent Jacques Anderson.

⁸ Cette année est aussi marquée par la bénédiction d'une cloche pour Bon-Secours.



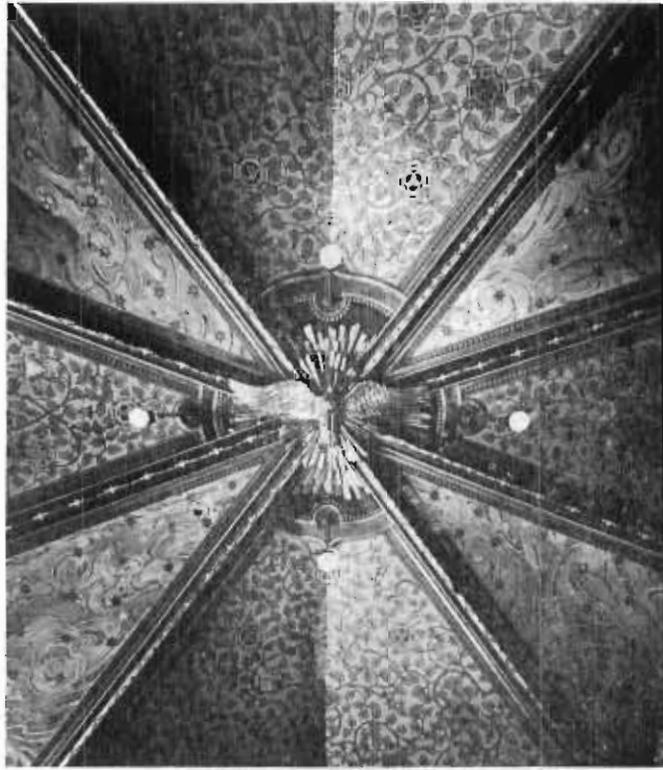
L'Annonciation
(Peinture par Ludger Larose)



La Sybille de Tibur
(Peinture par Ludger Larose)



Le Paradis perdu
(Peinture par Ludger Larose)



Le plafond du Baptistère
(Osias Leduc)



Sainte Thérèse de Lisieux
(Statue de chêne sculptée
par Elzéar Soucy)

LES CLOCHES

Montgolfier; M. Thomas Dufy Desauniers, agissant comme parrain, et Marguerite Robert, Dame Jacques LeMoyne, comme marraine.

Et nous voici devant un petit problème historique qu'il faut essayer de résoudre. La tradition, les journaux du temps, et même les archives affirment que, en 1847, une des anciennes cloches de Notre-Dame, du nom de *Charlotte*, fut donnée à Saint-Patrice. Si l'on lit d'un peu près les journaux de 1843 qui donnent l'inventaire du vieux clocher, démoli en août de la même année, on apprend que la première de ses cloches, pesant 2167 livres, avait été fondue à Londres, en mars 1774, et expédiée à M. Foretier, pour la Fabrique qui la paya £167-11-10. C'est, à n'en pas douter, la fameuse *Charlotte*. Mais les choses s'embrouillent lorsqu'on observe que la seule cloche dont le nom se rapproche de celui-là,—la *Charlotte-Olivier*, bénite par Mgr Jean-Olivier Briand, en 1772,— et dont mention soit faite dans les Délibérations de la Fabrique, était destinée à Bon-Secours et ne pesait que 445 livres... Le mystère s'obscurcit encore quand on constate que les deux baptêmes de cloches de 1771 et de 1773 sont consignés aux Archives, et qu'un silence complet couvre toute l'année 1774... Un seul indice nous reste, et sans doute il suffit, c'est que, dans le compte rendu du Marguillier en charge pour cette année-là, se trouve l'entrée suivante : « 29 novembre : payé à M. Foretier 806 livres 8 (monnaie française, i.e. 167-11-10 livres sterling) pour solde d'une cloche. » Nous reconnaissons la *Charlotte*.

Baptisée comme les autres, elle alla rejoindre ses sœurs an-

LA PAROISSE

glaises et canadiennes, dans le clocher. Nous savons que, en 1797, elles étaient *cinq*,⁹ vraiment belles, mais ayant le tort de sonner tout le temps. Dix ans plus tard, leurs habitudes n'avaient pas changé, puisque un voyageur,¹⁰ après avoir rendu hommage à leur *beau son grave*, se plaint qu'on les sonne au petit bonheur et si souvent que c'est une fatigue pour les voisins: il logeait au Montreal Hotel, Place d'Armes.

Un si fréquent usage exigeait une endurance que toutes les cloches n'avaient point. Aussi voyons-nous, à la date du 17 mai 1818, que l'une d'elles est cassée et donc inserviable. Ordre est donné d'en faire fondre une nouvelle de 15 à 1600 livres, à la *nouvelle fonderie*, près de la ville, et une seconde de 1000 livres, pour remplacer la plus petite. Cette dernière sera gardée comme cloche de secours, en cas de fêlures possibles. En novembre, les deux cloches sortaient de la *Phoenix Foundry* de Guy Warwick & Co.¹¹; et le 19 du même mois la *Pierre-Marie-Marguerite*, de 1668 livres, ayant pour parrain Pierre Berthelet, et pour marraine Catherine Viger, son épouse, et la *Marie-Henriette*, de 1154 livres, ayant pour parrain et marraine N.-B. Doucet, et Demoiselle Kember, son épouse, étaient toutes les deux baptisées par M. LeSaulnier, curé de Notre-Dame. La première rendit toujours un son désagréable: on disait, dans la ville, que la foudre l'avait frappée. La brisa-t-on vraiment quand le clocher fut démoli, ou ne fut-elle pas plutôt donnée à S. Jacques en 1857?...

⁹ *Travels through Lower Canada*, par Isaac Weld (1795-96-97).

¹⁰ *Lambert's America* (1806-7-8).

¹¹ Elles coûtaient, déduction faite du métal de la cloche fêlée, £378-17-11, nouveau cours.

LES CLOCHES

Enfin, dans la seule année 1820, le Marguillier en charge doit vendre *deux* cloches cassées, à raison de 20 sols la livre et s'occuper d'en faire fondre une autre. Il s'adresse cette fois à I. D. Ward & Co., de Montréal. Le 1er août 1831, la cloche est prête. Elle pèse 1230 livres. M. Quiblier, de nouveau supérieur de Saint-Sulpice, la baptise. Elle portera le nom de sa marraine, *Marie-Angélique* Deslauriers (Mme Pierre Baudry), son parrain ayant été Félix Souigny, marchand.^{1 2}

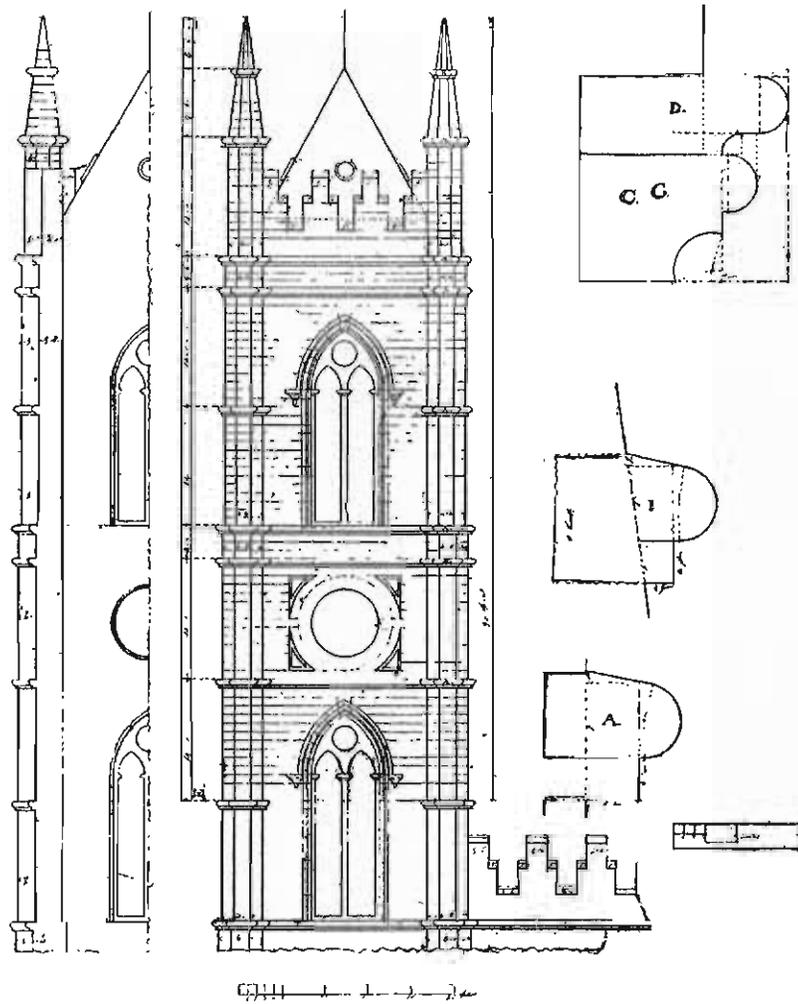
* * *

On se rappelle que la construction des deux tours de la nouvelle église Notre-Dame, décidée en juillet 1840, commencée au printemps de 1841, se termina en février 1843. Dès qu'il en avait été question, on s'était mis à rêver à un carillon qui fût en harmonie avec la beauté de l'église, et les gens pratiques ne tardèrent pas à se renseigner auprès des grands fondeurs européens. Nous verrons plus tard^{1 3} les Marguilliers remercier le Séminaire de Montréal « pour l'excellente idée qu'il a eue de *suggérer* aux Paroissiens la *nécessité* d'avoir un jeu de cloches et pour l'infatigable et généreuse manière dont il a agi pour les obtenir. » On avait commencé par écrire à Hildebrand, de Lyon, et à quelques maisons anglaises, de Birmingham et de Londres, même avant que les Marguilliers de l'Oeuvre fussent autorisés, le 2 mai 1841, « à aviser aux moyens de procurer à la paroisse un carillon de huit cloches. » On stipulait que la plus grosse devrait peser 6000 livres (60 quintaux) et la

^{1 2} Elle fut donnée plus tard, à l'église Notre-Dame de Grâces.

^{1 3} 17 décembre 1843.

LA PAROISSE



Une tour de Notre-Dame, dessinée par O'Donnell

LES CLOCHES

deuxième, 4000; on s'enquerrait de ce que serait la pesanteur respective des autres, le prix de chacune et les conditions de paiement.

Les réponses arrivèrent en octobre 1840. Hildebrand, sous la signature de Gédéon Moret, sans s'astreindre aux questions posées, envoie quelques détails pratiques et... une dissertation. Il a doté la cathédrale de Rodez, en 1844, d'une sonnerie fort vantée par M. Grimal, le vicaire général, par Mgr Giraud, archevêque de Cambrai, et par le Journal de l'Aveyron. « Il n'y a aucune comparaison à faire, dit-il, avec les grossiers ouvrages qu'on fait presque toujours, d'une ornementation ridicule et d'une qualité de son qui choquent les moins connaisseurs par leurs discordances... Cela tient à ce que l'art de la fonte des cloches, au lieu d'être exercé par des artistes ayant de l'instruction et du goût, est abandonné à des ouvriers mouleurs sans connaissance et sans talent, qui n'ont d'autre souci que de faire des cloches ou plutôt des espèces de chaudières... Sans vouloir discréditer personne, je puis ajouter que la fonte des cloches à Paris est encore plus arriérée peut-être que partout ailleurs, ce qui m'a singulièrement étonné... »

Quelques semaines plus tard on recevait d'Angleterre des soumissions plus précises de deux maisons. L'une d'elles qui promettait un carillon « not to be equal'd by any in the world » offrait 8 cloches, d'un poids total de 205 quintaux, au prix de 1s. 2d. la livre ou £6-10-8 le quintal. La seconde proposait un même nombre de cloches,¹⁴ d'un poids de 186 quintaux, à

¹⁴ Assez semblables à celles d'York, disait-on.

LA PAROISSE

raison de £7 le quintal, ce qui faisait une somme totale de £1372-7-6.

Cette dernière maison, point nommée dans la lettre des agents intermédiaires, n'était autre que la *Whitechapel Bell Foundry*. Ses armes portaient une cloche et la devise « Percute dulce cano. » Dirigée à cette époque par les deux frères Thomas et Charles Mears, elle pouvait se vanter d'avoir fourni, entre les années 1738 et 1810, 5 à 12 cloches à plus de 260 églises, parmi lesquelles York Minster,¹⁵ St-Mary-le-bow à Cheapside, la Cathédrale de Canterbury;¹⁶ et entre 1810 et 1840, à 150 églises, dont la cathédrale de Trinidad et celle de Québec; enfin d'avoir fabriqué le fameux « Great Tom » de Lincoln d'un poids de 5 tonnes et 8 quintaux, qui devait, dans la suite, troubler le sommeil des Marguilliers de Notre-Dame...

De tels exploits ne pouvaient qu'impressionner favorablement la Fabrique. Au mois de mai 1841, elle avait résolu de confier la fabrication de son carillon à la fonderie de Whitechapel. Elle met sur pied la souscription publique.¹⁷ Mais les tours étant à peine commencées, rien ne pressait. Ce n'est donc qu'en février suivant que la correspondance reprend pour de bon. Dans l'intervalle, l'ambition des Marguilliers s'était accrue. Huit cloches, c'était bien; mais pourquoi pas dix, comme à York; et pourquoi pas un bourdon, comme à Lincoln ?

¹⁵ 10 cloches : 53 quintaux.

¹⁶ La « Dunstan » pèse 3 tonnes 10 cwt.

¹⁷ La valeur du quintal ayant été fixée à £10 d'Halifax, le Séminaire promet 54 quintaux, John Donegani 27, O. Berthelet 22, Jules Quesnel 17, Aubert Paré 14, l'abbé Louis Parent 13, Jean Bruneau 11. Une trentaine d'autres souscripteurs s'engagent pour des sommes variant de £50 à £5.

LES CLOCHES

MM. Hubert Paré, Jean Bruneau et Albert Furness écrivent donc aux fondeurs. Ils acceptent la proposition d'octobre 1840, à certaines conditions, savoir : que les cloches doivent former la gamme, car on veut « jouer des airs » ; que sur chacune sera gravé le texte qu'on enverra ; qu'un expert, dont le voyage sera payé par la Fabrique, viendra les poser ; que le paiement se fera 30 jours après la réception des cloches. Les signataires s'informent ensuite de la manière de placer les *jalousies* des tours, c'est-à-dire les abat-son ; ils réclament le meilleur mécanisme pour sonner les offices, le tocsin, et pour exécuter des mélodies ; ils signalent une méthode ingénieuse employée à Saint-Sulpice de Paris, et « a good key-mechanism » qui se trouve à Calais ou à Dunkerque. Enfin ils ajoutent : « Beaucoup sont d'avis que les cloches de fabrication anglaise n'ont pas le son moëlleux, grave et solennel, des anciennes cloches ou de celles qu'on fabrique sur le Continent. »

Cette dernière opinion appelait une rectification : elle ne tarda pas à venir. Les MM. Mears répondent que « pour la qualité du son, aucune cloche continentale n'égale les cloches anglaises de même poids et que d'autre part, les meilleures cloches d'Angleterre ont été fabriquées au siècle dernier, » et par conséquent ne sont pas tellement anciennes. Ils répondent aussi aux informations demandées relativement à la manière de sonner les carillons¹⁸ : les principaux « chime-makers » du pays sont les MM. Moore, qui n'ont pas d'autre système que la mani-

¹⁸ On voit encore, dans la tour des 10 cloches, les restes d'un clavier désaffecté. Il avait été construit, vers 1887, par M. Desrochers, p.s.s. Il servait peu, l'effet en ayant été jugé peu favorablement.

LA PAROISSE

pulation. Enfin ils estiment à 18 quintaux le poids des deux cloches supplémentaires et donnent le prix du *Great Tom* : 770 livres sterling.

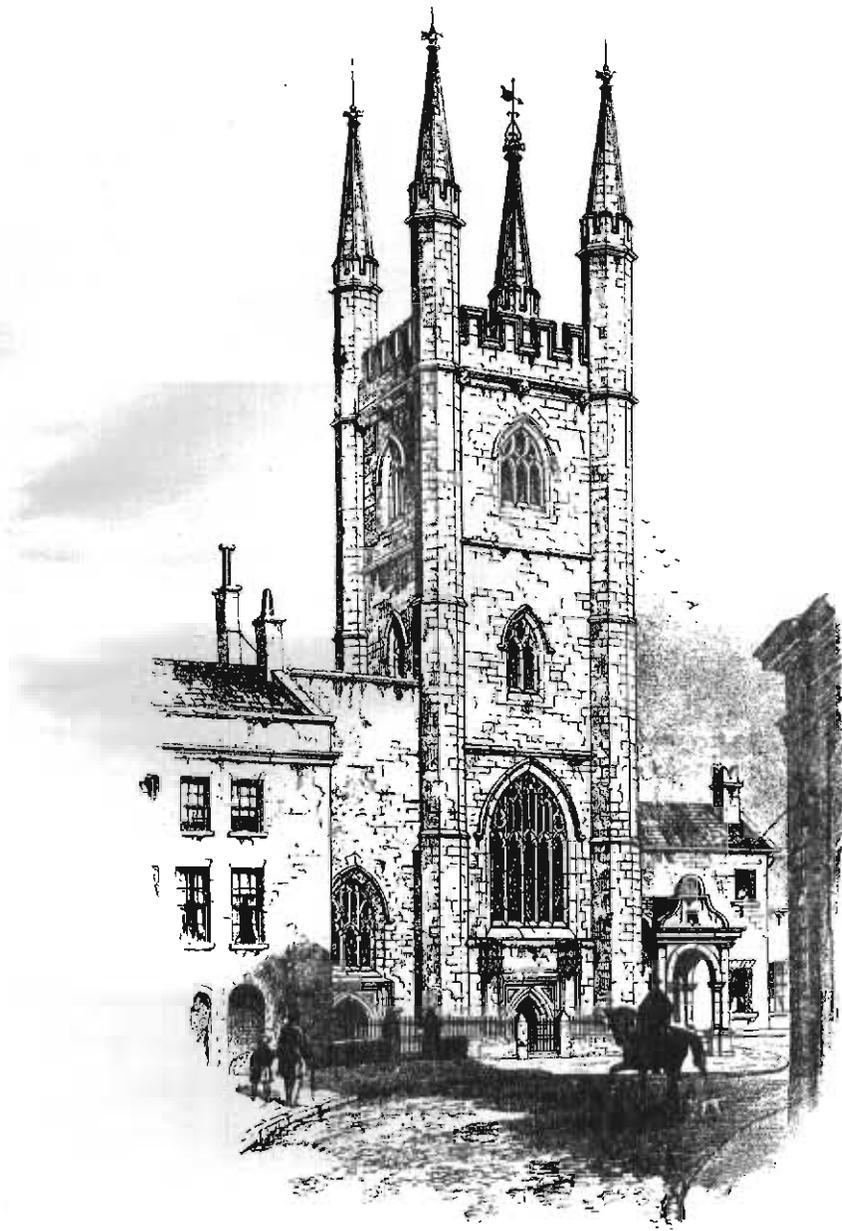
Cette lettre est datée du 3 avril 1842. Les Marguilliers avaient déjà envoyé aux fondeurs le texte du lettrage qu'ils désiraient trouver sur les 8 cloches. Dès le 30 mai, ils leur écrivaient pour qu'ils ajoutent les cloches de 18 quintaux,¹⁹ et un *bourdon* de 15000 livres (133 quintaux) qui devra porter le nom de *Marie*, et sur lequel on placera une effigie de la Vierge et de Saint-Jean-Baptiste, un bateau à voiles avec des emblèmes du commerce et une inscription appropriée, qui sera expédiée incontinent.²⁰ Deux semaines plus tard le correspondant mont-réalais annonce que, les cultivateurs canadiens voulant contribuer, eux aussi, à l'achat du bourdon, on devra ajouter à la phrase : «*Ex piissimo mercatorum, artificum,*» le mot «*agricolarum,*»²¹ et appliquer leurs emblèmes : charrue, herse, faux, faucille, etc. On voit par là comment on s'y était pris pour défrayer une aussi forte dépense.

La commande du bourdon retarda l'expédition des autres cloches. Bien qu'à Montréal on eût préféré les recevoir avant l'hiver, les fondeurs crurent mieux faire de les garder jusqu'au printemps. Ils reçurent, en janvier 1843, la visite de M. John Ostell, le constructeur des tours, qui leur exposa si clairement la situation de l'église Notre-Dame, et se rendit lui-même si

¹⁹ Tancrède-Geneviève et Augustin.

²⁰ On ajoutait que M. Carrière, supérieur de Saint-Sulpice à Paris, (17 rue du Pot de fer) enverrait à MM. Mears des «*silk stuffs*», pour le placement des cloches à Montréal. On priait ces MM. de s'en charger.

²¹ Cultivateurs.



Une tour anglaise



La tour des dix cloches
et la passerelle

LES CLOCHES

bien compte de ce qu'il fallait préparer pour mettre les cloches en place, que l'on jugea inutile l'envoi d'un expert. M. John Ostell s'embarqua, dans la dernière semaine de mars, sur le *Lady Seaton* (capitaine Temperley), avec les dix cloches; et le 24 mai, il touchait Montréal. Il apportait aux Marguilliers l'assurance que la grosse cloche serait coulée dans deux mois de là.

En avril précédent, M. Quiblier, supérieur de Saint-Sulpice, avait écrit au nouveau gouverneur du Canada, Sir Charles Metcalfe, d'abord pour le féliciter de son heureuse arrivée au pays, en second lieu pour obtenir exemption de taxe sur les cloches. « Nous attendons prochainement, disait-il, des manufactures de Londres pour l'église catholique de cette ville un jeu de onze cloches. La première porte le nom de la Reine du ciel *Maria*; la seconde porte celui de la Reine de la Grande-Bretagne *Victoria*; la troisième, celui de *Eduardus-Albertus*. Toutes sont marquées aux armes de la couronne. Il me semble que d'aussi augustes noms ont droit avec toute leur suite, de tirer *au pair* sur la caisse militaire et de voyager librement dans toute l'étendue de l'Empire Britannique, sans avoir de taxe à payer dans aucun port qu'ils visitent. » Le Supérieur demandait aussi remise des droits provinciaux, en rappelant que cette faveur avait déjà été accordée et qu'il s'agissait d'une chose d'utilité publique.

La réponse de Kingston, — résidence du Gouverneur, — fut affirmative quant au paiement *au pair* des £2500; elle était forte-

LA PAROISSE

ment dubitative quant à l'exemption des droits provinciaux. De fait on dut les payer.

Les deux tours attendaient leurs cloches. Ce fut la tour de la Tempérance, du côté de l'Évangile, qui reçut les nouvelles arrivées. Celles-ci qui avaient touché notre port le 24 mai, veille de l'Ascension, furent bénites le 24 juin, fête de S.-Pierre, après le sermon de M. Roupe, p. s. s., par Mgr Bourget, et sonnèrent pour la première fois, à midi, le 18 juillet, fête de saint Vincent-de-Paul. Leur son était excellent. Avant leur départ d'Angleterre, le compositeur *Novello*²², « one of our first rate professor of music, » et organiste de la chapelle catholique de Moorfields, les avaient examinées. S'étant aperçu que quelques-unes n'étaient pas justes, il les avait fait limer à l'intérieur; de telle sorte qu'elles arrivaient à Montréal formant une octave parfaite.

On se les figure facilement toutes dix, le jour de leur baptême, habillées de velours et de draps d'or fleuri, et couvertes de dentelles à l'aiguille ou au tambour, — l'une d'elles en deuil de son donateur. Chacune porte sur sa surface, d'un côté les armes d'Angleterre, et de l'autre, les armes de Ville-Marie (sauf la cloche du Séminaire qui porte les armes de cette maison), le nom du fondeur, le lieu et l'année. Parrains et marraines se tenaient auprès.

La cloche du Séminaire *Marie-Victoria*, qui eut pour parrain M. Quiblier, le supérieur, chantait en *ut* ténor; la seconde, en *ré*, qui eut pour parrain et marraine M. et Mme Furness, reçut

²² Vincent Novello, né à Londres, en 1781, d'une famille italienne, mort en 1861. Organiste de l'ambassade portugaise, auteur de nombreux morceaux.

LES CLOCHES

les noms de *Edouard-Albert-Louis*; la troisième, en *mi*, donnée par M. et Mme Donegani, s'appela *Jean-Genève*; la quatrième fut nommée *Olivier-Amélie*, des noms de M. et Mme Berthelet, elle sonnait le *fa*; Mme Quesnel avait payé la cloche en *sol*, qui fut baptisée *Jules-Joseph*; *Hubert-Justine*, la sixième, don de M. et Mme Hubert Paré, sonnait le *la*; le curé de Repentigny, M. Parent, parrain de la septième, en *si*, voulut qu'elle portât son nom, *Louis*; M. Jean Bruneau offrit la huitième, qui faisait l'octave en *ut*, la *Jean-Marie*; enfin la *Tancrede-Genève*, don de M. et Mme Bouthillier, et l'*Augustin*, don de M. Perrault, sonnaient respectivement en *ré* et en *mi* à l'octave.²⁸

* * *

Quand, en juillet, ces dix belles cloches à la fois, répandirent leurs ondes sonores sur la ville attentive, nos pères durent se sentir émus. Quelle ne fut pas leur joie, lorsqu'ils apprirent que la *cloche monstre*, la *Grande Marie*, s'était embarquée, elle aussi, sur le *Lady Seaton* et serait bientôt au port !

Cet embarquement, on le sut plus tard, avait été mouvementé. Les journaux du temps, le « *Montreal Herald*, » en particulier, du 11 septembre 1843, racontent comment cette cloche — la plus belle au monde de son poids, dont le métal avait mis

| | | | |
|---------------------|--------------|---|------------|
| 1 ^{ère} : | 6,011 livres | = | £554-12-11 |
| 2 ^{ème} : | 3,633 | = | £358-4-0 |
| 3 ^{ème} : | 2,730 | = | £286-11-1 |
| 4 ^{ème} : | 2,114 | = | £234-2-3 |
| 5 ^{ème} : | 1,631 | = | £194-13-7 |
| 6 ^{ème} : | 1,463 | = | £180-19-5 |
| 7 ^{ème} : | 1,200 | = | £166-16-9 |
| 8 ^{ème} : | 1,093 | = | £150-17-11 |
| 9 ^{ème} : | 924 | = | £136-18-8 |
| 10 ^{ème} : | 897 | = | £134-14-10 |

Le métal des cloches avait coûté \$7,600; le transport \$3,400; les robes \$1,600.

LA PAROISSE

15 minutes à couler de la bouilloire dans le moule, dont le battant seul pesait 326 livres, — comment cette cloche avait exigé des précautions spéciales, et comment il avait fallu consolider la passerelle qui reliait le *West Quay* au *Brandy Quay*, par où elle devait passer.

Elle nous arriva en octobre. Le 20 de ce mois, la *Grande Marie*, pesant 16325 livres, décorée de drapeaux, montée sur une voiture à six roues, fut traînée à force de bras, au moyen de longs câbles, du port jusqu'à l'église, pendant que du haut de leur tour les dix autres cloches sonnaient sa bienvenue. Le long du parcours, les curieux admiraient les figures en relief dont son flanc était décoré : la Vierge Marie d'abord ; dans un deuxième compartiment, St-Jean-Baptiste, sa houlette en main, et auprès de lui son agneau, « avec tortis composé de feuilles de rose, de chardon, de trèfle et d'érable et au-dessous un castor » ; dans le troisième compartiment, un vaisseau voguant à pleines voiles ; dans le quatrième enfin, des emblèmes de la culture et de l'industrie. De ce côté se lisait l'inscription : « *Negotiamini, dum venio. Omnis spiritus laudet Dominum* » (*Travaillez jusqu'à ce que je revienne... Que tout esprit loue le Seigneur*) avec diverses dates, de la fondation de Montréal, du pontificat de Grégoire XVI, du règne de Victoria. De l'autre côté, mention était faite des donateurs et des fondeurs.

Pendant une semaine, la cloche resta au bas de la tour de la *Persévérance*, près du Séminaire, gardée la nuit par des agents de police. Le 29, Mgr Bourget la baptisa sous le nom de *Marie-Jean-Baptiste*. Payée en grande partie par les corps

LES CLOCHES

d'Artisans, de Marchands et d'Agriculteurs, elle eut pour parains et marraines des représentants de ces diverses catégories : M. Joseph Boulanger et Mme Olivier Fréchette pour les artisans; M. Jean-Louis Beaudry et Mme Louis Boyer pour les marchands; M. Simon Valois et Mme Maurice Cuvillier pour les agriculteurs. On a gardé le nom de ceux qui quêtèrent, ce jour-là, dans la nef et dans les jubés; on sait aussi que le sermon *bilingue* fut prononcé par M. de Charbonnel, p.s.s., plus tard évêque de Toronto. Un mois après, veille de Noël, à midi, sous l'effort de seize hommes, le gros bourdon sonna pour la première fois. Sa voix était mélodieuse et sonore, disent les annales du temps. Elle apportait au choeur des cloches la note grave qui lui manquait.

* * *

Les Montréalais étaient très fiers de leur nouvelle sonnerie. Insatiables de l'entendre, ils auraient voulu que les tours fussent munies de cadrans qui auraient marqué les heures au moyen du carillon. En 1857 surtout, il en fut sérieusement question. La ville demandait que l'horloge fut éclairée au gaz. La Fabrique se déclarait incapable de faire une telle dépense. On propose alors de donner un *concert d'opéra* au profit de l'horloge. D'ailleurs le Séminaire se déclarait prêt à souscrire une certaine somme. On s'était enquis des prix du mécanisme nécessaire chez John Moore & Sons, 38 Clerkenwell Close, à Londres, qui en avait établi un peu partout de 1803 à 1843,²⁴ de même chez

²⁴ Ceux-ci demandaient £620, ou 395 ou 310.

LA PAROISSE

William Vale, 32 Paul Street, Finsbury.²⁵ On sait que ces négociations n'eurent aucun résultat.

Le bourdon causait quelque inquiétude. En décembre 1843, des experts avaient déclaré que son joug (yoke or stock) était insuffisant et qu'il y avait du danger à le sonner. En mars 1844, les fondeurs de Whitechapel répondaient d'une manière rassurante aux observations qu'on leur avait communiquées. Le 27 mai, la Fabrique exprimait sa satisfaction et soldait ce qui restait à payer sur la facture.²⁶ Or un grand malheur ne devait pas tarder...

Le 23 juin, veille de la Saint-Jean-Baptiste, comme on ébranlait le bourdon pour annoncer la fête du lendemain, il rendit un son désagréable!... On l'arrêta immédiatement. Puis l'on fit venir de la fonderie Ste-Marie, deux spécialistes, George Rogers et William Parkyn, qui l'examinèrent attentivement. Ils reconnurent qu'il était fêlé (fractured) à l'intérieur, dans sa partie la plus épaisse, à deux ou trois endroits, mais ne purent fixer la cause de l'accident.

Avant que la population fût bien au courant de l'affaire, le Supérieur du Séminaire écrivit à Londres une lettre désolée. Sous sa plume, cette fêlure prend les proportions d'un malheur national:

« Nous avons monté la cloche selon toutes vos indications : nous ne l'avons fait sonner que 10 fois par 12 hommes, et tinter 6 ou 7 fois par un seul homme et jamais plus longtemps qu'un

²⁵ Ceux-là demandaient £380, ou 320, ou 220.

²⁶ On avait déjà versé £800 sterling, en novembre 1843; on versait, cette fois, £378-10. Le bourdon a coûté \$4,841.00, y compris les accessoires.

LES CLOCHES

quart d'heure; les belles gravures que vous nous avez envoyées, nous les avons répandues dans les deux Canadas. Veuillez bien, par le premier steamer nous informer de ce que vous vous proposez de faire et nous indiquer la marche que nous devons suivre, pour refondre cette cloche *qui a déjà retenti dans le monde entier.*»

La mauvaise nouvelle, on le conçoit, fut un coup pour la maison Mears. Ces messieurs répondent qu'ils se perdent en conjectures. Comment une si belle cloche, la plus belle qui soit sortie d'une fonderie, a-t-elle pu se fêler? Quoi qu'il en soit, puisqu'elle est brisée, le mieux, c'est de la renvoyer. Ils l'examineront pour voir si c'est la faute de la fonte, et alors l'accident retombe sur eux et ils refonderont à leurs frais;— ou si c'est un dommage causé naturellement par l'usage (an accident may happen in the 1st as easily as in the 100th year of a bell's creation), et alors la refonte restera aux frais de la Fabrique, à savoir : £300, plus le fret.

En gens avisés, les fondeurs commencent une enquête discrète à Londres même, tandis que les Marguilliers, à Montréal, font examiner de nouveau la cloche et sondent l'opinion, pour le cas où il faudrait faire de nouvelles dépenses. Cette fois, les bienfaiteurs montrent moins d'entrain. C'est pourquoi on demande aux experts examinateurs si la cloche pourrait être réparée sans aller jusqu'à la refonte? MM. Rogers et Parkyn, auxquels on a joint M. Ward, répondent qu'ils ne connaissent pas de procédé de réparation. Quant à la cause de la fêlure, ils n'en veulent rien dire officiellement, mais ils laissent échapper

LA PAROISSE

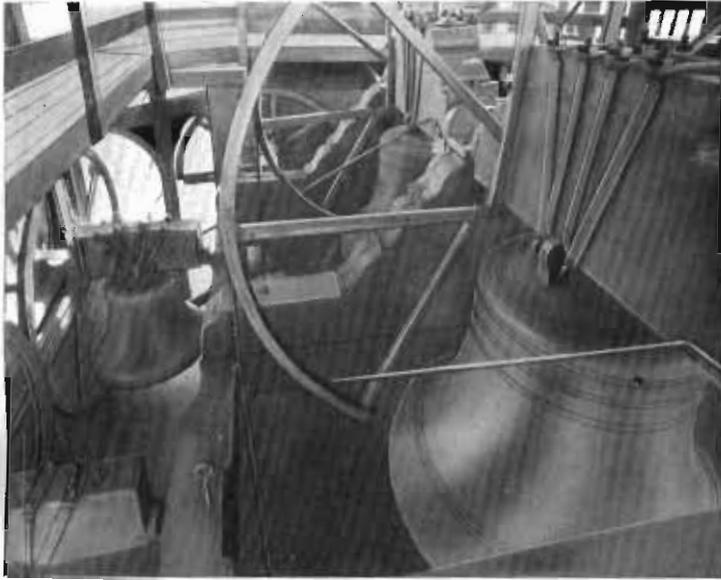
l'opinion que la cloche était trop *mince* dans ses parties fortes. M. Ward ajoute même que « the metal is too hard. »

Ces constatations et avis sont tout de suite transmis en Angleterre, et MM. Mears les rétorquent point par point. Il ne faut pas songer à construire une fonderie à Montréal, disent-ils, ni à y envoyer un fondeur. Même si les dépenses n'étaient point un empêchement, on ne peut pas savoir quelle cloche serait ainsi produite. Quant au métal²⁷ employé dans la *Grande Marie*, c'est l'ordinaire, « adopted for the production of brilliant mellow and sonorous tone. » La forme ? c'est celle que l'expérience leur a enseigné être la meilleure, celle de *Tom* de Lincoln, celle du *Grand Pierre* d'York, actuellement en voie d'achèvement. On regrette de ne pas trouver d'autre explication, mais le bourdon de Montréal a dû être mal sonné par *inadvertance*. Pourtant, puisque la refonte de cette cloche est pour eux une affaire d'intérêt et d'honneur, ils se contenteront de £150.

L'hiver se passe et l'enquête des fondeurs se continue. Ils interrogent le nouveau capitaine du *Lady Seaton*, John Duffill. Celui-ci a appris de « some one connected with the church or committee, » que les Marguilliers, non encore satisfaits d'entendre le bourdon à 18 milles de distance, avaient remplacé le battant expédié de Londres, par un autre beaucoup plus lourd.

Le Supérieur de Montréal, M. Quiblier, mis au courant, rédige à la date du 27 mars 1845, une lettre fort émue, où il proteste contre de telles allégations. Il n'y a eu ni addition, ni

²⁷ Le 3 mars 1845, ils ajouteront que ce métal est l'égal sinon le supérieur de tout métal français; et qu'ils envoient des cloches en France même et en Russie où on leur donne le premier rang.



Les dix cloches de la tour
de l'est



John Ostell,
architecte,
qui a construit les tours

LES CLOCHES

substitution : il défie qui que ce soit de le prouver. D'ailleurs la cloche est en place, chacun peut s'en rendre compte. Lui-même a empêché que l'on utilise pour une des petites cloches un ancien battant; à plus forte raison l'aurait-il fait pour la grosse. Il regrette que l'on jette sur des hommes honorables un tel soupçon. Personnellement, il se plaint que l'on donne à l'affaire une pareille tournure, car c'est lui qui a poussé les Marguilliers vers la maison Mears. Et il termine par cette phrase attristée : « L'accident survenu... est une des plus grandes peines que j'aie éprouvées dans ma vie. »

Les fondeurs comprirent qu'ils s'étaient mépris. Dans leur réponse du 18 avril, ils s'excusent et ajoutent : « si la cloche n'est pas d'un métal pur, — et on le verra facilement en la brisant, — nous en fonderons volontiers une autre; si le métal est pur, la cloche n'a pu être brisée que par une violence indue, accidentellement ou autrement. » Ces messieurs, on le voit, gardaient toujours une échappatoire. Ils en seront pour leurs frais, ainsi que la suite va le prouver.

A la fin de mai, à Montréal, la cloche était brisée et descendue de son clocher. Les 177 gros débris et les 5 boîtes de petits furent examinés et pesés, avant l'embarquement. Or, on s'aperçut que le métal n'était pas irréprochable et que le poids en était très inférieur à celui pour lequel on avait payé. M. Quiblier le fit savoir aux fondeurs. Dans une première lettre, il leur signale que leurs ouvriers n'ont pas entièrement exécuté l'ordre de n'employer qu'un métal de première qualité : c'est l'avis du fondeur Redmond qui l'a brisé et ils pourront

LA PAROISSE

eux-mêmes s'en rendre compte. Dans une seconde lettre (13 juin) plus surprenante encore, à laquelle étaient joints plusieurs « affidavits, »²⁸ il leur disait en substance : nous vous avons payé £1022 pour une cloche de 146 quintaux; or la pesée révèle que nous avons été frustrés de 23 quintaux.²⁹ Vous comprendrez votre devoir. On nous avait conseillé de peser la cloche à son arrivée; nous l'avons négligé; c'est pourquoi nous n'ébruiterons pas cette aventure, autant pour nous protéger que pour vous ménager.

On devine l'ahurissement de Londres à cette nouvelle. Les MM. Mears, « surpris et mortifiés, » — nous les croyons absolument de bonne foi, — cherchent des explications : en Angleterre, on n'a pas de balance³⁰ assez puissante pour peser une cloche monstre une fois terminée; on ne peut que peser le métal avant la fusion, et l'on fait ensuite une déduction approximative; sans doute, dans le cas actuel, où la fusion avait été portée à une plus haute température, il y avait eu plus de perte que d'habitude. Quoi qu'il en soit, voulant faire contre mauvaise fortune bon coeur, eux les fondeurs sont prêts à payer la différence.

De son côté M. Quiblier ne conservait aucun ressentiment. Depuis que, à Montréal, on avait appris le poids de la nouvelle cloche d'York, on désirait en avoir une plus grosse : il fallait pour cela dépasser douze tonnes. Le Supérieur ne s'opposa pas

²⁸ Ceux de M. Jean Bruneau, marguillier, de M. E.-A. Dubois, procureur de la Fabrique et de M. James Redmond, ingénieur.

²⁹ Exactement la cloche brisée pesait 125 cwt-0-12 lbs., auxquelles il faut joindre 50 lbs, perdues au cours de l'opération.

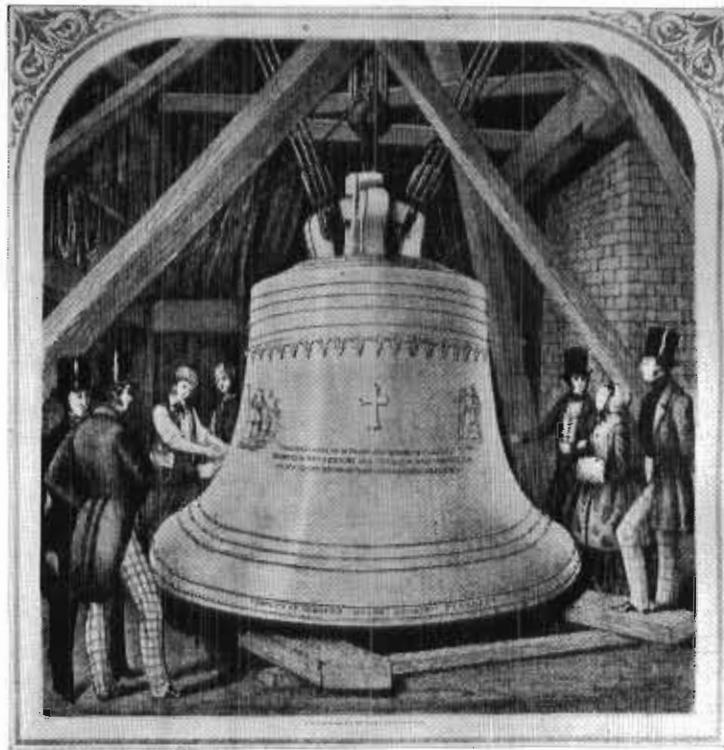
³⁰ La nôtre avait été fabriquée par G.-P. Warren.



Le bourdon Jean-Baptiste
actuel



Le premier bourdon
de Notre-Dame



THE GREAT BELL OF MONTREAL,
 CAST BY GRAY & CO'S HEARNSHAW BELLS, LONDON.
 LONDON ON THE 20TH FEB^R 1862.

WEIGHT IN TONS 12
 HEIGHT IN FEET 5
 DIAMETER OF MOUTH 4
 DIAMETER OF BELL 4

Inscriptions

THE GREAT BELL OF MONTREAL WAS CAST BY GRAY & CO'S HEARNSHAW BELLS, LONDON, ON THE 20TH FEB^R 1862.

Le bourdon actuel
 de Notre-Dame

LES CLOCHES

à cette augmentation de cinq tonnes sur l'ancien bourdon. Il chargea au contraire M. de la Grave de porter à Londres ses propositions. Bien que les souscripteurs fussent moins empressés que la première fois, — £350 seulement avaient été promises à la date du 12 novembre 1845, — on sent que la Fabrique tient trop à l'exploit pour ne pas l'accomplir. On finit bientôt par s'entendre.

La cloche pèserait donc 12½ tonnes, ou 250 quintaux, ou 24,500 livres. La fonderie Mears mettrait au crédit de la Fabrique le montant de la première facture du bourdon, et lui vendrait le métal additionnel à raison de £7 le quintal ou de £140 la tonne. Quant aux £150 demandées pour la refonte, M. Jean Bruneau, marguillier, protestait que la Fabrique ne les paierait pas et avertissait les MM. Mears qu'ils n'eussent pas à y compter.⁸¹ Le 28 janvier 1846, ordre de Montréal était donné de procéder.

Les marguilliers savaient que la cloche ne pouvait être fondue que dans trois ou quatre mois. De fait elle ne fut prête qu'après plus d'une année. Ils l'attendirent patiemment, mais s'occupèrent dans l'intervalle d'obtenir remise des droits provinciaux. Leur supplique s'adressait, cette fois, au Très Honorable Charles Murray, comte Cathcart. Ils lui rappelaient l'importation des 11 cloches en 1843, la somme de £151-9-2 qu'ils avaient payée comme droits d'entrée; ils insistaient sur le fait que ce carillon était un ornement pour la ville et une sauvegarde contre les incendies; ils déploraient l'accident du

⁸¹ Il avait aussi été question d'un expert qui serait venu surveiller la pose de la cloche. On y renonça.

LA PAROISSE

bourdon; et terminaient en priant qu'on voulût bien remettre la taxe d'entrée, pareille faveur ayant été accordée à un établissement religieux du pays. Le gouverneur en son conseil répondit que, à l'époque où les cloches susdites étaient arrivées, il n'existait pas, dans la province, d'autorité compétente pour la remise des droits (any adequate authority for the remission of duties), et que, par conséquent, lui, n'y peut rien! Les marguilliers revinrent à la charge: ils n'obtinrent pas tout⁸², mais du moins remise de la taxe payée sur la première cloche, et n'eurent à déboursier que les droits sur l'excédent de poids de la nouvelle.

Revenons à l'été 1847. Le 29 août, les marguilliers en assemblée décident que le gros bourdon, « attendu momentanément, »⁸³ ne sera pas monté tout de suite au beffroi, mais qu'il sera placé sous un hangar pour l'hiver, et que ce hangar devra être construit près du portail de l'église, aussitôt la cloche arrivée. Deux jours plus tard la cloche entra dans le port de Québec, après une traversée d'un mois, sur le navire *Ottawas* (capitaine Spencer), et atteignait Montréal le 19 septembre. Le marguillier en charge s'occupait tout de suite du débarquement, qui s'effectua le 23 du même mois et dura six heures. Quand le charriot reçut son énorme charge, il s'enfonça dans le quai. On parvint à l'en dégager et il porta lentement son auguste fardeau jusque devant l'église paroissiale.

Quelques jours plus tard, la Fabrique offrait au capitaine

⁸² On répondit: « Under the existing state of the laws it is considered that the exemption applied for has been virtually refused by the Legislature. » 9 sept 1847.

⁸³ Il était parti de Londres le 13 juillet.

LES CLOCHES

Spencer de l'*Ottawas*, un jeu de pavillons et une tabatière d'argent avec inscription, en témoignage de reconnaissance pour ses soins à l'embarquement et au débarquement de la cloche. Ils n'oubliaient pas non plus les maîtres-charretiers Comte, St-Amour, Bleau et Parent et leur offraient à chacun une *copie daguérotypée du daguérotype* de la cloche.⁸⁴

Le même jour James Flynn, qui avait gardé l'église Saint-Patrice en construction, devient gardien de la cloche sous son hangar, à raison de 2 chelins par jour.⁸⁵ Il est temps que nous aussi, nous nous approchions pour admirer le bourdon *Jean-Baptiste*. Son diamètre à l'ouverture mesure 8 pieds 7 pouces; sa hauteur 5 pieds 11 pouces; son diamètre au sommet 4 pieds, 8 pouces. Ses flancs sont ornés des images de la Sainte-Vierge, patronne de Ville-Marie et de Saint-Jean-Baptiste, patron du Canada français; y figurent aussi des médaillons représentant l'agriculture, les manufactures et le commerce. Les inscriptions sont en latin:⁸⁶ elles portent la date de 1847, et ajoutent que cette année est la 202e de la fondation de Ville-Marie. C'est une erreur puisque la ville remonte à 1842. Les fondeurs

⁸⁴ En 1865, « pour récompenser Toussaint Lecompte, maître charretier, de la peine qu'il s'est donnée lors du transport des dix cloches et du bourdon, du port à l'église, on lui accorde la sonnerie du bourdon à son décès... »

⁸⁵ Le hangar ne fut fermé que le 6 décembre.

Anno Domini 1847
Fundatae Marianopolis 202
Pii P.P. IX, Pontificatus I
Regni Victoriae Britanniarum 10
Ex piissimo mercatorum, agricolarum
artificumque Marianopolitensium dono
Carolus et Georgius Mears Londini fecerunt.

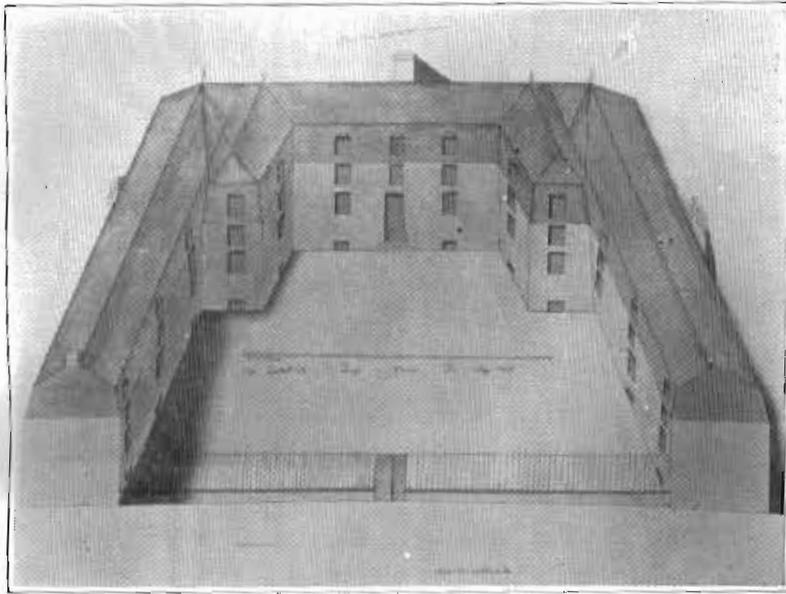
LA PAROISSE

obéissant aux recommandations des marguilliers, corrigèrent le reste de l'inscription du premier bourdon, mais firent cet oubli. Parent des cloches des plus célèbres cathédrales anglaises, fondues elles aussi à Whitechapel, le bourdon *Jean-Baptiste* l'emporte en dimensions et en poids sur les bourdons d'York, d'Oxford, de Lincoln, de Londres, et aussi sur ceux de Paris, de Malines, de Cologne et de Gand. Le son qu'il émet, ainsi s'exprime la prose du temps, « est grand, plein, sonore et majestueux, il est sur la clef F. sous la ligne — basse clef de la gamme du piano. »⁸⁷

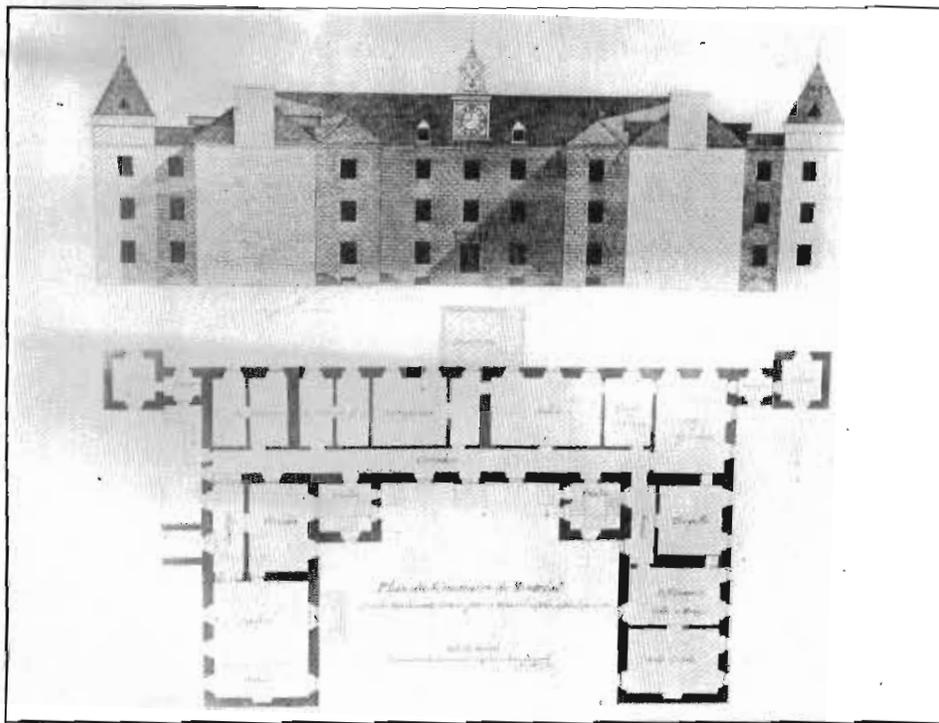
Il ne fut baptisé que le 18 juin 1848; car on voulait le placer dans la tour aussitôt après la cérémonie; et il arriva que l'ascension de cette énorme masse d'airain exigea des moyens qu'il fut impossible de réunir plus tôt. En ce dimanche de juin, le bourdon reçut définitivement le nom de *Jean-Baptiste*. A l'issue des vêpres, M. Billaudèle, ex-supérieur de Saint-Sulpice, prononça « un discours bien approprié à la circonstance, »

⁸⁷ Voici la liste des autres bourdons qui l'emportent sur le nôtre:

| | |
|-------------------------------------------------------|--------------|
| Moscou, (No 1) Tsar Kolokal (A. D. 1733) brisé | 443,772 lbs. |
| Birmah, Mingoan | 201,600 |
| Moscou, (No 2) Saint-Ivan (A. D. 1819) | 127,350 |
| Pékin | 120,000 |
| Birmah, Maha Ganda | 95,000 |
| Nishni-Novgorod | 69,664 |
| Moscou (No 3) Église du Rédempteur (A. D. 1879) | 60,736 |
| Montmartre, La Savoyarde | 52,430 |
| Nankin, Chine | 45,000 |
| Londres, Saint-Paul, (A. D. 1881) | 42,000 |
| Olmütz, Bohême | 40,320 |
| Vienne, Autriche (A. D. 1711) | 40,200 |
| Westminster, (A. D. 1856) | 35,620 |
| Erfurt, Saxe, (A. D. 1487) | 30,800 |
| Montréal, Canada (A. D. 1847) sur facture | 29,120 |
| Paris, Notre-Dame, (A. D. 1685) | 28,670 |
| York, Angleterre (A. D. 1845) | 24,080 |



Plan du séminaire,
dessiné à la fin du XVIIe siècle



Plan du Séminaire



La seconde cave du séminaire



Petit passage souterrain
sous la façade du séminaire

LES CLOCHES

après quoi, Mgr Jean-Charles Prince, évêque de Martyropolis et coadjuteur de Montréal, accompagné d'un nombreux clergé, procéda aux rites si expressifs de la bénédiction des cloches.⁸⁸

Au bas des degrés du chœur, le bourdon était suspendu, à trois pieds de terre, par un puissant levier. Celui-ci disparaissait sous des décorations d'un goût parfait et sous les riches bannières de la société Saint-Jean-Baptiste. Immédiatement derrière, dans la grande allée, les parrains et marraines occupaient seize fauteuils. C'étaient l'honorable Louis-Hippolyte Lafontaine et Mme Bédard, femme du juge, M. Louis Boyer et Mme Charlebois, M. A. Prévost et Mme Pierre Jodoin, M. Charles Wilson et Mme L.-T. Drummond, M. Louis Comte et Mme J.-B. Dubuc, M. Olivier Fréchette et Mme N. Valois, M. E. Prudhomme et Mme Décary.

Après la bénédiction, et pendant que les fidèles chantaient le Te Deum, on revêtit la cloche d'abord d'une immense tunique blanche de toile fine, puis d'une robe de velours cramoisie, garnie de galons d'or et d'argent. Enfin, comme c'est l'usage, l'Évêque fit tinter le bourdon, les parrains et marraines à sa suite ainsi que les principaux citoyens.

Il ne restait plus qu'à le transporter dans le clocher. Dès le mois d'avril, la Fabrique s'était préoccupée de cette opération. Elle avait demandé des soumissions par la voix des journaux français et anglais.⁸⁹ Elle stipulait que, après avoir

⁸⁸ Le *Morning Courier* de Montréal, qui n'y comprenait rien, critiqua vivement le tout, s'étonnant que, « au XIX^{ème} siècle, en plein jour », il fût permis de faire pareille cérémonie. La *Minerve* rétorqua qu'il oubliait de dire que cette cloche venue d'Angleterre, accusait un déficit de poids de 4,620 lbs que les fondeurs voulaient cependant se faire payer... L'argument était indirect mais avait une certaine portée.

⁸⁹ Par exemple : le *Montreal Herald*, le *Pilot and Journal of Commerce*, la *Gazette de Québec*, etc.

LA PAROISSE

été porté dans la nef, le bourdon devrait être placé dans la tour de la Persévérance. Les propositions des entrepreneurs furent si exorbitantes,⁴⁰ que la Fabrique jugea plus économique de se charger elle-même de la chose, avec l'aide d'un ingénieur, M. Ambroise Matte. Or les difficultés étaient plus grandes qu'on ne le supposait. La première consistait en l'absence de *palan* assez puissant pour soulever plus de 24,000 livres. Il fallut avoir recours à la Compagnie du Chemin de fer de Lachine, qui fournit les câbles et les poulies. Les préparatifs immédiats durèrent toute la matinée du 21 septembre. La vérification du poids s'étant terminée vers 2 h., l'ascension commença à 3 h. 30. A 6 h. la cloche atteignit la fenêtre⁴¹ par où elle devait entrer, et à 7 h. 30 elle était suspendue. Depuis lors, nulle fêlure. Son battant se décrocha, il y a quelques années, et rejoignit le sol en défonçant les planchers; mais on le remit bientôt en place, et le son du bourdon Jean-Baptiste reste toujours aussi vibrant, aussi solennel, aussi puissant : on l'entend jusqu'à la montagne de Saint-Hilaire, (à 21 milles de distance). C'est lui qui sonne les XL Heures, les grands services et... les humbles obsèques des sulpiciens; c'est lui qui clame la joie de Pâques, qui accompagne le Te Deum des Fêtes-Dieu, et nous réveille pendant la nuit de Noël.

A la date du 31 septembre 1848, on avait encore à payer la « cloche monstre. » Or la pesée avait révélé un écart considérable entre le poids de métal facturé par les fondeurs et la pesan-

⁴⁰ Gibault et Desprée : £470; François Leblanc : £800.

⁴¹ La tradition rapporte qu'il fallut défaire momentanément la maçonnerie, pour élargir la fenêtre.



Le vieux séminaire,
après 1800



Vieille peinture de la façade
du séminaire



La cour d'entrée du séminaire



La cour d'entrée du séminaire,
en 1927

LES CLOCHES

teur réelle.⁴² La désagréable correspondance, échangée à l'occasion du premier bourdon, allait donc recommencer. Pour l'abrégé, la Fabrique fit tout de suite dresser une série d'affidavits, qu'elle enverrait à Londres. On avait déjà versé à MM. Mears, sur leur facture de £1289-18-6, une somme de £500 en octobre 1847, et une autre de £268-13-6 en mars 1848; on attendrait donc pour terminer le paiement que l'erreur ait été reconnue par les intéressés, bien que ceux-ci eussent demandé de l'argent, en juin, « as money is very scarce in this part of the world just now. . . . » Le 28 juillet, M. Jean Bruneau écrit de Montréal, à ce sujet, joignant à sa lettre les sept déclarations assermentées, sur lesquelles le maire Joseph Bourret a apposé le sceau de la ville, et le gouverneur Elgin sa signature. MM. Dubois et Sancer affirment qu'aucun accident n'est survenu au débarquement de la cloche et lors de son installation; M. Bruneau, qu'il s'agit bien de la même cloche; M. Warren, que sa balance peut peser jusqu'à *vingt* tonnes sans erreur; M. Johnston, l'examineur officiel des poids et mesures, et MM. Wilson et Workman, deux marchands habitués au maniement des balances, que la cloche ne pèse vraiment que 11 tonnes 100 weight $\frac{1}{4}$ avoir-du-poids. Conclusion: MM. Mears devront déduire £271-5 sterling sur leur facture. Ils y consentirent en effet l'année suivante, reconnaissant n'avoir pas, à Londres, des balances aussi parfaites qu'à Montréal, et protestant que pour les dix autres cloches le poids facturé était exact à la *fraction*.

⁴² La facture: 13 tonnes ou 29,120 livres; La pesée: 11 tonnes 1-1-0 ou 24,780 livres; Différence: 1 tonne 18-3-0 ou 4,340 livres.

LA PAROISSE

Le 16 août 1849, la Fabrique versait les £250 encore dues, et l'incident était clos.

* * *

Nous avons dit que depuis lors, le bourdon Jean-Baptiste mena une calme existence dans sa tour. Sauf deux accidents au battant, c'est à peine si l'on eut quelques inquiétudes au sujet de la solidité de son chevalet et de son joug; mais ce sont là petites misères de grosses cloches. Jusqu'en ces dernières années,⁴⁹ on chercha par bien des moyens à en faciliter la sonnerie : il semble que l'on soit maintenant satisfait.

Dans l'autre tour, les dix cloches subirent plus de vicissitudes. A tour de rôle, les trois premières se brisèrent. La *Edouard-Albert-Louis*, donnée par M. Furness, se fêla en août 1861. On l'embarqua sur le *Norwegian*, (capitaine McMaster) à destination de Londres; elle revint sur le *John Bull* (capitaine John James), en août 1862, ayant même poids et même son. A la même époque on dut descendre la *Marie-Victoire*, du Séminaire, l'expédier à Londres par le même navire. Elle rentra au pays, en octobre 1863, sur l'*Able Seaman*, (capitaine John James.)

Toutes deux furent bénites l'année suivante seulement, le 27 novembre 1864.

« Cette cérémonie, toujours rare, avait attiré une foule nombreuse; vers les trois heures et demie la vaste nef de la basilique et ses galeries étaient littéralement remplies. Les deux cloches étaient dans la grande allée, près du sanctuaire, suspendues à une charpente couverte de draperies. M. Billaudèle fit le dis-

⁴⁹ Dès 1848, un dispositif permettait d'employer pour le tinter, au lieu de 20 hommes, 4 seulement.

LES CLOCHES

cours de circonstance; il prit pour texte : *Afferte Domino patriae gentium, afferte Domino gloriam et honorem*; Montréal connaît avec quelle onction parle le prédicateur et nous dispense de tout éloge. Après le discours de l'éloquent orateur, M. le Grand Vicaire Truteau, assisté de Messire Valois, comme diacre, et de M. Maillet, comme sous-diacre, commença la pieuse cérémonie. Il bénit l'eau et le sel, lava l'intérieur et l'extérieur des cloches, fit sept onctions avec l'huile des infirmes en dehors, et quatre autres en dedans avec le saint chrême, et brûla de l'encens au-dessous. Le tout fut terminé par la bénédiction de l'officiant.

Pour la cloche du Séminaire, les parrains et marraines étaient M. le Supérieur de cette maison (M. Granet) et Mme Chevrier; l'honorable juge Berthelot et Mme Cartier; M. Joseph Beaudry et Mme Victor Hudon. Pour la cloche «Furness»: M. Chevrier et Mme Quesnel; l'honorable J. Ryan et Mme Juge Monck; M. Damase Masson et Mme Levesque; M. François Leclair et Mme Charles Lacroix.⁴⁴

Aucune alerte au sujet des cloches jusqu'en décembre 1891. Le 12 de ce mois, il est ordonné qu'on examine la troisième cloche, *Jean-Genève*, dite Donegani, qui paraît endommagée. A cette cloche était attaché l'appareil électrique d'alarme. En effet, le 18 juin 1862, M. Glackmeyer, greffier de la ville, avait demandé à la Fabrique de permettre au Département des Incendies, d'adapter à une ou plusieurs cloches de la paroisse un *télégraphe d'alarme*. (Plus tard, 28 janvier 1863, on demandera la permission de sonner *midi* de la même manière.) La pre-

⁴⁴ *L'Écho du Cabinet de Lecture*, 1864, p. 354.

LA PAROISSE

mière faveur fut accordée le 28 septembre 1862, à certaines conditions,—il y en avait sept,⁴⁵—dont la quatrième prévoyait, que pour tout dommage causé à la cloche, la ville indemniserait la Fabrique. Or, la *Jean-Genève* était brisée, en janvier 1892. La ville vota immédiatement un crédit de \$600, et le 1er octobre de la même année, une nouvelle cloche, sortie des fonderies Mears, arrivait à Montréal, prête à être mise en place. La bénédiction en est fixée au dimanche 10 octobre. On invite le maire McShane et les anciens maires catholiques, ainsi que les échevins et leurs femmes, à être parrains et marraines. Au jour dit, Mgr Charles-Edouard Fabre, archevêque de Montréal, bénit la cloche, en présence de deux anciens maires, le Dr Hingston et M. Jacques Grenier, de douze échevins et de sept marraines.

Depuis de longues années déjà la cloche ne sonne plus le tocsin⁴⁶ des incendies; mais elle a assez longtemps rempli cet office pour qu'un rédacteur de dictionnaire ait pu écrire, dans le dernier quart du XIXe siècle, que sur les tours de Notre-Dame se tenait un *guetteur* qui avertissait la ville de tout danger de conflagration.

* * *

⁴⁵ La 6ème défendait de s'en servir pour autre chose que pour le feu. Or en 1865, on sonna, de l'Hôtel de Ville, le glas de M. Glackmeyer. La Fabrique protesta.

⁴⁶ Le tocsin, Quartier est : 1 coup; centre, 2; ouest, 3; St. Anne, 4; St. Antoine, 5; St-Laurent, 6; St-Jacques, 7; St-Louis, 8; Ste-Marie, 9.

LE PRESBYTERE

LES quatre premiers sulpiciens envoyés à Montréal par M. Olier, n'y trouvèrent pas un Séminaire tout prêt à les recevoir. Mais Mlle Mance, qui s'était employée à les faire venir, s'empressa de les loger dans son hôpital, angle actuel nord-est des rues S.-Paul et S.-Sulpice. Elle leur abandonna l'usage d'une grande chambre contiguë à celle des malades. Cette pièce leur servit tout ensemble «de salle d'exercices, de réfectoire, de cuisine et de dortoir, et ce fut là qu'ils demeurèrent constamment, jusqu'à ce qu'ils eussent fait construire pour leur usage une maison en pierre»¹

Cet état de choses dura plusieurs années, car bien qu'on ait commencé le Séminaire probablement² dès l'année 1657, on travaillait encore à le *parachever*³ en 1661. Ces débuts furent marqués par deux accidents tragiques qu'il faut rappeler ici.

Parmi les sulpiciens qui s'étaient offerts à M. Olier, lorsque celui-ci eut décidé de confier à sa petite Compagnie la desserte de Ville-Marie, se trouvait M. Jacques Lemaître. Il ne fut pas agréé immédiatement, mais ne vint au pays qu'en 1659. Son supérieur M. de Queylus le chargea du temporel de l'établissement. Il se mit en devoir de loger ses confrères et commença

¹ Annales de l'Hôtel-Dieu, par la Sr Morin, p. 64. — Hist. de la Col. Française au Canada, 1er Vol. p. 282.

² La Sr Morin, en effet, après avoir parlé de l'accident arrivé à Mlle Mance en 1657, ajoute, p. 92, qu'elle « prit cœur à bâtir l'église et l'hôpital qu'elle entreprit tout à la fois et commença à y faire travailler peu à peu, les ouvriers étant occupés à la maison de Messieurs les prestres, ce qui lui était un grand obstacle ».

³ C'est le mot de M. Dollier de Casson. Hist. du Mont-réal.

LA PAROISSE

tout de suite la construction d'une maison, non loin de l'hôpital vers l'ouest, et face au fleuve. Malheureusement, un jour qu'il avait accompagné des ouvriers à la ferme St-Gabriel, sur la rive voisine de l'île St-Paul, il fut surpris par les sauvages pendant qu'il récitait son bréviaire, frappé à mort par eux et décapité. C'était le 29 août 1661.

Il eut pour successeur dans la charge d'économe, M. Guillaume Vignal. Ce dernier n'était pas un nouveau-venu au Canada. Il était un des rares prêtres séculiers qui eussent exercé le ministère à Québec et au Canada avant l'arrivée des Sulpiciens. C'est lui que M. de Queylus avait délégué, le 23 mars 1658, pour bénir la place de la première église de Ste-Anne de Beaupré. Il le persuada, dans la suite, d'entrer à Saint-Sulpice. M. Vignal passa donc à Paris une année de noviciat et revint au Canada, mais cette fois pour se consacrer à l'œuvre de Montréal. Devenu économe, il n'eut rien tant à cœur que de continuer le Séminaire commencé par M. Lemâtre. Dans son empressement, il insista auprès de Chomedey de Maisonneuve pour qu'il lui permît d'aller chercher de la pierre dans un îlot, en amont de l'île Ste-Hélène, en face de la ville. On y était allé la veille, et il y avait imprudence à y retourner le lendemain, car les sauvages ne devaient pas en être très éloignés... Cependant le Gouverneur céda aux instances du prêtre. Celui-ci se fit accompagner de treize hommes. Rendu sur l'île, M. Vignal s'étant écarté du groupe, se sent soudain percé d'un coup *d'épée*.⁴ Il bondit en avant pour rejoindre

⁴ C'est M. Dollier de Casson qui le dit : « de son épée emmanchée ».

LE PRESBYTERE

ses compagnons, pendant que les sauvages lancent leurs cris de guerre. La panique s'empare des ouvriers : tous fuient sur le fleuve, sauf le sieur de Brigeac, secrétaire du Gouverneur, qui était venu avec eux. Malgré une héroïque résistance, MM. Vignal et Brigeac ainsi que René Cuillier et Jacques Dufresne, furent faits prisonniers et emmenés à *la Prairie* de la Madeleine. Là, ils furent soignés par les sauvages qui désiraient les conduire dans leur pays et leur faire subir la torture. Mais M. Vignal, trop grièvement blessé pour être guéri, fut achevé par eux le 27 octobre 1661, rôti sur un bûcher et mangé. «Ce sont là, dit l'Annaliste de l'Hôtel-Dieu, des circonstances bien douloureuses pour ses amis, mais particulièrement pour nous, qui en sommes vivement affligés». M. Vignal, en effet, était le confesseur des Sœurs Hospitalières de Ville-Marie, comme il l'avait été, quelques années auparavant, des Hospitalières de Quebec.⁵

Après la mort sanglante de ces deux constructeurs, il fallut néanmoins continuer le bâtiment du Séminaire. On ne sait au juste quand il fut terminé, mais la tradition qui veut que Chomedey de Maisonneuve ait vécu quelque temps avec les Sulpiciens, indique que la maison fut habitable au moins un an avant 1665, date du départ définitif du Gouverneur pour la France.

On se prend à rêver sur la vie que menaient ensemble ces héroïques ecclésiastiques et ce vrai chevalier de la Vierge, presque un saint, qu'était Paul de Chomedey. Ils s'entretenaient de

⁵ Témoignage de la Vén. Marie de l'Incarnation.

LA PAROISSE

leurs espoirs et de leurs craintes. Leur vie édifiante donnait le ton à toute la population de la ville naissante. Lorsque les Sulpiciens, devenus seigneurs de l'île de Montréal en 1663, eurent de ce fait le droit de rendre la justice et de nommer le gouverneur, ils confirmèrent Maisonneuve dans sa charge. Mais ce fut, hélas ! pour bien peu de temps, car celui-ci, en butte à la mauvaise volonté et à la jalousie de M. de Mézy, le gouverneur général, dut regagner la France, deux ans plus tard. Nul doute que, dans cette terrible épreuve, le magnanime fondateur ait trouvé dans ses compagnons les consolateurs⁶ dont il avait besoin et les inspireurs de sa muette résignation.⁷

L'album du *Vieux Montréal* nous donne une image de ce séminaire où il passa les dernières années de son séjour au Canada. Mais où donc l'auteur, P.-L. Morin, en a-t-il trouvé le dessin ? C'est le défaut de ce bel album de contenir maintes reconstitutions, contradictoires ou fantaisistes : le compilateur imprudent a ainsi jeté plusieurs générations dans l'erreur. M. Georges Delfosse a reproduit, dans sa série des vieilles constructions de notre ville, la prétendue maison de Chomedey.⁸ C'est un gracieux manoir en pierre à deux étages, ornés, au

⁶ La S. Morin écrit que, dans ses épreuves, il allait se confier à M. Souart, et qu'ensemble ils en plaisantaient et en riaient de bon cœur.

⁷ Une lettre du 13 mai 1689, adressée par M. Tronson à M. Ranuyer, laisse entendre que, encore à cette époque, les Sulpiciens avaient en leur possession « le lit, la tapisserie et les autres meubles que M. de Maisonneuve a laissés ».

⁸ Qui donc a prétendu le premier que M. de Chomedey avait eu une maison à lui, à la Place Royale ? La S. Morin dit que, l'endroit où fut dite la messe, le premier jour de Montréal, « a servy à bâtir la maison du fort de M. de Maisonneuve, si renommée, et qui a subsisté jusqu'en l'année 82 ou 83, qu'on acheva de la démolir, quoiqu'elle ne fut qu'en bois ». La Sœur n'ajoute rien d'autre chose, et pourtant parle abondamment du Gouverneur. — Quant à Dollier de Casson, il parle de « cette maison où sont présentement logés les Ecclésiastiques qui servent cette Isle » : rien de plus. — M. de Belmont, dans son histoire chronologique du Canada, n'en souffle pas mot, ni en 1650, ni ailleurs.

centre, d'un avant-corps légèrement en saillie, terminé par un fronton triangulaire et flanqué, aux angles, de deux tours carrées recouvertes de pignons pointus. A droite, une aile d'un étage semble contenir la cuisine. De beaux arbres forment le fond du tableau. Il se peut que telle ait été la physionomie de ce premier séminaire, vers 1850,⁹ à l'époque où il fut détruit par le feu, mais un aussi beau bâtiment nous paraît peu probable dans les débuts si difficiles de notre cité.

Jusques à quand les Sulpiciens l'habitèrent-ils? C'est un point à élucider. On sait que, à leur arrivée en 1657, les prêtres envoyés par M. Olier durent faire les offices paroissiaux dans la chapelle de l'hôpital. Cet état de choses dura de longues années. Mais en juin 1672, quand M. Dollier de Casson désigna le site de la première église, et fit ouvrir des tranchées pour les fondations, en pleine rue Notre-Dame, il manifesta dès lors¹⁰ son intention de construire à proximité un corps de logis pour le Séminaire, et une galerie qui le reliât à l'église nouvelle. Les travaux de cette église pourtant modeste traînèrent si bien en longueur, qu'en février 1683,¹¹ on ne pouvait pas encore y dire la messe.¹² Mais pour terminer enfin la construction, les Messieurs de St-Sulpice, seigneurs de l'île depuis 1663, s'offrent à donner, pour les fenêtres et les portes, le bois nécessaire, pris

⁹ P-L. Morin le fait remonter à 1650, sous le nom de Maison de Maisonneuve. Mais où a-t-il pris cette date? Aucun document ne témoigne que le Gouverneur ait habité ailleurs qu'au fort de la Pointe-à-Callières (démoli en 1883) avant d'aller vivre avec les Sulpiciens. — Et ne semble-t-il pas qu'il aurait, plutôt que Mlle Mance, reçu les prêtres chez lui, s'il eût eu une maison en 1657?

¹⁰ Registres de la Fabrique, 6 juin 1672.

¹¹ Registres de la Fabrique, 14 février 1683.

¹² Huguet-Latour dit 1678, mais il est en contradiction avec les Registres.

LE PRESBYTERE

de l'ancienne maison seigneuriale. Cette ancienne maison, c'est-à-dire, selon nous, le premier Séminaire¹³ était donc inhabitée à cette époque ou du moins on pensait le quitter bientôt. D'ailleurs, un plan manuscrit de Montréal, daté de 1680,¹⁴ porte l'indication très nette du corps de logis central du second Séminaire, l'actuel.

Plusieurs lettres de l'époque viennent appuyer notre opinion. M. Tronson, le supérieur général de St-Sulpice, écrivait de Paris à M. Dollier de Casson, supérieur de Montréal, en août 1684 : «Prenez bien vos mesures pour le bâtiment que vous projetez de faire, car il ne faut pas surcharger la maison de dettes, etc». Quand on songe qu'il n'y avait alors entre l'Amérique et la France qu'un courrier par année, et que souvent, à cause de cela, on ne pouvait guère demander de permission à Paris, mais se contenter d'avertir que telle ou telle entreprise *jugée nécessaire* était commencée, on se persuade que le corps de logis de la rue Notre-Dame était assez avancé et peut-être avait-il reçu ses hôtes en 1683. En tout cas, un autre plan de la ville, de 1685, porte lui aussi le séminaire au haut de la côte, et une seconde lettre de M. Tronson, datée du 16 avril 1686, dit : «Si vos dettes pouvaient être payées par la vente de votre ancien bâtiment, ce serait une très bonne affaire».

On ne put effectuer cette transaction immédiatement. Mais le 17 septembre 1693, intervient un contrat entre l'Intendant

¹³ Dans son Annuaire de Ville-Marie, Huguet-Latour semble confondre cette maison avec l'ancien fort de la Pointe-à-Callières, dont on avait commencé la démolition en 1676, et qui fut complètement détruite, selon lui, en 1682 ou 1683.

¹⁴ Malheureusement ce plan, qui appartenait à M. William McLennan, n'est pas signé. On n'est donc pas certain qu'il remonte au XVII^e siècle.

LA PAROISSE

Bochard de Champigny et M. Dollier de Casson, assisté de M. Léonard Chaigneau l'économiste, en vertu de quoi, à raison de 350 livres par année de location, ledit Mgr l'Intendant pourra continuer à occuper pendant trois ans, — il y était depuis le mois de juillet 1692 — «une maison appelée le vieux Séminaire, avec sa forge qui est vis à vis, sise sur la rue St-Paul, avec la cour, appartenante, dépendance...qui sert de magasin et armurerie pour le roy». ¹⁵

Cette propriété fut plus tard vendue, mais revint aux Sulpiciens en 1843, au témoignage du Supérieur d'alors, M. Quiblier. Voici en quels termes celui-ci la décrit : «L'ancien Séminaire, résidence du 1er gouverneur de Montréal, M. Chomedey de Maisonneuve, contiguë avec jardin du Séminaire — l'actuel — ayant sortie sur la rue St-Paul, en face de la Douane; elle a coûté £2005, elle rend £130; et les améliorations considérables — (les tours peut-être et le fronton), — faites par le locataire demeurent acquises au Séminaire après le bail, dans quatre ans» — ceci est daté de 1846. Et si l'on consulte une carte de Montréal faite par Bourne en 1843, et l'almanach des adresses de cette époque, il semble que cette ancienne maison portât alors le nom de *Commercial Hotel*.

* * *

Mais revenons au corps de logis de la rue Notre-Dame, que M. Dollier en 1672 projetait de relier à l'église par une *galerie*. Dans quatre lettres de l'année 1685, le prudent supérieur général de Paris, M. Tronson, met M. Dollier en garde contre ce

¹⁵ Archives du Palais de Justice de Montréal. Greffe Adhémar 17 sept. 1693.

LE PRESBYTERE

qu'il considère comme des dépenses excessives. Il faut se rappeler ici que la Seigneurie de l'Île était alors plutôt onéreuse que lucrative et que le Séminaire était si pauvre, qu'on ne permettait pas à un confrère de France d'y venir travailler à moins qu'il pût y payer sa pension. A la date du 11 avril, M. Tronson résume ses inquiétudes : « La crainte d'être brûlés dans votre ancienne maison — (le premier Séminaire était-il en bois ?), — et le désir de loger vos Messieurs un peu mieux qu'ils ne sont, sont des raisons considérables pour entreprendre un nouveau bâtiment, mais je ne sais si vous avez bien pris vos mesures. Car le dessein que *vous avez commencé* (1683) est grand et vous avez peu de fonds, il est difficile que la maison ne s'endette pour l'achever et qu'elle ne se trouve embarrassée pour bien des années; je crains même que cette grande dépense qu'il faudra faire... n'ait de mauvaises suites, car on ne se persuadera pas qu'un si grand bâtiment s'entreprenne et s'avance si promptement sans avoir beaucoup d'argent de reste. C'est une des raisons pour lesquelles, nous ne vous envoyons pas d'ardoises... d'ailleurs vous ne pourriez pas vous en servir cette année, n'ayant point de plombier pour accommoder le plomb qui est absolument nécessaire quand on couvre les bâtiments d'ardoises ». Les dites ardoises ne vinrent pas l'année suivante non plus, mais seulement en 1687. Il en fut embarqué 36,000, à La Rochelle, avec 300 pieds de plomb en table, et 60 millions de clous.¹⁶

Pendant que M. Dollier de Casson construisait le Séminaire à la ville, de son côté M. Vachon de Belmont construisait le fort

¹⁶ 60 milliers ou 60 millions ?

des Sauvages et l'habitation des missionnaires, à la Montagne. De Paris, ces entreprises paraissaient bien exagérées au bon M. Tronson. Il faut dire qu'il avait affaire à deux hommes pour qui aucun projet n'était impossible, du moment qu'il paraissait utile à la population et au pays. Ayant demandé les plans, il écrit en les recevant : « J'ai reçu vos plans, deux grands bâtiments élevés en même temps feront croire que vous avez très bien de l'argent de reste; pour vous je m'imagine que vous n'en manquez pas à présent, (M. de Belmont était très riche), mais pour le Séminaire, je crains qu'il ne s'accable de dettes ». Le Supérieur était très préoccupé que l'on ne dise pas à la Cour, où il avait ses entrées, que la gratification payée annuellement au Séminaire par le roy pour l'*instruction des petits sauvages* passait en constructions fastueuses, comme on l'avait prétendu de Mgr de St-Vallier.

On a vu que M. Tronson avait demandé les plans à M. Vachon de Belmont. C'est que vraisemblablement celui-ci était l'architecte du Séminaire¹⁷ de la rue Notre-Dame, comme il l'était — et cela est certain — des bâtiments de la Montagne. Toujours la Compagnie de St-Sulpice à Montréal a compté parmi ses membres, des sujets qui cultivaient les arts, et particulièrement l'architecture. Au XVII^e et au XVIII^e siècles ce sont MM. Dollier de Casson, Vachon de Belmont, Bailly¹⁸ et Geoffroy : ce dernier éleva de nombreuses églises dans toute

¹⁷ Au moins du Séminaire avec ses ailes et ses tours. Le corps central avec ses fenêtres cintrées était sans doute de M. Dollier. Faut-il lui attribuer le plan où figurent des mansardes et des œils-de-boeuf ?

¹⁸ Sœur Morin le qualifie d'*Habile architecte*. Il fit leur premier monastère de pierre, et sans doute le second.

LE PRESBYTERE

la Nouvelle-France; au XIXe siècle, ce sont M. Molin, qui érigea le Petit Séminaire de la rue St-Paul, MM. Faillon et Bonissant, qui inspirèrent nos artistes et nos constructeurs.

Le Vieux Séminaire ne fut pas construit d'un coup, avec ses deux ailes qui avancent vers la rue, et ses deux petites tourelles érigées aux deux extrémités de la façade postérieure, et qui contenaient les chambres de toilette. On peut s'en rendre compte par l'étude des plans. Les ailes n'apparaissent pas sur les cartes de Montréal, de 1680 et de 1685; mais on les trouve dans celle que traça Chaussegros de Léry, en 1717. On voit par une lettre¹⁹ que, en 1692, «il reste à faire dans la maison des choses qui seraient utiles à la vérité mais qui ne pressent pas si fort qu'il faille pour cela s'endetter».

S'agissait-il de l'horloge qui orne si agréablement le centre de la façade principale? Benjamin Sulte, s'appuyant sur un mémoire qu'il croit remonter à 1770, affirme que même avant 1701, le Séminaire avait une horloge, dont les restes reposaient au grenier, au début du Régime anglais, et que c'est M. Vachon de Belmont qui fit venir l'horloge actuelle, au prix de 800 francs²⁰ dans les premières années du XVIIIe siècle. Jusqu'en 1751 l'horloge marqua le temps à merveille. Elle eut à cette date un premier écart de régime: c'était sous la supériorité de M. Normant de Faradon. Les réparations alors commencées ne furent point terminées. M. Étienne Montgolfier, successeur de M. Normant, reprit la tâche en 1770. Le mémoire rédigé alors énumère jusqu'à quatre espèces de réparations que l'horloge

¹⁹ M. Tronson à M. de Belmont. 1692.

²⁰ Trois ou quatre cents dollars.

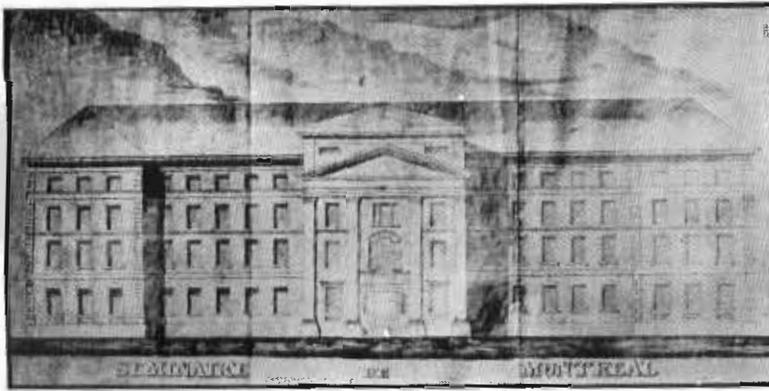
LA PAROISSE

dut subir, dont la dernière fut de faire entendre sa sonnerie à l'intérieur de la maison comme à l'extérieur. Le cadran de la cour fut gravé par Paul LaBrosse et doré par les Sœurs de la Congrégation; Liébert fit les aiguilles et les Sœurs les recouvrirent aussi d'or.

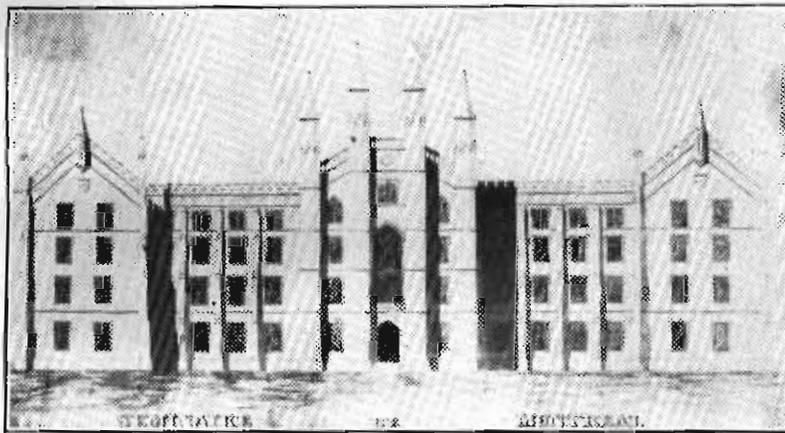
C'était la seule horloge de la ville. Les gros marchands écossais et anglais se sentaient humiliés de demander l'heure au Séminaire. Quand ils construisirent Christ Church, en 1814, rue Notre-Dame, ils placèrent un cadran au clocher, mais ce cadran, paraît-il, s'obstina à ne pas marquer l'heure, jusqu'à l'incendie de l'église en 1856. Et l'horloge du Séminaire resta seule dans la ville à sonner la fuite du temps. Hélas! depuis que les horloges publiques se sont multipliées, *l'aïeule* a cessé de parler. On a essayé de lui redonner une voix, mais elle persiste à se taire, depuis une dizaine d'années. Elle est devenue un sujet d'études pour nos étudiants en architecture, qui viennent la dessiner avec respect.²¹

M. de Belmont ne s'est pas contenté de donner une horloge au Séminaire. S'il serait exagéré de dire que c'est lui qui l'a construit tout entier à ses frais, il est certain qu'on lui doit plusieurs des fortes *voûtes* de la maison et les travaux destinés à la mettre à l'épreuve de l'incendie. Après la mort de sa mère arrivée en 1687 et la mort de son frère, conseiller de Grenoble, qui lui laissait 12,000 livres de rentes, il était devenu fort riche, et nulle entreprise ne l'arrêtait. Sous les combles du Séminaire, on voit encore de nos jours que le parquet du grenier est en tuiles:

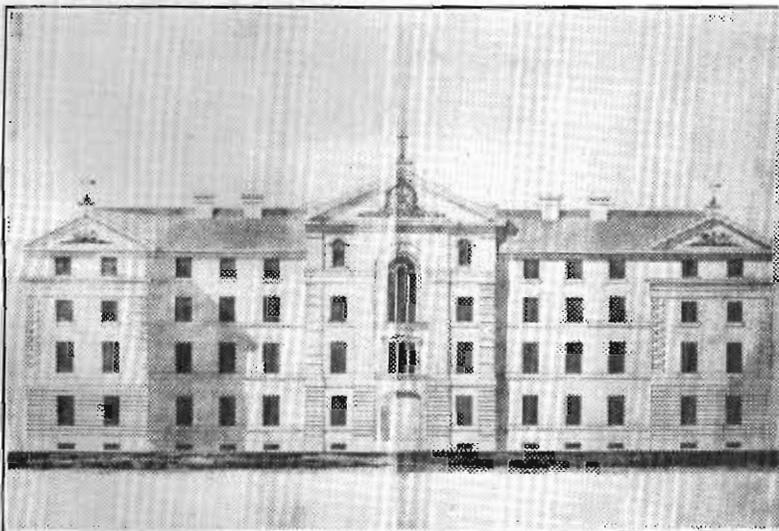
²¹ On a pu admirer de beaux dessins à l'exposition d'Architecture canadienne, tenue à la galerie des Arts, en automne 1924.



Projet de Séminaire (John Ostell ?)



Projet présumé de John Ostell



Projet de Victor Bourgeau



Une utilisation du séminaire
pour la réclame

LE PRESBYTERE

c'est son œuvre; son œuvre aussi, les puissantes maçonneries du sous-sol, qui pourraient porter un gratte-ciel. Dans son testament du 10 avril 1700, il prie ses confrères « de se souvenir qu'ils lui ont promis mille messes par reconnaissance des bâtiments qu'il a fait faire au dit Séminaire »; et M. Lechassier, qui a succédé, la même année, à M. Tronson, comme supérieur général, lui écrit : « Je dois vous remercier au nom de la communauté de la somme considérable que vous avez fournie pour...mettre la maison hors du danger du feu. C'est une des choses les plus importantes, et un des meilleurs usages que vous puissiez faire de votre argent ».

La plus grande partie de ces voûtes existe encore. Le rez-de-chaussée du jardin, dont on n'aperçoit de la rue que les soupiraux, montre dans la plupart de ses pièces, ancienne boulangerie, petits réfectoires, anciennes cuisines et dépenses de l'aile droite, d'énormes voûtes en maçonnerie qui enjambent d'un bond toute la largeur de l'édifice.²² Plus bas encore est la cave, courant tout le long du corps central, haute d'une dizaine de pieds, et voûtée de la même formidable maçonnerie en berceau. Encore plus bas, enfin, c'est-à-dire à une trentaine de pieds de la rue, en plein centre du bâtiment, s'ouvre un caveau également en pierre, de dix pieds par vingt pieds, et huit ou neuf de hauteur, où l'on accède par un escalier à pic. Au plafond sont fixés de gros crochets de fer qui devaient recevoir les quartiers de viande; aux murs, des tiges de fer, pour supporter

²² Un curieux petit corridor court le long de la façade, sous la cour d'entrée, de l'ancien quartier des domestiques dans l'aile droite jusqu'au corridor central de la maison. Il est éclairé par des ciels-ouverts dans le sol : on peut les voir.

des tablettes. La terre n'y est pas humide. Mais, il y a quelques années, on y a fait germer des pommes de terre qui, au bout de deux mois, en plein hiver, ont donné une bonne récolte.²³

Autrefois, d'autres caves existaient sous l'aile gauche, démolie en 1849.²⁴ De cette aile partait une galerie souterraine, qui bifurquait d'abord à gauche, à l'endroit de l'aile nouvelle et conduisait jusqu'au clocher de l'église;²⁵ la galerie principale continuait jusqu'au transept de l'église, c'est-à-dire près de la rue St-Sulpice. Ce passage voûté, qui aurait été construit de 1672 à 1678, sous la direction de M. Dollier de Casson, naguère ingénieur militaire, fut comblé en partie récemment, après l'année 1900, parce que la rue Notre-Dame et le perron de l'église s'y affaissaient. Les journalistes du temps ont pu y pénétrer et nous en donner une description.²⁶

L'existence de ces passages était connue depuis longtemps; on en avait déduit avec assez de fantaisie que ces souterrains reliaient le Séminaire à l'Hôtel-Dieu et à la maison de la Congrégation Notre-Dame, et que certaines cachettes recélaient des trésors.

Jusqu'à sa mort, qui advint en 1732, M. de Belmont ne cessa d'améliorer la maison. Il ne négligeait pas pour cela son église, car c'est lui qui fit continuer, en 1725, sous la direction

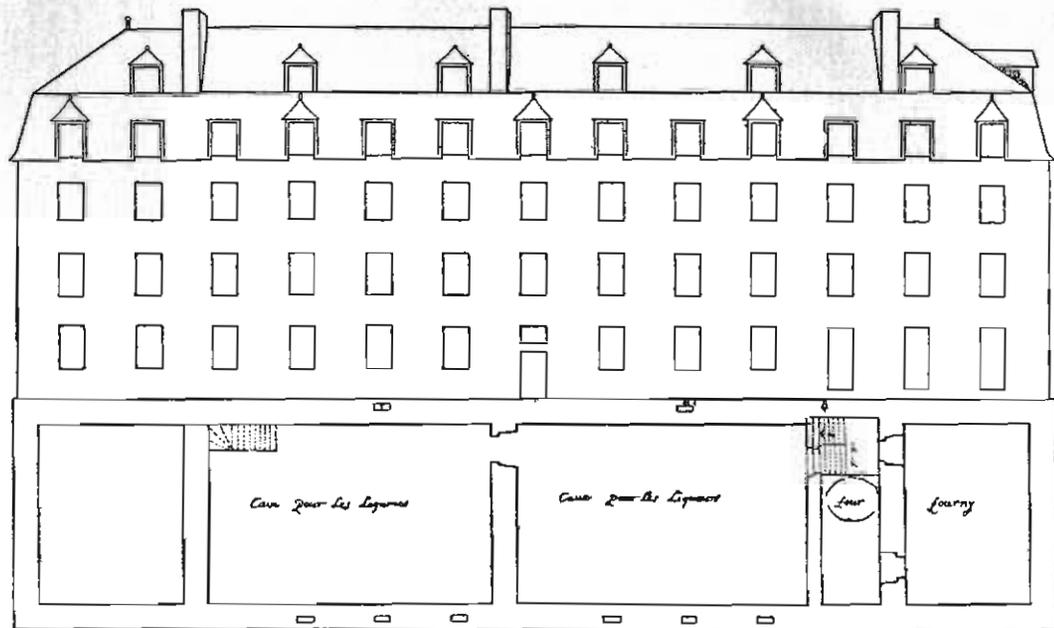
²³ Témoignage de M. Bellefeuille, employé au Séminaire depuis 36 ans et qui avait surveillé la plantation.

²⁴ 1847 est une date fautive selon nous.

²⁵ Afin, dit-on, de pouvoir sonner le tocsin, en cas d'attaque.

²⁶ Elle aurait eu 8 p x 8 p.

face du bâtiment comme il paroît du côté du Jardin.



[241]

LE PRESBYTÈRE

Façade du séminaire sur le jardin, dessiné en 1684
probablement par M. Dollier de Casson

LA PAROISSE

du Chevalier de Beaucourt, capitaine et ingénieur pour le Roi,²⁷ l'élégante façade rocaille de l'ancienne Notre-Dame.²⁸ M. de Belmont disparu, son successeur continua d'embellir, et c'est sans doute au même architecte que M. Normant fit dessiner la porte centrale du Séminaire où l'on peut lire, dans la pierre, le millésime 1740.

La propriété avait dès lors une superficie de six arpents, clos de murailles, ainsi qu'on le lit dans la *Déclaration du Fief de l'Île de Montréal*. La maison, de maçonnerie, à trois étages, avait 150 pieds de front par 40 de profondeur, avec deux pavillons (ailes) de 90 pieds de long et 40 de largeur.²⁹ Aux angles intérieurs formés par la façade et les deux ailes, deux tours se terminant à la toiture accusaient les escaliers. Les pavillons s'avançaient jusqu'à la rue, offrant à cet endroit de hautes façades pleines³⁰ ornées seulement de vastes cheminées. Ils étaient reliés, le long de la chaussée, par un mur de pierre formant cour intérieure, — cette cour intérieure fut transformée en jardin, en août 1927, — et percés au centre d'une porte cochère et, de chaque côté, d'une meurtrière. Au-dessus de la porte, un fronton triangulaire portait les armes de Saint-Sulpice, le *Maria* accoté de deux lions. Enfin une longue galerie en maçonnerie de 130 pieds de long, reliait une extrémité du

²⁷ On croyait que G. Chaussegros de Léry avait construit cette façade : il l'a dessinée sûrement; peut-être l'avait-il commencée. M. Gamon dit : Beaucourt, et nomme comme architecte : Janson de la Palme.

²⁸ « Il s'agissait de continuer le frontispice d'architecture commencé au devant de l'église, de faire les archivoltes des niches, l'arc du portail et les fenêtres des côtés, avec toutes les saillies, retours et ressauts; le tout de pierre taillée au ciseau, moyennant la somme de 2100 lb, monnaie du pays ». Gamon. *Vie de M. Belmont*, p. 32.

²⁹ Mesures françaises.

³⁰ On trouve ce *parti* dans les écoles américaines les plus modernes.

LE PRESBYTERE

corps de logis à l'église paroissiale.³¹ Il ne s'agit plus de passages souterrains, mais de galerie couverte ayant six fenêtres sur le jardin.

La Déclaration du Fief ajoute que le reste des 6 arpents était *en cour et jardin*.³² Ce jardin a toujours fait l'étonnement des gens de Montréal. Les journalistes, de temps en temps, y pénètrent pour le *redécouvrir*. Les uns³³ l'appellent un *jardin secret*, la *plus grande révélation* du vieux séminaire. « C'est une trouvaille que ce nid de verdure en plein cœur de Montréal, près des grands édifices d'affaires... La Bourse s'y adosse et l'on entend la rumeur des hurlements des courtiers triomphants ou en furie, en se promenant dans les allées ombrées et paisibles couvertes de tonnelles. L'étendue est immense » — elle l'était davantage avant la construction de la grande église — « tout y est arrangé pour la satisfaction de l'œil. Les arbres y foisonnent et abritent les berceaux de fleurs et les vertes pelouses ». ³⁴

De cette description se dégage une impression de merveilleuse beauté qui dépasse la réalité, un tout petit peu.

A son tour, un écrivain du *Standard*³⁵ publie une étude sur *A Garden and a Sanctuary*, où il décrit « the most famous garden in the New World ».

³¹ Dans les plans de Jefferys (1758) et de Labrosse (1761) cette galerie apparaît très nettement.

³² Ce jardin est d'un bout à l'autre de niveau avec la rue St-Paul.

³³ M. Alexis Gagnon (*Le Devoir*, nov. 1923).

³⁴ Il y avait, au milieu du jardin, à l'intersection de deux allées, un haut berceau recouvert de vignes : la tempête le jeta par terre, et il ne fut pas relevé. Il existait déjà en 1851.

³⁵ 29 mai 1909.

LA PAROISSE

A l'occasion de sa visite, ce M. Yorston avait recueilli de la bouche de M. Troie, un des gardiens les plus précis des traditions du passé, mille détails sur le domaine; mais il nous les transmet en les arrangeant parfois, à sa manière. Qu'aucun laïque ait eu accès au jardin, sauf les rois, les princes et les gouverneurs, cela est de la légende. Que les femmes n'y soient pas invitées, et qu'elles n'y aient pénétré que fort rarement, c'est assez vrai.⁸⁶ Il n'y a que les *princesses du sang* qui puissent visiter les grands séminaires sulpiciens, en Europe. Notre homme continue: «Within the gates, all is peace. A genial warmth arises from the fertile earth...Here are lilac shrubs soon to burst into gorgeous blossom, and there are oak and apple and plum trees... Here, in the quiet of the sunny afternoons the clergy of the Parish take the air. Shaded seats are for the sick and the aged of the Presbytery». Tout cela est exact. Et nous avons connu le temps où Nos Messieurs jouaient aux boules dans les allées, sous le regard d'une statue de M. Olier, notre fondateur.⁸⁷

La vie que l'on menait dans le vaste manoir avait un caractère spécial, dont nous voudrions fixer quelques traits. Les Seigneurs, en leur qualité de propriétaires et en raison de la haute éducation qu'ils avaient reçue dans leur famille, en Europe, jouissaient d'une grande autorité sur la population. Ils ne nommaient plus le Gouverneur de l'Ile, mais ils pourvurent pendant un temps à l'administration de la justice. De plus, le

⁸⁶ Lors de l'inauguration du Monument de Chomedey de Maisonneuve en 1895, il paraît que ce « beautiful oasis...resounded with feminine laughter and the music of feminine voice ».

⁸⁷ Ce jardin fut amélioré en automne 1927 (octobre). Les marronniers, les acacias, les pins, les érables du centre et les arbustes devant les pommiers sont de ce temps.

LE PRESBYTERE

Supérieur tenait de l'évêque de Québec, les pouvoirs de grand vicaire. Le Séminaire était donc le centre de trois administrations importantes. Ajoutons que certains personnages de la Compagnie, comme les deux supérieurs que nous avons si souvent nommés, étaient des hommes exceptionnels, de belle intelligence et d'un esprit d'entreprise qui commande l'admiration.

A certaines époques, par exemple vers 1685, le Séminaire était devenu en quelque sorte la maison commune. Cela entraînait quelques abus, dont M. Tronson s'émeut dans son lointain Paris. « Les personnes bien réglées, dit-il, seront ravies de ne plus voir la nappe presque toujours mise... pour tous ceux qui veulent y venir boire et manger... Quand vous vous bornerez aux gouverneurs et aux intendants suivant la règle que vous me mandez (que Mgr de S. Vallier vous a donnée) la déférence que vous rendrez aux avis de votre évêque sera votre justification ». ³⁸ Un tel régime nécessitait de nombreux serviteurs. « On croit, écrit ailleurs M. Tronson, que vous avez encore trop de peine à vous défaire de ce grand nombre de domestiques que vous avez ³⁹... Je sais que c'est votre charité qui vous donne de la compassion pour eux, mais il faut voir premièrement ce que demande le bien du Séminaire et renvoyer ceux qui sont à charge ». ⁴⁰

Il y avait alors quatorze sulpiciens dans la maison. C'était déjà une belle famille. Mais ne voilà-t-il pas que M. Dollier

³⁸ Lettre du mai 1686.

³⁹ Plusieurs des ces Messieurs, fils de famille, avaient sans doute leur domestique particulier, — comme c'était l'usage en France.

⁴⁰ Lettre d'avril 1688.

LA PAROISSE

s'avisait de recevoir au Séminaire—sans doute parce qu'il ne savait où la loger—toute l'école des garçons, maîtres et élèves. Paris proteste; M. Dollier renvoie son petit monde. Mais dès l'année suivante, il songe à héberger les enfants de chœur, afin d'assurer le service du sanctuaire... M. de Belmont suivra ses traces, et en 1703, il fondera dans la maison un collège pour l'instruction des jeunes gentilshommes.

C'était une de ses préoccupations d'assurer une éducation convenable aux adolescents de la classe élevée. Beaucoup de familles, même dans la noblesse, n'avaient pas les moyens d'envoyer leurs enfants à Québec. Il en était résulté, chez ces jeunes gens, une grande oisiveté et une extrême ignorance. On avait suggéré aux Jésuites d'ouvrir un collège. En attendant, M. de Belmont et ses confrères, se chargèrent d'un petit nombre de pensionnaires pour les élever et leur enseigner le latin. M. Leschassier, le nouveau supérieur-général, leur écrivit à ce sujet: «Puisque l'obéissance vous applique à prendre soin des enfants, je ne doute pas que Dieu donne sa bénédiction à votre travail. Si vous pouvez inspirer des sentiments de piété à ces jeunes gentilshommes, vous ne rendrez pas un petit service à Dieu et à son Église». Cependant, il conseille «de ne pas prétendre former des prêtres en les instruisant», et cela, afin de *ménager les puissances*, avec qui en effet il fallait être en bonne intelligence pour faire du bien. Il semble que cette école soit sortie de la maison en 1733, mais subsista jusqu'en 1773, époque à laquelle le Collège de M. Curatteau s'établit au Château Vaudreuil.⁴¹

⁴¹ Archives de la Longue-Pointe.

[247]



Le Séminaire



Le jardin du séminaire,
après 1890



La chapelle du séminaire

LE PRESBYTERE

Les hôtes ne manquèrent jamais au Séminaire. En 1759 il en vint un, ⁴³ particulièrement vénérable, dont il faut parler ici. Pendant le siège de Québec, Mgr de Pontbriand avait dû se réfugier à Charlesbourg. Après la défaite des Plaines d'Abraham, laissant dans la ville conquise M. Briand qui lui succédera, il prit la route de Montréal en compagnie du gouverneur Vaudreuil. L'évêque, après avoir passé quelque temps chez les Sœurs Grises, demanda l'hospitalité aux Sulpiciens. « C'est à Saint-Sulpice, dit son biographe l'abbé Gosselin, qu'il avait reçu sa formation cléricale; c'est Saint-Sulpice qui l'avait fait nommer évêque; et ce sont également les Sulpiciens qui devaient recevoir sa dernière bénédiction et son dernier soupir ». Bientôt les ecclésiastiques du Grand Séminaire de Québec — du moins deux d'entre eux, MM. Pressart et Gravé — rejoignirent Mgr de Pontbriand au Séminaire de Montréal et reprirent leurs cours de théologie et de philosophie à leurs élèves réunis dans la ville. De Montréal, l'évêque dirigeait tout son diocèse. Il le fit du 1er octobre 1759 au 8 juin 1760, date de sa mort. Par son testament, il légua au Séminaire, ses livres, « tous ses effets, meubles, argenterie et espèce » : on les y trouve encore, du moins en partie.

La chambre où mourut Mgr Henri-Marie du Breil de Pontbriand, dernier évêque de Québec sous le régime français, existe toujours, dans le vieux séminaire, et sans doute à peu près dans le même état, basse de plafond, décorée de portraits à l'huile,

⁴³ A cette époque, il y avait 34 Sulpiciens au pays. Plusieurs étaient curés des paroisses de l'Île et du District et ne résidaient pas à Montréal.

LA PAROISSE

meublée de chaises du XVIIe siècle, d'une magnifique commode aux poignées de cuivre ouvragées, d'un délicieux cartel du XVIIIe siècle; elle n'a pas cessé de porter le nom de «chambre de l'évêque». Les restes de Mgr de Pontbriand reposent maintenant dans la crypte du Grand Séminaire de Montréal, à même un des piliers qui soutiennent le sanctuaire.⁴³

* * *

Près d'un siècle plus tard, malgré le changement d'allégeance politique, Saint-Sulpice vivait encore dans son même vieux manoir. La Compagnie avait échappé à la confiscation, après 1763, en se naturalisant, mais elle eut à se défendre contre mille attaques, qui ne cessèrent enfin qu'en 1840, grâce à la haute autorité du supérieur M. Vincent Quiblier et à l'intervention de Lord Sydenham «notre immortel bienfaiteur», ainsi que s'exprime un écrit de ce temps.

M. Quiblier, né à St-Julien de Lyon, en 1796, était arrivé au Canada en 1825. Directeur du Collège en 1828, il devint dès 1830 vice-supérieur, pendant la maladie de l'illustre M. Roux, et lui succéda en 1831. Prêtre de talent, gentilhomme dans la force du mot, homme de société, il était tout naturellement grand seigneur. A Montréal il fit beaucoup pour la dignité du Séminaire, la beauté des cérémonies, l'éducation des enfants⁴⁴ et le bien-être de la Congrégation irlandaise.⁴⁵ Il a

⁴³ Un coutumier d'Econome dit qu'on ne reçoit dans cette chambre, que les évêques, les grands-vicaires, les MM. du Sém. de Québec et les vieillards incapables de monter aux étages.

⁴⁴ Il fit construire l'école S. Laurent, les écoles de la rue Craig (faubourg Québec), de la rue S. Félix (faubourg S. Joseph), de S. Henri, de la Côte S. Luc, de N.-D. des Neiges, de la Côte Visitation, d'Hochelaga, etc.

⁴⁵ C'est à lui et à M. Dowd que nous devons l'église S. Patrice.

LE PRESBYTERE

laissé dans la ville, chez les Gouverneurs, chez nos concitoyens anglais, le souvenir d'un homme de *première classe* — a first-class man.

Or, un précieux mémoire signé de M. Quiblier précisément, et daté de cette année 1846, où il quitta la supériorité pour retourner en Europe, nous donne les renseignements les plus précis sur la vie de sa communauté.

La vieille maison n'avait point changé. Rue Notre-Dame elle avait conservé la physionomie que nous avons décrite. Sur le jardin, l'aspect était plus simple encore. On y voyait un long corps de bâtiment en maçonnerie rustique, comportant trois étages assez bas, de treize ou quinze fenêtres de front, sur un haut soubassement. Le bâtiment se prolongeait à droite par un passage à six ouvertures qui conduisait jusqu'à la sacristie de l'église. Seuls, un portique central, servant de vaste balcon, à l'étage du Supérieur, et une des deux tours des extrémités, celle de gauche, relevaient l'austérité de cette façade. A droite, les hautes murailles gothiques de la nouvelle Notre-Dame, se dressaient depuis 1829;⁴⁶ au fond, les magasins de la rue St-Paul, et l'ancien Séminaire encore debout;⁴⁷ le long du mur un charmant édicule en bois, d'un étage, marqué au chiffre de S.-Sulpice, abritait une statue de Notre-Dame des Victoires;⁴⁸ le long de la rue St-François-Xavier, des maisons d'une hauteur raisonnable qui n'écrasaient pas leur voisinage. D'ailleurs Mont-

⁴⁶ Notre-Dame fut construite de 1824 à 1829.

⁴⁷ Il a été incendié en 1850.

⁴⁸ Il a disparu en 1915, mais M. Charles-W. Simpson a eu le temps d'en faire une délicieuse eau-forte.

LA PAROISSE

réal tout entier, à cette époque lointaine, était construit à *l'échelle humaine*. Les architectes d'alors étaient presque tous de formation européenne, à commencer par l'allemand W. Footner qui érigea le Marché Bonsecours; en passant par Berczy, Wells qui fit le fronton de la Banque de Montréal; Thompson, Dickinson, Springle, des Londoniens; James O'Donnell, et John Ostell, tous deux diplômés des écoles anglaises; pour arriver à quelques canadiens, héritiers du goût français, sobre et modéré: Quevillon, St-Jamme, Baillargé, Bourgeau et d'autres. L'on n'avait pas alors, le long des rues trop étroites, l'absurde spectacle d'édifices de dix étages ou plus voisinant avec des maisons qui n'en ont que trois ou quatre...

Mais revenons à St-Sulpice. Sa situation sociale, depuis la création de l'évêché, avait nécessairement subi quelques modifications. Néanmoins le Supérieur restait encore un gros personnage. On le voit par les rapports d'amitié qu'il entretenait avec les Gouverneurs anglais. Une copieuse correspondance s'échangeait entre St-Sulpice et le représentant du Roi. Celui-ci, en arrivant à Montréal, ne manquait pas d'aller saluer les anciens Seigneurs. M. Quiblier rappelle qu'en 1786 ou 1787, le Duc de Kent, père de la reine Victoria, le Duc de Clarence, mort roi sous le nom de Guillaume IV, et Lord Dalhousie, avaient déjeuné avec leur nombreuse suite, au Séminaire; de même Sir James Kempt et ses trois aides de camp, le 15 juillet 1829, après l'inauguration de la grande église; et puis aussi Lord Aylmer en 1830, et Lord Gosford avec les deux Hauts-Commissaires, et Lord Sydenham enfin.

LE PRESBYTERE

C'était là évidemment de grands jours, où l'on mangeait autre chose que la *sagamité* du temps de M. Dollier.⁴⁹ L'ordinaire était assez copieux en 1846, bien que M. Quiblier se plaigne de l'inhabileté des cuisiniers. Une coutume bien française s'était maintenue, celle du café. Les Messieurs le prenaient quotidiennement après le dîner. Ils se rendaient, pour remplir ce rite, au fond du jardin, dans la partie fermée du gracieux édicule en bois, dont nous avons parlé. L'hiver, ils se contentaient de monter à la salle commune.⁵⁰

A table, pendant les repas, on buvait un vin commun d'Espagne : une bouteille pour trois, en ville; chacun son petit flacon, à la campagne. Les jours de fête on ajoutait un peu de vin blanc de Ténériffe.⁵¹ « Depuis l'institution des Sociétés de Tempérance, dit M. Quiblier, on ne porte plus la santé des hôtes, sauf du *confrère* dont on fait la fête. »⁵²

Et maintenant voyons la vaisselle. Pour le repas gras, les plats sont d'argent... « Il y en a pour le service d'un dîner de

⁴⁹ Voici d'ailleurs quel était cet ordinaire du Séminaire, en ce temps-là. Au déjeuner : « pain beurre et thé »; au dîner, « après la soupe, deux plats de viande et des pommes de terre, cuites à l'eau, ou bien passées au beurre ». Aux fêtes pontificales et jours de congé, il y a deux plats de plus; mais lorsqu'on célèbre la fête d'un confrère, ou qu'on dîne à la campagne, il y a quatre plats de plus, en tout sept; et cinq plats de dessert, au lieu des trois de chaque jour. Pour le souper, qui ne varie jamais, on a deux plats de viande et un plat de pommes de terre. Sur une table à part sont déposés de la soupe, du beurre, du thé, de la cassonade, dont chacun se sert à son gré.

⁵⁰ En 1849, ils cessèrent d'y monter et prirent le café en silence, à la salle à manger.

⁵¹ Chaque année, à l'issue de l'assemblée où l'on élisait le nouveau marguillier, on servait une collation. Elle se composait invariablement 1^o de deux plats ou corbeilles de fruits, 2^o de deux plats de biscuits, massepain ou autres pâtisseries, 3^o de deux carafes de vin blanc et d'une de vin rouge, 4^o d'un pain ordinaire de la maison du poids de trois livres.

⁵² M. Alexis Gagnon, dans son charmant article du *Devoir*, de 1923, écrit que « aux premiers temps de la Colonie, les MM. de St-Sulpice... faisaient venir de France de pleines goélettes du divin nectar ». Où a-t-il vu cela ? Nous pensons que l'écrivain veut s'amuser aux dépens de la Commission des Liqueurs !...

LA PAROISSE

10 à 12 mets, et pour un dessert d'autant». Les jours maigres, on mange dans de la *fayence*. Mais «les assiettes à l'usage des gens de la maison, sont en *étain fin*, selon l'ancienne coutume».

On lisait alors, et on lit encore pendant les repas,⁵³ au Séminaire. Cette règle remonte aux origines de la Compagnie; elle passa naturellement au pays avec les Sulpiciens. Mais c'est en 1735, qu'elle se stabilisa grâce à une fondation. «Le 19 octobre 1735, lit-on dans les Archives, devant le notaire Barolet à Québec, Mgr Pierre Herman Dosquet⁵⁴, assistant au trône pontifical, et résidant ordinairement à Québec, fait donation à titre onéreux et entre vifs, au Séminaire de S. Sulpice, dont M. Louis Normand est le supérieur à Montréal, de la moitié des deux seigneuries, Bourchemin et St-Herman,⁵⁵ à prendre au nord-est du côté de S. François: ladite donation à charge par ledit donataire, que, lorsque les rentes des deux dites moitiés de seigneurie produiront ensemble mille livres de rente, il sera obligé de recevoir dans le Séminaire de Montréal ou d'entretenir dans celui de Québec, à leur option, deux jeunes élèves pour être formés à l'état ecclésiastique»... Le Séminaire se départit de ces deux morceaux de seigneuries en 1796, mais il continua de recevoir deux lecteurs dans ses murs. Ces jeunes gens furent plus tard choisis parmi les étudiants de l'Université. Ils logeaient dans la bibliothèque du Cabinet de Lecture paroissial, en face du Séminaire. De nos jours, ils n'ont plus le logement, mais

⁵³ Lire, à ce sujet, un joli article de M. Dupire, publié en novembre 1923 dans le *Devoir*.

⁵⁴ Mgr Dosquet avait été Sulpicien de 1714 à 1725, et avait vécu à Montréal de 1721 à sa nomination à la coadjutorerie de Québec.

⁵⁵ Ces seigneuries étaient situées sur la rivière Yamaska.

LE PRESBYTERE



Une des anciennes tours du séminaire, du côté de
la rue Saint-François-Xavier

LA PAROISSE

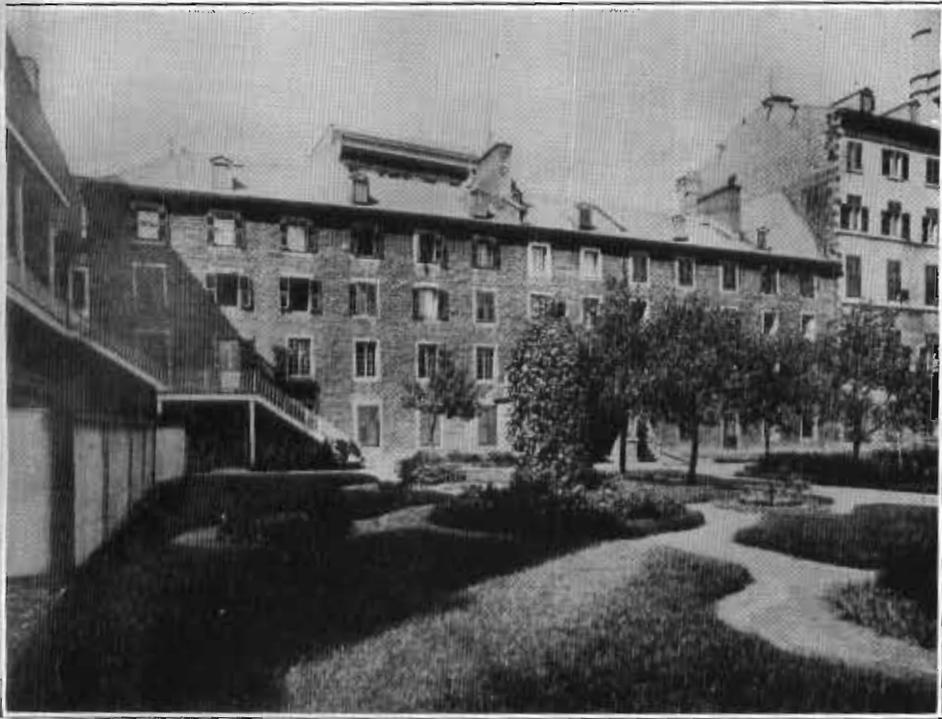
seulement le couvert, mis pour eux dans un petit réfectoire, aménagé dans les grosses voûtes du rez-de-chaussée.

Pour revenir à nos Messieurs, en 1846, leur vêtement était à l'avenant du reste de leur régime. Ils s'habillaient comme les autres prêtres du pays. Cependant ils avaient conservé l'ancien usage des boucles aux souliers, des culottes courtes et des chapeaux à larges bords à forme basse; ^{5 6} en hiver, ils coiffaient un *casque* en fourrure de martre ou de loutre. « Il est arrivé, dit l'annaliste, à quelques vieux confrères d'emporter dans le tombeau toutes les soutanes qu'ils avaient, car ils n'en avaient qu'une ».

En regard de cette extrême modestie, parlons d'une coutume qui fait contraste. Ces Seigneurs, d'un genre spécial, roulaient carrosse, « non par amour du luxe, mais pour l'utilité », lisons-nous. Il y a au Séminaire cinq et même six chevaux; sept voitures d'été, plus ou moins suspendues; (deux sont couvertes, deux à quatre roues, les autres communes); il y a aussi quatre voitures d'hiver avec fourrure. Elles servent à conduire les Messieurs chez les malades, ou lors de leurs courses ou voyages. Parfois quatre sont occupées à la fois. Toutes sont marquées aux *couleurs* du Séminaire, c'est-à-dire que le brancard, les roues et travail sont peints en *rouge de sang*, et la caisse ou corps de voiture, *en un vert très foncé*. « Les chevaux, dit-on, sont plus remarquables par leur apparence et leur embonpoint que par leur ardeur et leur célérité ».

(On aurait pu, sans doute, dire la même chose des domes-

^{5 6} De nos jours encore, à Paris, le chapeau ecclésiastique est très bas.



Le jardin et le vieux séminaire,
vers 1900



Le jardin vu des tours,
vers 1880

LE PRESBYTERE

tiques. Ils étaient 13 au Séminaire, à ce moment-là, généralement pieux, mais lents pour le travail. Ce qui n'est pas nouveau; car déjà le P. Charlevoix avait remarqué « que les Canadiens sont bons maîtres, mais mauvais serviteurs »).

Il faut avouer que les Messieurs du Séminaire avaient bien besoin de serviteurs et de voitures pour desservir une paroisse qui, en 1845, comptait 33,361 âmes, dont 32,032 de langue française. Les faubourgs étaient divisés en 9 quartiers, chaque quartier confié à deux visiteurs, l'un parlant le français, l'autre l'anglais, chargés de s'informer de l'état religieux des familles et de la fréquentation des écoles et des catéchismes. *Le rural* était aussi divisé en 5 parties. Les Visiteurs devaient y célébrer la messe, au moins une fois par mois, en semaine, dans les chapelles bâties dans chaque *Côte* ou *Concession*.

Et voici quelle était la distribution des emplois au Séminaire. Le vicaire ou curé d'office était chargé des aumônes et des mariages; un semainier faisait les baptêmes; un prêtre, aidé d'un suppléant, s'occupait des sépultures. Un des Messieurs dirigeait la congrégation des hommes; un autre, celle des jeunes filles; un troisième, la confrérie des Dames de la Ste-Famille; un quatrième, la confrérie de la Bonne-Mort. Il y en avait un pour les malades de l'Hôtel-Dieu, un pour les malades de l'Hôpital Anglais (l'hôpital général actuel), un pour l'Hôpital militaire. Il en fallait d'autres pour distribuer certaines aumônes, recevoir les messes et le casuel, donner des extraits des registres officiels, exercer les cérémonies et le chant, diriger les Frères des Écoles Chrétiennes, les Religieuses de l'Hôtel-

LA PAROISSE

Dieu, les Sœurs Grises et leurs hospitalisés, les Sœurs de la Congrégation et leurs pensionnaires; pour visiter la prison, y prêcher en deux langues, et y dire la messe; enfin deux, l'un Français, l'autre Anglais, pour la Bibliothèque publique et gratuite des Bons Livres (devenue depuis la Bibliothèque St-Sulpice). Ces Messieurs avaient donc du travail. Et nous n'avons pas parlé du ministère des confessions. On rapporte⁵⁷ que lors de la grande Mission de Mgr de Forbin-Janson, en 1840, 25 confesseurs étaient établis en permanence dans l'église Notre-Dame.⁵⁸

L'apostolique voyage de Mgr de Nancy coïncida avec l'institution des retraites pastorales pour les prêtres du diocèse et l'installation au Petit Séminaire des étudiants en théologie. A cette époque le Séminaire avait résolu d'agrandir « la maison de nos pères », mais en la conservant. Il est naturel qu'on eut aussi l'idée d'en profiter pour y annexer un séminaire de théologie. De 1842 à 1847, on discute la question. A la fin de cette dernière année, deux plans étaient soumis aux membres du Séminaire. Ces deux plans n'ayant pas paru satisfaisants, un troisième est proposé en janvier 1848, qui n'agrée pas davantage. On en dresse un quatrième: celui-là est soumis au Supérieur Général et adopté, à la fin de mars.

A ce moment, les journaux entrent en scène. *La Minerve*, du 7 février 1848, publie la lettre suivante, signée d'*Un*

⁵⁷ M. Quiblier.

⁵⁸ C'est Mgr de Forbin-Janson qui érigea sur le Mont St-Hilaire une haute croix, de 100 pieds, que la tempête détruisit quelques années plus tard. Il en reste encore des clous sur le roc du Pain du Sucre.

LE PRESBYTÈRE

*Citoyen*⁵⁹ : « Le bruit court dans la ville que les MM. du Séminaire se proposent de commencer, au printemps prochain, la construction d'un nouveau séminaire, cette nouvelle déjà vieille d'ailleurs de quatre à cinq ans, est arrivée, dit-on, à l'état de certitude en cette bienheureuse année 1848 où tout semble devoir changer pour le mieux. Plusieurs de mes amis, plus fortunés que moi, ayant vu le plan définitivement adopté, se récrient sur la mine que ce nouvel hôte fera sur la plus belle place de notre capitale. La critique va jusqu'à dire que les sentiments sont fort partagés à ce sujet dans l'intérieur même du séminaire; plus d'un *quidnunc* à l'affût des nouvelles, s'aventure jusqu'à avancer hardiment qu'autant on se récriait récemment contre ce qu'on appelait les plans gigantesques de M. l'ex-supérieur,⁶⁰ autant on se récrie aujourd'hui contre la mesquinerie de celui qui vient d'être adopté.

« Ne pourrait-on donc pas trouver un milieu entre le gigantesque et la mesquinerie ?

« Parmi vos nombreux abonnés, ne se trouverait-il pas quelqu'un qui veuille répondre aux questions suivantes ?

1^o Les citoyens de Montréal, protestants comme catholiques, n'ont-ils pas quelques droits à ce qu'on n'élève pas sur la Place d'Armes, un bâtiment qui dans quelques années la dépassera autant que celui qui existe actuellement ?

2^o Les directeurs de la Banque de Montréal, ont compris qu'ils devaient s'imposer des sacrifices en bâtissant sur la Place-

⁵⁹ Le Conseil de Ville y alla aussi de sa lettre au Séminaire. Cf. Archives du Séminaire.

⁶⁰ M. Quiblier.

LA PAROISSE

d'Armes, pourquoi les Seigneurs de la ville et de l'Île de Montréal montreraient-ils moins de libéralité ?

3^o Les revenus du séminaire provenant principalement de la ville, ne peut-on pas raisonnablement s'attendre à ce qu'une partie soit consacrée à la construction d'un édifice qui puisse être toujours un ornement pour cette ville destinée à devenir une des plus belles villes du continent américain ?

4^o La raison de modestie qu'on allègue, dit-on, est-elle une raison suffisante pour se refuser aux vœux si légitimes des citoyens qui espèrent que la communauté la plus riche du pays ne refusera pas de faire quelques sacrifices en faveur de la ville et du progrès des arts ? D'ailleurs, le public qui se formalise en ce moment de la *modestie extérieure* du futur bâtiment ne tracassera guère au sujet de la *modestie intérieure*; on sait assez qu'on n'a rien à craindre sur ce chapitre, voir même que cette *modestie* pourrait être beaucoup moindre sans cesser d'être édifiante».

Le trait de la fin ne manque pas... de saveur.

Dans le numéro suivant de la *Minerve* (le 10 février 1848) parut encore un communiqué. L'auteur prétend remplir un devoir. «Le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal a longtemps, bien longtemps attendu pour mettre à exécution le projet par lui conçu. Ne peut-il attendre encore pour donner à l'opinion publique une opportunité de se faire connaître ? Ce ne sera pas une loi pour le conseil d'administration (conseil des douze) ; mais ce sera, au moins, une opinion qui méritera considération.

LE PRESBYTERE

« Quand les citoyens de Montréal se sont imposé *volontairement* des sacrifices immenses pour la construction d'une nouvelle église paroissiale, ils ont voulu que le temple catholique chrétien fût pour les siècles à venir un monument destiné à perpétuer leur foi d'âge en âge dans le Nouveau-Monde, ils ont voulu embellir aussi la ville de Marie, la ville de Montréal. La plus grande partie d'entre eux, pour ne pas dire l'*unanimité*, *pensaient* alors que les Sulpiciens, *seigneurs* de Montréal, ne resteraient pas en arrière de leurs censitaires et que le nouveau séminaire serait un *édifice grandiose* destiné à s'associer dignement avec notre paroisse, et non une seconde édition du premier; le long et pénible enfantement de ce projet devait le faire présumer. Grande a été la surprise des habitants en apprenant que le conseil *inamovible* des douze, avait définitivement arrêté la construction d'un modeste édifice, digne de servir de retraite à une communauté cloîtrée du moyen âge, en dehors d'une cité.

Tous ici sans distinction d'origine, protestants ou catholiques, nous vénérons les Sulpiciens de Montréal comme des prêtres vertueux, pleins de foi, qui méritent toute notre reconnaissance. Mais aussi chaque jour nous adressons au Ciel, nos vœux pour que ces dignes ecclésiastiques, à l'exemple de Pie IX, de notre Saint Prélat, sortent de leur longue immobilité et marchent avec la communauté dans la voie légale des réformes et du progrès... »

.....

.....

LA PAROISSE

Que pensent les Messieurs du Séminaire de l'immixtion des journaux dans leurs affaires? Cette sorte d'intervention, bien qu'assez agaçante, est parfois un hommage rendu à une institution dont le passé glorieux semble, aux yeux du public, engager l'avenir. Le Séminaire songeait, nous l'avons dit, à construire un vaste bâtiment, non pas tant pour améliorer le sort des Messieurs—dont la *modestie* était bien connue—que pour recevoir les étudiants en théologie.

Quand il avait été question de loger les Séminaristes, rue Notre-Dame, il semble qu'on n'avait d'abord songé qu'à distribuer d'une manière différente les pièces de la maison. Dans un plan, dont les indications sont en anglais, nous relevons quelques traits intéressants. On aurait enlevé les deux tourelles des escaliers sur la façade, on aurait placé un balcon sur le porche, et sur la façade du jardin une longue galerie au-dessus du rez-de-chaussée.⁶¹ On prévoyait en outre, dans l'aile gauche, une longue pièce très éclairée pour une bibliothèque publique, et deux nouvelles portes dans le mur de la rue Notre-Dame. On laissait dans le haut rez-de-chaussée du jardin, qu'on ne soupçonnerait pas de la rue, à cause de la différence de niveau, les caves à bois, les caves à fruits et à légumes, la boulangerie et le vieux réfectoire voûté.

Bien que les deux étages supérieurs eussent contenu cinquante-huit petites chambres, ces remaniements parurent sans doute insuffisants, et l'on décida de construire à la place même

⁶¹ On eut souvent le désir de construire ce promenoir. On finit par l'adosser au mur de brique des maisons de la rue S. François-Xavier. Celui-ci disparut quand on construisit de ce côté le nouveau réfectoire; on l'a fixé depuis à l'aile nouvelle.

LE PRESBYTERE

du vénérable Séminaire une maison beaucoup plus vaste, en utilisant le terrain vide du côté de l'église.

On demanda alors à des architectes de tracer des plans d'agrandissement. Ils dessinèrent au moins trois projets que nous avons eus sous les yeux.⁶³

Le premier, sans doute celui qui parut trop modeste à la population ambitieuse de la Métropole, était pourtant le plus logique. John Ostell,⁶³ qui avait terminé les tours de Notre-Dame, s'inspirant de l'architecture de l'église, avait conçu un séminaire gothique, à quatre étages, à toit plat avec parapet crénelé. Les deux ailes de la rue Notre-Dame auraient été percées de fenêtres, flanquées de contreforts et terminées par un pignon. Un avant-corps, plus élevé que le reste, fortifié par quatre contreforts en forme de tourelles à pinacles, aurait marqué le centre de l'édifice. La porte principale, assez basse, aurait été surmontée d'une haute fenêtre gothique. Bref, un bon *priory* anglican.

Les objections faites jadis à O'Donnell, lors de la construction de la paroisse, se répétèrent, plus acerbes sans doute.⁶⁴ On dut délaïsser le gothique et se mettre au *classique*.

Si pénible que soit l'étude de cette tentative de destruction, elle ne manque pas d'intérêt. Deux plans nous sont restés de ce second stage, l'un daté en 1845 et qui fut rejeté, l'autre sans date et qui eut un commencement d'exécution. Le premier maintenait la grande façade plate du jardin avec ses quinze

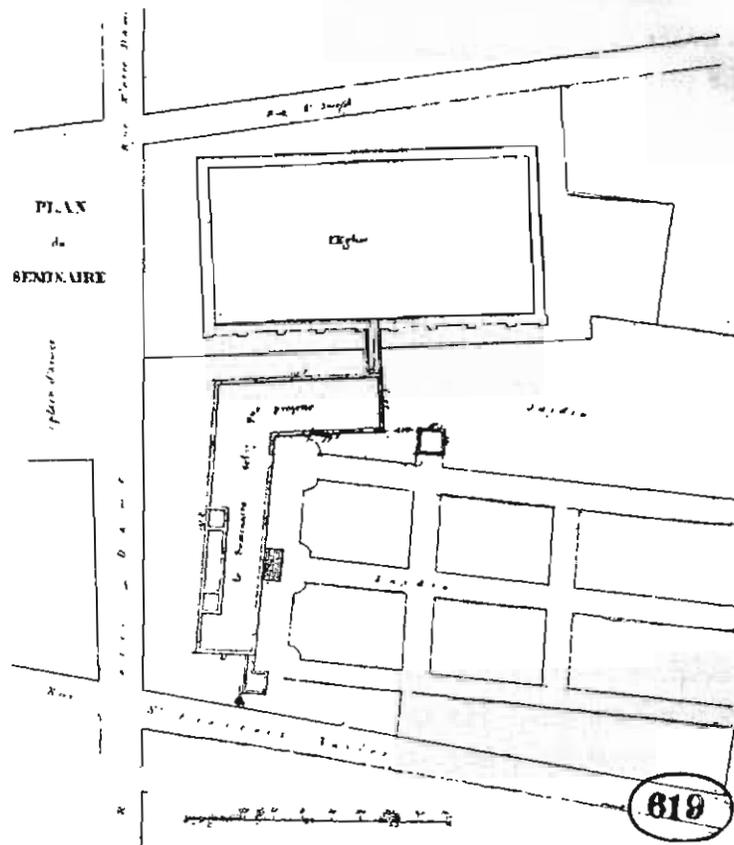
⁶³ Au Séminaire, voûte des plans.

⁶⁴ Du moins nous croyons que c'est John Ostell.

⁶⁵ C'est sans doute contre ce plan que les journaux s'élevèrent.

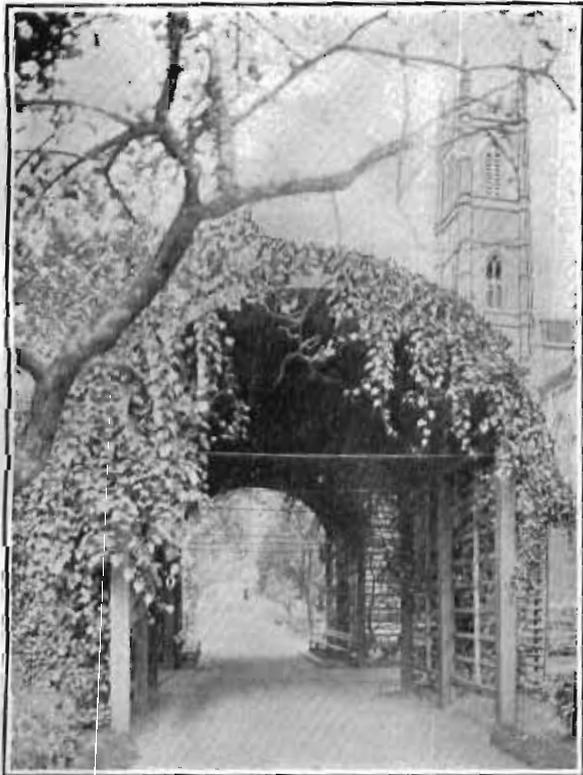
LA PAROISSE

fenêtres, réduisait la longueur des ailes tout en les élargissant, plaçait entre les deux, sur la rue, une nouvelle façade de neuf ouvertures, aménageait soixante-deux chambres aux trois étages

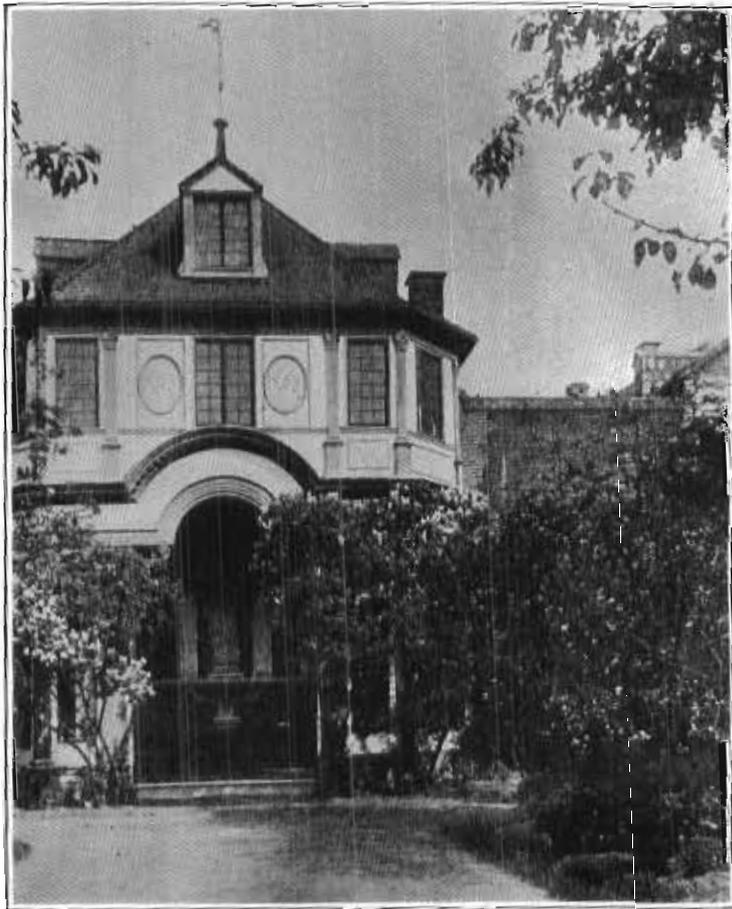


Un des projets pour la modification du séminaire

supérieurs, et une vaste bibliothèque carrée au troisième derrière le fronton central. Ce projet fut abandonné.



L'ancien berceau
du jardin



L'ancien vide-bouteilles
du jardin

LE PRESBYTÈRE

Celui qu'on adopta en diffère surtout extérieurement, par la forme de la lettre H qu'il affecte, grâce au prolongement des ailes dans le jardin.⁶⁵ L'architecte avait prévu deux chambres pour ces lecteurs que nous avons déjà présentés, et une salle des *plans*, *nécessitée* par les affaires de la Seigneurie. Quant à la disposition générale du nouveau bâtiment, dont il serait fastidieux d'énumérer les détails, qu'il suffise de dire que l'aile de droite et la moitié du corps central de ce côté, étaient dévolues aux Séminaristes, l'autre moitié et l'aile gauche aux Messieurs, les premiers ayant soixante chambres à leur disposition, les seconds quarante-quatre.

C'est l'aile gauche et l'amorce du corps principal de ce second plan,⁶⁶ que nous voyons maintenant rue Notre-Dame : un soubassement, surmonté d'un rez-de-chaussée très soigné, de deux étages et d'un attique terminé par un fronton triangulaire, où devaient trouver place les armes papales. Cette aile se prolonge de même manière sur le jardin. La même disposition se répétant à l'autre extrémité du bâtiment, aurait formé l'H dont nous avons parlé. Celui-ci aurait été orné, au milieu, d'une façade légèrement projetée en avant, large de trois ouvertures et dépassant les toits. Le fronton eut porté une horloge. Au-dessous, sous un grand arc cintré dans la pierre, se serait ouverte une haute fenêtre. Il n'y aurait pas eu de porte centrale, mais un panneau muré. La porte du Séminaire-presbytère se serait trouvée dans l'aile gauche — où elle

⁶⁵ Les ailes du jardin plus larges de 6 pieds que celles de la façade.

⁶⁶ Le 3^e plan était une variante de celui-ci, sur une plus grande échelle.

LA PAROISSE

est de fait, maintenant—et celle du Séminaire de théologie, dans l'aile droite. Les deux communautés se seraient en effet partagé à peu près également la maison, mais sans se nuire. Le tout étant d'une architecture estimable fut accepté et l'on commença les travaux. Est-ce l'œuvre de Victor Bourgeau ? Nous l'avions cru, Bourgeau ayant déjà construit pour M. Quiblier, l'école St-Laurent, rue Vitré, dans le même style. Mais le nom de John Ostell apparaît seul aux comptes du Séminaire à cette époque. C'est à lui qu'il faut donc l'attribuer.

* * *

Sur les entrefaites, M. Casault, du Séminaire de Québec, passa chez les Messieurs du Séminaire de Montréal, et leur expliqua que la cohabitation des prêtres de paroisse avec les séminaristes avait de nombreux inconvénients. Il prédit l'agrandissement futur de la ville, et montra le désavantage d'établir des séminaristes au milieu de la fumée et du bruit. Se tournant vers la montagne, il dit « C'est là qu'il faudrait bâtir ». Ces Messieurs furent très frappés de ces raisons.⁶⁷ Dès lors, on interrompit les travaux à la troisième fenêtre du corps principal; on relia les deux bâtiments tant bien que mal et l'on s'en tint là. Malheureusement, pour éclairer la nouvelle aile, on avait cru nécessaire de démolir l'ancienne qui l'avoisinait. On ne saurait trop le regretter, nous semble-t-il, car on a ainsi détruit la belle symétrie du vieux séminaire. Il faut dire cependant qu'il serait facile de rétablir le bâtiment détruit, et

⁶⁷ Cependant après l'incendie de la cathédrale, en 1852, il fut question de construire le Grand Séminaire sur les ruines, angle St-Denis et Ste-Catherine, — puis rue Sherbrooke, sur la terre Dufresne (rue Dufresne actuelle).

LE PRESBYTÈRE

nous retrouverions ainsi la physionomie complète du charmant manoir du XVII^e siècle.

N'a-t-il qu'une valeur de souvenir, comme on le dit, et son architecture est-elle négligeable? Nous ne le pensons point. L'appareillage en est *rustique* et jure un peu avec la pierre taillée des constructions environnantes. Mais ce genre de bâtiment ne manque pas de beauté, et il reste un témoin irrécusable de nos âges héroïques. Les étages sont bas, il est vrai, et l'ensemble de la construction un peu trapu, comparé aux dix étages d'en face. Mais cela ne le condamne pas; cela marque seulement que l'on savait, vers 1680, se protéger contre le froid, avec des moyens plus simples qu'aujourd'hui. Quant aux lignes, par leur simplicité et leur logique, elles l'emportent sur la plupart de nos édifices modernes. L'ornementation: tours de portes, tours de fenêtres, grands S de fer⁶⁸ dans la maçonnerie, appuis des toits, pignons, horloge, sont du meilleur goût. A coup sûr, de tous les bâtiments de notre grande ville, le vieux Séminaire est celui qui a le plus de *caractère*.⁶⁹

Après l'interruption des travaux, il ne fut plus question de recevoir les Séminaristes au presbytère. Pour eux on commença une vaste maison, au pied de la montagne, et ils y entrèrent en 1857. A Notre-Dame la vie continua semblable à celle d'autrefois. Certains traits cependant disparurent. Par le morcellement de l'unique paroisse Notre-Dame, les Messieurs furent soulagés de la desserte des chapelles lointaines; et leur ministère se limita peu à peu à l'actuelle paroisse, qui, par une

⁶⁸ Qu'on appelle des *ancres*.

⁶⁹ Ne parlons pas de l'annexe en brique, bâtie après 1900, et que l'on n'aperçoit pas de la rue.

LA PAROISSE

série de zigzags, se rend jusqu'au cimetière de la Côte des Neiges et l'englobe. Des hommes qui eurent une grande influence sur la population de Montréal, par leur zèle et par leur parole, s'y succédèrent : on se rappelle encore les noms de M. Picard, de M. Martineau, de M. Giband, de M. Emmanuel Filiatrault, de M. Bédard. Parmi les supérieurs, deux figures émergent : celles de M. Colin et de M. Troie : le premier, orateur et diplomate; le second, homme de conseil et d'expérience, témoin jamais en défaut des événements d'un demi-siècle, physionomie distinguée entre toutes, sous une belle chevelure blanche.

Gouverneurs du Canada⁷⁰ et hommes d'État,⁷¹ ne cessèrent pas de venir au Séminaire, présenter leurs hommages, à ces prêtres qui, autrefois eussent été les Seigneurs de la Ville, et qui, n'étant plus que les Supérieurs d'une communauté paisible et bien réglée, avaient toutefois conservé l'estime et la vénération de leurs concitoyens. Bien d'autres illustrations passèrent au salon du Séminaire, et prirent place sur les chaises basses à haut dossier, sous les portraits des Supérieurs généraux. C'est toute la pléiade des prédicateurs de Notre-Dame, qui depuis 1888,⁷² chaque année font retentir nos voûtes du plus beau

⁷⁰ Lord Aberdeen, Lord Grey, etc.

⁷¹ Sir Wilfrid Laurier, etc.

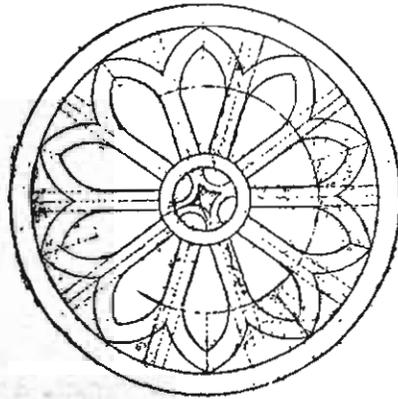
⁷² Voici la liste de ces prédicateurs.

Mgr Soulé, 1888; R. P. Plessis O.P., 1889; R. P. Baboneau O.P., 1890; R. P. Henriot O.P., 1891; R. P. Gaffre O.P., 1892; R. P. Plessis O.P., 1893; Chan. DeMontigny, 1894; R. P. Mochon O.P., 1895; R. P. Tripier O.P., 1896; Chan. DeMontigny, 1897; R. P. Hébert O.P., 1898; Abbé Mignan, 1899; R. P. Hage O.P., 1900; Mgr Rozier, 1901; Mgr Rozier, 1902; R. P. Lemerre O.P., 1903; R. P. Delor O.P., 1904; Abbé P. Vignor, 1905; R. P. Plessis O.P., 1906; R. P. Lemarchand O.P., 1907; Chan. Daniel, 1908; R. P. Paddé O.P., 1909; R. P. Ponsard, orat., 1910; R. P. Havelin, orat., 1911; R. P. Galy, mariste, 1912; Chan. Lesage, 1913; Chan. Desgranges, 1914; M. Camille Roy, 1915; Mgr Lenfant, 1916; M. Thellier de Poncheville, 1917; R. P. Delor, 1918; R. P. Ferrand, 1919; M. Levé, 1920; M. Thellier de Poncheville, 1921; M. Delattre, 1922; R. P. Samson, orat., 1923; M. Paravy, 1924; M. l'abbé Roblot, 1925; M. l'abbé J. B. Audouin, 1926; R. P. Nasse, 1927; M. Thellier de Poncheville, 1928; R. P. André-Marie Dieux, 1929.

LE PRESBYTERE

parler de France; ce sont les cardinaux et les illustres prélats venus d'Europe pour le mémorable Congrès Eucharistique de 1910...

N'avais-je pas raison de le dire? Voilà une noble demeure seigneuriale, vieille comme le pays, qui abrite toujours la même famille et les mêmes traditions. Elle n'a point déchu. C'est une des rares survivantes d'un temps qui nous a laissé de si hautes leçons de foi, de fidélité et de courage.



LES CIMETIERES

VILLE-MARIE fondée, et le fort construit autour de la chapelle et des quelques bâtiments qui abritaient les premiers colons, la mort ne tarda pas à venir parmi ces soldats d'avant-poste. On dut établir bientôt un cimetière.¹ Les croix se dressèrent en avant de l'enceinte, à l'extrémité de la pointe formée par le fleuve et la petite rivière Saint-Pierre. La tour des Bureaux de la Commission du Havre et la statue de Young marquent de nos jours cet emplacement. L'obélisque de la Pointe-à-Callières est à deux pas de là. C'est certainement l'endroit de Montréal qui devrait nous être le plus cher : il est, j'ai bien peur, inconnu de beaucoup; en tout cas, bien peu honoré puisqu'il est devenu un parc d'automobiles.

La crue des eaux rendit fort précaire le petit cimetière du fort; il fallut songer à enterrer ailleurs. En 1654, on établit le cimetière de la ville² dans le jardin de l'Hôtel-Dieu³, angle des rues St. Paul et St. Joseph (nord-est des rues St. Paul et St. Sulpice). La chapelle de l'Hôtel-Dieu servait d'ailleurs à ce moment d'église paroissiale. Le jardin de l'hôpital était sans doute exigu, car, à une date difficile à fixer, sûrement avant 1673, on ouvrit un autre cimetière de 26 toises par 15, rue St. Paul, entre les terres de Robert Cavelier,

¹ Le 9 juin 1643, on y enterrait Guillaume Boissier, de Limoges, Bernard Berté et Pierre Laforest dit l'Auvergnat, tués par les Iroquois.

² Là reposèrent M. Jacques Le Maître, p.s.s., tué par les Iroquois, et Lambert Closse.

³ « In novo hospitalis donais coemeteris », terrain donné par M. de Maisonneuve.

LES CIMETIERES

Aubuchon, Decouagne et Boucher. En 1674 on fit une souscription pour clôturer afin d'empêcher les animaux d'entrer. Mais l'endroit était malsain, comme le premier cimetière, il était inondé tous les printemps et tous les automnes,—on le vendit pour 950 lbs, le 27 février 1683, à Charles Decouagne, au profit de l'église de la Place d'Armes qui n'était pas terminée. Ce cimetière occupait l'emplacement actuel du Board of Trade.

Pour le remplacer on avait acquis la terre de Jean Desroches, située semble-t-il en arrière et au sud de la nouvelle église paroissiale⁴, le long de la rue St-Joseph. Ce cimetière fut agrandi à plusieurs époques : en 1734, de deux emplacements appartenant à l'Hôtel-Dieu, ce qui lui donnait 89 p. de longueur⁵ et en 1736, d'un terrain appartenant au Sieur Basset payé 800 lbs. Ce cimetière faisait presque le tour de l'église, puisque, en 1722, on décide de fermer aux fosses l'espace entre l'église et le passage du Séminaire. On y avait enterré tant de dépouilles qu'on n'osa pas y ériger le clocher de ce côté de la façade, mais sur la Place d'Armes. On cessa tout à fait d'inhumer « près de l'église » en 1796.

En même temps que ce cimetière, il en existait un autre qui, dès 1685, apparaît sur les plans de la ville. Il occupait l'angle nord-ouest de la rue St-Jacques et de la rue St-François, à côté de la porte d'où partait le chemin de la Montagne (bureaux du C.P.R.). C'est sans doute ce cimetière « séparé de l'église » ainsi qu'on le nommait en 1739, qui s'appelait le « cime-

⁴ On y enterrait déjà en 1680.

⁵ Le maître-maçon Jourdain l'entoura d'une muraille.

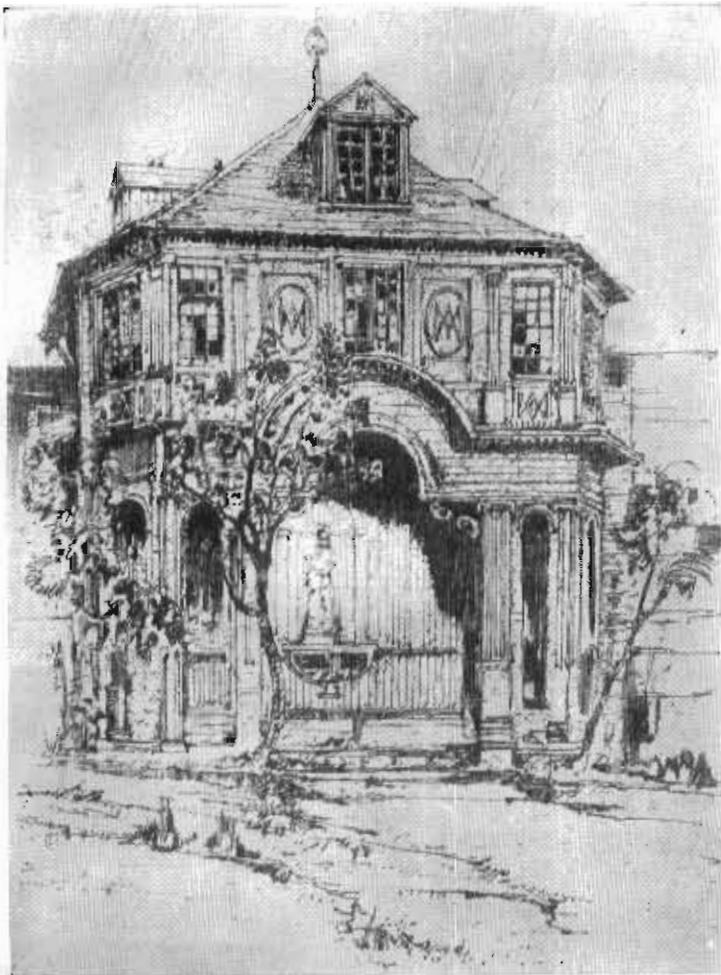
tière des remparts» en 1754, et qu'on décida d'enclorre, à cette époque. Nous nous demandons s'il ne portait pas aussi, en 1787, le nom de cimetièrre des « Innocents » ?

Mais la population de Montréal avait grandi bien vite sans que les fortifications de la Ville se fussent élargies. Il fallut inhumer dans les églises et les chapelles et multiplier les cimetières; il est même assez difficile de les placer dans leur ordre chronologique. Dejà en 1718, nous savons qu'un cimetière avoisine l'Hôpital-Général des Frères Charron « hors la ville » ou, éloigné de la ville, à la Pointe-à-Callières. Rien d'étonnant à cela : les militaires et les pauvres qui mouraient dans l'institution y étaient déposés.

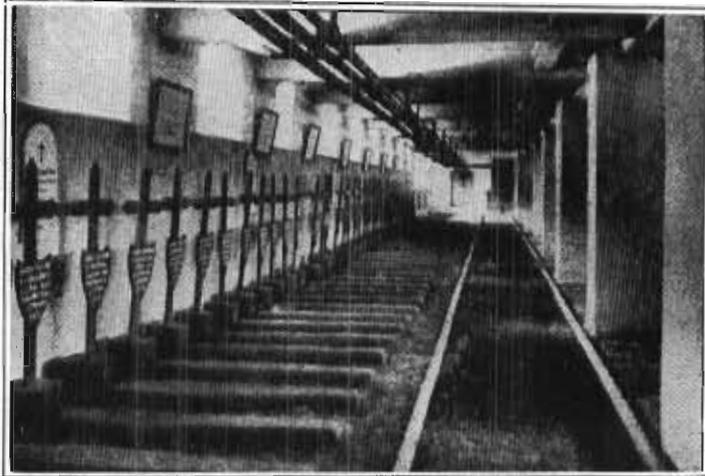
En 1735, le Sieur Boisberthelot de Beaucours écrit à l'intendant qu'il a sommé le Supérieur du Séminaire et le Curé de faire cesser les inhumations dans la partie du cimetière des Remparts qui s'étendait dans les fossés et sur les glacis. En conséquence on achète du Sr. Le Cavalier, pour 200 lbs, un emplacement près de la poudrière, le long des fortifications qui donnaient sur la rivière St. Martin.⁶ Si la poudrière existait encore, elle bloquerait la rue St. Pierre au défaut de la côte. Quant au cimetière il devint à la Conquête,⁷ le cimetière des protestants. On dut d'ailleurs l'agrandir, même avant cette date, par l'acquisition de l'emplacement d'Etienne Roberet de la Morandière, angle sud-ouest des rues St-Pierre et St-Jacques, où se dresse maintenant la tour de la Banque Royale.

⁶ La rue Craig.

⁷ Voir plan de Louis Guy 1794.



Le vide-bouteilles du jardin,
vers 1911
(D'après une eau-forte de M. Charles W. Simpson)



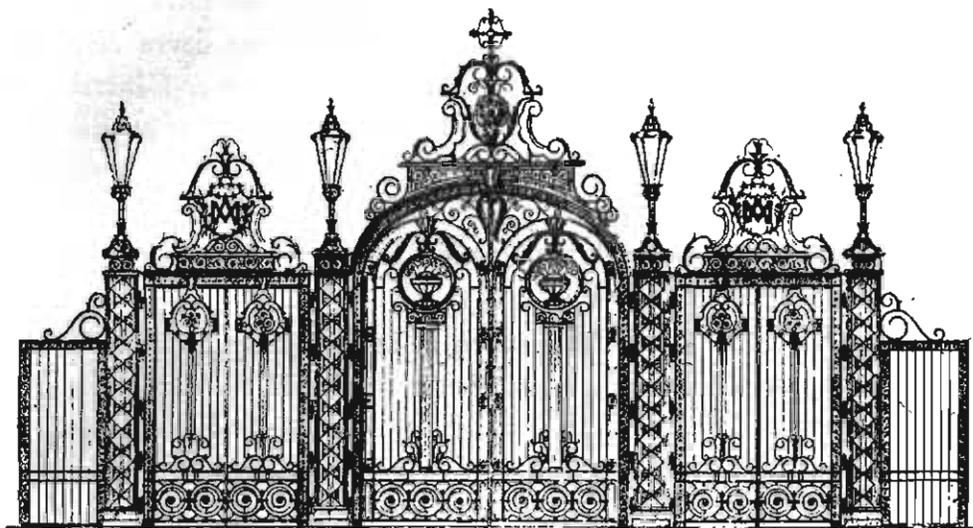
Cimetière des prêtres de Saint-Sulpice
dans la crypte de la chapelle du Grand Séminaire

| MESSIEURS DE S. SULPICE DE MONTRÉAL DÉCÉDÉS 1775-1825 | |
|-------------------------------------------------------------|------|
| LOUIS SIMON PERTUIS | 1775 |
| LOUIS JOLLIVET | 1776 |
| FRANÇOIS AUGUSTE MALON de TELAYE | 1777 |
| JOSEPH MARIE de CASTAGNE de PORTAIGN | 1777 |
| JEAN FRANÇOIS PELLISSIER de FILLON | 1779 |
| MICHEL PELONE | 1780 |
| JEAN CLAUDE MATHIEU | 1781 |
| HENRI DE LA CROIX MULLER de VALBOIS | 1782 |
| PIERRE SARTRELM | 1782 |
| PIERRE PAUL FRANÇOIS de LA GRIVE | 1784 |
| JEAN de DIEU FRANÇOIS ROBERT | 1784 |
| JEAN GAY | 1788 |
| JEAN BAPTISTE CHASTAN de DUBOIS | 1790 |
| JEAN PIERRE DAVAIN BISSON de LA GRIVE | 1790 |
| JEAN BEAUZELLE | 1796 |
| ETIENNE MONTGOLFIER | 1791 |
| VINCENT FLEURY GICHARD de KEMBERT | 1793 |
| FRANÇOIS XAVIER LATOUR DEZERY | 1793 |
| FRANÇOIS XAVIER DUFFAUX | 1796 |
| GABRIEL JEAN BRASSIER | 1798 |
| JEAN ANDRÉ GUILAUME GULLIN | 1800 |
| JACQUES ANTOINE GAFFE | 1800 |
| GILLES MARIE GARNIER DESLATS | 1802 |
| CHARLES BONAVENTURE JAGUEN | 1806 |
| FRANÇOIS EMANUEL BOURET | 1807 |
| CLAUDE PONCIN | 1811 |
| ARNDT ALEXIS MOLIN | 1811 |
| MICHEL FELIXEN LECLERC | 1813 |
| JEAN BAPTISTE JACQUES CHESNIN | 1818 |
| JOSEPH BONNEUR | 1819 |
| CLAUDE RIVIÈRE | 1820 |
| FRANÇOIS CLOUET | 1821 |
| JEAN BAPTISTE MARCHAND | 1825 |
| JEAN BAPTISTE CHARLES BÉDARD | 1825 |

Tableau du cimetière

LES CIMETIERES

D'autres cimetières «égayaient» si j'ose dire, à la même époque, la rue St-Jacques. En 1730, la Fabrique de Notre-Dame acquérait, rue St-Jacques, à l'ouest de la rue St-François, — à peu près où se trouvait la Banque de North British America, — le terrain du Sr. Gamelin Maugras. On acquit aussi d'autres terrains pour fins de sépulture : en 1750 également le terrain du



Projet de porte pour le cimetière, dessiné
par la Maison Vinant de Paris

Sr. Marin. Sur le plan de Louis Guy, en 1794, il apparaît comme *rempli* ou *désaffecté*.

Enfin, la Fabrique qui, en 1782, avait acheté un emplacement au nord de la Place d'Armes, vraisemblablement pour y loger le bedeau, et qui, en 1785, y érigea «une chapelle pour les pauvres et les enfants de la banlieue», se servit du terrain

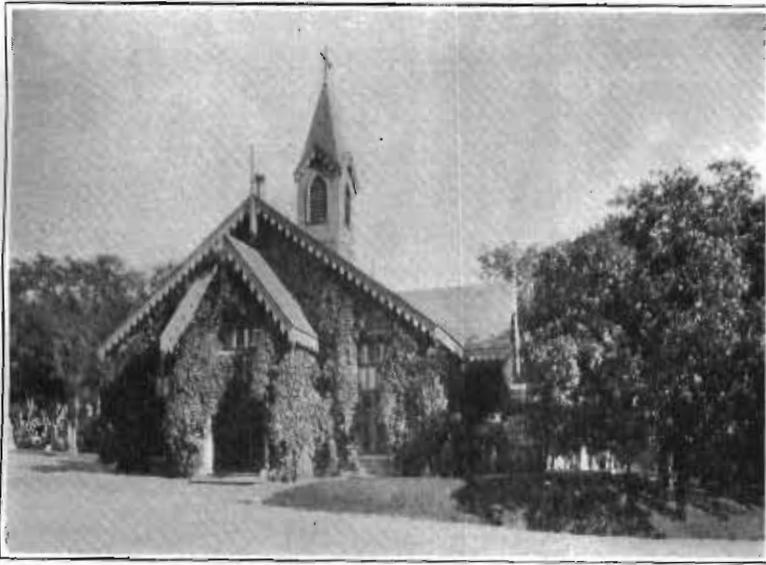
LA PAROISSE

qui restait pour y enterrer. Ce cimetière nouveau fut clôturé en maçonnerie, en 1787. En 1816, le comité chargé de démolir les fortifications l'expropria. Plus tard, en 1845, il fut vendu à la Banque de Montréal, qui y érigea son beau portique.

En 1796, on avait décidé de ne plus se servir du cimetière de l'église, mais de celui de la Place d'Armes, et l'on s'était mis à chercher un nouveau champ des morts. L'année suivante, il apparaît aux marguilliers que le cimetière futur devra être « hors les murs », et dès 1798 on s'adresse au Procureur-Général pour obtenir la permission d'exécuter ce projet. Les grands jurés ayant de leur côté reconnu que les cimetières trop rapprochés des habitations étaient une cause d'insalubrité et de danger public, le procureur-général Sewell ne put qu'encourager les projets de la Fabrique.

Dès 1799, aucune inhumation ne se fit dans les murs, mais toutes eurent lieu dans le nouveau cimetière *St-Antoine*. Un peu au nord de la rue *St-Antoine*, entre la rue *St-François de Sales*, — plus tard *Windsor*, — et la rue du Cimetière, — plus tard *Cathédrale*, — courait la petite rue *St. Janvier*. Au-dessus de cette rue, Etienne Guy possédait 4 arpents de terre, qu'il vendit à la Fabrique pour 500 lbs, 20 coppes l'arpent⁸. Les lettres d'amortissement de cet achat furent données par le Gouverneur en 1803. Mais tout de suite, en 1800, on avait clôturé le nouveau cimetière et l'on avait commencé le chemin y accédant, qui fut terminé en 1802. Au commencement de 1807, on construisit une maison pour le

⁸ Ajouter un terrain appartenant au Sr. Lemieux et un lopin de la Dame Desfonds.



La chapelle du cimetière



Le bureau du cimetière



L'ancienne porte du cimetière
démolie en 1927

LES CIMETIERES

gardien et une chapelle munie d'un autel, d'un retable et d'autres ornements, le tout ayant coûté £8669. Les lots de 8 p. x 12 p. sur lesquels il était permis d'élever un monument en 1811, 96 lbs; et l'inhumation dans la chapelle, 300 lbs. En 1821, on enterra 54 voyages d'ossements provenant des cimetières de la rue St-Jacques désaffectés. Le champ des morts du quartier St-Antoine, successivement agrandi en 1807, 1815, 1824, atteignait la propriété de McTavish et dépassait la hauteur de la future rue Dorchester. Jusqu'en 1855, les habitants de Montréal et des côtes voisines y furent inhumés.

Cependant un certain nombre d'inhumations se firent, sous la nouvelle église Notre-Dame, de 1829 à 1840. L'architecte y repose encore. Dans trois caveaux sous le chœur furent enterrés les Frères des Ecoles Chrétiennes, les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, et jusqu'en 1874, les Messieurs de Saint-Sulpice. Le long du mur du jardin, 102 citoyens furent déposés. On trouve, naturellement, dans cette liste, les meilleurs noms de Montréal: les Foucher, les Berthelet, les Lacroix, les Derivières, les Pothier, les Selby et les Lennox, les Perrault, les Comte, les Delvechio, les Roy, les Bédard, les Leduc, les Dupré, les Décary, les Valois, les Parthenais, les Rocheblanc, les Bourret et les Doucet, les Mathieu, les Beaudry, les Mondelet, les Munroe et les Souigny, les Delisle et les Larocque, les Cotté, les Richard, les O'Sullivan, les Peltier, les Dufresne et les Chaboillez. Deux grandes fosses avaient été remplies des restes exhumés des caveaux de l'ancienne église.

Déjà en 1846, le cimetière St-Antoine étant devenu trop

LA PAROISSE

étroit, on avait agité le projet d'un nouveau cimetière. M. McCord en désirait un pour toutes les « dénominations ». En 1848, le projet revient à l'ordre du jour. En 1851, au mois de novembre, le Procureur du Séminaire reçoit mission de chercher un terrain propice, et même deux; l'un sur la terre Desery (Pied du Courant), l'autre à la côte St-Antoine. En 1852, après l'incendie de l'Evêché et de la Cathédrale, angle Ste-Catherine et St-Denis, des catholiques de la ville signent une requête à l'effet d'établir l'évêque sur les terrains du cimetière.

C'est ce que Mgr Bourget demandera lui-même en février 1854, alors que le Séminaire lui offrait une partie du domaine de la Croix-Rouge, angle Guy et Dorchester.

Le Séminaire, on l'a vu, s'intéressait vivement à la question. Souvent obligé de prêter de l'argent à la Fabrique et même de payer ses dettes, — ce qui contribua à créer dans le peuple une confusion tenace entre le Séminaire et la Fabrique, — il ne croyait pas que la Fabrique, endettée de £84000 pût acheter un nouveau cimetière et il lui offrait un terrain à Toutes-Grâces.

Cependant le comité de cinq marguilliers formé en juillet 1853, pour choisir un *site* et lever des fonds, ne restait pas inactif. Il avait jeté les yeux sur la terre du Dr Beaubien, à la Côte-des-Neiges, qu'il pensait acquérir au prix de £3000. Il déclina l'offre que lui faisait le Séminaire d'une terre à la côte St-Luc, et acquit la dite propriété Beaubien au printemps de 1854.

Tout de suite on songea à désaffecter l'ancien cimetière St-Antoine, sans doute parce qu'il fallait payer le nouveau. On

LES CIMETIERES

accepta en principe le prolongement des rues à travers le territoire; on songea à le convertir en lots et même à le vendre à la ville pour en faire un parc, ce qui advint en effet, beaucoup plus tard. On arrêta, en 1859, que les lots de familles de ce cimetière seraient échangés pour des lots dans le nouveau; en 1861, on enleva les croix et les têtes de morts (sans doute des emblèmes), en 1870 on démolissait la chapelle. Les exhumations (autorisées par un Bill de Québec en 1869) étaient terminées, — sauf celles de la rue St-Janvier qui se firent en 1876. La vente du cimetière, autorisée par le Pape en 1868, avait rapporté en août 1871, une somme de \$35,013.19, le Séminaire ayant accordé la commutation, — en 1864, — à raison de 15 sols le pied.

Le nouveau cimetière, acquis en 1854, ne fut prêt qu'en 1855⁹. Voici l'épithaphe de la première personne qui y fut inhumée: «On memory of Jane Gilroy, wife of Thomas McCready, died May 27th 1855, aged 35, native of Bethubet, Co. Cavan, Ireland. May her soul rest in peace. The first person buried in this Cemetery.»¹⁰

Dès le 30 mai de cette même année la Fabrique s'engage à envoyer un prêtre au cimetière à 10 heures du matin. Depuis ce temps, et jusqu'en septembre 1925, tous les jours, sauf le dimanche et les fêtes d'obligation, un prêtre quittait le Séminaire Notre-Dame, pour faire les dernières prières sur les tombes.

On commença aussi à cette époque les améliorations matéri-

⁹ Délai obtenu de la ville pour le préparer.

¹⁰ F. No 56.

LA PAROISSE

elles qui s'imposaient; assainissement, construction d'un charnier, tracé des allées, plantations.

Très tôt il fut question d'agrandir le cimetière en prévision de l'avenir. En 1865, on en avait doublé la superficie par l'achat du haut de la terre Tait. A la fin de 1870, la Fabrique voulut acheter 30 arpents contigus à sa propriété. Mais on hésita alors à cause des nouvelles paroisses qui venaient de se fonder. On se disait que peut-être le Côteau St-Louis et le Faubourg Québec désireraient avoir un cimetière rue Papineau, et Notre-Dame de Grâce avec les Tanneries un cimetière dans leur région. Cette question du cimetière unique ne fut réglée qu'en 1878. Mgr Conroy, délégué apostolique, après avoir demandé une évaluation de la propriété de la Fabrique,¹¹ se convainquit que son cimetière devait rester le seul dans la ville.

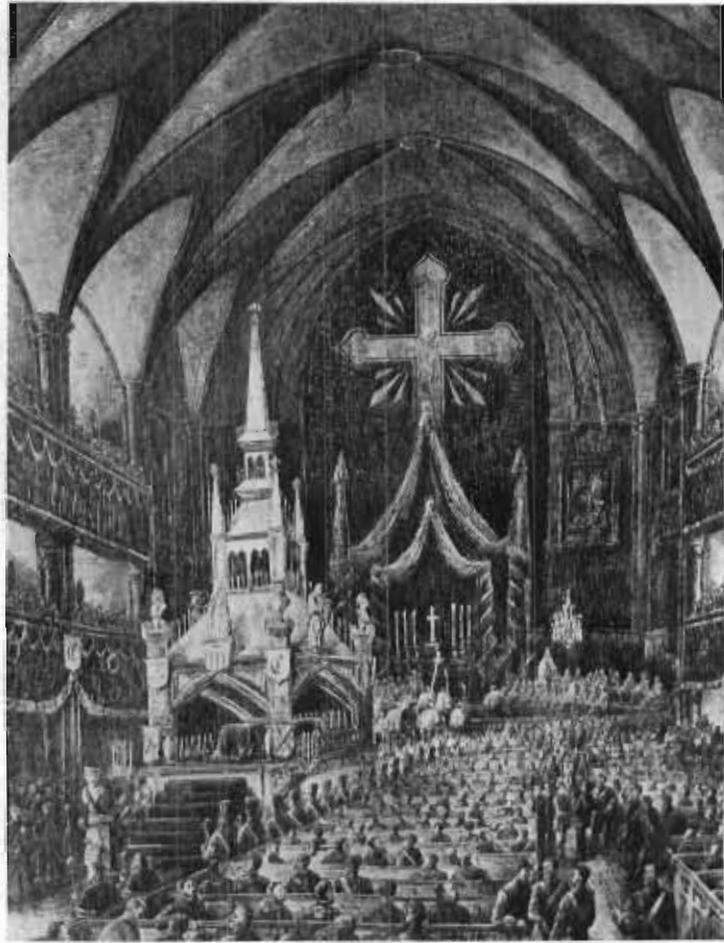
A partir de ce moment rien ne s'opposait à son agrandissement. En 1878 on acquit le bas de la propriété Tait; en 1907, les terres McKenna, Desmarchais, Quinn et Aubry, en 1908, la terre Monarque. Ces diverses acquisitions portèrent à 400 arpents la superficie du cimetière. L'allée centrale de 1855 et les petites allées de 1858 se sont allongées jusqu'à constituer 25 milles de chemin.

Sous l'administration de M. Sentenne, p.s.s., grand constructeur comme l'on sait, fut érigée, en 1888, sur les plans de l'architecte Bourgeau, l'ancienne porte monumentale en pierre, qu'il fallut démolir en 1926 parce qu'elle menaçait la vie des

¹¹ \$229,885.00 en décembre 1877.



Le charnier



Les funérailles de
Sir George-Etienne Cartier

LES CIMETIERES

passants.¹² Auparavant avait été construite la chapelle encore debout, que le temps a revêtue de lierres. Peu à peu les plantations d'arbres et de fleurs embellirent ce magnifique lieu de repos. Les restes de 445,000 catholiques y attendent la résurrection.¹³

On peut juger par ces détails que l'administration d'une telle entreprise est considérable. Elle est entièrement entre les mains de la Fabrique Notre-Dame. Le Séminaire n'y a aucun intérêt et n'a rien à y voir.

Cimetières « hors la ville », « près de l'église », « séparé de l'église », cimetière du « jardin de l'hôpital », cimetières « des pauvres, des enfants ou des innocents », « de la Poudrière » et « des remparts », cimetière « près la maison du bedeau » ou « de la Place d'Armes », cimetière « St-Antoine », tous avaient donc cédé la place au grand cimetière de « Notre-Dame des Neiges ».

D'ou lui vient ce nom ?

On se souvient que pour accomplir un vœu, Chomedey de Maisonneuve avait porté le jour de l'Épiphanie 1643, une croix, à la Montagne. Il s'était arrêté sur le coteau, dominé de nos jours par le Séminaire de Philosophie et d'où l'on découvrait une vue très étendue sur le saut St-Louis et sur la rive sud. Un sentier passait par là, qui conduisait les sauvages, de la ville à la Rivière des Prairies. Maisonneuve, en 1661, publia une ordonnance à l'effet de construire en ce lieu, une chapelle. Sans doute à l'instigation de Mère Bourgeois, on voulut que cette

¹² On la remplacera bientôt par une belle grille de fer forgé.

¹³ 510,000 citoyens de Montréal sont décédés depuis la fondation de la ville. (1928)

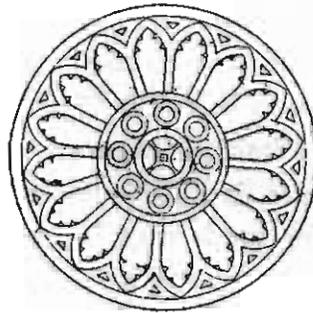
LA PAROISSE

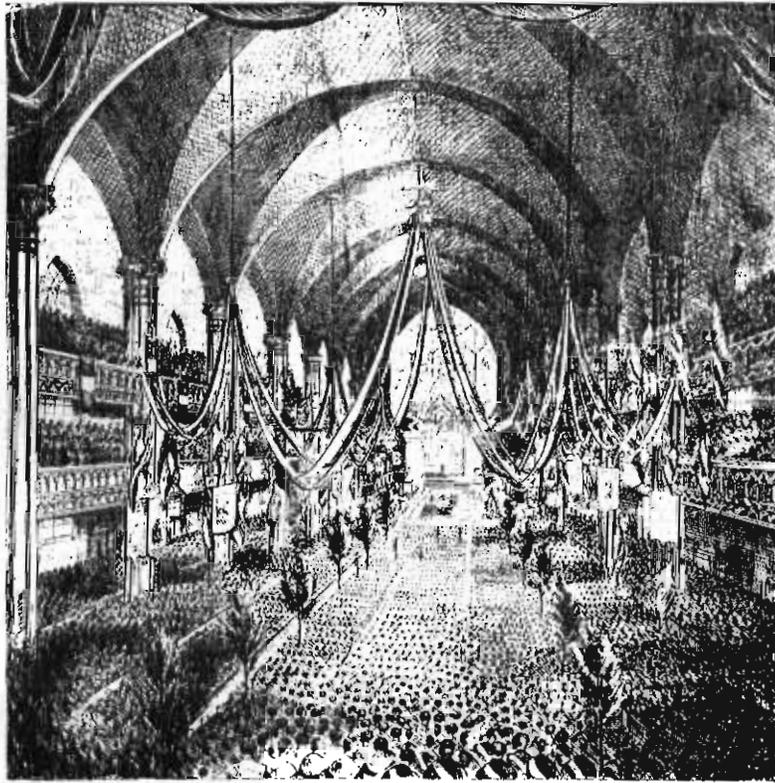
chapelle fût connue sous le vocable de Notre-Dame des Neiges.¹⁴

La Côte avoisinante prit le même nom; de même le cimetière qui, deux cents ans plus tard, s'ouvrit sur l'autre versant.

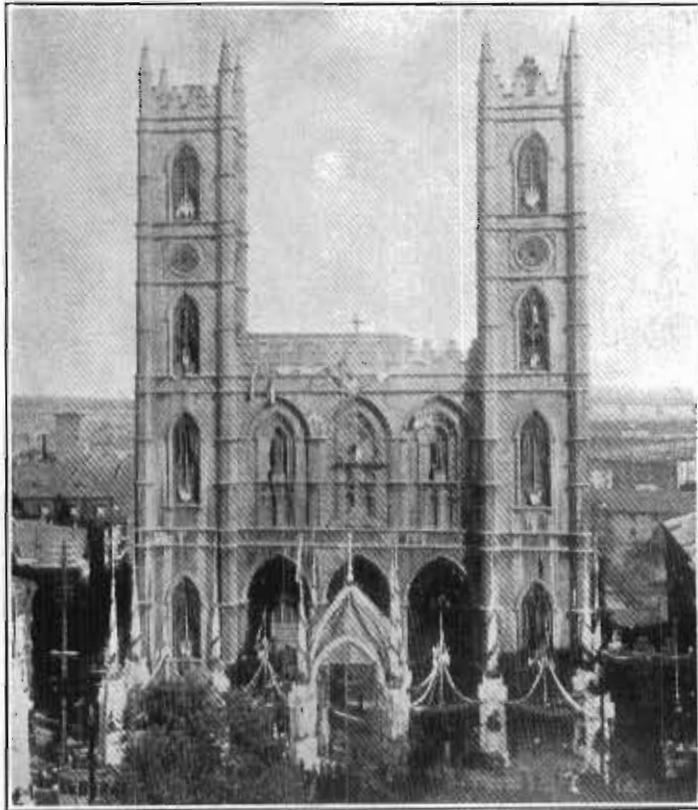
Nous voudrions maintenant rappeler quelques grands événements dont les successives *Notre-Dame* ont été le théâtre. Il importe, en effet, que, à la faveur de certaines circonstances mémorables, nous puissions voir évoluer, chanter et prier le peuple fidèle, dans cette enceinte grandiose construite pour lui.

¹⁴ Elle avait une grande dévotion pour un pèlerinage du même nom près le Hâvre de Grâce, en France.





La Saint Jean-Baptiste à Notre-Dame
en 1874



Notre-Dame décorée pour le Congrès
Eucharistique de 1910

LA VIE DE L'ÉGLISE

PARMI les *Sulpitiana*¹ de M. Henri Gauthier, prêtre de Saint-Sulpice, un des plus vivants chapitres s'intitule: *La vie religieuse à Montréal à la fin du XVIIIe siècle*. Il serait à citer tout entier ici :

« Comme l'église était belle aux fêtes solennelles de Noël et de l'Épiphanie, de Pâques, de la Fête-Dieu, de la Dédicace, de l'Assomption, du Sacerdoce, du Saint-Nom de Marie, de la Toussaint ! C'était la grande parure des ornements de drap d'or, les douze chandeliers du grand autel allumés, avec les quatre lustres et les cierges; c'étaient le célébrant avec le diacre et le sous-diacre, les chantres en chapes assis à l'entrée du chœur et, de chaque côté, devant un lutrin, les acolytes revêtus d'aubes et de dalmatiques. A la grand'messe, les chantres de l'orgue alternaient avec ceux du sanctuaire; la messe Royale exécutée avec art et piété, développait sous la voûte silencieuse et à travers les nefs recueillies ses thèmes majestueux et puissants. La même pompe se retrouvait aux vêpres, où le premier, le troisième et le cinquième psaumes, ainsi que le Magnificat, étaient chantés en deux parties, ou en faux bourdons. »

L'auteur, pour qui l'histoire de Notre-Dame, l'ancienne, n'a pas de secret, nous fait assister à la vie quotidienne de l'église, aux réunions des congrégations, aux processions en l'honneur de la sainte Vierge et à celle de la Fête-Dieu, aux premières com-

¹ Vol. de 278 pages, au Bureau des Oeuvres de St-Jacques, 1274, Berri, 1926.

LA PAROISSE

munions et aux Quarante-Heures, à la fête des morts; il rappelle le service funèbre de Mgr de Pontbriand, décédé à Montréal en 1760 après le siège de Québec, et la bénédiction des drapeaux du Premier Bataillon des Royaux Canadiens, par Mgr Denant, le 5 octobre 1797. Qu'on nous permette de le citer encore, afin d'assister avec lui, à la fête patronale de l'église :

« A travers les voitures qui sont arrêtées nombreuses sur la place, à travers la foule déjà compacte qui encombre les abords du temple, je me fraie difficilement un chemin.

« L'église est remplie d'une assistance recueillie. Sa voûte blanche resplendit de toutes les lumières dont s'est paré l'autel. A travers les deux fenêtres du chœur, le soleil pénètre à flots et détache dans un relief saisissant le grand crucifix qui domine le sanctuaire, les stalles où viennent d'arriver en procession les prêtres du Séminaire.² Pendant que le suisse et le bedeau placent les paroissiens qui n'ont pas de bancs; que les connétables à l'entrée de l'église laissent péniblement ouverte la voie par où entrèrent les arrivants; que, à la chapelle de St-Amable, commence la messe dite du *Credo*, voici que le célébrant pénètre avec ses assistants dans le chœur. Il y a aujourd'hui, à cause de la solennité de la fête, et pour Monsieur le Supérieur qui officie, diacre et sous-diacre, chantres en chapes, acolytes en aubes et en dalmatiques. Les élèves du collège remplissent les cérémonies. Leurs professeurs pour la plupart sont aux stalles. Les autres sont avec le reste de la communauté dans les galeries.

« Dans la chapelle de la Vierge et de l'Enfant-Jésus, qui se

² Comme cela se pratique encore de nos jours.



Devant d'autel
brodé par Mlle Le Ber



Chasuble brodée par
Mlle Le Ber



Statue de Sainte Anne,
en bois



Statuette de Saint Amable,
en bois

LA VIE DE L'ÉGLISE

trouve à droite et la première auprès du sanctuaire, j'aperçois les Sœurs de la Congrégation avec leurs élèves, « pensionnaires et écolières. » Sous les dalles reposent leurs compagnes mortes. C'est-à-dire qu'elles sont chez elles. ».....

« C'est donc tout Montréal qui est ici : Montréal à l'aise et riche, avec les Foretier, les Franchères, les Dezery, les Viger, les Tabeau, les Guy, les Chaboillez, les Leprohon, les Perreault, les Lariyée, les Berthelet, les de Salaberry, les de Longueuil; Montréal pauvre et modeste avec les petits boutiquiers, les humbles artisans, les simples ouvriers. Mais tout ce monde prie. Il y a communauté manifeste de foi en Dieu, d'amour pour son église, de respect pour ses ministres. »

* * *

Quand la nouvelle église fut terminée, le cérémonial des fêtes demeura le même, mais la piété des fidèles prit un nouvel essor. Tant que les voûtes restèrent grises il fallut décorer l'immense nef de banderolles et de bannières pour lui donner un air de fête; mais depuis qu'on l'a polychromée du haut en bas, il suffit d'un peu de lumière pour qu'elle resplendisse, et toute décoration qu'on y ajoute y paraît superflue.

Le 7 juin 1829, jour de la Pentecôte, de fort bonne heure, M. Roux, supérieur du Séminaire et vicaire-général, bien que malade au lit, se fit transporter dans l'église et la bénit, selon les us et coutumes de la liturgie, sous l'invocation du *Saint-Nom de Marie*.

Une messe y fut dite, le même jour, par M. John Richard,

LA PAROISSE

ancien ministre protestant, converti au catholicisme et devenu prêtre de Saint-Sulpice. Le 15 juillet Mgr Lartigue y chantait la première grand'messe, et M. Quiblier, qui sera bientôt supérieur du Séminaire (1831) y prononçait le premier sermon. On remarquait dans l'assistance Sir James Kempt, administrateur du Bas-Canada, son état-major et les diverses corporations de la ville.

Ce fut la première de ces grandes cérémonies dont Notre-Dame est devenue coutumière. Nous n'avons pas l'intention de les signaler toutes, ce serait fastidieux et superflu; mais nous voudrions en rappeler quelques-unes qui ont fait de Notre-Dame un véritable monument national, où le sentiment religieux et patriotique des Canadiens français s'est exprimé avec un éclat incomparable.

L'usage d'offrir le pain béni à l'église remonte aux débuts de la colonie. D'habitude, des particuliers se chargeaient de la dépense. Mais dans certaines circonstances il était délicat de l'imposer à qui que ce fût. Ainsi en janvier 1799, lorsqu'on célébra à Notre-Dame la victoire d'Aboukir. Nous trouvons, dans les registres de la Fabrique, la délibération que voici, fort caractéristique : « Ayant été représenté qu'il serait convenable d'offrir un pain le jour de la fête qui doit se célébrer le dix du présent mois pour remercier Dieu de la victoire remportée sur la flotte française par l'amiral Nelson; que cette fête étant *extraordinaire*, aucun citoyen ne peut être requis d'offrir le pain, et qu'il conviendrait qu'il fût offert aux dépens de la Fabrique : à ces causes il a été résolu que le Marquillier en charge

LA VIE DE L'ÉGLISE

soit autorisé à faire faire un pain bénit convenable à la fête et l'offrir aux dépens de la Fabrique et d'en charger les déboursés au compte des dépenses extraordinaires; que la quête provenant de ce jour sera remise à M. le Curé pour être distribuée aux pauvres.» On devine que l'assemblée n'avait pas été unanime et qu'elle s'en était tirée par un compromis.

Ordinairement, c'était un honneur envié d'offrir le pain bénit. Ainsi voyons-nous que le 24 septembre 1835, les élèves de M. Roque n'auraient voulu céder à personne le plaisir de donner ce pain, lors du cinquantième anniversaire de sacerdoce de leur ancien maître. Ce pain était d'une hauteur prodigieuse. On avait construit une charpente en bois pour le recevoir et l'exposer. Il était entouré de six colonnes et surmonté d'une couronne impériale. De chaque colonne tombait un ruban, porté par d'anciens élèves du jubilaire; c'étaient Toussaint Pelletier, avocat, C. A. Lusignan, médecin, R. Lukin, notaire, André Pruteau, arpenteur, J. A. Donegani, commerçant, Pascal Comte, ouvrier. Six bannières placées autour du pain portaient des inscriptions relatives aux diverses professions représentées.

L'église regorgeait de fidèles, parmi lesquels il faut signaler environ 500 anciens du Collège de Montréal, qui avaient passé dans cette maison alors que M. Roque en était le supérieur. Précédés de la musique du 32^e régiment, ils étaient allés chercher le clergé au Séminaire. On comptait une centaine de prêtres précédant Mgr Lartigue, mitre en tête et la crosse à la main. A l'église, la messe fut très solennelle. La foule s'attendrit lorsqu'elle vit le vénérable M. Roque, les cheveux

LA PAROISSE

parfaitement blancs et courbé sous le poids de l'âge, se mettre aux pieds de l'évêque pour renouveler les vœux de sa prêtrise.

Messire Joseph Aubry, du Séminaire de Québec, par un éloquent discours, avait préparé l'assistance à chanter *avec transport* le Te Deum qui clôtura la cérémonie. La fête se continua au Séminaire, où le jubilaire dut écouter une harangue et même une pièce de vers.

D'autres noces d'or devaient, beaucoup plus tard, en 1872, attirer à Notre-Dame une foule aussi considérable, mais plus mêlée. Cette année-là, en effet, Mgr Bourget, célébrait le cinquantième anniversaire de son sacerdoce. Le jeudi, 24 octobre, il y eut une soirée littéraire donnée par l'Union Catholique; le 27, un dimanche, solennité de première classe dans toutes les églises, spécialement à la cathédrale; lundi, illumination générale; mardi, messe pontificale à Notre-Dame. Les Messieurs du Séminaire avaient prié Monseigneur d'accepter l'hospitalité de la Paroisse, car la cathédrale provisoire était manifestement insuffisante à recevoir les visiteurs venus d'un peu partout pour la fête. Mgr Charles LaRocque, évêque de St-Hyacinthe, officiait; Mgr Bourget, assistait au trône; l'archevêque de Québec, celui de Toronto, tous les évêques de ces deux provinces, quelques évêques des Etats-Unis et un très nombreux clergé occupaient le chœur. La fête se termina par un grand banquet, à la salle du marché Bon-Secours, décorée avec tant de goût par l'abbé Huot que les journaux du temps parlèrent de *palais enchanté*.

Lors du 60e anniversaire du couronnement de la reine Vic-



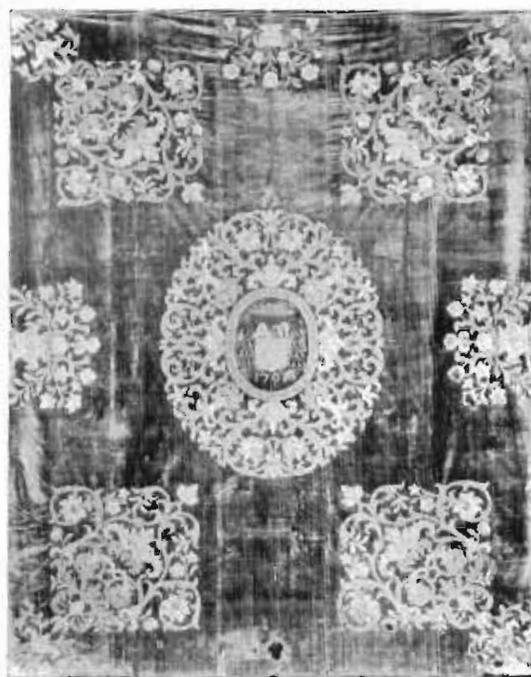
Vierge de procession,
en argent
(XVIII^e siècle)



Crucifix de bois
sculpté par Labrosse



Ostensoir d'argent



Tenture du dais
de Mgr de Pontbriand

LA VIE DE L'ÉGLISE

toria, en 1897, une cérémonie du même genre se déroula à Notre-Dame. C'était le jour de la Fête-Dieu. Il y avait eu, le matin, procession avec reposoir à St-Jacques. Le délégué apostolique, Mgr Merry del Val, qui avait présidé la cérémonie du matin, voulut présider aussi celle du soir. Les 10,000 fidèles, qui, dans les grands jours, s'entassaient à Notre-Dame, n'avaient pas manqué à l'appel. En avant, le Gouverneur-général, le Lieutenant-gouverneur de Québec, les Ministres, grand nombre de citoyens protestants. A la tribune de l'orgue, 200 voix accompagnées de l'orchestre, exécutent un «Gloria in excelsis», un «Sanctus», le «Te Deum», et «Domine salvam fac Reginam». Le curé de Notre-Dame, M. Troie, prononça quelques paroles. «Monseigneur, dit-il en substance, vous avez été, ce matin, témoin de notre foi envers Dieu; ce soir, de notre loyauté envers notre gracieuse souveraine. Nous sommes heureux de montrer au représentant du Pape, et à celui de la Reine, comment nous entendons et accomplissons le précepte : «Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César». Il ajouta un mot de compliment à l'adresse du Délégué, puis une profession de respect et de soumission à l'égard du Souverain Pontife et de la Reine, et il pria le Délégué apostolique de bénir la foule. Mgr Merry del Val rappela que, dix ans plus tôt, au 50e anniversaire du couronnement de Victoria il avait accompagné à Londres le représentant du Pape. Il se déclara heureux de voir que, au Canada, on savait allier parfaitement les sentiments de foi envers le vicaire de Notre-Seigneur, avec les sentiments de loyauté et de respect envers l'autorité civile, et assura

LA PAROISSE

que le Pape se réjouirait grandement de tout ce que son représentant avait vu et entendu en ce beau jour.

M. Colin, supérieur du Séminaire, s'avança alors vers la balustrade et célébra, en quelques mots, les gloires du règne de Victoria. Le Gouverneur-général crut qu'il devait répondre et voulut parler. Il fallut que le Lieutenant-gouverneur, M. Chapleau, lui explique que les laïques n'avaient pas droit à la parole, dans une église catholique.

L'attachement des Canadiens français à la personne du Souverain Pontife est un fait notoire. On le vit encore particulièrement en l'année 1868.

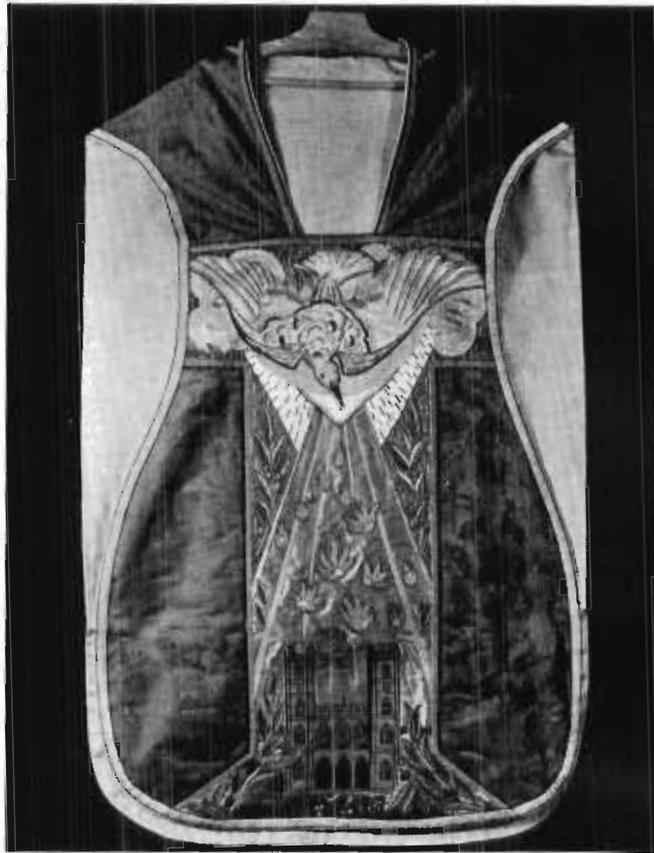
Le quinze février, Mgr Bourget avait adressé une circulaire aux curés de la Cité et de la Banlieue, les priant d'annoncer, le lendemain dimanche, au prône, la cérémonie organisée en l'honneur des Zouaves Pontificaux, à Notre-Dame. De fait, toute une série de cérémonies religieuses devait accompagner celle de la Paroisse.

Les Zouaves de Montréal et des alentours, à l'issue d'une retraite, avaient communié en corps, à l'église du Gesù, le matin du mardi 18 février; et le lendemain, ils devaient se réunir tous à la Cathédrale pour se consacrer à la Ste-Vierge avant de partir pour New-York.

La grande manifestation populaire eut lieu le mardi soir. Un programme imprimé, qu'on vendait à la porte de l'église Notre-Dame, nous en a conservé un souvenir précis. Ce fascicule contenait en outre la liste des Zouaves du premier



La chasuble du Centenaire
(dos)
(Ateliers d'Art Sacré, Paris)



La chasuble du Centenaire
(devant)
Brodée par les Ateliers d'Art Sacré (Paris)

LA VIE DE L'ÉGLISE

détachement et la liste des souscriptions recueillies par le Comité Canadien des Zouaves.

A l'entrée des évêques du Bas-Canada et du clergé, accompagnés des Zouaves, du Comité Canadien, des officiers de la St-Jean-Baptiste et des autres sociétés de Montréal, l'exécution du programme commença. Ce fut un formidable concert. Une fanfare, un orchestre, l'orgue et un chœur mixte de 300 voix se firent entendre. La fanfare joua d'abord des Refrains d'Italie, puis l'orgue et l'orchestre, *La Grande Marche du Sacre*, tirée du *Prophète* de Meyerbeer; le chœur chanta ensuite le *Veni Creator* de Lambilotte avec orchestre; ensuite vint une Ouverture de Rossini: *Italiana in Algeri*. Une cantate de Gustave Smith: le *Pape-Roi* avec soli, duo et instruments, termina cette première partie du programme. Ce fut alors le moment des discours. Mgr Lafèche parla une heure et quart, et dut s'arrêter épuisé. Nous savons qu'il reprit son discours le lendemain et le termina. Il avait pris pour texte: «Estate fortes in bello, et pugnate cum antiquo serpente.» Après lui parla Mgr Bourget; son allocution fut brève et frappante; elle suivit immédiatement la bénédiction du drapeau des Zouaves, qui était «un champ d'azur, traversé d'une bande d'argent, sur laquelle était un castor accompagné de deux feuilles d'érable.» On connaît leur devise: «Aime Dieu et va ton chemin.»

Ce fut vraiment un moment solennel: L'immense église absolument remplie, quatre cents prêtres au chœur, cette brillante musique, l'émotion des cœurs, ces cent trente-cinq jeunes gens vêtus de gris et coiffés de la casquette blanche, ce

LA PAROISSE

grand orateur brisé par l'émotion, ce vénérable évêque qui s'écrie : « Voulez-vous, braves enfants de la religion et de la patrie, prendre l'engagement d'honneur de ne jamais rien faire, pendant la noble excursion que vous allez commencer, qui puisse imprimer quelque tache à cette divine religion et à cette aimable patrie, dont vous êtes chargés de faire l'ornement et la gloire aux yeux des nations étrangères »; et la réponse unanime et puissante des jeunes héros : « Nous le jurons ! »

On conçoit que cette fête ait laissé le souvenir d'une des plus belles manifestations de notre histoire religieuse. C'est en ces moments-là que notre peuple prend conscience de sa force et de sa noblesse.

Au milieu de cette exaltation, l'orchestre continua de jouer et les voix de chanter. Le chœur exécuta l'*Hymne à Pie IX* de Rossini, l'*Hymne à Mgr Bourget*, sur un air populaire, et les motets du salut. De leur côté, l'orgue, l'orchestre et la fanfare jouèrent l'Ouverture de *Tancredi*, la marche de *Mentana* et pour finir la *Grande Marche de la Victoire* de Mico.

En vérité M. Barbarim, p.s.s., et M. A. J. Boucher qui dirigeaient les chœurs et l'orchestre, M. J. B. Labelle qui tenait l'orgue; et M. Guillaume Hardy, chef de la fanfare, remportèrent ce soir-là un triomphe.

Le goût des Canadiens français pour la politique est un autre trait de leur caractère. Ils ont un culte pour les grands hommes qui ont fait du bien à la Patrie, et savent, le moment venu, leur prouver leur reconnaissance.

Notre-Dame a gardé le souvenir des magnifiques funérailles



La chape du Centenaire
(Brodée par les Ateliers d'Art Sacré, Paris)



Le chaperon de la chape
du Centenaire
(Ateliers d'Art Sacré, Paris)

LA VIE DE L'ÉGLISE

de Sir Georges-Etienne Cartier, en 1873. Notre grand homme d'Etat était mort en Angleterre. Sa dépouille avait traversé l'océan à bord du *Prussian*; puis transbordée sur le *Druide*, navire du gouvernement, elle avait remonté le fleuve jusqu'à Montréal. On avait préparé une chapelle ardente dans le Palais de Justice. Le jour de l'enterrement venu, la procession funéraire avait défilé par les rues Notre-Dame, St-Denis, Ste-Catherine, St-Laurent, Craig jusqu'à la Place d'Armes. Tiré par huit chevaux, un corbillard de vingt pieds d'élévation, orné de vingt couronnes de violettes, de quatre urnes avec flammes d'argent aux angles, et des armes de Sir Georges-Etienne, avait parcouru ces rues endeuillées, décorées d'arches et de symboles.

Mais rien ne fut plus beau que le spectacle de l'église Notre-Dame. Toutes les galeries et l'autel étaient tendus de draperies noires et or. La grande verrière disparaissait sous un immense drap mortuaire où se détachait une grande croix d'or. A l'orgue, trois cents voix; au choeur, Mgr Fabre et un nombreux clergé. Au centre de la nef, un gigantesque catafalque où brûlaient cinq cents cierges.

«Ce travail, écrit L. O. David, était des plus imposants. La base est carrée et mesure quatorze pieds de long, huit pieds de large, et environ six pieds de hauteur. Cette partie est couverte de papier (!) imitant diverses sortes de marbre. Les côtés sont en imitation de porphyre et les extrémités en imitation de marbre de Paros. Ce piédestal est surmonté d'une arcade surbaissée... A chaque coin étaient de splendides lustres. Autour du monument sont les inscriptions : *Homme sincère,—Homme*

LA PAROISSE

distingué, L'ami de son pays,—Homme ferme,—Homme droit
... Le dôme est recouvert de papier imitant parfaitement le marbre rose. Il y a vingt clochetons en imitation de marbre de Paros. Le pinacle est surmonté de fleurs sculptées dans le style du XV^e siècle... Au-dessus du monument commençait une tour de trois étages flanqués de colonnettes supportant un clocher qui allait faire briller une magnifique croix dorée à quarante pieds au-dessus du sol. Sur chaque tourelle étaient des bustes funéraires, des figures de tristesse admirablement drapées... Vis-à-vis du mausolée, du côté de l'autel, était placée une splendide bannière de soie bleue semée de larmes d'argent. Au milieu du travail était un castor sur un fond d'argent, entouré de feuilles d'érable vertes, rouges et argent. Sur cette bannière étaient inscrits les vers :

« Rien n'est cher au guerrier comme un drapeau sans tache ;
« A son ombre, il est beau de vaincre ou de périr ;
« Le désertir ? jamais ! c'est le propre du lâche ;
« Georges, pour son amour, sut vivre et sut mourir. »

Ces vers sont dus à M. l'abbé Chabert.

En arrière du catafalque était un buste de Jacques-Cartier, voilé de crêpe. »

En dépit de tout ce papier imitant les marbres rares, il reste que ces funérailles furent vraiment triomphales.

L'année suivante, un tout autre spectacle, attirait toute la ville à la *Paroisse*. Notre fête nationale n'est pas célébrée d'une manière pittoresque et grandiose, seulement depuis quelques années. Depuis la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste,

LA VIE DE L'ÉGLISE

en 1834, maintes fois le 24 juin a été l'occasion de magnifiques déploiements. Il suffit de feuilleter les *tablettes* de Romuald Trudeau et les journaux du temps, pour se rendre compte que notre XXe siècle n'a rien inventé. Les noces d'or de la Société, en 1884, marquées par une messe solennelle aux terrains de l'exposition, par une immense procession avec chars allégoriques, par la bénédiction de la pierre angulaire du Monument National, par une procession de bateaux sur le fleuve, par un carrousel et un tournoi, par un banquet et un congrès, et par cinquante et un discours, sans parler des pièces de vers et des lettres... n'eurent sans doute jamais leurs pareilles dans notre histoire. Mais Notre-Dame ne fut pas utilisée cette année-là. Il en avait été autrement, en 1874. La procession de 1874 qui mesurait 14,992 pieds, soit 71 arpents et 12 pieds, ou, près de 3 milles, avait commencé à défiler à 7 h.45 du matin et n'était arrivée à l'église que vers 11 h.30. Elle comprenait 131 drapeaux, 53 bannières, 31 corps de musique et 15 chars allégoriques. Presque chaque char, celui des pompiers, celui des cordonniers, celui des tailleurs de pierre, des marbriers, des constructeurs, des peintres, des forgerons, des carrossiers, des imprimeurs, des plombiers, des briquetiers, des menuisiers, des brasseurs, des bouchers, des commerçants, des ferronniers, était séparé par une délégation de nos compatriotes des Etats-Unis. Il en était venu d'Haverhill, de Lowell, de Vergennes, de St-Albans, de St. Johnsbury, de Keesville, de Southbridge, de Cambridge, de Titchburg, de Marlborough, de Milbury, de Springfield, de Lewiston, de Holyoke, de Grosvenordale, de Putman, de Northampton,

LA PAROISSE

de Troy, de Meriden, de Fall-River, de Concord, de Manchester, de Rochester, de Woonsocket, de Biddeford et de Worchester. Derrière la série des chars venaient les délégués du Canada tout entier, les zouaves, le Barreau, les Notaires, les Médecins, les Instituteurs, les Comités d'organisation, le Maire et le petit Saint-Jean-Baptiste.

Une partie seulement de cet énorme défilé put pénétrer dans l'église Notre-Dame, au grand désappointement de ceux qui durent rester sur la Place d'Armes. Des banderolles de couleur étaient suspendues à la voûte; des drapeaux, des bannières et des écussons ornaient les piliers et les galeries; les principales allées avaient été *balisées* comme les rues; le sanctuaire débordait d'enfants de chœur et de prêtres, une lumière de fête entrait par la grande verrière; les cloches des deux tours sonnaient à toute volée; une fanfare militaire faisait retentir les voûtes. Puis succéda à tout cet éclat, le recueillement de la messe. Mgr Fabre officiait. La chorale du collège accompagnée de l'orchestre, exécuta la messe du second ton. M. Deschamps, prêtre du séminaire, prononça un éloquent discours, en prenant pour texte ce passage d'Isaïe « Lève tes yeux, ô Sion, regarde autour de toi et vois ces flots de peuples qui viennent à toi. »

La cérémonie terminée, il y eut réunion au Champ-de-Mars, banquet à la Salle Bon-Secours, très nombreux discours, concert à l'île Ste-Hélène et convention. En vérité nos pères savaient organiser de belles fêtes.

Depuis cent ans, que d'occasions se sont présentées au peuple de Montréal d'envahir l'église Notre-Dame jusqu'au faite!

[315]



Le calice du Christ-Roi
(Donat Thomasson)



La parène du calice
du Christ-Roi
(Donat Thomasson)



Chaperon de la chape blanche



Chape blanche

LA VIE DE L'ÉGLISE

Ainsi ce fut en 1848, pour assister à la bénédiction par Mgr Bourget, d'une statue de la Vierge destinée à la chapelle de Bon-Secours, et qu'une procession porta en triomphe, ce furent encore les bénédiction de cloches et de bourdons, dont nous avons déjà parlé; et les mois de Marie, prêchés par M. Martineau, l'orateur favori du temps; et les retraites de St-François-Xavier; et la mission fameuse de 1878, qui durait, disent les journaux, de cinq heures du matin jusqu'au soir. Douze Rédemptoristes, presque tous hollandais, les RR.PP. Konnings, Smulders, Kuborn, Brandstaetter, Clauss, Dald, Zuinem, Classems, Van Enstede, Scheer, Faivre et Lamy prêchant et confessant, remuèrent toute la population.

Le grand crucifix adossé au mur de l'église, à gauche en entrant, est un souvenir de ce grand renouveau spirituel.

Puis les carêmes, prêchés par d'illustres orateurs venus de France, attirèrent fidèlement chaque année l'élite de notre vaste métropole. Conférences du dimanche, conférences du vendredi, réunions d'enfants, sermon de la Passion, retraites pascals, ont été dès le début et sont restés des fêtes de l'éloquence et de la piété.

Pouvons-nous omettre les messes de minuit de Noël, d'un usage déjà ancien, et les messes de minuit du premier jour de l'an, cérémonies émouvantes d'inspiration, qui depuis 1904, remplissent Notre-Dame? Et il faut signaler certaines réunions pittoresques, comme la messe des raquetteurs, dans l'hiver de 1928 : plus de cinquante drapeaux dans le sanctuaire, des costumes multicolores dans la nef, des cantiques populaires à

l'orgue... Comment enfin ne pas rappeler la visite que fit à notre ville l'illustre Cardinal Mercier et le discours qu'il prononça à Notre-Dame devant un immense et vibrant auditoire ? Nous n'en finirions pas si nous voulions décrire tous les spectacles glorieux qui se sont déroulés dans notre église. Et pourtant, comment ne pas parler de la fête de la béatification des martyrs de septembre, en 1926, — l'un d'eux, André Grasset de Saint-Sauveur, n'est-il pas né dans la paroisse ? — et le septième centenaire de la mort de Saint François d'Assise, célébré par un magnifique triduum en 1927.

Si belles qu'aient été ces journées, aucune cependant n'a pu éclipser celles du Congrès Eucharistique international de 1910. Cinq fois au moins, les foules enthousiastes envahirent Notre-Dame, à cette occasion. Le dimanche précédent, tout d'abord, dans l'après-midi et dans la soirée, la fête du travail assembla des milliers de femmes et des milliers d'hommes qui acclamèrent le Pape et son représentant. Puis la messe de minuit du mercredi où cinq mille hommes s'approchèrent de la Sainte-Table. Vingt évêques au sanctuaire, beaucoup de prêtres, des enfants de chœur en blanc et en rouge, des pages en dentelles, l'autel et les stalles ornés de fleurs et de lumières, trois cents voix et quarante instruments, firent un triomphe de cette messe nocturne.

Le dimanche suivant, l'église servait de point de ralliement à tous ceux qui devaient prendre part à la procession. « De tous côtés, depuis onze heures, sociétés chorales, délégations paroissiales, associations pieuses, fanfares affluent, gagnant



La médaille du Centenaire
par M. Albert Herbémont



Le livre le plus précieux de Montréal
(Registre des baptêmes, mariages, sépultures, des
premières années de la ville)

LA VIE DE L'ÉGLISE

chacune la rue où elle doit stationner. On ne compte plus les bannières, les drapeaux de toutes couleurs, et de toute forme. C'est sous le ciel bleu et sous le gai soleil, un froissement continu de soie, un perpétuel rutillement d'or. Jusqu'au reposoir, sous les arcs, le long des rues où doit se faire le défilé, le peuple attend. Les gares, le matin, ont compté cent quinze trains et plus de quatre cent mille personnes sont entrées dans la ville... Les spectateurs sont massés sur des estrades élevées partout, parfois à trente et quarante degrés superposés; dans les fenêtres, sur les balcons, sur le toit des maisons, dans les arbres, et sur les trottoirs à dix rangs de profondeur»³

A midi et demi, le bourdon s'ébranle; à une heure la procession se met en mouvement; à quatre heures et demie le Saint-Sacrement quitte l'église, porté par le Cardinal légat et à sept heures il atteint le reposoir de la Montagne.

Jamais procession aussi splendide de Fête-Dieu n'avait quitté la vénérable église paroissiale.

Mais au cours de ce congrès, Notre-Dame connut deux autres soirées, d'un caractère nouveau pour elle, et qui ont laissé un ineffaçable souvenir: ce sont les deux séances du vendredi et samedi soirs, véritables joutes oratoires, où prélats, prêtres et laïques semblaient lutter d'éloquence et de foi, en l'honneur de la Sainte-Eucharistie. Tous ces maîtres de la parole étaient présentés à la foule par Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, et l'on a pu comparer ses courtes présentations au fil d'or qui relie les grains d'un chapelet pré-

³ Compte rendu du Congrès, p. 95.

LA PAROISSE

cieux. La Sainte Réserve ayant été transportée dans la chapelle du Sacré-Coeur, l'église devenait une immense salle où tout à l'heure retentiraient des applaudissements. Le sanctuaire avait conservé sa décoration de chrysanthèmes et de drapeaux, une tribune avait été assujettie à la balustrade et c'est de là que les orateurs s'adressèrent à leurs dix mille auditeurs. Le premier soir se succédèrent Mgr Heylen, évêque de Namur, président du Comité permanent des Congrès Eucharistiques, le Cardinal Logue, évêque d'Armagh, le père Bailly, supérieur général des assumptionnistes, Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, Mgr Ireland, archevêque de St Paul, Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec et Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Grisée par l'éloquence de l'évêque de Jeanne d'Arc, la foule lui fait une ovation et entonne le chant national.

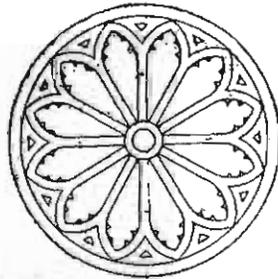
Le lendemain, même fête de la parole chrétienne. Le P. Lemus, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, le Juge Doherty, M. Tellier, membre du parlement provincial, Mgr Bourne, archevêque de Westminster, l'honorable Thomas Chapais, historien et sénateur, l'honorable O'Sullivan, juge de la cour de New-York, M. Henri Bourassa, le grand tribun canadien et M. Henri Gerlier, président de la jeunesse catholique française, se firent entendre jusque fort avant dans la nuit.

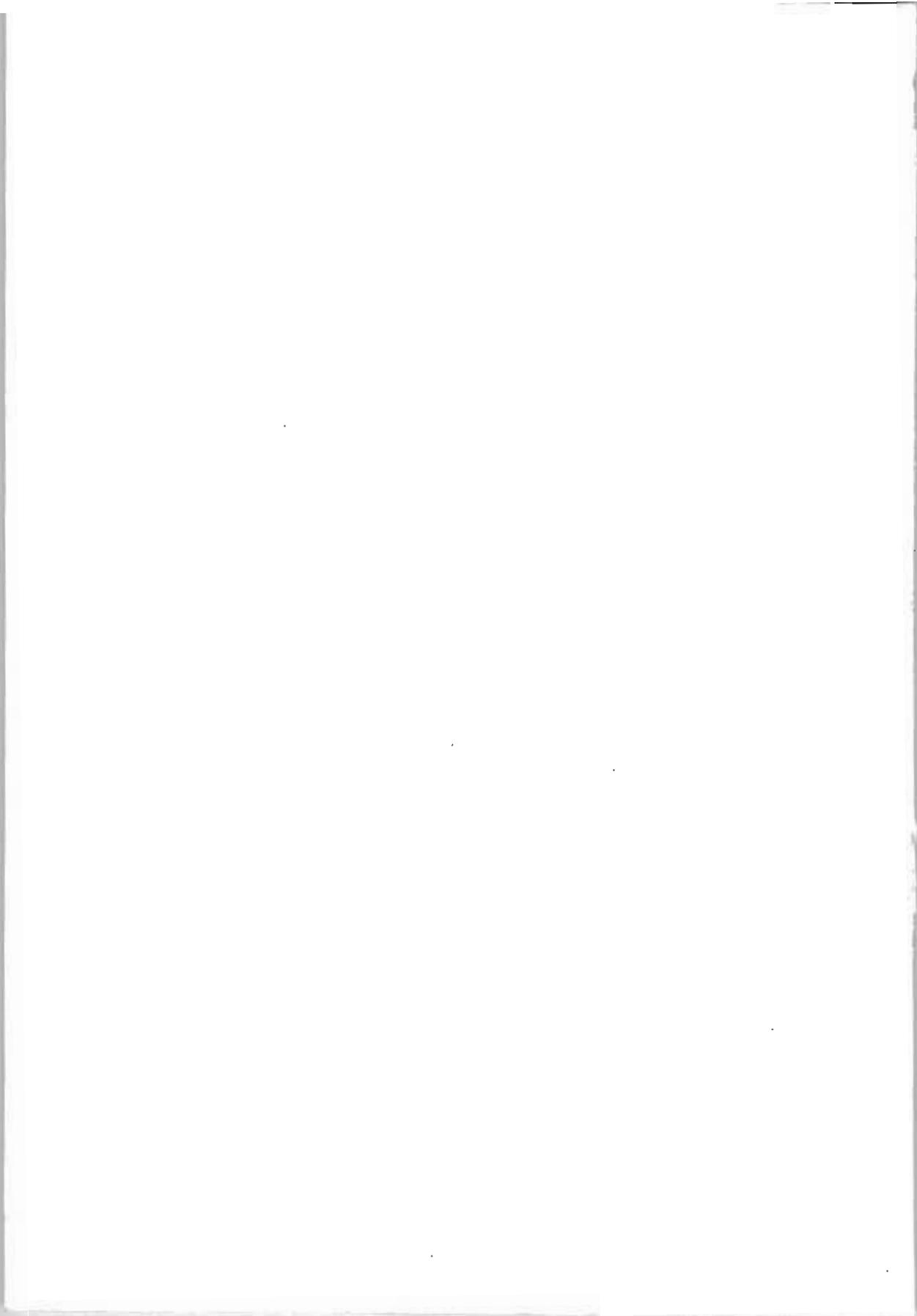
Il eût été impossible d'imaginer série plus éclectique et plus variée d'orateurs, différents de langue, de tempérament, de formation, et pourtant plus unanimes dans leur foi et leur amour pour la Sainte-Eucharistie. Un tel spectacle apportait non

LA VIE DE L'ÉGLISE

seulement des convictions plus fortes à l'intelligence, mais un réconfort au cœur : ce fut une superbe leçon d'apologétique. Il ne faut pas espérer que jamais pareille fête puisse se renouveler sous les voûtes de Notre-Dame : ce fut un sommet dans l'histoire de la nation canadienne.

A cause de toutes ces manifestations mémorables où l'âme de notre race a vibré tout entière, nous répétons que l'église Notre-Dame est, au premier titre, le monument national de la patrie dans la Métropole.





APPENDICE

LES CURÉS DE NOTRE-DAME

Les supérieurs du Séminaire, curés titulaires, se nommèrent des vicaires, qui portèrent le nom de curés d'office; ce furent : MM. Giles Perot (1678-1680), Pierre Remy (1680), Jean Fremont (1680-1682), Etienne Guyotte (1682-1693), Michel Caille (1694-1696), Charles de Breslay (1696-1703), Yves Priat (1703-1717), (1721-1725), Gentien Rangeard (1717-1721), Benoit Baret (1721), Jean-Gabriel-Marie le Pape du Lescoat (1725-1730), Antoine Déat (1730-1760), Louis Jollivet (1760-1776), François-Xavier-Latour Desery (1776-1793), Candide-Michel LeSaulnier (1793-1830), Claude Fay (1830-1849), Antoine Pellissier (1849-1850), Jean Baptiste Bréguier dit St-Pierre (1850-1854), Hyacinthe Prévost (1854-1864), Antoine Giband (1864-1866).

A partir de cette année 1866, en vertu d'un décret pontifical, le Supérieur du Séminaire ne devant plus être curé, cesse de présider l'assemblée des marguilliers, et ce sont des curés actuels, qui dirigent la paroisse : MM. Benjamin-Victor Rousset (1866-1882), Léon-Alfred Sentenne (1882-1894), Pierre Deguire (1894-1895), Narcisse-Amable Troie (1895-1913), René Labelle (1913-1919), Léonidas Perrin (1919-1926), Olivier Maurault (1926-).

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

TABLE DES MATIERES

| | PAGE |
|-----------------------------------------------------------|------|
| Avertissement | 11 |
| Les premières églises | 13 |
| La construction de l'église Notre-Dame actuelle | 43 |
| La décoration | 107 |
| Les cloches | 180 |
| Le presbytère | 225 |
| Les cimetières | 274 |
| La vie de l'église | 293 |
| Appendice | 325 |

1

1

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Composition de la couverture, par Osias Leduc
 Exécution technique de la couverture, par Pierre Saint-Loup
 Décoration de la page de titre, par Thoreau MacDonald

| | PAGE |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Pentecôte 1929 (Souvenir du Centenaire de la-bénédictio de l'église Notre-Dame de Montréal) | Frontispice |
| L'ancienne église et la Place d'Armes | 15 |
| Dessin de Chaussegros de Léry pour la façade de Notre-Dame, 1721 | 17 |
| L'ancienne Notre-Dame, vue de la rue Notre-Dame est | 17 |
| Plan de Montréal, 1726 | 18 |
| Plan de Montréal, 1791 | 18 |
| Montréal, vers 1800 | 27 |
| Montréal, avant 1803 | 27 |
| Le Couronnement de la Vierge (Copie de Lebrun par Berckzy) | 28 |
| Plateau | 28 |
| Position respective de l'ancienne église et de la nouvelle | 30 |
| Eglise du Pays Basque avec galeries | 37 |
| L'ancienne église de Ste-Thérèse, inspirée de Notre-Dame | 37 |
| Eglise inspirée de Notre-Dame | 38 |
| La toiture de Notre-Dame | 41 |
| Le soubassement de l'église | 41 |
| Les poutres de la toiture au-dessus du portique | 42 |
| Notre-Dame de Montréal — Westminster Abby — Notre-Dame de Paris | 46 |
| Les poutres de la toiture au-dessus de la nef (Remarquer l'homme au sommet de la photo) | 47 |
| Le portique de Notre-Dame | 48 |
| Montréal, vers 1830 | 51 |
| Le port de Montréal, vers 1830 | 51 |
| Montréal, après 1830 | 51 |
| Montréal, entre 1830 et 1840 | 52 |
| Montréal, après 1843 | 52 |

LA PAROISSE

| | PAGE |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| L'ancienne église et la nouvelle (1829-1830) (Tableau de Georges Delfosse) | 55 |
| L'église Notre-Dame inachevée (1830-1839) (Gravure de Bartlett) | 56 |
| Peterborouh et Montréal | 57 |
| Notre-Dame, vue de la côte de la Place d'Armes, avant 1865 | 61 |
| Notre-Dame Silhouette principale de Montréal | 61 |
| Montréal, vers 1850 | 62 |
| Notre-Dame et la réclame | 65 |
| Notre-Dame, vue de la Place Royale, 1842 | 67 |
| La rue Notre-Dame, partie est, vers 1850 | 67 |
| Intérieur de Notre-Dame, vers 1850 (Gravure de Bartlett) | 68 |
| La Place d'Armes, avant 1895 | 73 |
| La Place d'Armes, après 1895 | 74 |
| Les tours de Notre-Dame, vues de la Place Royale (D'après une eau-forte de M. Herbert Raine) | 77 |
| La Place d'Armes, en 1925 | 78 |
| Notre-Dame, vue de la rue Saint-Sulpice | 78 |
| Notre-Dame vue d'un avion | 81 |
| Notre-Dame vue d'un avion | 82 |
| Les voûtes de Notre-Dame (Dessin d'O'Donnell) | 84 |
| Notre-Dame sur un calendrier | 87 |
| Notre-Dame sur un billet de banque | 87 |
| La nef de Notre-Dame, le soir | 88 |
| Illumination du maître-autel | 91 |
| L'orgue de Notre-Dame | 92 |
| Les bâtiments derrière Notre-Dame | 94 |
| Plan du chœur de Notre-Dame, dessiné par O'Donnell en 1825 | 98 |
| Le clavier de l'orgue | 101 |
| La tombe de James O'Donnell, dans la cave de l'église | 102 |
| M. Victor Rousselot, p.s.s., qui a décoré l'église | 105 |
| Victor Bourgeau, architecte | 105 |
| Philippe Hébert, sculpteur | 105 |
| Henri Bouriché, sculpteur | 105 |
| Projet de décoration du chœur | 106 |
| Projet de décoration du chœur | 106 |
| Projet d'abside (Fahrland, de Montréal, 1861) | 109 |

TABLE DES ILLUSTRATIONS

| | PAGE |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Projet d'abside (Victor Bourgeau ? 1856) Ceci est signé V.B. (Victor Bourgeau) avec date 1850 ou 1856 à la mine : Pour la clôture £1000 Pour les escaliers et la terrasse £900 = £1900 | 111 |
| Projet de décoration du chœur (Anonyme) | 112 |
| Projet de décoration des voûtes (Anonyme) | 115 |
| Projet d'abside (P.C. Keely) | 116 |
| Projet de décoration (F. X. Berlinguet, de Québec, 1866) | 119 |
| Projet de maître-autel (F. X. Berlinguet, de Québec, 1866) | 120 |
| Projet de décoration du chœur (Napoléon Bourassa, 1875) | 125 |
| Projet de décoration (Sawyer, d'Ottawa) | 125 |
| Projet de décoration (Bourgeau et Leprohon, de Montréal, 1869) | 126 |
| La nouvelle décoration de Notre-Dame (Diplôme des souscripteurs) | 129 |
| Projet de chaire par Bouriché | 130 |
| Projet d'abside et de décoration (Keely) | 131 |
| Le maître-autel | 133 |
| La chaire | 134 |
| Sainte Jeanne d'Arc | 134 |
| La Madone de Pie IX | 139 |
| Le bas-côté de droite | 140 |
| Projet de décoration du chœur (Napoléon Bourassa ?) | 141 |
| L'autel de Saint Amable (Maître-autel de l'ancienne église) | 143 |
| L'autel de Saint Joseph | 144 |
| L'autel du Rosaire | 147 |
| L'autel du Sacré-Coeur | 148 |
| La deuxième galerie de droite | 148 |
| Projet de décoration du chœur (Napoléon Bourassa ?) | 151 |
| L'autel de Sainte Anne | 153 |
| L'autel des Ames du Purgatoire | 154 |
| L'autel de Saint Roch | 157 |
| Saint François de Sales | 158 |
| L'Assomption de la Vierge (Peinture de Cappello, au dessus des fenêtres) | 161 |
| Le vitrail de la Vierge | 162 |
| M. Léon Sentenne, p.s.s., qui a construit et orné la chapelle du Sacré-Coeur | 167 |
| La sacristie | 168 |
| Saint Roch (Peinture de la sacristie avec Notre-Dame à l'arrière plan) | 171 |

LA PAROISSE

| | PAGE |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| La chapelle du Sacré-Coeur | 172 |
| La Dispute du Saint-Sacrement (Copie par Ludger Larose) | 175 |
| Le rocher de l'Horeb (Peinture par Ludger Larose) | 176 |
| Les Noces de Cana (Peinture par Henri Beau) | 176 |
| La Multiplication des pains (Peinture par J.-C. Franchère) | 176 |
| Projet de décoration de la nef (Napoléon Bourassa ?) | 178 |
| Le départ pour le Long-Sault (Peinture par Joseph Saint-Charles) | 181 |
| La première messe à Ville-Marie (Peinture par Joseph Saint-Charles) | 181 |
| Le Christ consolateur (Peinture par J.-C. Franchère) | 181 |
| La Vierge de l'Apocalypse (Peinture par J.-C. Franchère) | 182 |
| l'Adoration des Mages (Peinture par Joseph Saint Charles) | 182 |
| La Visitation (Peinture par Charles Gill) | 182 |
| L'Annonciation (Peinture par Ludger Larose) | 185 |
| La Sybille de Tibur (Peinture par Ludger Larose) | 185 |
| Le Paradis perdu (Peinture par Ludger Larose) | 185 |
| Le plafond du Baptistère (Osias Leduc) | 186 |
| Sainte Thérèse de Lisieux (Statue de chêne sculptée par Elzéar Soucy) | 186 |
| Une tour de Notre-Dame, dessinée par O'Donnell | 190 |
| Une tour anglaise | 195 |
| La tour des dix cloches et la passerelle | 196 |
| Les dix cloches de la tour de l'est | 205 |
| John Ostell, architecte, qui a construit les tours | 205 |
| Le premier bourdon de Notre-Dame | 206 |
| Le bourdon Jean-Baptiste actuel | 209 |
| Le premier bourdon de Notre-Dame | 209 |
| Le bourdon actuel de Notre-Dame | 210 |
| Plan du séminaire, dessiné à la fin du XVIIIe siècle | 215 |
| Plan du Séminaire | 215 |
| La seconde cave du séminaire | 216 |
| Petit passage souterrain sous la façade du séminaire | 216 |
| Le vieux séminaire, après 1800 | 219 |
| Vieille peinture de la façade du séminaire | 219 |
| La cour d'entrée du séminaire | 220 |
| La cour d'entrée du séminaire, en 1927 | 220 |
| Une des anciennes tours du séminaire, du côté de la rue Saint-François- Xavier | 225 |

TABLE DES ILLUSTRATIONS

| | PAGE |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Le plan du séminaire dessiné en 1684, probablement par M. Dollier de Casson | 229 |
| Projet de Séminaire (John Ostell ?) | 237 |
| Projet présumé de John Ostell | 237 |
| Projet de Victor Bourgeau | 237 |
| Une utilisation du séminaire pour la réclame | 238 |
| Façade du séminaire sur le jardin, dessiné en 1684 probablement par M. Dollier de Casson | 241 |
| Le Séminaire | 247 |
| Le jardin du séminaire, après 1890 | 248 |
| La chapelle du séminaire | 248 |
| Le jardin et le vieux séminaire, vers 1900 | 257 |
| Le jardin vu des tours, vers 1880 | 258 |
| Un des projets pour la modification du séminaire | 266 |
| L'ancien berceau du jardin | 267 |
| L'ancien vide-bouteilles du jardin | 268 |
| Le vide-bouteilles du jardin, vers 1911 (D'après une eau-forte de M. Charles Simpson) | 277 |
| Cimetière des prêtres de Saint-Sulpice dans la crypte de la chapelle du Grand Séminaire | 278 |
| Tableau du cimetière | 278 |
| Projet de porte pour le cimetière, dessiné par la Maison Vinant de Paris | 279 |
| La chapelle du cimetière | 281 |
| Le bureau du cimetière | 281 |
| L'ancienne porte du cimetière démolie en 1927 | 282 |
| Le charnier | 287 |
| Les funérailles de Sir George-Etienne Cartier | 288 |
| La Saint Jean-Baptiste à Notre-Dame, en 1874 | 291 |
| Notre-Dame décorée pour le Congrès Eucharistique de 1910 | 292 |
| Devant d'autel brodé par Mlle Le Ber | 295 |
| Chasuble brodée par Mlle Le Ber | 295 |
| Statue de Sainte Anne, en bois | 296 |
| Statuette de Saint Amable, en bois | 296 |
| Vierge de procession, en argent (XVIIIe siècle) | 301 |
| Crucifix de bois sculpté par Labrosse | 301 |
| Ostensoir d'argent. | 302 |

LA PAROISSE

| | PAGE |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Tenture du dais de Mgr de Pontbriand | 302 |
| La chasuble du Centenaire (dos) (Ateliers d'Art Sacré, Paris) | 305 |
| La chasuble du Centenaire (devant) Brodée par les Ateliers d'Art Sacré (Paris) | 306 |
| La chape du Centenaire (Brodée par les Ateliers d'Art Sacré, Paris) | 309 |
| Le chaperon de la chape du Centenaire (Ateliers d'Art Sacré, Paris) | 310 |
| Le calice du Christ-Roi (Donat Thomasson) | 315 |
| La patène du calice du Christ-Roi (Donat Thomasson) | 315 |
| Chape blanche | 316 |
| Chaperon de la chape blanche | 316 |
| La médaille du Centenaire par M. Albert Herbémont | 319 |
| Le livre le plus précieux de Montréal (Registre des baptêmes, mariages, sépultures, des premières années de la ville) | 320 |

IL A ETE TIRE DE CET OUVRAGE

Deux cent cinquante exemplaires, numérotés de 1 à 250 et autographiés par l'auteur; plus mille sept cent cinquante exemplaires de l'édition courante, le tout constituant l'édition originale. Illustrations hors-texte sur papier couché; texte sur bouffant.

